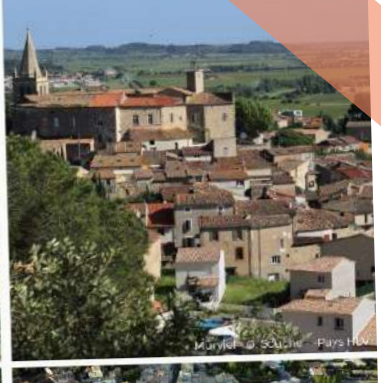




Agel - Pays - L. Micob - Pays HLV



Castelnau - L. Micob - Pays HLV



Murviel - C. Souché - Pays HLV



Misquac - D. V. - C. Souché - Pays HLV



Uzès - C. Souché - Pays HLV



Uzès - C. Souché - Pays HLV



la Trave - C. Souché - Pays HLV



Montréal - Luc Micob - Pays HLV



Saint-Gervais-sur-Mare - C. Souché - Pays HLV



la Trave sur Orb - R. Tidal - Pays HLV



Uzès - C. Souché - Pays HLV



Saint-Gervais-sur-Mare - C. Souché - Pays HLV



Le Bouaquet d'Orb - Saint-Martin - R. Tidal - Pays HLV



Uzès - C. Souché - Pays HLV



Saint-Gervais-sur-Mare - C. Souché - Pays HLV



Uzès - C. Souché - Pays HLV



Uzès - C. Souché - Pays HLV

Rapport d'activités 2023

Pays Haut Languedoc et Vignobles

- 3 Édito du Président**
- 4 Le Pays**
 - La présentation du territoire
 - Un Pays, c'est quoi ?
 - Le cadre stratégique territorial
 - La gouvernance du Syndicat mixte
 - Les moyens du Pays
 - Les ressources financières 2023
- 26 La concertation territoriale : les temps forts de l'année**
- 30 Politique de l'habitat**
 - Habiter au Pays
 - Colorons le Pays
 - Développement Durable et Transition Énergétique
- 56 Cadre de vie durable**
 - Santé
 - Offre de nature et de loisirs
 - Mobilité
- 76 Développement et attractivité**
 - L'entreprise
 - L'Agriculture
 - L'Alimentation
 - L'Oenotourisme
 - Le Patrimoine
- 128 La démarche Grand Site de France**
- 144 Politiques et programmes contractuels**
 - Le Contrat de Relance et de Transition Écologique
 - Le Contrat Territorial Occitanie / Pays
 - Le programme FEDER / ATI
 - Le programme européen LEADER
- 168 Communiquer au Pays**
- 194 L'année 2023, en résumé**

Territoire de projets, le Pays Haut Languedoc et Vignobles élabore et porte des politiques de développement et d'aménagement conçues en partenariat avec les Communautés de communes, les communes et les acteurs du territoire.



Territoire de projets, le Pays Haut Languedoc et Vignobles représente un territoire de 102 communes pour près de 80 000 habitants pour 1 912 km² et couvre le tiers du département de l'Hérault. Quatre Communautés de communes (Grand Orb, Les Avant-Monts, Sud Hérault et Du Minervois au Caroux) et le Conseil départemental financent la mise en œuvre du projet de territoire « Pour un territoire durable, rural, attractif, dynamique et inclusif ».

Ce bilan d'activités est un condensé d'un travail partagé. Il est le résultat d'une collaboration entre acteurs publics et privés.

Par l'accompagnement des politiques publiques, le Pays assure une ingénierie auprès des porteurs de projets publics ou privés dans les domaines de l'économie agricole et de l'alimentation, du patrimoine, de la santé, du développement durable et de la transition énergétique, de la mobilité, de l'habitat et du cadre de vie. Par ailleurs, cet espace de vie s'affirme comme espace de projets à travers des politiques contractuelles.

En 2023, le Pays a été retenu pour élaborer une stratégie d'adaptation au changement climatique : en effet, l'ADEME Occitanie en partenariat avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse a proposé d'accompagner et de soutenir les démarches d'adaptation au changement climatique via un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur lequel nous avons été retenu. On sait que les conséquences du changement climatique sont inéluctables et que la nécessaire transition écologique et énergétique elle-même entraînera des évolutions sur le territoire, son économie et ses acteurs.

► **en 2023, le Pays a été retenu Pôle de Pleine Nature 2** : dans le cadre de l'appel à projets Massif central / Pôles de nature 2023-2027, le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, après avoir candidaté, a été retenu sur un projet portant deux ambitions : des activités de pleine nature motrices de l'attractivité territoriale et des « Montagnes du Caroux » en transition. Les communes concernées se situent au sein des Communautés de communes Grand Orb et Du Minervois au Caroux.

► **en 2023, le Pays a signé avec la Région Occitanie le Contrat Territorial Occitanie** : dans le cadre du contrat, le Pays s'engage à établir le programme opérationnel annuel recensant des projets du territoire pour lesquels les communes et/ou les Communautés de communes souhaitent le soutien de la Région. Le Pays s'engage également pour la mise en œuvre des politiques territoriales régionales notamment par la contractualisation Bourg-Centre.

Grâce à tous les programmes et démarches combinés, ce sont près de 13 000 000 € qui ont été injectés sur le territoire du Pays en 2023 pour appuyer les maîtres d'ouvrage à réaliser leurs opérations.

Je tiens à remercier chaleureusement nos partenaires publics pour leur confiance et leur engagement à nos côtés. Leur soutien et leur accompagnement indéfectibles nous ont permis de mener à bien nos projets et à les rendre accessibles au plus grand nombre. Ces conditions favorables permettent au Pays d'ouvrir de nouvelles voies de développement territorial porteuses de valeur ajoutée.

Je mesure toutes les compétences et l'énergie déployées par nos équipes pour mailler un territoire aussi vaste et mener des actions avec succès et retentissement auprès des habitants. Je tiens à remercier tous les salariés pour leur engagement sans faille.

Enfin, de manière directe ou indirecte, les élus par leur participation et leur implication ont joué un rôle crucial à mes côtés en s'appropriant des visions larges et globales du projet territorial et en portant, comme ambassadeurs, les thématiques et projets soutenus, au niveau infra-territorial. Je leur en suis infiniment reconnaissant et sais pouvoir compter sur leur travail et leur présence continue.

Bonne lecture !

Jean ARCAS
Président du Pays Haut Languedoc
et Vignobles



Le Pays

- ✓ **La présentation du territoire**
- ✓ **Un Pays, c'est quoi ?**
- ✓ **Le cadre stratégique territorial**
- ✓ **La gouvernance du Syndicat mixte**
- ✓ **Les moyens du Pays**
- ✓ **Les ressources financières**



Bruyère sur le Caroux - G. Souche



En forêt - G. Souche



Forêt de hêtres près de Verrières-de-Moussans - G. Souche



Le plan d'eau du Boube à Cahiers-et-Rocozels - G. Souche



- A. Boisard



Olivier millénaire près de Cessnon - G. Souche



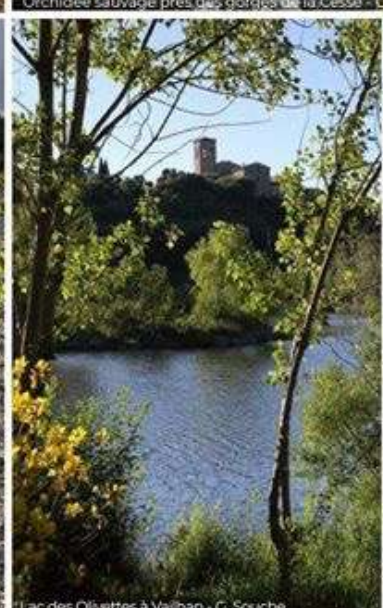
Orchidée sauvage près des gorges de la Cesse - G. Souche



Berlou - Alliance Consultant



Vignoble de Chermoulin à Saint-Jean-Baptiste - G. Souche



Lac des Olivettes à Vallan - G. Souche



Sur le Caroux en fleur - G. Souche



Schiste - L. Micola

La présentation du territoire

Le territoire Haut Languedoc et Vignobles se situe dans la partie ouest du département de l'Hérault, au sein de la Région Occitanie. Il a pour frontières le département de l'Aude avec qui il partage le secteur du Minervois et les départements du Tarn et de l'Aveyron. Au sud, il est limité par les deux agglomérations de Narbonne et de Béziers.

On peut y accéder par les autoroutes A9 (axe Montpellier – Barcelone) au sud et A75 (axe Millau – Béziers) à l'est. L'ensemble des infrastructures (aéroports, liaison TGV ou autoroutes) se trouvent à 45 mn du point le plus éloigné du territoire.

Le territoire couvre un tiers du département de l'Hérault. Il constitue l'un des derniers territoires ruraux du département. Entre montagne au nord et plaine au sud, il offre une mosaïque de paysages et une richesse géologique exceptionnelle en regroupant sur sa seule superficie tous les gradins d'un amphithéâtre languedocien ; il en est ainsi un véritable condensé comme une fenêtre sur le Languedoc.

En effet, le territoire est situé sur la ligne de partage des eaux Méditerranée-Atlantique, ce qui lui confère des spécificités hydrologiques remarquables. Il est réellement marqué par l'empreinte de l'eau : lacs et tourbières sur les plateaux d'altitude, eaux vives du fleuve Orb qui irrigue le territoire du nord au sud, en creusant une vallée alluviale

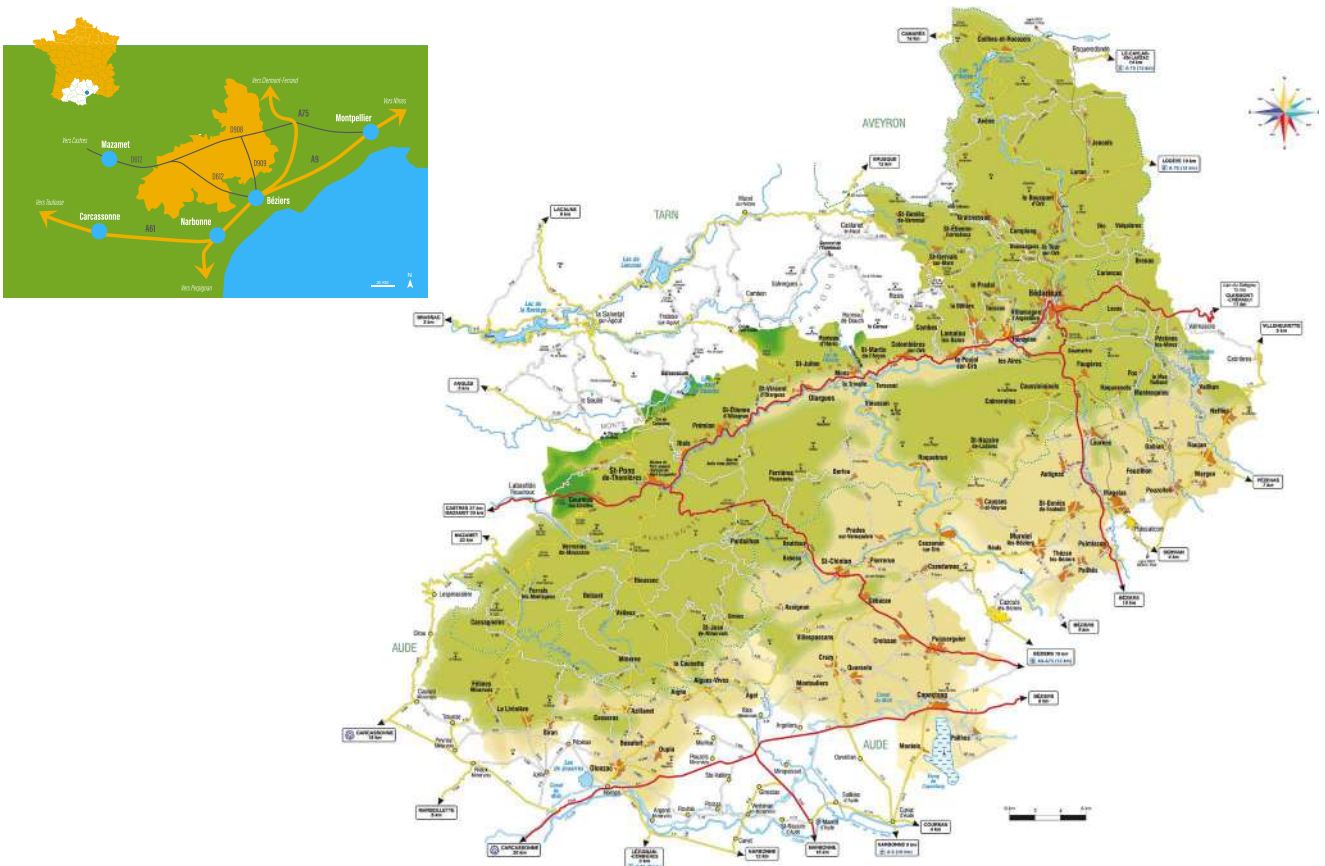
de Bédarieux à Mons, eaux souterraines et résurgences des karsts, eaux du Canal du Midi dans le sud de la zone et de l'étang de Capestang : le réseau hydraulique, particulièrement important, se déploie autour de l'Orb, véritable colonne vertébrale du Pays Haut Languedoc et Vignobles : l'eau est un élément structurant de l'image, de l'économie et des activités.

Autre marqueur fort du territoire : le Caroux, est un massif montagneux très escarpé aux arêtes ciselées ; il est la montagne lumière que l'on voit depuis la Méditerranée. C'est le point culminant du département.

Au sud, les gorges de la Cesse et du Brian qui entaillent les causses du Minervois offrent autant de paysages identitaires et remarquables.

Existents aussi des reliefs emblématiques qui ponctuent le territoire comme autant de petits motifs paysagers ou repères (les orgues de Taussac-la-Billière, les écailles du chaînon de Saint-Chinian, les falaises d'Orques, les Monts d'Orb.....).

Dans ce territoire peu peuplé, la forêt occupe la plus grande partie de l'espace : forêts de hêtres et reboisements de résineux au nord, forêts de chênes pubescents et de chênes verts sur les versants sud, maquis et garrigues dans les zones de piémont. La forêt est relayée par la vigne, monoculture quasi exclusive de la partie sud du territoire





© G. Souche

102 COMMUNES

Abeilhan, Agel, Aigne, Aigues-Vives, Les Aires, Assignan, Autignac, Avène, Azillanet, Babeau-Bouldoux, Beaufort, Bédarieux, Berlou, Boisset, Le Bousquet-d'Orb, Brenas, Cabrerolles, Camplong, Capestang, Carlencas-et-Levas, Cassagnoles, La Caunette, Causses-et-Veyran, Caussiniojols, Cazedarnes, Cébazan, Ceilhes-et-Rocozeles, Cessenon-sur-Orb, Cesseroas, Colombières-sur-Orb, Combes, Courniou-les-Grottes, Creissan, Cruzy, Dio-et-Valquières, Faugères, Félines-Minervoias, Ferrals-les-Montagnes, Ferrières-Poussarou, Fos, Fouzilhon, Gabian, Graissessac, Hérépian, Joncels, Lamalou-les-Bains, Laurens, La Livinière, Lunas, Magalas, Margon, Minerve, Mons-la-Trivalle, Montels, Montesquieu, Montouliers, Murviel-lès-Béziers, Neffiès, Olargues, Olonzac, Oupia, Pailhès, Pardailhan, Pézènes-les-Mines, Pierrerule, Poilhes, Le Poujol-sur-Orb, Pouzolles, Le Pradal, Prades-sur-Vernazobre, Prémian, Puimisson, Puissalicon, Puisserguier, Quarante, Rieussec, Riols, Roquebrun, Roquessels, Roujan, Saint-Chinian, Saint-Étienne d'Albagnan, Saint-Étienne-Estréchoux, Saint-Geniès-de-Fontedit, Saint-Geniès-de-Varensal, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Jean-de-Minervoias, Saint-Julien, Saint-Martin-de-l'Arçon, Saint-Nazaire-de-Ladarez, Saint-Pons de Thomières, Saint-Vincent-d'Olargues, Siran, Taussac-la-Billière, Thézan-lès-Béziers, La Tour-sur-Orb, Vailhan, Vélieux, Verreries-de-Moussans, Vieussan, Villemagne l'Argentière, Villespassans.

Un Pays, c'est quoi ?

Introduits dans la législation par la loi Pasqua de 1995, puis généralisés par la loi du 25 juin 1999 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADDT) modifiée par la loi du 2 juillet de 2003 sur l'urbanisme et l'habitat, définit un Pays comme un territoire présentant une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale. Le Pays s'est créé en 2005 à l'initiative des communes et des Communautés de communes qui le composaient après six années d'études et de maturation nécessaires pour s'engager sur un projet partagé. Il s'agissait de rassembler les collectivités dans une structure opérationnelle pouvant impulser des projets à une échelle supra-communautaire ayant une masse critique et suffisante pour générer une valeur ajoutée en termes de développement territorial.

Le Pays représente un autre niveau de réflexion des projets, plus large que l'échelle communale et intercommunale, sans être une collectivité ou un découpage administratif supplémentaire.

Le Pays apparaît comme un niveau privilégié de partenariat et de contractualisation. Il correspond aux besoins de cohérence des politiques territoriales qui sont les partenaires incontournables du Pays.

Il constitue enfin un espace de projet dont la clé de voûte est de renforcer les solidarités réciproques et les complémentarités entre les espaces urbains et ruraux.

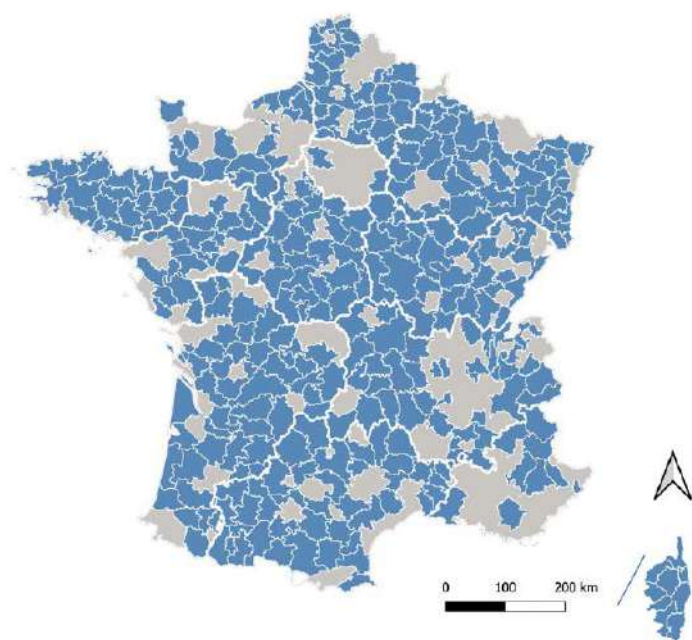
De fait, le Pays se définit avec une double entrée :

- ▶ un territoire de projets : le Pays facilite la réalisation des projets du territoire grâce à la mutualisation, à la contractualisation
- ▶ un projet de territoire : le Pays applique une stratégie de développement durable à travers des documents stratégiques (études, charte...).

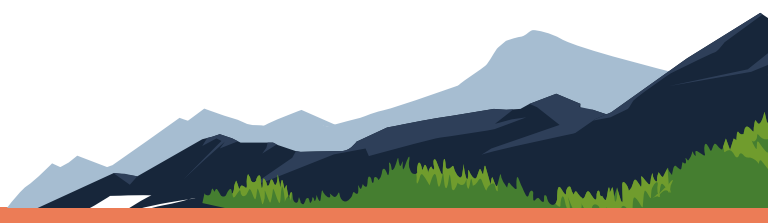
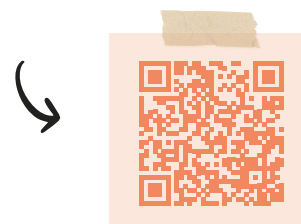
Au 1^{er} janvier 2023, on dénombre en France 268 Territoires de projets : Pays et Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux. Ces territoires organisés couvrent 62 % du territoire hexagonal et concerne 47 % de la population française.



- ▶ La fédération ANPP – Territoires de projet présente la démarche Pays.



- ▶ Carte ANPP



Le cadre stratégique territorial

La charte de territoire est l'acte de baptême du Pays, son acte fondateur. Elle est le projet commun de développement et d'aménagement défini à long terme. Elle détermine les orientations, les stratégies de développement et d'aménagement de mise en valeur du territoire. La charte de territoire est le document cadre.

Elle fixe les règles du jeu tant au niveau du fonctionnement et des relations du Pays avec les structures et organismes intervenant sur le territoire, qu'au niveau de la mise en œuvre du projet. Pour autant, elle n'est pas figée. Les orientations ont vocation à s'adapter aux évolutions de la population, des acteurs, de la société. C'est un document vivant.

AXE 1 : RENFORCER NOTRE IDENTITÉ COMMUNE

Chantier 1 - Le développement des échanges internes et externes

Chantier 2 - Un effort constant de communication auprès de tous

Chantier 3 - Un travail de pédagogie auprès de tous les acteurs.

AXE 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER NOS PRODUCTIONS ÉCONOMIQUES

Chantier 4 - Le développement d'une logique d'écotourisme

Chantier 5 - Le soutien à une agriculture raisonnée

Chantier 6 - La valorisation des ressources naturelles.

AXE 3 : RÉPONDRE AUX BESOINS DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE ET D'ACTIVITÉ

Chantier 7 - La préservation de notre environnement

Chantier 8 - L'intégration des populations

Chantier 9 - Le développement de la formation et des compétences

Chantier 10 - Une politique de développement économique.

AXE 4 : MAÎTRISER L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Chantier 11 - La maîtrise de notre urbanisation

Chantier 12 - La maîtrise du développement économique

Chantier 13 - La préservation des espaces remarquables, spécifiques et/ou fragilisés.

Les cadres stratégiques 2008-2013, 2014-2020 et 2021-2026 ont permis de réactualiser la charte de territoire

Les cadres stratégiques réussis

Cadre Stratégique 2008 - 2013

Thématiques	Enjeux
Culture	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rendre la culture de qualité accessible aux habitants 2. Soutenir la pratique musicale amateur 3. Mutualiser les moyens
Économie	<ol style="list-style-type: none"> 4. Animer l'économie du territoire 5. Privilégier maintien et développement des entreprises 6. Renforcer les pôles économiques et de services 7. Accompagner l'immobilier d'entreprises 8. Appuyer les filières industrielles
Agriculture	<ol style="list-style-type: none"> 9. Maintenir les espaces agricoles ouverts 10. Améliorer le revenu agricole
Environnement	<ol style="list-style-type: none"> 11. Préserver les milieux naturels et paysagers 12. Maîtriser l'énergie 13. Informer, sensibiliser et éduquer à l'environnement

Habitat	<ul style="list-style-type: none"> 14. Aménager le territoire 15. Améliorer le cadre de vie
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> 16. Connaître et comprendre le patrimoine 17. Sauvegarder et valoriser le patrimoine 18. Partager et dynamiser le patrimoine
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> 19. Accompagner et fédérer les professionnels du tourisme 20. Développer les équipements structurants 21. Mutualiser et optimiser les moyens de promotion
Services	<ul style="list-style-type: none"> 22. Vivre en bonne santé 23. Améliorer les services aux familles 24. Accompagner le développement numérique du territoire 25. Garantir l'accès de tous aux services publics

Cadre Stratégique 2014 - 2020

Thématiques	Enjeux
Habitat Logement Cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> 1. Répondre aux attentes sociales en termes d'habitabilité 2. Augmenter la fonctionnalité des centres anciens 3. Concourir à une gestion durable des ressources
Services à la population	<ul style="list-style-type: none"> 4. Vivre en bonne santé 5. Améliorer les services aux familles 6. Garantir l'accès de tous aux services publics
Culture	<ul style="list-style-type: none"> 7. Créer du lien social 8. Rendre la culture de qualité accessible 9. Valoriser les richesses patrimoniales par la création artistique
Économie	<ul style="list-style-type: none"> 10. Développer les partenariats publics/privés 11. Soutenir les filières 12. Construire l'offre immobilière d'entreprise
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> 13. Consolider et développer une offre de qualité 14. Promouvoir et mettre en marché l'offre touristique 15. Optimiser l'organisation et l'animation du projet
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> 16. Connaître et partager le patrimoine 17. Préserver le cadre de vie 18. Dynamiser le patrimoine

Un projet de territoire 2021 – 2026

Le projet de territoire est le socle sur lequel est adossée la stratégie territoriale. Il traduit la volonté politique de travailler de concert, d'intégrer et porter un destin en commun, de coordonner les politiques publiques pour tendre collectivement vers des objectifs définis. Il se décline ensuite en actions.

Ce projet est stratégique, dans la mesure où il projette à un horizon de 20/30 ans, sur la base d'un diagnostic partagé, les ambitions du Territoire. Il n'est ni la feuille de route d'un mandat, ni un programme d'actions, mais un projet du

territoire pour le territoire et en premier lieu des habitants et acteurs locaux. Il est naturellement évolutif.

Ce projet est intégré. En effet, il a pour objet de rendre cohérent et d'articuler des outils contractuels et des dispositifs réglementaires, lorsqu'ils sont en accord avec le projet. Il est là pour donner du sens et narrer un récit territorial. Il renforce la cohésion entre les acteurs locaux et permet ensuite d'engager les interactions avec d'autres territoires de projet.

Orientation 1 - AMÉLIORER ET DÉVELOPPER LA COHÉSION SOCIALE DU TERRITOIRE

Objectif stratégique 1.1 : Bâtir un cadre de vie durable

Objectif opérationnel : proposer un habitat et des aménagements urbains et attractifs

Objectif opérationnel : développer un habitat contribuant à la revitalisation des centres anciens

Objectif opérationnel : accompagner les politiques d'aménagements urbains

Objectif stratégique 1.2 : Assurer la qualité et l'accessibilité de l'offre de services aux populations

Objectif opérationnel : améliorer et renforcer les services de proximité pour tous les publics

Objectif opérationnel : travailler sur l'intégration sociale des publics en difficulté

Objectif opérationnel : rendre le numérique accessible à tous, développer des e-services utiles à la population

Objectif stratégique 1.3 : Créer du lien social, faire société

Objectif opérationnel : mener une politique globale coordonnée, innovante en direction de la jeunesse

Objectif opérationnel : renforcer la médiation culturelle, sociale citoyenne

Objectif opérationnel : structurer l'offre en équipements culturels et sportifs

Objectif opérationnel : affirmer l'identité culturelle du territoire

Objectif stratégique 1.4 : Vivre en bonne santé

Objectif opérationnel : développer et renforcer les services de prévention et de proximité

Objectif opérationnel : améliorer l'accès aux soins par le biais de la télémédecine

Objectif opérationnel : maintenir et renforcer les soins de premiers recours et la prise en charge des urgences

Orientation 2 – VALORISER LES RESSOURCES ÉCONOMIQUES LOCALES ET FAVORISER L'INNOVATION RURALE

Objectif stratégique 2.1 : Faire émerger et soutenir des projets économiques impactant

Objectif opérationnel : soutenir les filières économiques locales

Objectif opérationnel : accompagner les projets économiques structurant et les projets collectifs (publics/privés)

Objectif opérationnel : organiser la reprise des entreprises

Objectif opérationnel : favoriser l'économie circulaire

Objectif stratégique 2.2 : Accompagner la transition du monde agricole

Objectif opérationnel : favoriser le maintien et le renouvellement des agriculteurs. Accompagner à l'installation (notamment des jeunes) et à la reprise des exploitations

Objectif opérationnel : accompagner l'innovation et la diversification agricole

Objectif opérationnel : contribuer au développement d'une alimentation saine, de qualité et locale

Objectif stratégique 2.3 : Valoriser les richesses patrimoniales et culturelles

Objectif opérationnel : promouvoir la connaissance et la recherche appliquée

Objectif opérationnel : sauvegarder, restaurer et promouvoir les patrimoines

Objectif opérationnel : animer, dynamiser et sensibiliser aux patrimoines

Objectif stratégique 2.4 : Consolider le tourisme et les loisirs

Objectif opérationnel : consolider, développer, structurer une offre touristique de loisirs de qualité

Objectif opérationnel : promouvoir et mettre en marché l'offre touristique

Objectif opérationnel : accompagner la gestion et la fréquentation des sites sensibles

Orientation 3 – MAINTENIR ET RENFORCER UN CADRE DE VIE DURABLE

Objectif stratégique 3.1 : Être exemplaire en matière de politique énergétique

Objectif opérationnel : réduire la facture énergétique territoriale et lutter contre la précarité énergétique en favorisant la sobriété et l'efficacité énergétique

Objectif opérationnel : accompagner la maîtrise de développement des équipements structurants contribuant à la transition écologique et énergétique

Objectif opérationnel : informer, sensibiliser et mobiliser sur les enjeux environnementaux et climatiques

Objectif stratégique 3.2 : Diversifier les solutions de mobilité, s'adapter aux besoins et décarboner une partie des déplacements sur le territoire

Objectif opérationnel : favoriser les mobilités douces partagées et collectives

Objectif opérationnel : accompagner la transition énergétique de la flotte des véhicules

Objectif opérationnel : encourager le développement des services de sobriété des déplacements et de démobilité

Objectif stratégique 3.3 : Anticiper la gestion de l'eau

Objectif opérationnel : travailler sur le renouvellement des rendements (régie)

Objectif opérationnel : aider nos concitoyens à diminuer leurs consommations

Objectif opérationnel : encourager de nouvelles pratiques agricoles pour une meilleure qualité de l'eau (EPTBOL)

Objectif opérationnel : rechercher de nouvelles ressources sur le territoire et à long terme sécuriser notre alimentation en eau potable par un maillage intercommunal

Objectif stratégique 4.3 : Anticiper la gestion des déchets

Objectif opérationnel : réduire la production de déchets non valorisables

Objectif opérationnel : adapter le financement du service public de collecte et traitement des déchets

Objectif opérationnel : rénover et réhabiliter les équipements et structures de collecte

Orientation 4 – CONSOLIDER L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

Objectif stratégique 4.1 : Favoriser l'attractivité de nouveaux arrivants par des services dédiés

Objectif opérationnel : développement du numérique et attractivité économique

Objectif stratégique 4.2 : Consolider l'attractivité territoriale pour les entreprises, pour les salariés

Objectif opérationnel : faire évoluer l'offre d'immobiliser à vocation économique (notamment en réinvestissant des bâtiments ou des friches) et construire une nouvelle offre favorisant l'implantation et l'installation

Objectif stratégique 4.3 : Mener une démarche d'attractivité globale autour des thèmes forts et services du territoire

Objectif opérationnel : partager, mutualiser, voire développer des outils de promotion

Le Syndicat mixte s'appuie sur une équipe technique spécialisée dans l'ingénierie de développement pour la mise en œuvre de la stratégie territoriale..

- ▶ L'ingénierie du développement local constitue un apport précieux pour le territoire. Elle se caractérise par sa visée stratégique, reposant sur la réflexion prospective des équipes, de même que sur sa mise en œuvre opérationnelle, à travers la mutualisation, la mobilisation de financements partenariaux ou encore à l'accompagnement des communes. C'est une ingénierie de la coordination entre les intercommunalités qui la composent et d'articulation avec les différentes échelles territoriales. Elle est mobilisée pour répondre aux programmes européens aussi bien qu'aux besoins des élus locaux, en cultivant expertise et maîtrise technique ainsi que proximité et relation de confiance.
- ▶ Transversalité, polyvalence, maîtrise de la complexité du territoire et innovation en constituent les compétences cardinales. Elles se conjuguent à une grande capacité d'écoute et d'animation du territoire, à même d'inclure tous ses acteurs à l'élaboration et la mise en œuvre du projet de territoire (Source : ANPP).
- ▶ Le Pays Haut Languedoc et Vignobles intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :
 - ▶ en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation
 - ▶ en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire
 - ▶ en maîtrise d'ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques
 - ▶ en assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

La gouvernance du Syndicat mixte

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de Syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont quatre Communautés de communes et le Conseil départemental de l'Hérault.

Le Comité syndical du Syndicat mixte du Pays est composé de 34 membres : 71 % des voix délibératives

sont détenues par les Communautés de communes et les communes, dix sièges sont détenus par les représentants du Conseil départemental de l'Hérault. Le comité syndical est l'instance de décision. Tous les dossiers sont traités en comité syndical. La présidence est assurée par Jean ARCAS, Maire d'Olargues, depuis le 3 février 2017.

Le Comité syndical

COLLECTIVITÉS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CdC Les Avant-Monts	Francis BOUTES Daniel GALTIER Daniel BARTHÈS Martine GIL Béatrice TÉROL Marie LORENTE	Michel SALLES François ANGLADE Jean-Michel ULMER Gérard BARO Gilbert ROBERT Séverine SAUR
CdC Grand Orb	Pierre MATHIEU Mariette COMBES Jean-Louis LAFAURIE Olivier ROUBICHON-OURADOU Christian BIÈS Marie-Line GÉRONIMO	Sylvie TOLUAFÉ Jean-Paul SCARAMOZZINO Caroline SALVIGNOL Bernard VINCHES Henri MATHIEU Bernard COSTE
CdC Du Minervois au Caroux	Yves FRAISSE Josian CABROL Jean ARCAS Didier VORDY Jacques SOULIGNAC Béatrice FALCOU	Catherine SONZOGNI Harmonie GONZALEZ Ghislaine COUSTAL Alain MOULY Franck LIGNON Patrick CABROL
CdC Sud Hérault	Jean-Noël BADÉNAS Pierre POLARD Catherine COMBES Élisabeth DAUZAT Thierry CAZALS Laurent BRUNET	Rémy AFFRE Émilie LAMARQ Marc FIDEL Daniel ROGER Jérôme ROGER Bernard BOSC
Conseil départemental de l'Hérault	Kléber MESQUIDA Marie-Pierre PONS Jean-Luc FALIP Marie PASSIEUX Philippe VIDAL Séverine SAUR Julie GARCIN-SAUDO Christophe MORGGO Audrey IMBERT Vincent GAUDY	Jacqueline MARKOVIC Jean-Franck CAPPELLINI Yvon PELLET Claudine VASSAS-MEJRI Renaud CALVAT Jean ALMARCHA Jean-François SOTO Nicole MORERE Jérôme LOPEZ Sylvie PRADELLE



Cinq Comités syndicaux se sont tenus sur l'année 2023 avec 67 sujets traités donnant lieu à délibérations, le :

- ▶ 6 février à la Salle multi-activités de Murviel-les-Béziers
- ▶ 18 avril à la Salle du conseil de la Mairie de Cessenon-sur-Orb

- ▶ 11 juillet à la Communauté de communes Du Minervois au Caroux à Saint-Pons de Thomières
- ▶ 17 novembre à la Salle du conseil de la Mairie de Cessenon-sur-Orb
- ▶ 15 décembre à la Salle du conseil de la Mairie de Cessenon-sur-Orb.

Comité syndical du 6 février



© A. Boisard

Comité syndical du 18 avril



© A. Boisard

Comité syndical du 11 juillet



© A. Boisard

Comité syndical du 17 novembre



© A. Boisard

Comité syndical du 15 décembre



© A. Boisard

Le bureau élargi permet un suivi en profondeur du fonctionnement de la structure, les opérations à mener et développer...

C'est une instance consultative. La conférence des présidents traite de la stratégie globale en cohérence avec le cadre stratégique voté en 2021. C'est une instance consultative.

Le bureau est composé de 18 membres

- ▶ **Jean Arcas**, Président
- ▶ **Marie-Pierre Pons**, Vice-présidente
- ▶ **Jean-Noël Badénas**, Vice-président
- ▶ **Martine Gil**, Vice-présidente
- ▶ **Olivier Roubichon-Ouradou**, Vice-président
- ▶ **Yves Fraïsse**, représentant de la Communauté de communes Du Minervois au Caroux
- ▶ **Francis Boutes**, représentant de la Communauté de communes Les Avant-Monts
- ▶ **Élisabeth Dauzat**, représentante de la Communauté de communes Sud Hérault
- ▶ **Christian Biès**, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- ▶ **Béatrice Falcou**, représentante de la Communauté de communes Du Minervois au Caroux
- ▶ **Mariette Combes**, représentante de la Communauté de communes Grand Orb
- ▶ **Josian Cabrol**, représentant de la Communauté de communes Du Minervois au Caroux
- ▶ **Pierre Mathieu**, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- ▶ **Jean-Louis Lafaurie**, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- ▶ **Daniel Galtier**, représentant de la Communauté de communes Les Avant-Monts
- ▶ **Kléber Mesquida**, représentant du Conseil départemental de l'Hérault
- ▶ **Marie Passieux**, représentante du Conseil départemental de l'Hérault
- ▶ **Séverine Saur**, représentante du Conseil départemental de l'Hérault.

Le bureau s'est réuni le :

- ▶ 4 juillet à la Mairie de Cessenon-sur-Orb
- ▶ 17 octobre à la Mairie de Cessenon-sur-Orb
- ▶ 8 décembre à la Mairie de Cessenon-sur-Orb.

Bureau du 4 juillet



© A. Boisard

Bureau du 17 octobre



© A. Boisard

Bureau du 8 décembre



© A. Boisard

Conférence des Présidents du 11 avril



© A. Boisard

Plusieurs rencontres entre Présidents de Communautés de communes, Directrices générales des Communautés de communes et Pays (élus et DG) se sont déroulées sur le territoire.

Les Comités de pilotage

Des comités de pilotage thématiques assurent un travail d'approfondissement des sujets avec les représentants de la société civile, membres du Conseil de développement. C'est une instance consultative.

● **Contrat Local de Santé et Conseil Local de Santé Mentale**

Président Josian Cabrol
6 avril à Saint-Chinian
23 octobre à Saint-Chinian

● **Oenotourisme**

Président Daniel Galtier
16 mars à Murviel-les-Béziers

● **Programme d'Intérêt Général « Habiter au Pays » et « Colorons le Pays »**

Président Francis Boutes
23 février à Magalas
25 avril à Magalas
29 juin à Magalas
21 septembre à Magalas
30 novembre à Bédarieux

● **Développement Durable et Transition Énergétique**

Président Pierre Mathieu
5 juillet à Bédarieux
14 décembre à Bédarieux

● **Agriculture et Forêt**

Président Jean-Noël Badénas
14 mars à Saint-Chinian

● **Région Occitanie / Pays et Contrat de Relance et de Transition Écologique État/Territoire/Europe/ Approches Territoriales Intégrées**

Président Jean Arcas
17 février à Bédarieux
5 juillet à Magalas
17 octobre à Cessenon-sur-Orb

● **Pays d'art et d'histoire**

Présidente Marie-Pierre Pons
26 septembre à Prades-sur-Vernazobre

● **Pôle de Pleine Nature**

Présidente Marie Passieux

● **Opération Grand Site**

Président Jean Arcas

● **Entreprises**

Président Jean-Louis Lafaurie

● **Leader**

Président Francis Boutes

● **Projet Alimentaire Territorial**

Présidente Marie-Pierre Pons

COPIL Région du 17 février



COPIL Agriculture et forêt du 14 mars



COPIL Oenotourisme du 16 mars



COPIL Contrat Local de Santé du 6 avril



COPIL PIG du 21 septembre



COPIL Pays d'art et d'histoire du 26 septembre



COPIL DDTE du 14 décembre



© A. Boisard

Au total sur l'année :

15 réunions de Comités de pilotage

3 réunions de Bureau

5 Comités syndicaux

↳ **67** délibérations

Les moyens du Pays



Organigramme du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Bureau élargi

Jean ARCAS Marie-Pierre PONS Martine GIL Olivier ROUBICHON-OURADOU Yves FRAÏSSE Jean-Noël BADÉNAS Francis BOUTES Pierre MATHIEU Josian CABROL	Élisabeth DAUZAT Christian BIÈS Béatrice FALCOU Murielle COMBES Jean-Louis LAFAURIE Daniel GALTIER Nicolas MESQUIDA Marie PASSIEUX Séverine SAUR
---	--

Jean ARCAS
Président
06 82 93 40 30

Marie-Pierre PONS
1ère vice-présidente
06 83 00 68 76

Présidents des Comités de pilotage

Jean ARCAS
Marie-Pierre PONS
Jean-Noël BADÉNAS
Francis BOUTES
Daniel GALTIER
Marie PASSIEUX
Pierre MATHIEU
Josian CABROL
Jean-Louis LAFAURIE

Catherine CALMEL
Assistante de direction
04 67 24 25 63

Corinne ROGER
Directrice générale des services
06 08 31 87 15

Aurore BOISARD
Chargée de communication
06 30 93 19 97

Pôle Cadre de vie durable

Olivia BARTHÉLÉMY
Responsable du Pôle
Chargée de mission
06 32 83 02 54

Catherine CALMEL
Assistante de pôle
04 67 24 25 63

Pôle Politique de l'Habitat

Anne GALIBERT
Directrice adjointe
Responsable du Pôle
06 83 76 16 32

Gaëlle MULLER
Assistante de pôle
04 67 97 98 01

Politiques contractuelles

Corinne ROGER
Chargée de mission
06 08 31 87 15

Catherine CALMEL
Assistante de pôle
04 67 24 25 63

Pôle Développement et attractivité

Sylvie HERPSON
Directrice adjointe
Responsable du Pôle
06 31 43 93 90

Sophie ZLICARIC
Assistante de pôle
04 67 97 97 00

Josian CABROL
Élu référent
Services à la population, santé
Chargée de mission
06 32 83 02 54

Laure ABADIE
Chargée de mission
06 78 28 97 64

Olivia BARTHÉLÉMY
Chargée de mission
06 32 83 02 54

Marie PASSIEUX
Élu référent
Tourisme de nature

Olivia BARTHÉLÉMY
Chargée de mission
06 32 83 02 54

Pierre MATHIEU
Élu référent
Développement durable et transition énergétique

Mickaël HUET
Chargé de mission
06 31 43 97 10

Olivia BARTHÉLÉMY
Chargée de mission
06 32 83 02 54

Francis BOUTES
Élu référent
Habitat, logement, cadre de vie

Anne GALIBERT
Chargée de mission
06 83 76 16 32

Audrey RAYET
Technicienne Habitat
Grand Océan
06 83 76 16 32

Yoann MERRIEN
Technicien Habitat
Du Minervois au Caroux
06 83 76 16 32

Élise DEL BIANCO
Technicienne Habitat
Sud Hérault
06 31 43 93 34

David THIÉBAULT
Technicien Habitat
Les Auvéz-Moyens
06 84 53 04 95

André GOLOLOBOV
Technicien
Gardiel Rance Occitane
07 57 49 60 20

Gaëlle MULLER
Technicienne
04 67 97 98 01

Pierre MATHIEU
Élu référent
Développement durable et transition énergétique

Mickaël HUET
Chargé de mission
06 31 43 97 10

Hélène JIMENEZ
Technicienne
Carrat et Energie Partagé
06 31 01 07 64

André GOLOLOBOV
Technicien
Gardiel Rance Occitane
07 57 49 60 20

Gaëlle MULLER
Technicienne
04 67 97 98 01

Jean ARCAS
Élu référent des Contrats

Corinne ROGER
Chargée de mission
06 08 31 87 15

Olivia BARTHÉLÉMY
Chargée de mission
06 32 83 02 54

Anne GALIBERT
Chargée de mission
06 83 76 16 32

Sylvie HERPSON
Chargée de mission
06 31 43 93 90

Catherine CALMEL
Technicienne
04 67 24 25 63

Francis BOUTES
Élu référent programmes européens

Anne-Marie SOLER
Coordinatrice LEADER
06 80 43 30 53

Rachel TROISI
Coordinatrice LEADER
04 67 38 28 59

Corinne ROGER
Chargée de mission
06 08 31 87 15

Sylvie HERPSON
Chargée de mission
06 31 43 93 90

Catherine CALMEL
Coordinatrice Territoriales Intégrées
04 67 24 25 63

Jean-Louis LAFAURIE
Élu référent
Économie d'entreprises

Laurence TKACZUK
Chargée de mission
06 82 58 33 23

Sophie ZLICARIC
Technicienne
04 67 97 37 00

Jean-Noël BADÉNAS
Élu référent
Agriculture et Forêt

Sylvie HERPSON
Chargée de mission
06 31 43 93 90

Thomas LEJAY
Élu référent
07 87 53 01 15

Marie-Pierre PONS
Élu référent
Projet Alimentaire Territorial

Sylvie HERPSON
Chargée de mission
06 31 43 93 90

Laurence TKACZUK
Chargée de mission
06 82 58 33 23

Sophie ZLICARIC
Technicienne
04 67 97 37 00

Agathe PORTAL
Technicienne
06 08 63 20 81

Daniel GALTIER
Élu référent
Circuits courts

Sylvie HERPSON
Chargée de mission
06 31 43 93 90

Adeline BACABE
Chargée de mission
06 75 82 03 03

Cyril CRAMA
Technicien
06 83 76 16 34

Marie-Pierre PONS
Élu référent
Patrimoine

Sylvie HERPSON
Chargée de mission
06 31 43 93 90

Karyn ORENGO
Chargée de mission Inventaire
06 31 43 93 90

Claudine JACQUET
Chargée de mission Musées
06 86 42 32 78

Céline BUNOZ
Animatrice du Pays d'Art et d'Histoire
06 78 35 98 98

Pôle Moyens

Jean ARCAS
Élu référent du Pôle Moyens

Yves FRAÏSSE
Élu référent
Ressources Humaines

Jean-Pierre MATÉO
Technicien
04 67 24 25 64

Cathlyne REVAUX
Assistante
04 67 38 10 10

Corinne ROGER
Chargée de mission
06 08 31 87 15

Catherine CALMEL
Technicienne
04 67 24 25 63

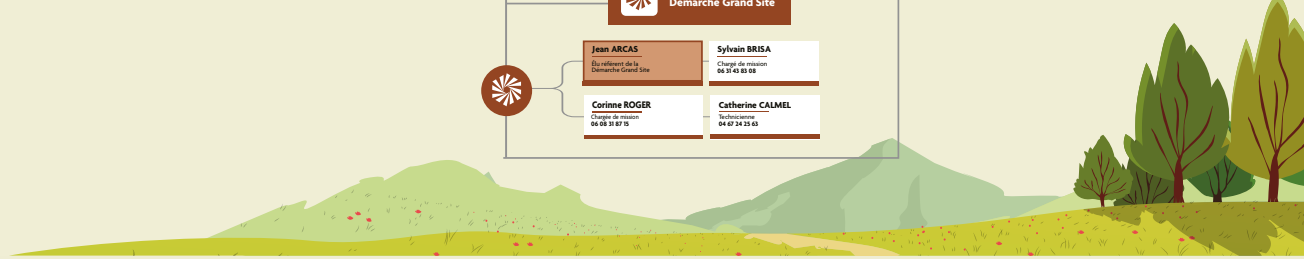
Démarche Grand Site

Jean ARCAS
Élu référent de la Démarche Grand Site

Sylvain BRISA
Chargé de mission
06 31 43 93 90

Corinne ROGER
Chargée de mission
06 08 31 87 15

Catherine CALMEL
Technicienne
04 67 24 25 63

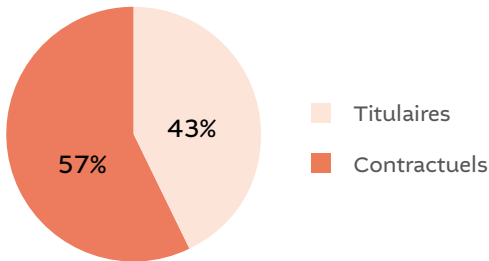


Une journée du personnel a eu lieu le 19 janvier 2023 : à Graissessac, visite guidée du Musée «Graissessac Autrefois» et de la Mine Simon par l'Association des «Pierres et du charbon». Après-midi dans le village médiéval de Villemagne-l'Argentière avec une visite guidée de l'église et de l'Hôtel des Monnaies. Journée appréciée pour la qualité des visites. Un merci particulier à l'Association et au Maire de Villemagne-l'Argentière qui ont guidé nos pas.

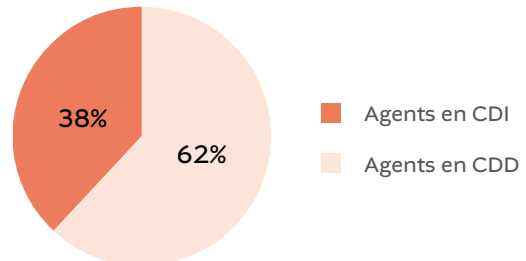


Le personnel permanent

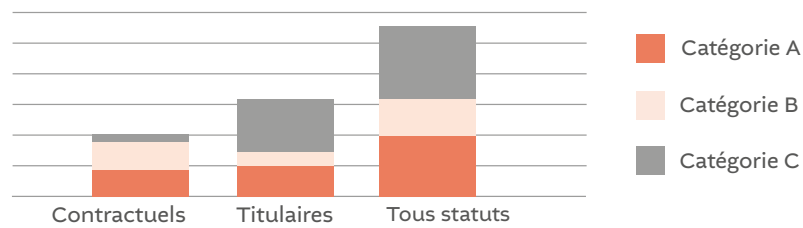
Le statut des 30 agents



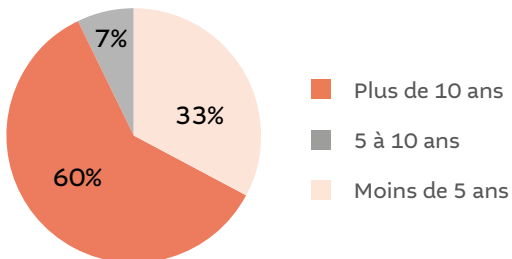
Pérennité de l'emploi contractuel : 13 agents



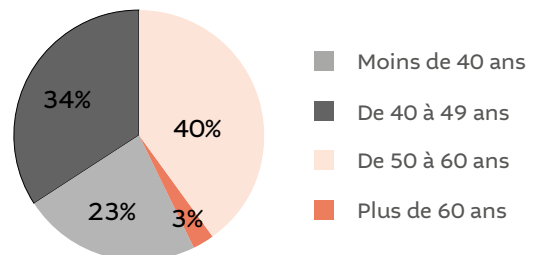
Catégorie des emplois par statut



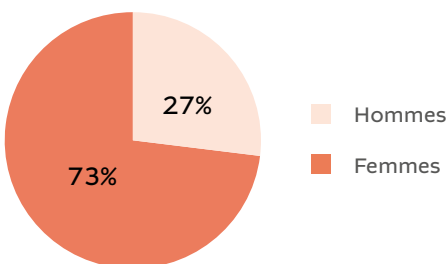
L'ancienneté des agents



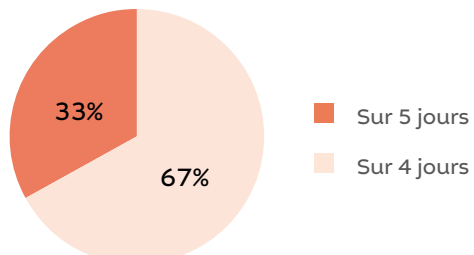
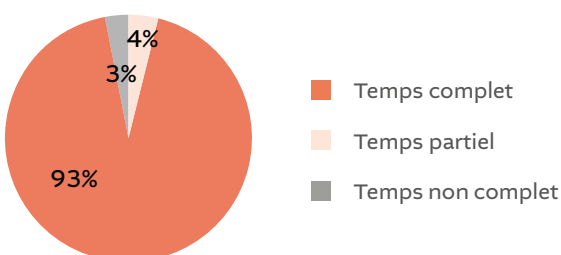
La structure par âge et par sexe de l'emploi en %



Parité Femmes – Hommes



L'organisation du temps de travail



Les ressources financières

Le Pays s'est fixé, pour 2023, les objectifs suivants permettant la mise en œuvre de sa politique de développement territorial.

Ingénierie thématique

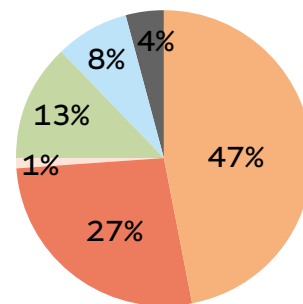
- ▶ Habitat, logement, cadre de vie
- ▶ Développement Durable et Transition Énergétique
- ▶ Mobilité
- ▶ Santé
- ▶ Économie agricole et alimentation
- ▶ Opération Grand Site
- ▶ Patrimoine.

Ingénierie transversale

- ▶ Conduite des missions d'ingénierie
- ▶ Gestion des programmes européens
- ▶ Accompagnement des politiques contractuelles
- ▶ Réponse à tous les appels à projets en lien avec les thématiques stratégiques.

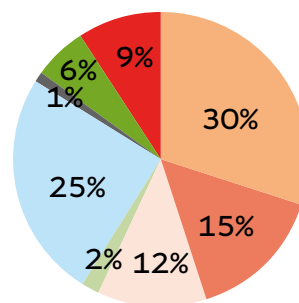
Le compte administratif 2023 (fonctionnement et investissement) fait apparaître un résultat positif de **214 955,78 €**

	Charges
Frais de personnel	1 547 123,91 €
Subventions aux privés	131 676,53 €
Fonctionnement	277 118,57 €
Charges sur opération	410 671,72 €
Intérêts ligne de trésorerie	40 031,20 €
Amortissements	875 168,60 €
	3 281 790,53 €



- Frais de personnel
- Fonctionnement
- Amortissements
- Subvention aux privés
- Charges sur opération
- Intérêts ligne de trésorerie

	Produits
Europe	428 457,92 €
Communautés de communes	511 008,21 €
Département	1 036 802,13 €
Région	320 129,78 €
État	202 255,73 €
Produits divers	54 659,31 €
Amortissements	875 168,60 €
Autres organismes	68 264,63 €
	3 496 746,31 €



- Europe
- Département
- État
- Amortissements
- Communautés de communes
- Région
- Produits divers
- Autres organismes



La concertation territoriale : les temps forts de l'année

**Se rencontrer, échanger, travailler
ensemble, partager**



Si le Syndicat mixte s'appuie sur un cadre stratégique défini avec l'ensemble des partenaires institutionnels (les Communautés de communes Grand Orb, Sud Hérault, Les Avant-Monts et Du Minervois au Caroux et le département : membres statutaires du Syndicat mixte) ; toutes les actions se traitent de manière partagée.

En effet, ce qui caractérise la structure et qui, en fait sa spécificité, c'est une concertation régulière en direction des acteurs du territoire.

La concertation permet d'impliquer les acteurs locaux dès le début du projet, créant ainsi un sentiment d'appartenance et d'engagement. Elle permet de recueillir des avis et des retours d'expérience pertinents pour améliorer le projet et l'adapter aux besoins réels du territoire.

Se rencontrer, échanger... c'est aussi un formidable vecteur d'information et de communication. Cela permet d'anticiper les problématiques et d'identifier des risques liés au projet mais surtout d'être un outil permettant une légitimité et une meilleure pérennité des actions retenues et reconnues comme indispensables pour le territoire.

C'est également au sein de ces réunions que la cohérence et la complémentarité des actions peuvent émerger.

Le Pays travaille également les projets sous l'angle de l'innovation rurale. La concertation est là pour encourager la créativité par l'échange d'idées en réunissant des personnes aux compétences diverses et complémentaires.

Par ailleurs, la concertation est un excellent moyen pour favoriser la mise en place de partenariats et de collaborations durables entre les différents acteurs du territoire.

Enfin et s'il était besoin de le rappeler, la concertation est le meilleur facteur d'appropriation des projets.

L'année 2023 a été riche en temps de partage et de concertation à travers des questionnaires, des ateliers, des journées d'échanges....

Rencontre

Conseil Local de Santé Mentale : la précarité et l'isolement au cœur de la rencontre des acteurs de la santé mentale du territoire le 20 avril à Murviel-les-Béziers

Les acteurs de la santé mentale du territoire se sont réunis lors d'un temps de rencontre organisé par le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Parce que la précarité et l'isolement peuvent avoir une influence sur notre santé mentale, ces questions ont été au centre des discussions pour la centaine de participants.

Quelles sont les formes de précarité et d'isolement ? Quels sont les facteurs y contribuant et leurs conséquences sur la santé mentale ? Ces connaissances ont été apportées lors de l'intervention de Monsieur Éric GONDARD, Professeur en Sociologie à l'Université de Montpellier, intitulée «De la précarité à l'exclusion : souffrances psychiques et causes sociales».

Trois dispositifs existants dans le territoire ont été exposés à l'assistance : le DAC34 (Dispositif d'Appui à la Coordination de l'Hérault) qui accompagne la prise en charge des situations complexes pour personnes de tous âges et le dispositif RESILADO qui lui accompagne la prise en charge des situations complexes pour les adolescents; l'association « Avenir en nous » qui constitue un groupe d'entraides composé de femmes dans les Hauts-Cantons.

Un stand exposant la documentation des intervenants, a permis de compléter cette rencontre.

L'objectif premier de cette matinée était de favoriser l'interconnaissance des acteurs et des dispositifs du territoire touchant à la santé mentale, afin de fluidifier les prises en charge des personnes et de les accompagner au mieux.

La richesse des échanges et la forte participation à cette première rencontre ont témoigné de l'intérêt des acteurs locaux pour ces sujets touchant la santé mentale.

Enquêtes

Enquête de fréquentation - vallée de l'Orb/ site de Réals

Dans le but d'améliorer la gestion de la fréquentation des berges de l'Orb entre Cessenon-sur-Orb et Réals, le Pays Haut Languedoc et Vignobles, en partenariat avec les Communautés de communes, les Offices du tourisme et le Département ont conduit une enquête auprès des touristes et habitants fréquentant ces sites.

Enquête mobilités pour faire émerger des solutions nouvelles de mobilité

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles et les quatre Communautés de communes Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts et Sud Hérault, ont souhaité connaître les pratiques de mobilité et les besoins futurs en termes de déplacements du quotidien sur le territoire.

Opération Grand Site de France : enquête auprès des habitants du Grand Site sur les connaissances et les appréciations des habitants sur les paysages du Grand Site.

Journées d'échanges

Qualité de vie dans nos villages le 10 octobre à Saint-Pons de Thomières

Acteurs publics et privés, partenaires associatifs du territoire se sont réunis pour réfléchir sur la qualité de vie dans nos villages en termes d'aménagement et de santé.



Plan de mobilité simplifié le 8 novembre à Bédarieux

Acteurs et partenaires du territoire se sont réunis pour contribuer à l'élaboration du plan de mobilité simplifié pour le territoire du Pays.





Politique de l'habitat

Répondre aux besoins des habitants,
œuvrer pour la transition énergétique,
améliorer l'attractivité du territoire

- ∨ **Habiter au Pays**
- ∨ **Colorons le Pays**
- ∨ **Développement Durable et Transition
Énergétique**



Habiter au Pays

La politique de l'habitat un enjeu national

La politique Habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'inscrit dans le Plan France Relance avec pour objectif national de massifier la rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires et d'accélérer les économies d'énergie, avec la mobilisation d'actions et de financements. La rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires répond à un triple enjeu : lutter contre le changement climatique, soutenir le pouvoir d'achat et améliorer la qualité de vie des usagers.

En France, le bâtiment est le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre. Il représente à lui seul 27 % des émissions de CO2 et près de 45 % de la consommation d'énergie finale. Le secteur du bâtiment a donc un rôle central à jouer dans l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Tout en agissant concrètement pour le climat, la réalisation de travaux de rénovation énergétique permet d'améliorer le confort des logements et de réduire la facture énergétique des occupants.



Le Programme d'Intérêt Général porte sur :

1 - La lutte contre l'habitat indigne

Considérée d'intérêt public, elle répond à des enjeux sociaux, économiques, de santé et de solidarité. Dans le cadre de ses missions de pilotage du PIG, le Pays s'engage à contribuer aux actions de sensibilisation, de repérage, d'accompagnement et de traitement des situations d'habitat indigne et non décent conformément à l'organisation mise en place au niveau départemental au sein du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI).

2 - La lutte contre la précarité énergétique

La précarité énergétique des ménages est une réalité forte. Elle touche les propriétaires occupants les plus précaires qui ne disposent pas des moyens suffisants pour entretenir leur logement mais aussi les locataires contraints de louer un logement énergivore. Dans les deux cas, ces précarités énergétique et économique s'alimentent mutuellement. Agir contre la précarité énergétique réduit la part des ressources des ménages affectée au paiement de leurs besoins énergétiques mais aussi contribue à l'économie de la ressource.

3 - Le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées

L'adaptation des logements aux besoins des personnes s'impose au regard des indicateurs démographiques, sociaux et économiques. L'augmentation de la part de la population âgée est une tendance forte dans le Département de l'Hérault en général et tout particulièrement dans le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Les personnes âgées qui souhaitent se maintenir dans leur domicile et dans leur tissu social, sont confrontées aux obstacles et risques posés par la structure même de leur logement. De la même manière, cet objectif de maintien à domicile constitue une priorité pour les personnes relevant d'un handicap.

4 - L'augmentation de l'offre locative (avec ou sans travaux) prioritairement dans les communes bourgs centres (Bedarieux, Lamalou-les-Bains, Saint-Pons de Thomières, Olonzac, Saint-Chinian, Capestang, Cessenon-sur-Orb, Puisserguier, Magalas, Murviel-les-Béziers, Roujan, Thézan-les-Béziers).

Dès lors, les travaux engagés agissent non seulement sur l'amélioration du logement lui-même mais aussi sur son environnement urbain. Lorsque ces logements sont situés dans les centres anciens, ces logements rénovés participent à leur revitalisation. Dans les zones tendues en termes de demandes de logement, les opérations de réhabilitation favorisent la mise sur le marché locatif de logements à un niveau de loyers adapté et respectant les normes techniques en vigueur.

Guichet Renov' Occitanie

Le Guichet Renov' Occitanie est la porte d'entrée pour les conseils et aides sur l'Amélioration de l'Habitat et la rénovation énergétique. L'orientation des ménages est faite selon leur demande.

L'organisation technique territoriale

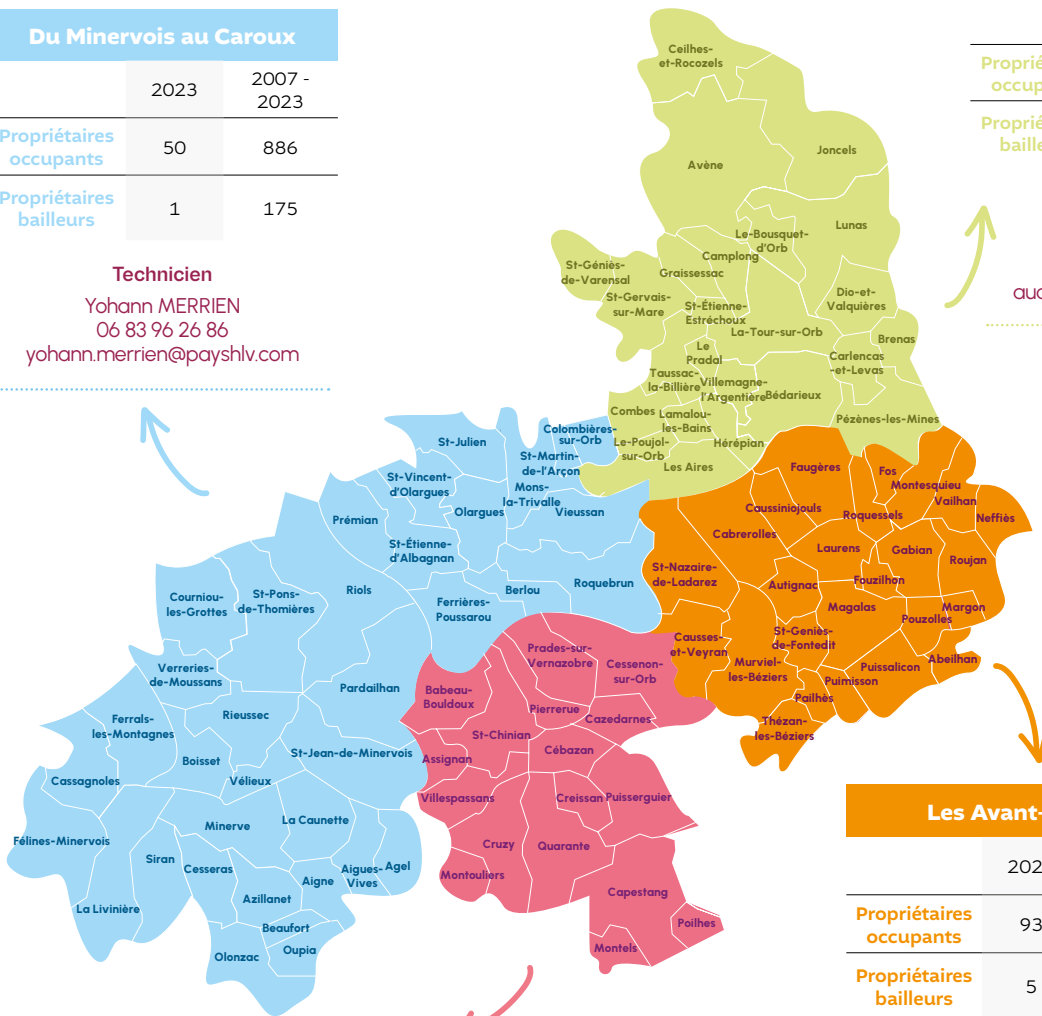
Une organisation territoriale a été mise en place de façon à couvrir l'ensemble du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Un technicien référent est désigné par territoire.

Du Minervois au Caroux		
	2023	2007 - 2023
Propriétaires occupants	50	886
Propriétaires bailleurs	1	175

Technicien
Yohann MERRIEN
06 83 96 26 86
yohann.merrien@payshlv.com

Grand Orb		
	2023	2007 - 2023
Propriétaires occupants	101	884
Propriétaires bailleurs	3	170

Technicienne
Audrey RAYET
06 85 76 16 31
audrey.rayet@payshlv.com



Sud Hérault		
	2023	2007 - 2023
Propriétaires occupants	58	908
Propriétaires bailleurs	-	106

Technicienne
Élise DEL-BIANCO
06 32 65 75 34
elise.delbianco@payshlv.com

Les Avant-Monts		
	2023	2007 - 2023
Propriétaires occupants	93	823
Propriétaires bailleurs	5	90

Technicien
David THIÉBAULT
06 84 55 04 95
david.thiebault@payshlv.com

Une équipe est à disposition des propriétaires pour les aider et les accompagner dans leur projet.

Assistante de Pôle
Gaëlle MULLER
04 67 97 98 01
gaelle.muller@payshlv.com

Chargée de mission habitat / façades
Anne GALIBERT
06 85 76 16 32
anne.galibert@payshlv.com

Conseiller Guichet Rénov'Occitanie
Andréi GOLOBOV
04 67 38 11 10
andrei.golobov@payshlv.com

En synthèse :

Communautés de communes	Propriétaires occupants	Propriétaires bailleurs	Subventions ANAH	Travaux éligibles	Subventions Département	CARSAT	Aides Grand Orb
Du Minervois au Caroux	50	1	598 822 €	1 309 340 €	83 115 €	23 811 €	-
Grand Orb	101	3	1 262 120 €	2 568 886 €	203 011 €	40 549 €	28 000 €
Les Avant-Monts	93	5	1 222 484 €	2 548 721 €	174 872 €	-	-
Sud Hérault	58	-	612 163 €	1 313 115 €	79 747 €	27 818 €	-
TOTAL	302	9	3 695 589 €	7 740 062 €	540 745 €	92 179 €	28 000 €

Pour l'année 2023, 311 logements ont été réhabilités dont

9

logements
locatifs

302

logements de
propriétaires occupants

7 740 062 €

de travaux

3 695 589 €

de subventions de l'ANAH

540 745 €

de subventions du Conseil
départemental de l'Hérault



© Photos données par les propriétaires avec droits photographiques acceptés

Focus sur les Bourgs-Centres de plus de 1 500 habitants

Une analyse particulière est menée sur les Bourgs-Centres de +1500 habitants où une dynamique est plus importante au niveau de la rénovation des logements. Ces communes bénéficient quelquefois de programmes particuliers qui viennent appuyer les démarches engagées au travers du PIG.

Sont réalisés sur les Bourgs-Centres :

- ▶ 53 % des dossiers des Propriétaires Occupants
- ▶ 77 % des dossiers des propriétaires bailleurs
- ▶ Ce qui représente 51% des aides Anah attribuées sur le territoire du Pays en 2023 comme en 2022
- ▶ 53 % de l'enveloppe des aides départementales attribuées sur le territoire du Pays en 2023 contre 65 % en 2022, bien que l'enveloppe départementale soit plus importante cette année (540 745 € contre 434 482 € en 2022)
- ▶ 54 % des travaux prévus.

Communes	Propriétaires occupants	Propriétaires bailleurs	Subventions ANAH	Travaux éligibles	Subventions Département	CARSAT	Aides Grand Orb
Saint-Pons de Thomières	7	-	61 265 €	131 786 €	5 676 €	5 690 €	-
Olonzac	11	-	92 743 €	199 245 €	8 683 €	8 535 €	-
Magalas	8	-	93 519 €	166 623 €	20 893 €	-	-
Laurens	11	1	146 886 €	275 181 €	12 413 €	3 500 €	-
Murviel-les-Béziers	8	1	170 765 €	355 301 €	38 206 €	3 000 €	-
Roujan	4	-	29 269 €	63 850 €	2 709 €	3 000 €	-
Saint-Geniès de Fontedit	2	-	32 507 €	60 002 €	2 000 €	-	-
Thézan-les-Béziers	10	3	201 195 €	604 654 €	35 192 €	-	-
Bédarieux	29	2	322 385 €	687 599 €	47 196 €	10 750 €	5 000 €
Hérépian	6	-	34 117 €	73 501 €	5 221 €	-	4 000 €
Lamalou-les-Bains	10	-	91 911 €	175 711 €	11 868 €	6 147 €	2 000 €
Le Bousquet d'Orb	14	-	199 376 €	438 373 €	40 412 €	9 481 €	2 000 €
Saint-Chinian	6	-	50 410 €	200 658 €	5 948 €	6 195 €	13 000 €
Quarante	3	-	24 985 €	66 725 €	4 889 €	-	-
Puisserguier	22	-	232 172 €	445 631 €	27 411 €	-	-
Cessenon-sur-Orb	5	-	46 955 €	100 107 €	8 652 €	3 000 €	-
Capetang	7	-	72 205 €	131 643 €	10 151 €	3 500 €	-
TOTAL Bourgs-Centres	163	7	1 902 665 €	4 176 590 €	287 520 €	62 798 €	26 000 €
TOTAL Pays	302	9	3 695 589 €	7 740 062 €	540 745 €	92 179 €	28 000 €

Habiter au Pays

Lors des comités de pilotage « Colorons le Pays » les questions liées à la politique de l'habitat ont été abordées le :

- ▶ 23 février à Magalas
- ▶ 25 avril à Magalas
- ▶ 29 juin à Magalas
- ▶ 21 septembre à Magalas
- ▶ 30 novembre à Bédarieux.



© A. Boisard

Politique de l'habitat de 2007 à 2023

En 16 ans

3 881

logements ont été
réhabilités

65

millions €
de travaux

36

millions €
de subventions

Ce volume de travaux est réalisé par des entreprises du bâtiment qui participent ainsi au soutien de l'économie locale. Les travaux pour le maintien à domicile des personnes âgées et les travaux d'économie d'énergie représentent la plus grande quantité de dossiers. Néanmoins les travaux d'indécence et d'insalubrité restent une des cibles de la politique de l'habitat.

Les Communautés de communes, le Conseil départemental de l'Hérault, la Fondation Abbé Pierre et la CARSAT soutiennent financièrement la politique de l'habitat portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Des actions d'accompagnement

Colorons le Pays

« Colorons le Pays » est une aide au ravalement de façades qui s'inscrit dans la politique de l'habitat. Contrairement aux aides d'amélioration de l'Habitat, cette subvention est une aide à la pierre et non une aide la personne. La subvention est conditionnée au respect du cahier des charges qui s'attache à la mise en valeur du patrimoine par l'utilisation des matériaux et des savoir-faire traditionnels. De ce fait, cette action contribue à la sauvegarde du patrimoine, à la transmission et à la promotion des savoir-faire, et à l'amélioration du cadre de vie. En accompagnement de la politique de l'habitat, l'opération façades « Colorons le Pays » lancée en 2008 se poursuit pour contribuer à la mise en valeur des centres anciens.

Depuis 2018, l'intégralité du territoire du Pays est concernée par l'Opération façades « Colorons le Pays ». Les quatre Communautés de communes ont adhéré à l'opération. L'enveloppe financière de l'opération est déterminée par la contribution des Communautés de communes, du Département de l'Hérault et de la Région Occitanie.



Pour la mise en œuvre de l'action au préalable, les Communautés de communes doivent avoir délibéré :

- ▶ pour adhérer à cette opération ;
- ▶ pour réserver une enveloppe budgétaire ;
- ▶ pour définir un périmètre d'intervention dans chaque commune.

Une façade privée peut être subventionnable si :

- ▶ elle est visible de l'espace public
- ▶ elle est située dans le périmètre d'intervention
- ▶ si elle est traitée dans sa globalité
- ▶ si les travaux prévus correspondent aux cahiers des charges de l'opération.



© A. Galibert

Tout propriétaire intéressé doit prendre contact avec le Pays pour la réalisation d'un diagnostic qui servira de base pour demander des devis et les autorisations d'urbanisme.

Bilan

En quinze ans :

- ▶ 553 façades rénovées
- ▶ 1 142 789 € de subventions
- ▶ 5 693 649 € de travaux.

Bilan des façades subventionnées en 2023 :

Communautés de communes	Nombre de façades prévues	Montant subventions	Montant travaux HT
Du Minervois au Caroux	6	14 380 €	72 620 €
Les Avant-Monts	9	44 331 €	123 877 €
Sud Hérault	8	24 033 €	77 985 €
Grand Orb	1	3 863 €	13 823 €
TOTAL 2023	24	86 607 €	288 305 €

Les dossiers sont portés par 17 propriétaires, 8 occupants, 5 propriétaires bailleurs, 4 propriétaires de résidences secondaires. D'un point de vue économique 1 € de subvention génère 3,32 € de travaux, on assiste à une baisse des investissements. Le nombre de façades réalisées est plus important cette année ainsi que la part de subvention et de travaux.



Réalisation des diagnostics

60 diagnostics ont été réalisés en 2023 ce qui représente 107 façades, 14 demandes ont été orientées vers la Fondation du Patrimoine pour un co-financement possible.

Une révision du règlement d'opération a permis la revalorisation des aides

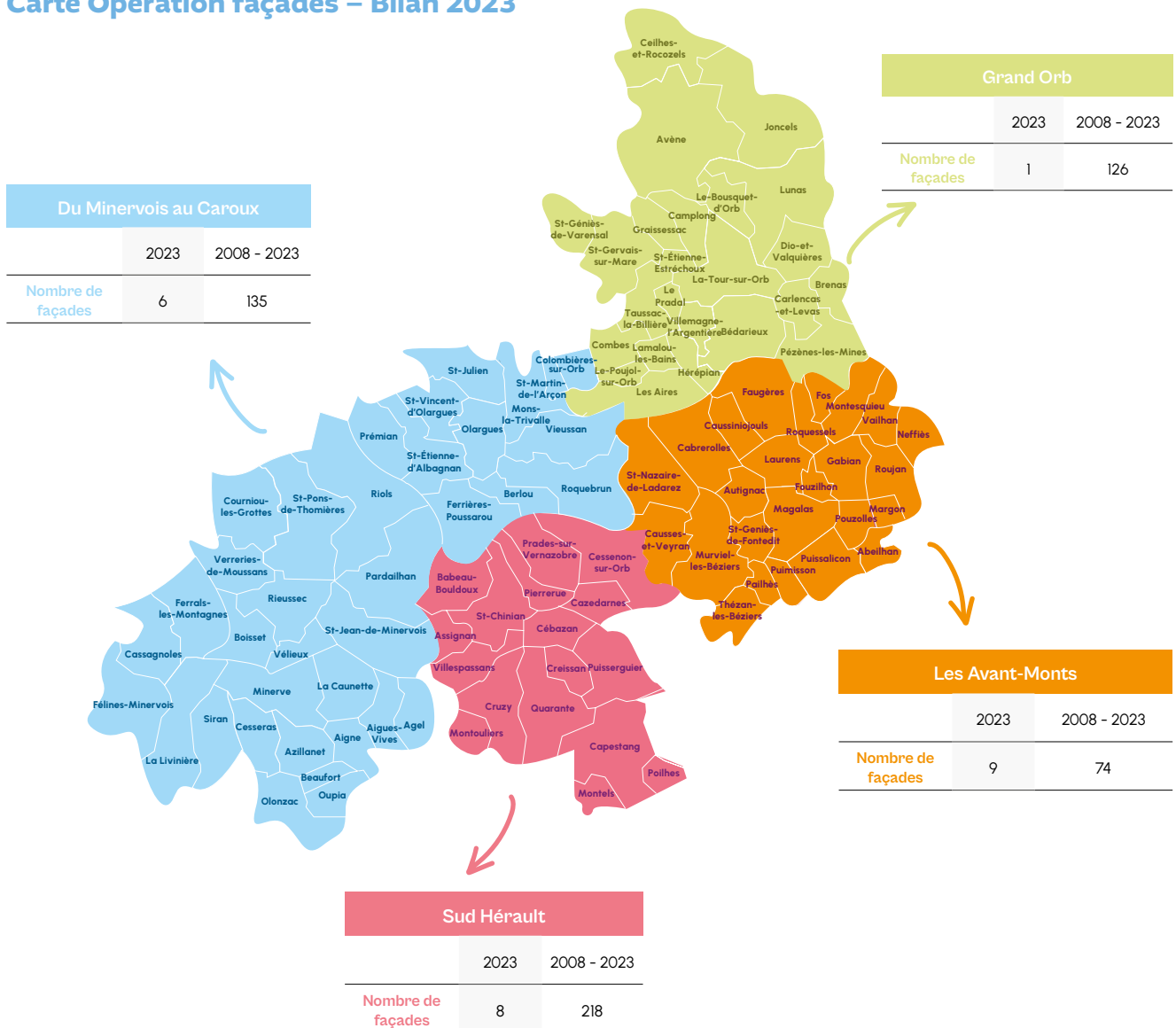
Les résultats de l'année 2023 sont équivalents à ceux de 2021.

Cinq comités de pilotage ont permis d'engager la réalisation de 24 façades.

La majorité des demandeurs sont des propriétaires occupants.

Communautés de communes	Nombre de diagnostic	Nombre de façades	Orientation Fondation du Patrimoine
Du Minervois au Caroux	18	38	3
Les Avant-Monts	24	42	7
Sud Hérault	10	10	4
Grand Orb	8	17	-
TOTAL 2023	60	107	14

Carte Opération façades – Bilan 2023



Synthèse 2008 - 2023

Communautés de communes	Nombre de façades prévues	Montant des subventions	Montant des travaux HT
Du Minervois au Caroux	135	206 311 €	1 040 138 €
Les Avant-Monts	74	199 967 €	801 728 €
Sud Hérault	218	479 948 €	2 452 934 €
Grand Orb	126	256 563 €	1 398 849 €
TOTAL 2023	553	1 142 789 €	5 693 649 €

Le partenariat avec le CAUE



Depuis 2009, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a sollicité le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour un accompagnement architectural sur plusieurs actions. De ce partenariat est née la proposition du CAUE de réaliser une permanence tous les derniers vendredis de chaque mois pour faire du conseil architectural auprès des particuliers.

Ce conseil vient appuyer différentes actions portées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, notamment :

- ▶ le P.I.G. (Programme d'Intérêt Général)
- ▶ l'Opération façades
- ▶ l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »
- ▶ le Pays d'art et d'histoire.



© Photos données par les propriétaires avec droits photographiques acceptés

Pour 2023, six conseils ont été dispensés sur le territoire du Pays

Trois conseils donnés à la permanence de Saint-Chinian pour les pétitionnaires des communes suivantes :

- ▶ Olonzac : transformation d'un local en auto-école
- ▶ Prades-sur-Vernazobre : plusieurs projets de rénovation : une résidence principale sur trois niveaux, une maison de 75 m², création d'un espace extérieur
- ▶ Agel : conseils pour la construction de deux gîtes en vue de les louer.

Deux conseils donnés par courriel et téléphone pour les pétitionnaires des communes suivantes :

- ▶ Magalas : reconversion d'une bergerie en habitation
- ▶ Ferrals-les-Montagnes : conseils communiqués pour une DP.

Un conseil donné lors de la permanence de Béziers concernant la commune suivante :

- ▶ Hérépail : faisabilité d'une construction neuve.



© Photos données par les propriétaires avec droits photographiques acceptés

Action non décence

Depuis le 6 janvier 2023, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer a mis en place la plateforme Histologe pour faciliter les signalements de logements non- décents. Les signalements peuvent être faits par les locataires ou tous les entrants à domicile.

Des réunions de présentation de la plateforme et de la mission non décence ont été réalisées dans les Communautés de communes : le 15 mai à la Communauté de communes Les Avant-Monts et le 12 juin à la Communauté de communes de Sud Hérault.

68 signalements ont été déposés entre le 6 janvier et le 30 novembre 2023 ce qui a généré 59 visites.

Suite à une visite des services du Pays pour qualifier l'état du logement une procédure peut être mise en place avec la CAF si le bailleur ne réalise pas les travaux. Cette procédure peut se cumuler avec une mise en sécurité et arrêté d'insalubrité selon les cas. Le Pays a conventionné avec la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de l'action non décence et a pour objectif la réalisation de 40 visites annuelles. Cette année 59 visites ont été réalisées dont 50 dans la cadre de la convention avec la CAF.

- ▶ 68 signalements ont été réalisés cette année sur le territoire du Pays ce qui a conduit à 59 visites et le classement de 59 logements qualifiés non décents pour la période du 6 janvier 2023 au 30 novembre 2023
- ▶ 9 logements sortent du champ d'intervention de la CAF
- ▶ 22 situations sont classées (travaux réalisés ou déménagements)
- ▶ 17 situations avec suspension des droits en attendant que les bailleurs régularisent la situation
- ▶ 11 dossiers en cours (période amiable en attente de travaux)
- ▶ 17 situations ont été portées à la connaissance de l'ARS
- ▶ 30 situations ont été portées à la connaissance des mairies pour des questions de péril.

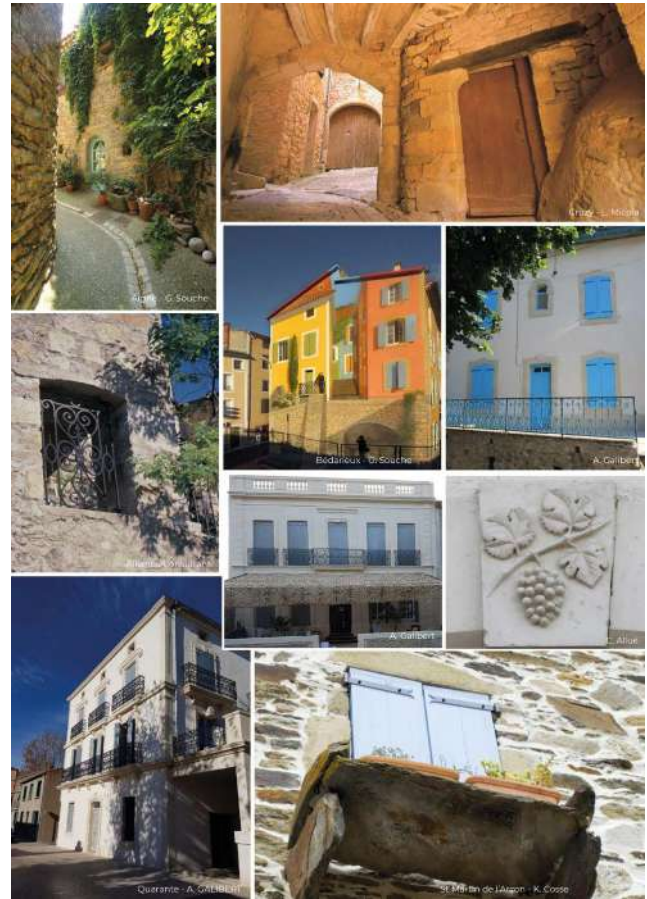


Il reste 6 situations traitées en 2022, non classées, avec suspension de droit.

Par ailleurs, le Pays a organisé et animé trois Cellules Locales d'Habitat Indigne (CLHI) qui s'inscrivent dans le Plan Départemental de Lutte contre le Logement Indigne (PDLHI) :

- ▶ le 4 avril
- ▶ le 11 juillet
- ▶ le 21 novembre.

La CAF, le Département de l'Hérault (travailleurs sociaux et service habitat logement), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM), l'Agence Régionale de Santé (ARS) ainsi que les communes engagées dans le permis de louer participent à ces réunions. Ces instances permettent d'examiner des situations singulières qui ne trouvent pas toujours de solutions dans les procédures classiques. Les situations sont amenées par les travailleurs sociaux ou l'équipe habitat du Pays. Au cours de ces CLHI, toutes les situations peuvent être évoquées selon leur particularité.



© Photos données par les propriétaires avec droits photographiques acceptés

Communautés de communes	Nombre de signalements	Nombre de visites	Nombre de dossiers « non décents » ou « insalubres »	Nombre de dossiers CAF non classés
Sud Hérault	15	15	15	7
Du Minervois au Caroux	8	8	8	3
Grand Orb	24	24	24	12
Les Avant-Monts	12	12	12	6
TOTAL	59	59	59	28

Accompagnement des communes Petites Villes de Demain

Le troisième PIG fait un focus sur les 5 communes Petites Villes de Demain qui ont formalisé une convention d'Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) avec le développement des approches globales : opérations d'aménagement, des logements mais également des espaces publics et de l'offre commerciale. Le lien entre « PVD » et PIG doit nécessairement être établi.

Les communes concernées sont : Bédarieux, Magalas, Saint-Chinian, Olonzac, Saint-Pons de Thomières.

Ces communes sont également labellisées Bourg-Centre Occitanie ou en cours de classement.

Le Pays aux travers de différentes missions est associé à cette démarche particulièrement en ce qui concerne le volet habitat de Petites Villes de Demain. Ce partenariat se traduit par un article dans la convention du PIG3 qui précise les liens évidents, à travailler entre les différents dispositifs (PIG/ PVD/BCO).

Certaines fiches actions de PVD et/ou BCO sont orientées sur la politique de l'habitat et pourront faire l'objet d'un avenant à la convention du PIG en cours.

Ces actions ont été élaborées en étroite collaboration avec le Pays et plusieurs réunions ont permis de dégager les pistes d'intervention en ce qui concerne les aides complémentaires et d'établir un règlement d'attribution.

L'action finalisée sur la Communauté de communes des Avant-Monts permettra d'attribuer une aide complémentaire au PIG sur les quatre axes de travail. Cette action figure dans la convention d'ORT qui est l'aboutissement du travail engagé sur les communes PVD.

Sur la Communauté de communes Grand Orb une action en faveur de la lutte contre la précarité énergétique a été mise en place pour co-financer les aides ANAH dans le cadre l'éradication des passoires thermiques.

27 dossiers ont été valorisés soit 27 000 € de subventions pour une enveloppe initiale de 43 000 €.

Le travail est en cours sur les Communautés de communes Du Minervois au Caroux, Sud Hérault et Grand Orb.

Le Pays a été associé à treize réunions dans le cadre du suivi des ORT

- ▶ le 10/1, signature convention ORT de Bédarieux
- ▶ le 11/1, signature convention ORT de Saint-Chinian
- ▶ le 24/1, réunion de travail ORT Magalas
- ▶ le 31/1, réunion de travail ORT Saint-Chinian
- ▶ le 13/2, groupe de travail Grand Orb Passoires thermiques
- ▶ le 13/2 et le 23/5, groupes de travail habitat ORT Magalas
- ▶ le 21/3 et le 4/5, réunions ORT Bédarieux étude pré-opérationnelle OPAHR RU

- ▶ 9/5 et 22/11, études urbaine ORT Saint-Chinian
- ▶ 19/12, comité de pilotage des ORT de Saint-Pons de Thomières et d'Olonzac
- ▶ 20/12, comité de pilotage de l'ORT Magalas.



Olonzac K.Cosse



Magalas A.Boisard



Bédarieux G.Souche



Saint-Chinian G.Souche



Saint-Pons de Thomières G.Souche

Accompagnement des communes engagées dans le permis de louer

Un partage d'information régulier est fait entre le Pays, qui porte le dispositif de non-décence et les communes engagées dans le permis de louer afin d'échanger sur des situations qui oscillent entre les deux dispositifs. Pour mémoire, les quatre Communautés de communes du territoire sont engagées dans le permis de louer pour les communes de :

- ▶ Saint-Chinian (janvier 2023)
- ▶ Puimisson (juillet 2023).



▶ Saint-Chinian © A. Boisard



▶ Puimisson © G. Souche

La déclaration de mise en location

Formalité à postériori

Outil d'observation

Pour une meilleure connaissance de la qualité des logements mis en location sur un marché locatif déterminé.

OU

L'autorisation préalable de mise en location

Formalité préalable

Outil de contrôle

Pour améliorer l'état des logements destinés à la location et lutter contre le mal logement sur une zone spécifique.

Liste des communes engagées dans le permis de louer : **Montesquieu, Causses-et-Veyran, Gabian, Saint-Geniès-de-Fontedit, Thézan-les-Béziers, Magalas, Murviel-les-Béziers, Olonzac, Saint-Pons de Thomières.**

Le 15 décembre 2023 un comité de pilotage du PDLHI a permis de procéder aux signatures des conventions tripartites entre les quatre Communautés de communes du Pays la CAF et la DDTM. Ces conventions permettent de porter à connaissance des Communautés de communes engagées dans le permis de louer les ouvertures de droits CAF, dans les périmètres des permis de louer, et de recouper avec les demandes de mise en location. Suite à cette signature une convention entre chaque Communauté de communes et le Pays a formalisé les liens étroits à travailler entre l'action non décence et le permis de louer.

Une formation à l'initiative du CFMEL a été organisée à Saint-Pons de Thomières le 7 février et a permis de réunir élus et techniciens sur les différentes procédures liées à l'habitat indigne. Cette réunion a été coanimée par l'ADIL et la DDTM.



Et pour aller plus loin, un colloque « Qualité de vie dans nos villages » a eu lieu le 10 octobre afin d'avoir un regard croisé sur l'environnement, l'habitat et la santé. Des ateliers de travail autour de la santé, de l'habitat indigne et du permis de louer ont permis aux 60 participants (élus techniciens, professionnels de santé, entrants à domicile) d'échanger sur ces thématiques et d'envisager d'autres rencontres sur ces thèmes d'actualité. Deux collectivités ont fait part de leur expérience sur le permis de louer avec un fonctionnement mutualisé à l'échelle communautaire ou avec un fonctionnement communal.

Cette journée a été organisée à l'initiative du CODES34, du Pays, de la Communauté de communes Du Minervois au Caroux et animée par le CODES34 et l'ADIL 34.



© A. Boisard

Le partenariat avec l'ADIL



Qu'est-ce que l'ADIL ? Créées à l'initiative du Département et de l'État, les ADIL, associations loi 1901, sont agréées dans le cadre de l'article L.366-1 du CCH (Code de la Construction et de l'Habitation), qui définit leurs missions, notamment celles d'information et de conseil auprès du public.

Le partenariat ADIL / Pays permet d'orienter les personnes vers un conseil juridique dans le cadre de la mission d'accueil du Guichet Unique Rénov'Occitanie et dans le cadre de l'action non-décence portée en partenariat avec la CAF.

En 2023, ce sont 403 informations / consultations qui ont pu être dispensées aux habitants du Pays par l'ADIL.

Les consultants du Pays sont majoritairement locataires du secteur privé (55,8 %), dans la tranche d'âge des 40 à 49 ans (37,8 %) et salariés du secteur privé (56,7 %).

Quatre types d'accueil pour répondre aux besoins des habitants



1 Une plage de rendez-vous téléphoniques dédiée aux habitants du Pays Haut Languedoc et Vignobles
Le 2^{ème} vendredi de chaque mois de 9 h à 12 h 30



2 Une réception sur rendez-vous dans notre bureau à Béziers 173 avenue du Maréchal Foch (à l'Hôtel du Département)



3 Une permanence téléphonique pour un accès direct à un juriste. Du lundi au vendredi (sauf le 4^{ème} vendredi matin du mois) de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h)



4 Un service de réponse aux questions locatives par mail à partir d'un formulaire spécifique contact@adil34.org

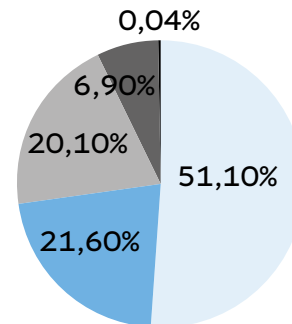
Les modes de consultation utilisés par les habitants

La durée moyenne des consultations varie en fonction du mode et du thème de la consultation :

- ▶ La consultation téléphonique sans rendez-vous : 5 à 10 minutes
- ▶ La consultation téléphonique ou en face à face sur rendez-vous : 30 à 50 minutes selon le thème de consultation, voire 60 minutes pour les études de financement
- ▶ La consultation sans rendez-vous : 15 à 20 minutes.

La réception physique en face à face a représenté plus de 21 %, de l'ensemble des consultations dispensées en 2023.

La consultation sur rendez-vous téléphonique augmente en 2023 (+ 1,2 %). Quant à la demande par mail, sa part est plus importante (20,1 %) que celle constatée au plan départemental (18,6 %).



Tel. sans RDV	206
Visite sur RDV	87
Courrier	81
Tel. sur RDV	28
Visio. sur RDV	1

Répartition par Communauté de communes du nombre de consultations selon les thématiques

Le nouvel outil de reporting du Réseau ANIL/ADIL permet une prise en compte plus fine de l'activité réalisée par l'ADIL. Désormais, il est possible de connaître les différentes thématiques abordées à l'occasion d'une consultation. Dès lors, il est fait une différence entre le nombre d'usagers ayant consulté l'Adil et le nombre de consultations effectuées.

Au niveau du Pays, les juristes de l'ADIL ont informé et conseillé 403 usagers et réalisé 422 consultations. L'écart entre les deux chiffres s'explique par des consultations au cours desquelles plusieurs thématiques ont été abordées.

On observe en 2023 une baisse des consultations de -14,6 % par rapport à 2022, liée pour partie à une équipe de juristes renouvelée en 2023, avec deux départs et l'arrivée de deux juristes juniors qu'il a fallu accompagner à leur prise de poste. Une autre explication est le nombre d'usagers reçus en face-à-face. En effet, si les usagers ayant fait appel aux services de l'ADIL ont été moins nombreux en 2023, la réception physique pour laquelle le temps d'entretien, est proportionnellement plus importante qu'en 2022.

L'intervention de l'ADIL, pour laquelle deux juristes et la direction ont été mobilisés, a donné lieu à l'animation de trois ateliers, regroupant chacun une quinzaine de personnes. Après une brève présentation du dispositif de conservation des aides au logement et de la plateforme Histologe, a été évoqué la question du permis de louer et de son intérêt dans le cadre d'une stratégie d'intervention pour une action préventive renforcée. Un temps d'échange a été dédié à la qualification de situations de mal-logement.

	Sud Hérault	Les Avant-Monts	Minervois au Caroux	Grand Orb	TOTAL Pays
Urbanisme et voisinage	2	8	6	12	28
Mal logement	16	10	13	37	76
Impayés et Hors impayés / Expulsion	4	9	5	11	29
Accession à la propriété (juridique et financement)	3		3	5	11
Recherche de logement	1	1	1	2	5
Fiscalité & investissement locatif	6	6	2	3	17
Copropriété		2	1	3	6
Rénovation énergétique	3	14	6	12	35
Rapports locatifs	35	53	29	90	207
Autres travaux (adaptation logement, mise aux normes, réhabilitation lourde)		4	3	1	8
Total	70	107	69	176	422

Développement Durable et Transition Énergétique

La mission Développement Durable et Transition Énergétique (DDTE) a pour objectif d'accompagner les acteurs du territoire contribuant à la trajectoire de transition d'énergétique et plus globalement de mettre en œuvre la politique d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Le suivi du programme d'actions a été effectué lors des réunions stratégiques suivantes :

- ▶ Comité de pilotage DDTE : le 5 juillet et le 14 décembre 2023 à Bédarieux
- ▶ Comité technique DDTE : le 24 avril et le 5 décembre 2023 en visio-conférence.

La stratégie de transition énergétique du Pays s'inscrit dans la dynamique nationale TEPOS « Territoire à Énergie Positive » déclinée dans les orientations de la Région Occitanie qui a pour ambition d'être la première Région d'Europe à énergie positive en 2050.



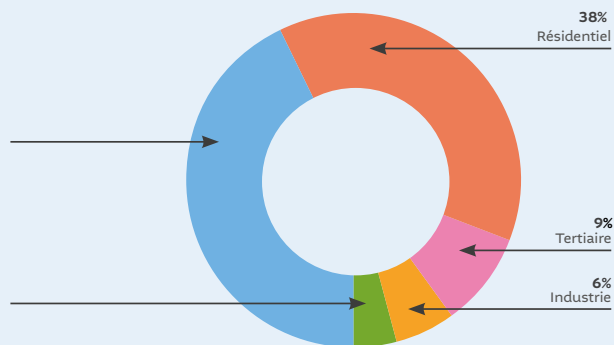
▶ COPIL DDTE du 14 décembre © A.Boisard

Observatoire de l'énergie






Le suivi de la trajectoire TEPOS du Pays Haut Languedoc et Vignobles est mené à partir des données de l'ORCEO Observatoire Régional Energie Climat en Occitanie). Le profil énergétique du territoire peut ainsi dresser un état des lieux annuel de la consommation d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de la production d'énergie renouvelable.

La consommation d'énergie

Répartition sectorielle de la consommation d'énergie - Pays (OREO données 2021)



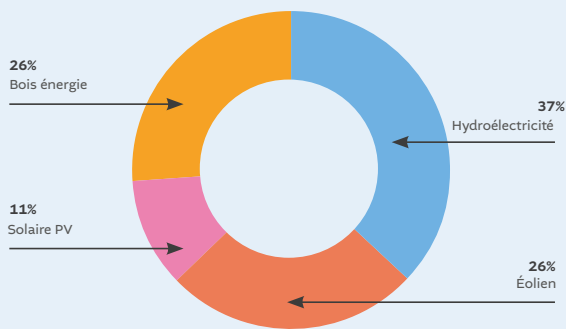
La consommation d'énergie totale sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles s'élève à 1 411 GWh/an, soit 17,6 MWh/an/hab (données 2021). Celle-ci a augmenté de 4,6 % par rapport à l'année 2020 s'expliquant notamment par la reprise des déplacements post covid.

	<p>Consommation Résidentiel = 541 GWh/an (+2,6% / 2015) soit 6,8 MWh/an/hab. Émissions GES = 42 kteqCo²/an (-10,3% / 2015)</p>
	<p>Consommation Tertiaire = 128 GWh/an (-0,2% / 2015), soit 1,6 MWh/an/hab. Émissions GES = 13 kteqCo²/an (-7,8% / 2015)</p>
	<p>Consommation Transport = 608 GWh/an (-11,4% / 2015), soit 7,6 MWh/an/hab. Émissions GES = 156 kteqCo²/an (-18,8% / 2015)</p>
	<p>Consommation Agriculture = 49 GWh/an (-9,2% / 2015), soit 0,6 MWh/an/hab. Émissions GES = 40 kteqCo²/an (-6,3% / 2015)</p>
	<p>Consommation Industrie = 84 GWh/an (+11,9% / 2015), soit 1,0 MWh/an/hab. Émissions GES = 10 kteqCo²/an (+13,5% / 2015)</p>

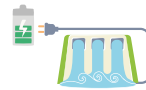
La part départementale de la consommation d'énergie totale issue du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est de 7% et représente 1,2% au niveau régional.

La production d'énergie renouvelable

Panorama de la production d'énergie renouvelable - Pays (OREO données 2020)



La production d'énergie renouvelable totale du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles s'élève à 629 GWh/an. Celle-ci a augmenté de 2,3 % par rapport à l'année 2020.



Capacité installée

= 108,6 MW (11 installations)

Production = 235 GWh/an (+12,5% / 2015)



Capacité installée

= 2,1 MW (14 chaufferies automatiques) et 11 515 installations domestiques

Production = 161 GWh/an, (-6,4 % / 2015)



Capacité installée

= 93,9 MW (10 installations)

Production = 165 GWh/an (+55,7% / 2015)



Capacité installée

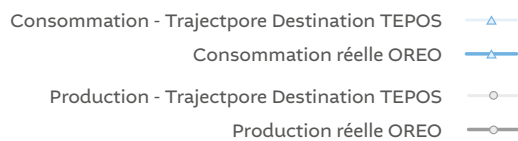
= 62,1 MW (1 741 installations)

Production = 68 GWh/an (+154,9% / 2015)

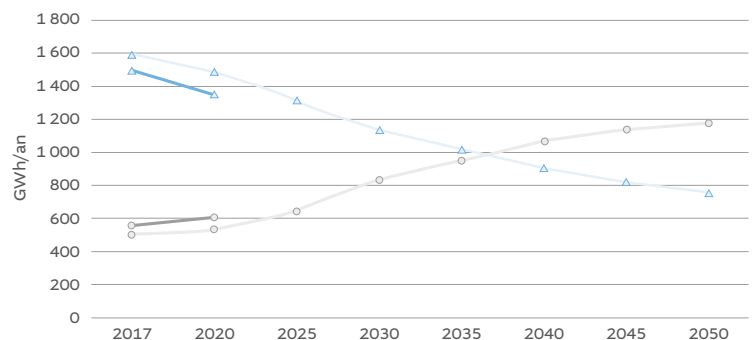
La part départementale de la production d'énergie renouvelable issue du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est de 27,1% et représente 2,2% au niveau régional.

La trajectoire TEPOS

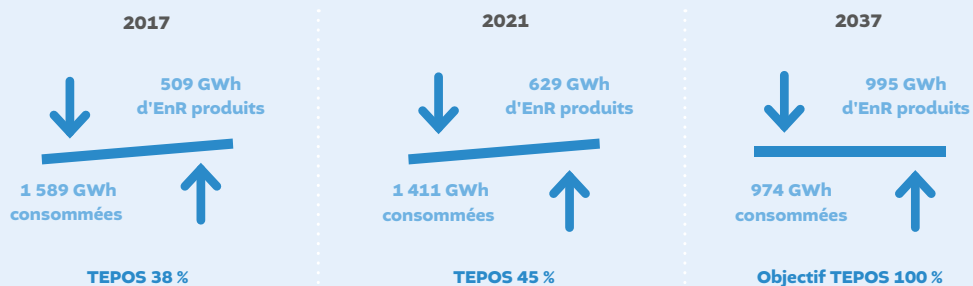
Les données énergétiques observées s'inscrivent dans la trajectoire TEPOS définie lors de l'atelier Destination TEPOS en 2020 qui vise l'atteinte de l'équilibre énergétique en 2037 :



Scénario de transition énergétique Pays



Évolution de la trajectoire TEPOS



Le Guichet Rénov'Occitanie

Rénov'Occitanie est le Service Public pour la Rénovation Énergétique des logements qui a été initié par la Région Occitanie avec l'appui de l'AREC et est piloté sur le territoire par le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Tous les particuliers, propriétaires occupants ou bailleurs, d'un logement individuel ou en copropriété quel que soit leur niveau de ressources peuvent bénéficier des conseils neutres, gratuits et indépendants délivrés par ce service.

Le Guichet Rénov'Occitanie est basé en centre-ville de Bédarieux sur l'antenne du Pays Haut Languedoc et Vignobles au 1, rue de la République. Un accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et permet de caractériser la demande du ménage et d'y répondre selon la situation et le projet des particuliers à travers :

- ▶ Une information simple de 1^{er} niveau
- ▶ Une orientation vers les partenaires du dispositif
- ▶ Une prise de rdv pour un conseil personnalisé avec le conseil en énergie du Guichet Rénov'Occitanie.

En 2023, ce sont 1 582 actes qui ont été enregistrés conformément à la définition issue du guide des actes métiers du programme SARE « Service d'accompagnement à la rénovation énergétique » :



↳ Vitrine et espace de conseil du Guichet Rénov'Occitanie du PHLV © A.Boisard

Actes 2023	A1 : Information de premier niveau	A2 : Conseil personnalisé	A3 : Réalisation d'audits énergétiques	A4/A4bis : Accompagnement pour la réalisation de travaux*
Communautés de communes				
Total	1116	329	87	25
Objectifs prévisionnels	1200	450	70	30
Du Minervois au Caroux	249	59	17	5
Grand Orb	370	124	30	10
Les Avants-Monts	263	74	20	7
Sud-Hérault	231	72	20	5

* L'acte A4 est comptabilisé double car intègre la phase amont et la phase préparation A4 bis. Source : Données issues Tableau de Bord Sare

82% des demandes proviennent de propriétaires occupants et leurs sollicitations auprès du guichet concernent, en très grande majorité, leur habitation principale qui est le plus souvent de type maison individuelle.

Les informations sont majoritairement données par e-mail ou téléphone et les rendez-vous physiques ont été réalisés sur Bédarieux et sur les permanences délocalisées une fois par mois pour un conseil de proximité à Magalas, Saint-Pons de Thomières et Saint-Chinian.

Le Guichet Rénov'Occitanie accompagne également les copropriétés dans leur projet de rénovation énergétique. Cinq copropriétés sont suivies dans le cadre des accompagnements réalisés pour la mise en œuvre des audits (phase 1) et des AMO travaux (phase 2) mandatés par l'AREC :

Nom de la copropriété	Commune	Nombre de lot	Vote AG A3	Phase 1 : Restitution audit	Vote AG A3	Phase 2 : Signature A4
Clair Logis	Bédarieux	32	12/10/2021	29/07/2022	22/09/2022	19/12/2022
Le Pascal	Lamalou-les-Bains	10	16/05/2022	En cours	-	-
Horts et Prats	Lamalou-les-Bains	20	14/06/2022	En cours	-	-
Les Rives d'Orb	Bédarieux	32	21/09/2023	En cours	-	-
Général de Gaulle	Lamalou-les-Bains	17	En cours	-	-	-

Objectifs prévisionnels : 30 lots en phase 2

Animation de la dynamique territoriale

Le Guichet Rénov'Occitanie organise également durant l'année de nombreux événements, rencontres et actions à destination des particuliers et des acteurs associés.

Les Nuits de la Réno

Durant cette soirée, le conseiller en rénovation énergétique propose un parcours d'observation dans les rues de la commune avec une caméra thermique afin de visualiser les déperditions de chaleur des logements. Les habitants peuvent ainsi bénéficier d'une analyse thermique gratuite afin d'identifier les travaux prioritaires pour améliorer le confort de leur habitat et réduire leurs consommations d'énergie.

⋮ Trois dates ont été programmées sur le territoire réunissant au total une trentaine de personnes : Puimisson le 17 janvier 2023 (13 participants), Cesseroas le 31 janvier 2023 (8 participants) et La Tour-sur-Orb le 15 février 2023 (10 participants).



➤ Nuit de la Réno à La Tour-sur-Orb du 15 février 2023 © M. Huet

Les visites de maison exemplaire

Le guichet Rénov'Occitanie propose aux particuliers d'aller à la rencontre des propriétaires d'une maison ayant réalisé des travaux de rénovation énergétique. La visite est gratuite et ouverte à tous afin de découvrir le parcours de rénovation de ce logement pour réaliser des économies d'énergie performantes.

⋮ Deux dates ont été programmées et ont réuni une vingtaine de personnes : Cessenon-sur-Orb le 3 mai 2023 (10 participants) et Magalas le 14 décembre 2023 (8 participants).



➤ Visite de site à Cessenon-sur-Orb du 3 mai 2023 © M. Huet

Les manifestations locales

Cette année, le Guichet Rénov'Occitanie a tenu un stand d'information lors de l'estivale de la Bio du CIVAM Bio 34 qui s'est déroulé à Villemagne l'Argentière le mardi 15 août 2023.

Les Apéros Réno et Énergie-Climat

Ce moment convivial à destination des professionnels TPE-PME et des artisans de la rénovation énergétique est l'occasion de présenter l'évolution des différents dispositifs d'aide qui peuvent être mobilisés et de présenter l'accompagnement délivré par Rénov'Occitanie.

- Une rendez-vous a été programmé en partenariat avec la CAPEB auprès des artisans et deux autres en partenariat avec la CCI et CMA auprès des TPE/PME mobilisant au total près d'une trentaine de professionnels : Bédarieux le 1^{er} mars 2023 (5 participants), Saint-Chinian le 15 mars 2023 (16 participants) et Olonzac le 16 juin 2023 (8 participants).



• Apéro Réno du 16 juin à Olonzac © A.Boisard

Communication et relais locaux

La communication du Guichet Rénov'Occitanie fait également l'objet de nombreux articles presse, publications Facebook et d'un réassort régulier des supports dans un réseau de 42 points relais sur le territoire auprès des mairies.

Face à l'augmentation des situations de fraudes et d'arnaques à la rénovation énergétique, une affiche a également été réalisée et partagée afin de diffuser les messages de prévention pour se prémunir contre les fraudes.



Conseil en Énergie Partagé



Le Service de CEP permet de délivrer un conseil personnalisé aux communes dans toutes leurs démarches touchant à la gestion des consommations d'énergie du patrimoine public. Ce conseil est délivré auprès de 44 communes adhérentes au service et se décline à partir des orientations prises par le comité de pilotage qui s'est réuni le 20 janvier 2023 pour définir les actions à prioriser selon les demandes des communes.

Accompagnement aux travaux

Les préconisations de travaux émises en 2021 ont été approfondies auprès de 22 communes sur 36 bâtiments : mise en œuvre des consultations correspondantes, relecture des devis, discussions autour des propositions des entreprises et appui aux dossiers de demande de subvention.

Communes bénéficiant du service de CEP



Communes	Bâtiment	Travaux	Avancement
Agel	Mairie	Rénovation totale (isolation/éclairage/VMC/chauffage)	Consultations en cours
	École	Remplacement menuiseries / Isolation combles	Réalisés
Cabrerolles	Mairie	Remplacement chauffage	Consultations en cours
Capestang	Lou Castel	Remplacement chauffage	Sans suite
	École élémentaire	Rénovation globale	Réalisés
Colombières-sur-Orb	Chalet Vert	Régulation du chauffage	Réalisés
Courniou-les-Grottes	École	Rénovation globale	Consultations en cours
	Bibliothèque	Rénovation globale	Consultations en cours
	Épicerie	Rénovation globale	Consultations en cours
Creissan	Maison Wendell	Isolation	En attente
	École Maternelle	Rénovation globale	Réalisés
Graissessac	École / Mairie	Isolation	Réalisés
Hérépian	Salle polyvalente	Rénovation totale (isolation/éclairage/VMC/chauffage)	En cours
La Caunette	École	Remplacement chauffage électrique (plafonds chauffants)	En attente
La Tour-sur-Orb	École	Isolation, changement chauffage, remplacement menuiseries, régulation	Réalisés
Magalas	Coste Rouge	Pompes à chaleur en remplacement chauffage électrique	En attente
Olargues	École	Isolation, changement chauffage, remplacement menuiseries, régulation	Réalisés
Poilhes	Mairie	Isolation / doublage / remplacement chauffage	Consultations en cours
Puissalicon	Salle du Peuple	Rénovation totale (isolation/éclairage/VMC/chauffage)	Consultations en cours
Roquessels	Garage / Église	Remplacement chauffage	En attente
Saint-Étienne d'Albagnan	École / Mairie	Remplacement des éclairages	Réalisés

Accompagnement audits

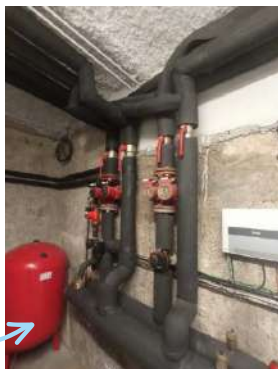
Dans la continuité du pré-diagnostic du CEP, ce sont 8 communes qui ont mis en œuvre un audit énergétique afin de définir les besoins de manière plus précise.

Communes Audit énergétique « bâtiment »

Avène	École
Hérépian	Salle polyvalente



› Remplacement de la chaudière fioul de l'école d'Olargues par une chaudière à granulés © H. Jimenez



Communes Audit énergétique « photovoltaïque »

Berlou	Mairie
Cabrerolles	Salle polyvalente
Capestang	Stade / École
Courniou-les-Grottes	Mairie
Félines Minervois	Cave coopérative
Le Pradal	Maire / École
Magalas	Nouvelle école
Olargues	Ateliers municipaux
Pézènes-les-Mines	Champs photovoltaïques
Puissalicon	Cantine garderie
Roujan	Salle polyvalente
Vailhan	Salle polyvalente

Sensibilisation

En 2023, ce sont quatre nouvelles communes qui ont été accompagnées dans leurs réflexions pour la mise en place d'une expérimentation de l'extinction totale ou partielle de l'éclairage public : Cazedarnes, Saint-Chinian, Villemagne l'Argentière et Villespassans.



› Réunions publiques sur l'extinction nocturne à Creissan (photo du haut) et Graissessac (photo du bas) © H. Jimenez

Les usages et écogestes

Des réunions d'information et de sensibilisation ont été réalisées auprès des agents techniques, des agents administratifs et des enseignants. L'objectif était d'aborder les gestes et les actions qui peuvent être mises en œuvre dans leur quotidien et leurs usages des bâtiments publics. Plus de 30 communes ont ainsi pu participer à l'une des réunions à l'échelle des quatre Communautés de communes :

Dates	Lieux	Nombre de participants
5 juillet 2023	Capestang	14
7 juillet 2023	La Tour-sur-Orb	14
7 novembre 2023	Olargues	16
10 novembre 2023	Gabian	9



› Ateliers écogestes à La Tour-sur-Orb (photo du haut) et Olargues (photo du bas) © H. Jimenez

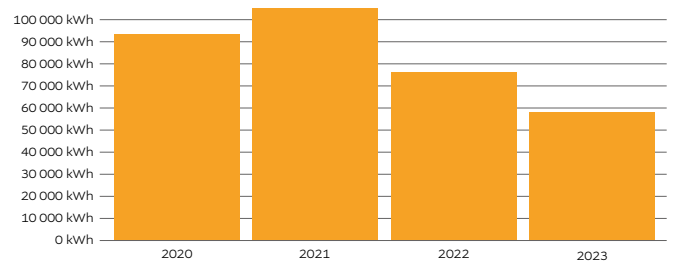


› Ateliers écogeste à Capestang © A. Boisard

Le suivi des consommations énergétiques

Plusieurs sessions de formation aux outils de suivi ont permis aux communes bénéficiaires de s'approprier les données de consommation d'énergie et de maîtriser l'application « Deepki ». Ainsi la visualisation des consommations au fil de l'eau permet de réajuster des usages et des comportements pour ne pas laisser s'installer des dérives.

Liste des 10 communes : Agel, Berlou, Gabian, Graissessac, La Caunette, Le Pradal, Olonzac, Roquessels, Saint-Étienne d'Albagnan, Vailhan

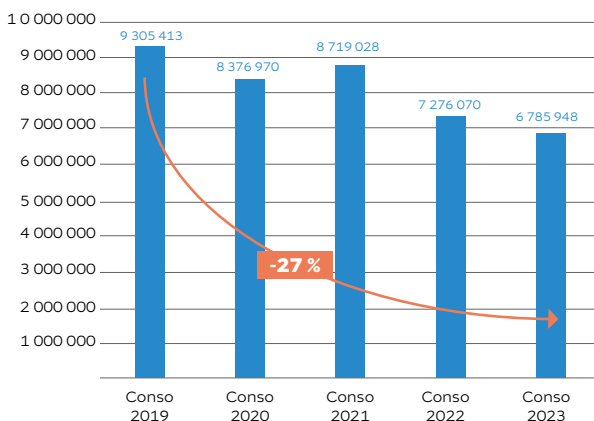


› Extraction des données de consommation d'énergie - Deepki

Bilan énergétique et financier

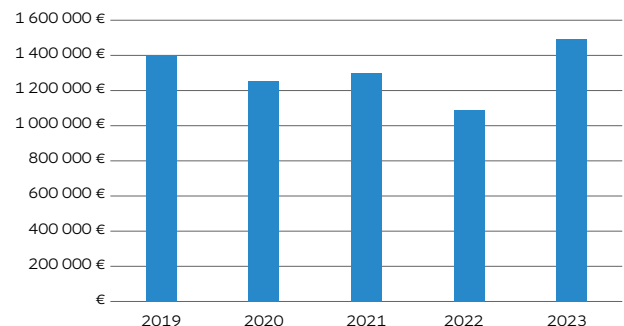
Les communes adhérentes au CEP font l'objet d'un suivi des consommations et du coût liés à l'énergie. Ainsi, les actions de sobriété, notamment à travers les extinctions de l'éclairage public, et les travaux engagés ont permis de réaliser des économies importantes :

Conso totale des communes CEP (en kW/an)



230 tonnes de CO₂ évitées chaque année

Évolution des dépenses €/an



De près de 9.3 millions de kWh consommés par an sur les 44 communes en 2019, nous sommes aujourd'hui à une consommation de moins de 7 millions de kWh pour 2023, soit une baisse de près de 27%. Cependant, le budget énergie est malheureusement revenu au niveau de 2019 du fait de l'augmentation du prix de l'énergie. Il est important de relever que si les consommations énergétiques étaient restées identiques, ce budget dépasserait les 2 millions d'€ en 2023.

Pollution lumineuse

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles anime un groupe de travail sur la thématique de la pollution lumineuse afin d'accompagner les communes et intercommunalités dans la mise en place de l'extinction nocturne de l'éclairage public.

Au-delà des économies d'énergie, les bienfaits de cette démarche sont multiples et permettent également de préserver l'obscurité primordiale pour la biodiversité nocturne animale et végétale, la qualité du sommeil de la population et la beauté des paysages nocturnes et du ciel étoilé.

Le Jour de la Nuit



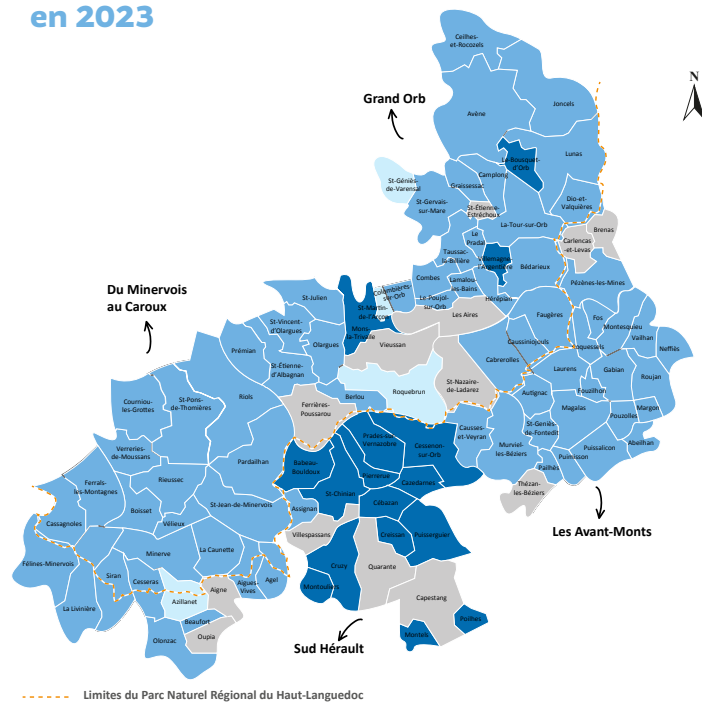
En partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et Hérault Énergies, le Pays diffuse chaque année un appel à manifestation d'intérêt pour mobiliser les communes et intercommunalités dans leur participation à l'événement national « Le Jour de la Nuit » qui a eu lieu cette année samedi 14 octobre 2023.

En 2023, ce sont 51 communes qui se sont mobilisées en programmant une extinction totale ou partielle de l'éclairage public et/ou une animation grand public.

Une soirée avec le club astronomique de Cebenna a notamment été organisée à Olargues dans le cadre de la programmation du Pays d'art et d'histoire.



L'extinction nocturne en 2023



 Expérimentation	 Extinction
 Réflexion	 Non engagées

Fin 2023, ce sont 83 sur les 102 communes du Pays qui réalisent l'extinction de l'éclairage public de manière définitive ou à travers une expérimentation.



Animation du Jour de la Nuit à Olargues © Cebenna

Énergies Renouvelables

Le développement des énergies renouvelables issues du solaire photovoltaïque a été défini comme un axe prioritaire pour l'atteinte des objectifs TEPOS du territoire. Ainsi, le Pays mène différentes actions afin d'informer et accompagner les porteurs de projets.

Installation sur toiture de bâtiment public

Afin d'accompagner les collectivités dans leur projet d'installation de panneaux photovoltaïques en toiture des bâtiments publics, le Pays a lancé un appel à manifestation d'intérêt à destination de l'ensemble des communes et des Communautés de communes du territoire. Ce travail a été mené en partenariat avec l'association EC'LR Occitanie (Énergies Citoyennes Locales et Renouvelables) afin de bénéficier de leur expérience quant à la mise en œuvre et à l'animation d'une opération de solarisation groupée sur du bâti public.

Les réunions de lancement et de présentation ont eu lieu le 12 juin et le 6 juillet 2023 pour exposer la démarche et les différentes offres proposées. Au total, ce sont 38 projets qui ont été recensés pour 21 communes qui ont répondu à cet AMI. L'accompagnement qui sera déclinée en 2024 permettra avec l'appui du Conseiller en Énergie Partagé d'orienter les projets et un groupement pour la recherche de subventions et de prestataires.



Illustrations de l'outil consultable en ligne

Le cadastre solaire du Haut-Languedoc

Le Pays et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc ont travaillé conjointement à la mise en place d'un cadastre solaire sur le périmètre des deux structures, couvrant ainsi 164 communes pour 137 000 habitants

Dédié aussi bien aux particuliers qu'aux établissements tertiaires, le cadastre solaire permet d'évaluer gratuitement par un système de géolocalisation le potentiel solaire des toitures et terrasses du territoire et d'analyser la rentabilité économique d'une éventuelle installation.

Cet outil recense les contacts pour bénéficier de conseils sur les aides, l'intégration architecturale et paysagère, et la réglementation pour l'installation de panneaux photovoltaïques ou thermiques.



© A. Boisard





Cadre de vie durable

**Penser le territoire de demain dans
un esprit de qualité et de durabilité**

- **Santé**
- **Offre de nature, itinérance et loisirs**
- **Mobilité**



Un territoire attractif est un territoire où il fait bon vivre, que l'on aime habiter, à la fois une terre d'accueil et un lieu d'ancrage. La crise du covid mais aussi les impacts ressentis du changement climatique comme les canicules ont placé dans l'actualité la question du Cadre de vie. L'attractivité du territoire dépend donc non seulement de sa capacité à développer son économie, ses emplois, ses services mais aussi de sa capacité à proposer un cadre de vie contribuant à la santé de ses habitants mais aussi au développement de leur capacité d'adaptation aux changements.

C'est pourquoi le pôle « cadre de vie durable » du Pays Haut Languedoc et Vignobles regroupe différentes démarches ou dispositifs participant, en complémentarité avec les autres missions, à l'amélioration du cadre de vie du territoire :

- ▶ Contrat Local de Santé
- ▶ Pôle de pleine nature Montagnes du Caroux
- ▶ Plan de mobilité simplifié
- ▶ Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires.

L'enjeu aussi de ce pôle est de travailler le plus possible en transversalité car les enjeux de chaque mission se recoupent.

Enfin, le Pays poursuit depuis plusieurs années un objectif d'atténuation du changement climatique via le déploiement de services en direction des collectivités (Conseil en Énergie Partagée) mais aussi des populations (Guichet Renov'Occitanie) et via l'inscription dans des stratégies ou des démarches nationales (Territoire à Énergie Positive, Actions des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique...) ou encore l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié. Mais il est maintenant avéré que les conséquences du changement climatique sont inéluctables et que la nécessaire transition écologique et énergétique elle-même entraînera des évolutions sur le territoire, son économie et ses acteurs. Il convient donc :

- ▶ d'éviter l'ingérable en diminuant nos Gaz à Effet de Serre (volet Atténuation de la mission DDTE)
- ▶ de gérer l'inévitable en accompagnant les acteurs du territoire dans leurs projets d'adaptation pour anticiper ces changements et ainsi empêcher la mal-adaptation.

Contrat Local de Santé

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme suit : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». La santé est ainsi prise en compte dans sa globalité. Elle est associée à la notion de bien-être.

Cette approche englobe tant les éléments médicaux stricto sensu que les déterminants de santé et concerne la santé physique comme la santé psychique. Selon l'OMS, les déterminants sociaux de la santé sont « les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie ».

Depuis 2013, les élus du Pays Haut Languedoc et Vignobles et l'Agence Régionale de Santé ont souhaité initier un Contrat Local de Santé (CLS). En tenant compte du caractère holistique de la définition de la Santé de l'OMS et des déterminants pouvant influencer sur l'état de santé de la population, le CLS s'inscrit dans un projet global de territoire. Sa stratégie s'articule avec les autres missions portées par le Pays, notamment en matière d'habitat, d'adaptation aux changements climatiques, d'alimentation, et d'activités en lien avec le patrimoine naturel et culturel du territoire.

Le Comité de pilotage est l'instance de gouvernance du Contrat Local de Santé : élus et Agence Régionale de Santé y siègent.



© A. Boisard

Projet régional de santé : rencontre du Directeur Départemental de l'ARS

Dans le cadre de la concertation du prochain Projet Régional de Santé de l'ARS, une rencontre a été organisée le 14 septembre à Cessenon-sur-Orb avec les élus du comité de pilotage du CLS et le directeur départemental de l'ARS. Ce temps d'échanges a porté sur des enjeux de santé du

territoire, dont la question de la démographie médicale et de l'attractivité médicale du territoire. L'articulation entre le CLS et les CPTS du territoire a aussi fait l'objet d'un échange et d'une proposition d'élaboration d'une convention entre ces deux démarches.



En mars 2020, un nouveau CLS a été conclu jusqu'en décembre 2024 entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Il porte sur trois axes stratégiques :

Globalement, l'animation du Contrat Local de Santé se répartit entre la mise en œuvre des actions définies dans les différents axes stratégiques, ainsi que dans l'animation globale du contrat.



AXE 1 :
Améliorer l'accès aux soins de premier recours et aux soins urgents



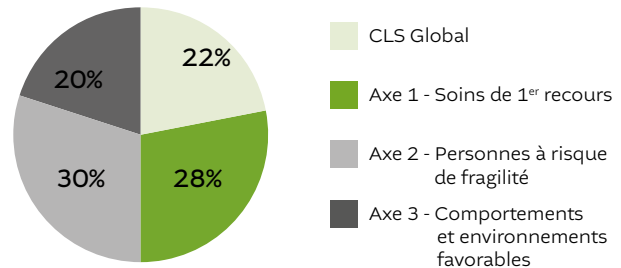
AXE 2 :
Faciliter l'autonomie des personnes à risque de fragilité



AXE 3 :
Développer des comportements et des environnements favorables à la santé



Répartition des réunions du CLS



AXE 1 : améliorer l'accès aux soins de premier recours et aux soins urgents

Les objectifs du CLS sur cet axe sont les suivants :

- ▶ Conforter les dynamiques engagées dans le premier CLS ;
- ▶ Développer des réponses adaptées sur les zones du territoire non couvertes.

En 2023, le territoire du CLS compte :

- ▶ 11 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) ;
- ▶ 1 équipe de Soins Primaires (ESP) ;
- ▶ 1 Centre municipal de santé ;
- ▶ 2 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ;
- ▶ 3 projets de centres de santé pluriprofessionnel (via AMI Région) ;
- ▶ 1 projet de Centre de Santé pluriprofessionnel (via Filieris) ;
- ▶ 1 projet de centre municipal de santé ;
- ▶ 1 projet de Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS).

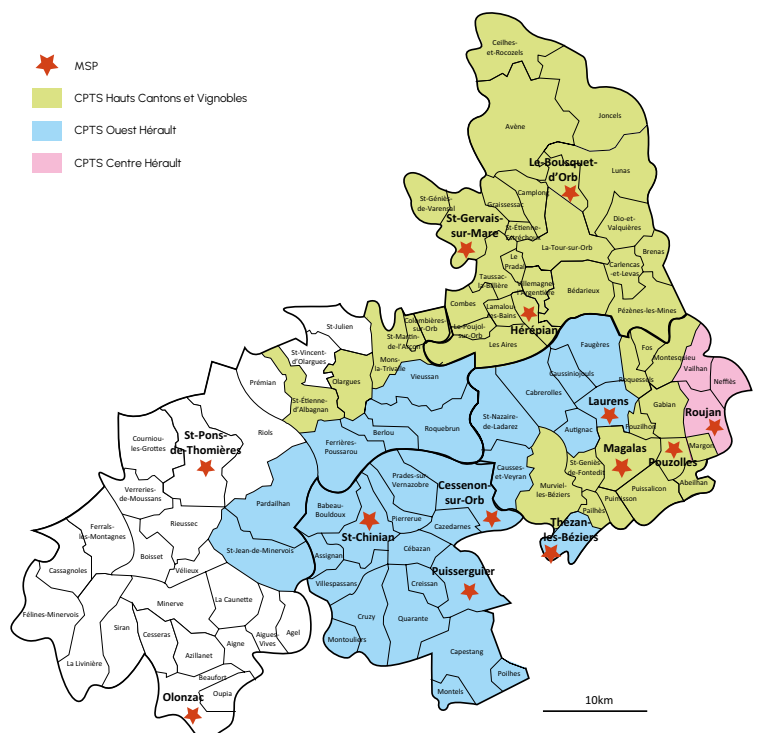
Plusieurs formes d'exercice de soins coordonnés existent, sur la base d'un cahier des charges fixé par les autorités sanitaires :

- ▶ les maisons de santé pluriprofessionnelles ;
- ▶ les centres de santé ;
- ▶ les communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).

L'exercice coordonné des soins de premier recours permet d'offrir un cadre attractif d'exercice pour les professionnels

de santé, et notamment dans les territoires caractérisés par une faible densité de professionnels. Il permet de garantir l'accessibilité aux soins. Il est encouragé et soutenu par l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Maisons de santé Pluriprofessionnelles (MSP) et communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles



En 2023, l'activité du CLS sur cet axe a porté sur les actions suivantes :

1) Accompagnement des dynamiques d'exercice coordonné

- ▶ L'organisation et l'animation de deux rencontres des MSP du territoire le 31 janvier à Saint-Chinian et le 6 juin 2023 à Lamalou-les-Bains, en présence de l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole et la Fédération Régionale des Maisons de Santé. Ces temps permettent d'accompagner les équipes des MSP dans la mise en place de leur projet de santé et de les aider à résoudre les difficultés qu'elles rencontrent. Des dispositifs présents sur le territoire ou en proximité sont également présentés aux professionnels de santé. Le Centre d'Examen de Santé de Béziers a notamment été présenté. Il s'agit d'un dispositif de prévention de l'assurance maladie visant à proposer aux assurés du régime général de faire un bilan sur leur santé et, en cas de besoin, d'être réorientés vers des spécialistes, en lien avec leur médecin traitant. Ce ne sont pas des centres de soins.
- ▶ Accompagnement des équipes de :
 - ▶ Saint-Chinian : accompagnement CLS + FECOP des professionnels structurés en Equipe de Soins Primaires pour devenir Maison de santé pluriprofessionnelle
 - ▶ Murviel-les-Béziers : accompagnement de la commune de Murviel-les-Béziers, projet AMI région (mise en lien avec les acteurs concernés par le projet)
 - ▶ Laurens : appui à la mise en place du programme ICOPE (programme de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées) + relais d'information des aides à l'installation possible pour les médecins sur cette commune.
 - ▶ Accompagnement de la Communauté de communes Du Minervois Caroux dans la réalisation et la présentation du diagnostic santé réalisé par la MSA sur ce territoire.

2) Suivi du dispositif pilote de permanence des soins et d'aide médicale urgente

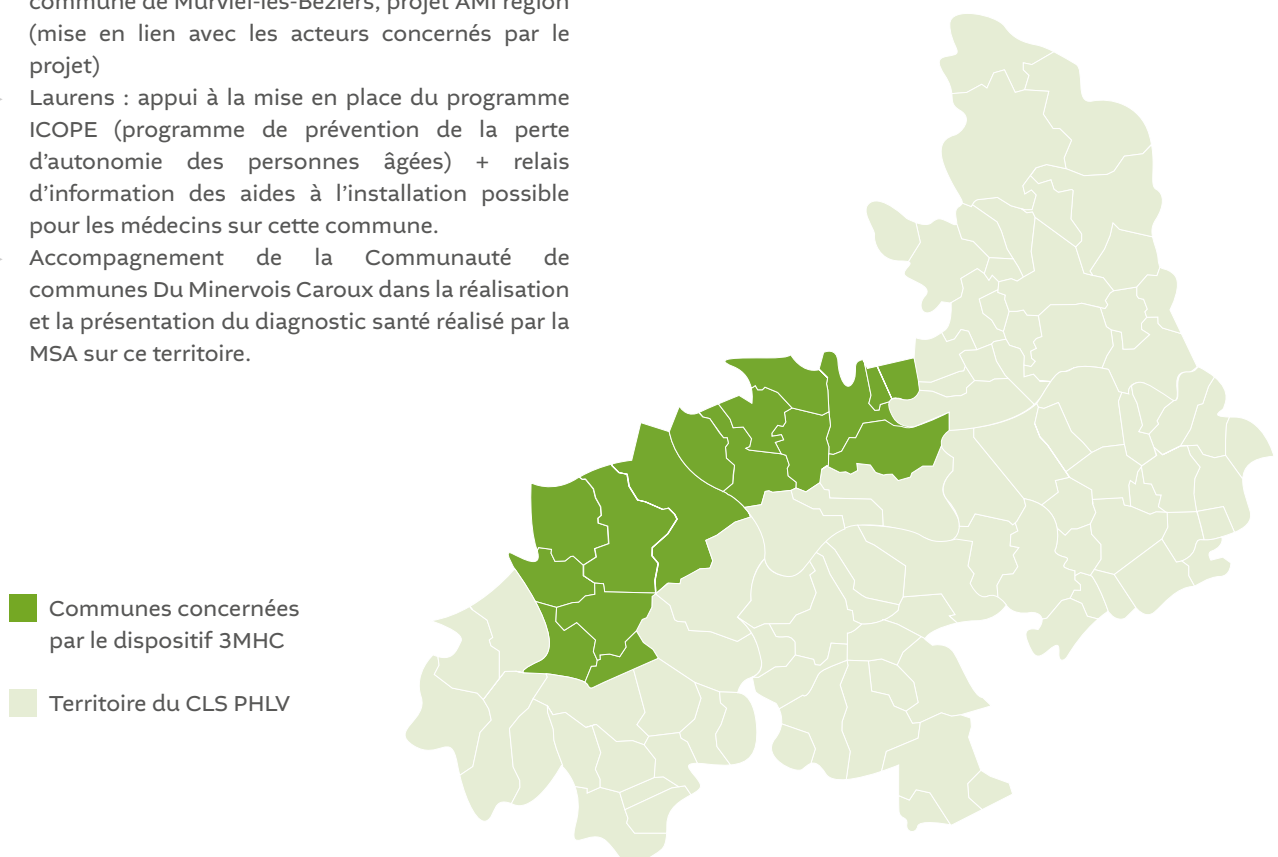
Depuis 2016 est déployé sur une partie du territoire un dispositif innovant de prise en charge des urgences et de permanence des soins, le 3MHC (« Moyen Médical Mobile des Hauts Cantons »). Ce dispositif permet d'assurer une présence médicale sur 16 communes, rattachées au secteur de garde d'Olargues et de Saint-Pons de Thomières, avec la présence d'un médecin sapeur-pompier volontaire et médecin correspondant SAMU qui assure les gardes du vendredi 20 h au lundi 8 h ainsi que les jours fériés.

Initié dans le cadre du Contrat Local de Santé, ce dispositif est désormais coordonné et suivi par l'association « 3MHC » qui réunit les médecins impliqués dans ce dispositif. Le CLS participe à ce suivi dans le cadre des réunions annuelles de bilan.

En 2023, une présentation du bilan d'activité 2022 a eu lieu, indiquant que le dispositif a permis de réaliser 480 interventions sur ce secteur réparties de la manière suivante :

- ▶ 102 actes dans le cadre de l'aide médicale urgente
- ▶ 355 actes dans le cadre de la permanence des soins
- ▶ 23 actes administratifs, tels que les certificats de décès.

Territoire d'intervention du dispositif « Moyen Médical Mobile des Hauts Cantons » (3MHC)



3) Promotion du territoire en faveur de l'attractivité médicale

Le CLS a conduit plusieurs actions en faveur de l'attractivité médicale.

Forum des jeunes médecins du syndicat des internes du Languedoc-Roussillon le 21 octobre à Montpellier : l'organisation de notre présence à ce forum a été coordonnée par le CLS. Le stand a été tenu par des professionnels de santé du territoire et des agents des Communautés de communes, afin d'apporter des réponses complémentaires aux jeunes médecins. La fréquentation n'a pas été au rendez-vous sur cette manifestation et seulement une quinzaine de jeunes médecins ont visité le stand. Cependant, c'est une première expérience qui a permis de créer une dynamique entre les Communautés de communes et les professionnels de santé.



© CdC Du Minervois au Caroux – I. Cayuela

Outils de communication :

Mise à jour de la plaquette « Pratiquer la médecine dans l'ouest Hérault ».

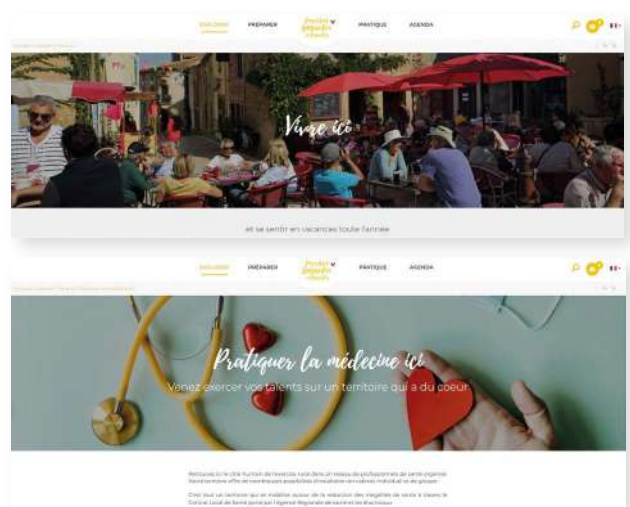
Il s'agit d'un document de présentation du territoire à l'attention des professionnels libéraux cherchant à s'installer dans les espaces ruraux de l'Ouest Hérault. Ce document est un outil d'appel, pour leur donner envie de s'installer sur notre territoire. Il est à la disposition des communautés des communes et de tous les professionnels de santé du territoire.

Il renvoie vers le site internet du Pays sur des pages dédiées à l'attractivité : [Vivre ici](#) et [Pratiquer la médecine ici](#).

Le CLS poursuivra ce travail sur les questions d'attractivité médicale dans le cadre du Plan Territorial d'Attractivité Médicale. En 2023, le territoire a été, en effet, désigné comme territoire pilote par l'Agence régionale de santé pour mettre en œuvre ce plan qui s'articule autour de plusieurs actions.

Une méthode de travail a été établie pour mettre en œuvre les actions de ce plan, puis présentée et validée par l'ARS, le comité de pilotage du CLS et les CPTS. Il a été convenu de la répartition suivante des actions du plan d'attractivité entre le CLS et les CPTS :

- ▶ Actions pilotées et mises en œuvre par le CLS : création d'une cellule d'accueil des professionnels de santé, création d'un portail internet, poursuite des Midi des MSP, et coordination d'actions de communication (forum, colloque) sur et hors du territoire.
- ▶ Actions pilotées et mises en œuvre par les CPTS / professionnels de santé : vidéos de promotion du territoire.



▶ Pages du site internet « vivre ici » et « pratiquer la médecine ici »



▶ Pratiquer la médecine dans l'Ouest Hérault



A. Allès - Trail



G. Delerue - Hérault Tourisme
Voie verte Passa Pais



C. Souche - Baignade



C. Souche - Canal du Midi



C. Souche - Balade vigneronne



C. Souche - Place de Village



C. Souche - Vallée de l'Orb



Terre liquide - Canyon Rec Grand



C. Souche - Canoë



C. Souche - fête de village



C. Souche - Marché



C. Souche - Vendanges

Axe 2 : Faciliter l'autonomie des personnes à risque de fragilité

Pour cet axe, l'action du Contrat Local de Santé en 2023 s'est concentrée sur l'animation et le développement du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM).

Le CLSM, est un espace partenarial de concertation et de coordination entre les élus du Pays Haut Languedoc et Vignobles, le secteur psychiatrique, les professionnels de santé, les acteurs sociaux et médico-sociaux, les usagers, les aidants et tous les acteurs locaux concernés par la santé mentale (bailleurs, éducation, justice, police...).

En 2023, l'activité du CLSM a nécessité l'organisation et l'animation de 5 réunions dont :

- ▶ 3 réunions du groupe de travail « Coordination des acteurs pour l'offre de prise en charge globale en santé mentale et l'accès aux soins »
- ▶ 2 réunions du groupe de travail « Information, déstigmatisation, promotion de la santé mentale : organisation des Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM) et d'actions durables ».

Ce travail a permis :

- ▶ d'organiser une journée de rencontre interprofessionnelle « santé mentale précarité et isolement » le 20 avril : 108 participants. Bilan positif : 91 % des répondants au questionnaire de satisfaction estiment que l'évènement a répondu à leurs attentes



© A. Boisard

- ▶ d'identifier la mise en place d'une exposition photo itinérante comme levier pour lutter contre la stigmatisation en santé mentale. Expo qui consiste à réaliser 25 portraits de différentes personnes concernées par la santé mentale (patients, professionnels de santé, proches, citoyen) et d'accompagner ces portraits par des témoignages audio sous forme de podcast
- ▶ Organisation des SISM : CLSM chargé de rassembler et de relayer l'information des actions portées par les acteurs du territoire. Réalisation et diffusion de supports de communication.

En plus, réunions des instances de pilotage et de définition de la stratégie du CLSM :

- ▶ 2 Réunions du comité de coordination
- ▶ 3 Réunions du comité de présidence.

Le 28 septembre, lors de l'assemblée plénière, 52 personnes étaient présentes pour échanger sur le bilan des actions réalisées et sur les perspectives de travail pour 2024.

Le CLSM ce sont de nombreux acteurs de la santé mentale qui sont mobilisés sur le territoire, dont le service de psychiatrie du Centre Hospitalier de Béziers, la clinique La Pergola, les associations porteuses d'établissements et de services dans le champ du handicap psychique (ASEI, APSH34, APEAI Ouest Hérault), des représentants des familles, le Conseil départemental de l'Hérault, les caisses d'assurances maladie, les acteurs du champ de l'addictologie, de la santé mentale des jeunes, les services de la justice, de la caisse d'allocations familiales et de l'ARS.





➤ Assemblée plénière CLSM – 28 septembre 2023 - © A. Boisard

Depuis le 10 octobre 2023, le projet de santé du CLSM est labellisé par l'ARS, permettant ainsi de prétendre à des financements annuels pouvant aller jusqu'à 20 000 €. Ces aides permettront de financer sous certaines conditions la mise en place d'actions du projet de santé du CLSM mais également du temps de coordination.

Axe 3 : Développer des comportements et des environnements favorables à la santé

Cet axe du Contrat Local de Santé permet d'agir sur les éléments qui influencent la santé, les « déterminants de santé ». Les déterminants de la santé représentent l'ensemble des facteurs individuels et collectifs, socio-économiques et environnementaux qui vont influencer l'ensemble des conditions de santé et de bien-être de la population. Ces déterminants peuvent intervenir en faveur ou au détriment de la santé.

Il existe une grande variété dans la typologie des déterminants de santé en rapport avec :

- ▶ l'environnement (qualité de l'air intérieur et extérieur, qualité de l'eau, conditions de travail)
- ▶ la biologie humaine ;
- ▶ les habitudes de vie (recours à la prévention, aux soins, les comportements alimentaires, la consommation de drogues, conditions de vie pendant l'enfance, la pratique ou non d'une activité physique...)
- ▶ l'organisation des soins (offre et accès aux soins).

Pour agir sur ces déterminants, le Contrat Local de Santé s'appuie sur d'autres missions et politiques portées par le Pays :

- ▶ la mission Habitat
- ▶ le Projet Alimentaire Territorial
- ▶ la mission Développement Durable et Transition Énergétique
- ▶ le Pôle de Pleine Nature.



Dépistage des cancers - Préparation de la journée « Santé des Femmes » et « Journée Santé des Femmes » à Bédarieux du 15 juin 2023

Action pilotée par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Hauts Cantons et Vignobles.

À travers cette journée, l'objectif était d'inviter les femmes âgées de 50 à 64 ans qui ne seraient pas à jour sur un des 3 dépistages, à venir faire gratuitement leurs dépistages et recevoir des informations de prévention. Le CLS a suivi la mise en place de la seconde édition de cette rencontre qui a réussi à mobiliser 70 femmes.

Préparation de la journée santé des femmes à Saint-Pons de Thomières

Depuis septembre 2023 le CLS coordonne l'organisation d'une journée santé des femmes à Saint-Pons de Thomières avec l'ensemble des partenaires et en l'absence de CPTS. Cette journée se tiendra le 16 janvier 2024



Projet d'examens de santé délocalisés sur Bédarieux

Les examens de santé sont un dispositif de prévention de la CPAM, ce ne sont pas des centres de soin. Tout assuré du Régime général et ses ayants droit, âges de 16 ans et plus, peuvent y prétendre. Les examens sont pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie (sans avance de frais). Ils sont prioritairement proposés aux personnes en situation de vulnérabilité, éloignées du système de soins.

Lors d'un examen : point sur les droits, entretien avec un médecin sur les préoccupations de santé de la personne (alimentation, activité physique, santé mentale, ...), examen paramédicaux (audiogramme, électrocardiogramme, test de vision, etc.), des analyses biologiques. Si besoin, le patient est orienté vers un spécialiste en fonction du bilan de l'examen. Le compte rendu est adressé au patient et à son médecin traitant, avec son accord.

Ce projet s'inscrit dans la politique d'aller-vers de la CPAM, qui souhaite déployer ces centres d'examens dans les territoires, c'est pourquoi la CPAM s'est rapprochée du CLS. En fonction des attentes, des cibles et des besoins de la CPAM, le secteur de Bédarieux, en politique de la ville, a été retenu à titre expérimental. Le CLS a joué un rôle de facilitateur entre la CPAM, la Communauté de communes et la CPTS. Ce lien étant maintenant fait, la CPAM conduit seule la mise en place du dispositif. En fonction des résultats, il pourra être envisagé de déployer ce dispositif de prévention sur d'autres parties du territoire éloignées de Béziers.

Santé environnement – organisation d'un colloque « Qualité de vie dans nos villages »

Co-organisation Pays, CODES, CCMC

Il s'est agi de sensibiliser élus et techniciens du territoire sur les liens entre santé et aménagement.

Le programme était organisé autour de conférences et d'ateliers participatifs : conférence d'ouverture de Romain Lajarge (professeur d'aménagement du territoire, intervention sur les façons et les outils pour habiter mieux dans les territoires ruraux), atelier de sensibilisation sur les déterminants de santé (notamment les déterminants liés à l'aménagement et à l'environnement), présentation d'outils pour prendre en compte la santé dans les projets d'aménagement, ateliers sur les leviers en matière d'habitat pour lutter contre l'habitat indigne et indécents.

Pour le CLS, l'enjeu était de lever les représentations sur les leviers dont disposent les collectivités pour agir en faveur de la santé des habitants. Ce colloque a réuni 63 participants.

Alimentation et activité physique dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire

Deux actions ont été menées dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire (cf. bilan d'activités du PAT) Ces actions d'éducation à la santé dans le champ de la nutrition ciblaient à la fois les leviers de l'alimentation et de l'activité physique, dans une approche ludique, conviviale et positive.

Les différentes rencontres proposées ont permis à des enfants âgés de 7 à 11 ans des centre de loisirs de Siran, des Avant-Monts et de Sud Hérault de participer à des ateliers autour de l'alimentation et des séances de découverte / pratique d'activités de pleine nature. L'enjeu de ces actions était de proposer des séances sur plusieurs mois, afin d'impulser de nouvelles habitudes dans le quotidien des participants. Dans le cadre de cette action, le Contrat Local de Santé a mobilisé son réseau de partenaires pour accompagner la définition du contenu des séances autour de l'alimentation, et identifier les intervenants qualifiés pour animer des ateliers sur la nutrition.

Habitat

L'action menée en 2023 par la mission Habitat en faveur de la santé s'est traduite par la poursuite de l'animation de la cellule locale de l'habitat indigne, dont la finalité est d'examiner des situations singulières qui ne trouvent pas toujours de solutions dans les procédures courantes. 68 signalements ont été réalisés cette année sur le territoire du Pays ce qui a conduit à 59 visites et le classement de 59 logements qualifiés non décents pour la période du 6 janvier 2023 au 30 novembre 2023.

Le bilan plus détaillé de ces actions est présenté dans la partie Habitat du présent rapport d'activité.

Offre de nature et de loisirs

Pôle de pleine nature Montagnes du Caroux

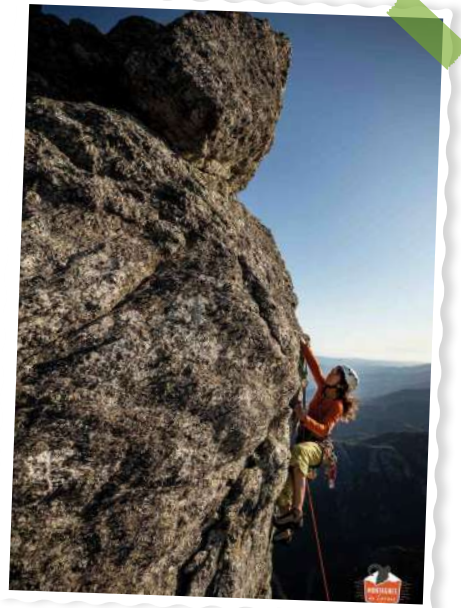
Le Pôle de pleine nature, en tant que démarche portée par la convention de partenariat Massif central, s'est terminé en décembre 2022. Néanmoins, le projet « Pionniers du Caroux » a continué de se déployer. Les expositions « L'envers du décor » et « Encordés » ainsi que le film « Marcou, Montagne de la nuit » ont été présentés ensemble à Pierres Vives en février 2023 dans le cadre d'un partenariat avec le Département. Puis dans le cadre des animations du Géoparc Hérault, le film « Marcou, Montagne de la nuit » ainsi qu'une partie de l'exposition « L'envers du décor » ont été présentés aussi en février 2023 à la grotte de Clamouse.

L'exposition « Encordés » devait être installée dans les gorges d'Héric au cours de l'été 2023. Malheureusement un éboulement dans les gorges et l'important chantier qui a été nécessaire pour rouvrir le chemin d'accès ont empêché son installation. Un travail est en cours pour trouver une solution et donner à voir cette exposition aux habitants du territoire.

La dynamique territoriale engendrée par le Pôle de pleine nature est aujourd'hui indéniable et reconnue par les acteurs du territoire. La création de nouveaux équipements comme les Surfaces Artificielles d'Escalade et les sites école d'escalade a permis l'émergence de nouveaux clubs sportifs et de sections sportives au sein d'établissements scolaires. La mise en œuvre d'une stratégie marketing commune a permis de développer notre notoriété et l'appropriation d'une nouvelle destination « Montagnes du Caroux » en particulier par les prestataires et les clubs. Et surtout, une véritable synergie entre les différentes collectivités et avec les acteurs privés s'est développée.

C'est pourquoi, il est apparu pertinent aux partenaires du PPN de répondre au nouvel appel à projet de la convention de partenariat du Massif central pour la période 2024-2027.

Le PPN présente un environnement naturel de grande qualité et une offre d'APN complète et diversifiée, autant d'atouts pour le cadre de vie des habitants que pour les visiteurs. Néanmoins, ces aménités peuvent être fragilisées par l'impact du changement climatique. De plus, les attentes des clientèles touristiques évoluent et sont plus exigeantes ce qui nécessite une adaptation de notre offre. Enfin, le territoire doit concilier les évolutions du tourisme avec les enjeux de préservation de l'espace, de la biodiversité et de résilience des écosystèmes au changement climatique.



➤ Escalade © A. Allières



➤ Rando – Trail – Escalade – VTT © A. Allières



➤ Rando – Trail – VTT © A. Alliès

La stratégie du PPN 2 doit bénéficier à toutes les populations, habitants et visiteurs.

Ainsi, la stratégie des Montagnes du Caroux vise deux ambitions déclinées en six objectifs opérationnels :

- ▶ Des activités de pleine nature motrices de l'attractivité territoriale
 - ▶ Objectif opérationnel 1 : Une offre d'activité attractive
 - ▶ Objectif opérationnel 2 : Développer un accueil et une animation dédiés aux APN
 - ▶ Objectif opérationnel 3 : Développer une pratique locale et pour tous.
- ▶ Des Montagnes du Caroux en transition : atténuer, s'adapter et préserver
 - ▶ Objectif opérationnel 4 : Faire des Montagnes du Caroux une vitrine du tourisme durable en milieu naturel
 - ▶ Objectif opérationnel 5 : Accompagner l'adaptation aux changements climatiques
 - ▶ Objectif opérationnel 6 : Changer de regard sur les sites de pratique.

Notre candidature a été retenue en octobre dernier. L'animation du Pôle de pleine nature pourra reprendre début 2024, en partenariat étroit avec les Communautés de communes Grand Orb et Du Minervois au Caroux.

Étude de gestion de la fréquentation de la moyenne vallée de l'Orb et de Réals

De par sa qualité paysagère, son attractivité forte pendant la saison estivale, sa diversité de pratiques et les impacts liés à la fréquentation, le site de Réals fait partie des sites à enjeu environnementaux et touristiques. Très prisé des locaux et des vacanciers, le site fait face à un afflux des visiteurs durant la saison estivale générant du trafic routier, des problèmes de stationnement mais aussi des conflits d'usage et parfois une mise en danger des baigneurs. L'image du territoire s'en trouve aussi impactée. Le site est à cheval sur trois communes : Murviel-les-Béziers, Cessenon-sur-Orb et Causses-et-Veyran et deux Communautés de communes : Sud Hérault et Les Avant-Monts.

Une étude a donc été engagée au cours de l'été 2023. Elle doit permettre d'établir un plan d'actions multi partenarial permettant l'amélioration de la gestion de la fréquentation, de l'accueil touristique, de la circulation et du stationnement du site de Réals. Elle vise à bien connaître qui sont les visiteurs, qui fréquentent le site, quelle pression cette fréquentation exerce-t-elle et comment peuvent être organisés la circulation, le stationnement et l'accueil de ces visiteurs dans de meilleures conditions sans dénaturer le paysage, en préservant les espaces naturels tenant compte des enjeux naturalistes qu'ils contiennent tout en permettant un partage de l'espace entre les différents usagers.

La première phase s'est déroulée durant les mois de juin, juillet et août 2023 autour de plusieurs éléments :

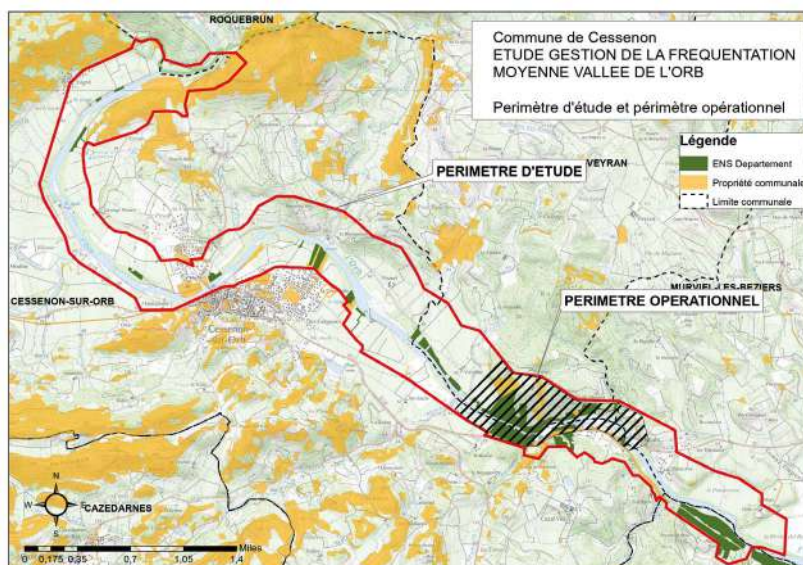
- ▶ La collecte des données de fréquentation touristique et de mobilité existantes
- ▶ La réalisation de plusieurs entretiens avec les acteurs locaux
- ▶ La réalisation d'enquêtes de terrain quantitatives et qualitatives
- ▶ La mise en place d'une enquête en ligne ouverte tout l'été (153 réponses).

À l'été 2023, les problèmes observés n'ont pas tant été de sur-fréquentation mais d'une fréquentation mal gérée, avec des usages peu adaptés au site. Les effets entraînés sont les mêmes que ceux d'une sur-fréquentation (conflits d'usages, dégradations de l'espace naturel, effet de contre-publicité pour les visiteurs, conflits avec les résidents), alors que le site pourrait accueillir plus de visiteurs. Du 1^{er} juin au 31 août, le bureau d'étude estime à 587 950 les déplacements en voiture réalisés sur les ponts de Cessenon-sur-Orb et de Réals dont 48 % pour celui-ci. Sur la même période, environ 36 500 personnes ont profité des rives de l'Orb, pour se baigner ou pas et 5 300 randonneurs ou cyclistes ont traversé le site. La phase II était centrée autour de la question suivante : « La fréquentation actuelle est-elle soutenable par rapport aux pressions qu'elle exerce sur le site, aux apports économiques et au ressenti des visiteurs ? ». À partir de l'analyse des différents secteurs du périmètre d'étude, plusieurs scénarii d'aménagement et de gestion ont été proposés.

L'étude sera finalisée début 2024.



➤ Réals © C. Roger



➤ COPIL Étude Orb Réals © C. Roger

Mobilité



Se déplacer
au Pays Haut Languedoc et Vignobles

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est lauréat de l'appel à projets Territoires de Nouvelles Mobilités Durables 2022 de l'ADEME et bénéficie à ce titre d'un soutien technique et financier pour l'élaboration et le suivi d'un Plan de Mobilité Simplifié écologique et solidaire (PDMS) à l'échelle des quatre Communautés de communes.

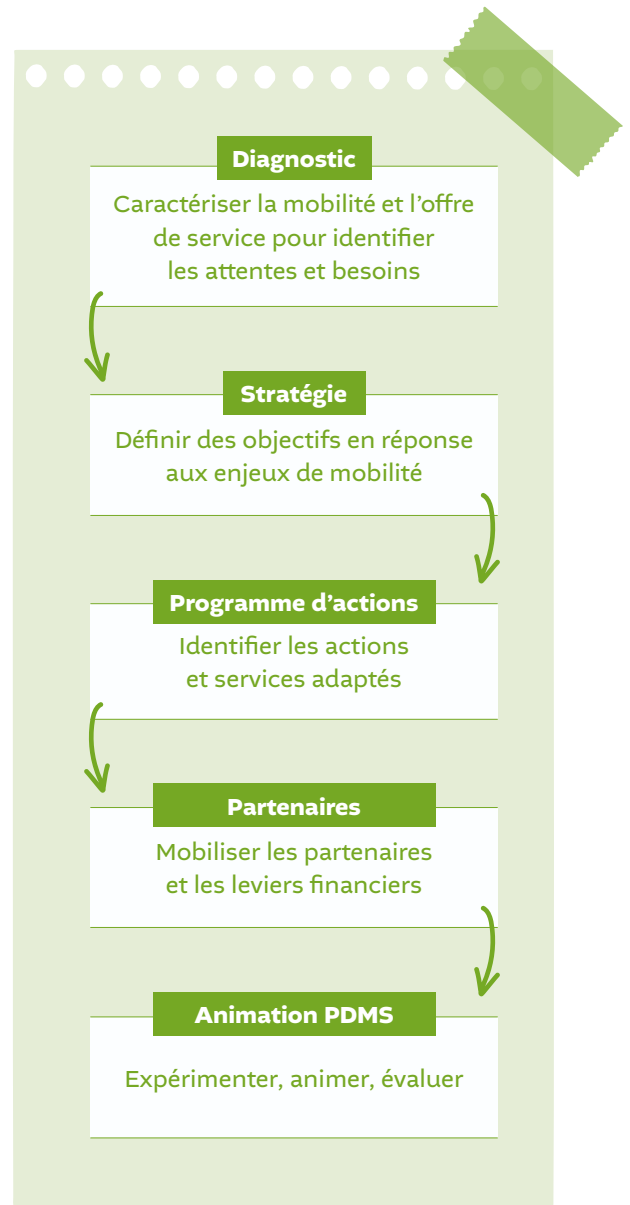
Les Communautés de communes n'ayant pas souhaité prendre la compétence mobilité, le Pays a été désigné comme le référent local pour suivre et mutualiser les réflexions sur cette thématique avec comme objectifs communs :

- ▶ Construire ensemble le projet de mobilité de demain
- ▶ Définir la stratégie en collaboration avec la Région Occitanie
- ▶ Identifier les freins pour améliorer et développer l'offre locale
- ▶ Innover, fédérer et concerter.

Il a été identifié la nécessité d'établir un état des lieux exhaustif afin de définir les besoins locaux et d'amorcer des actions pouvant y répondre. Le projet intègre une mission de prestation intellectuelle par un bureau d'étude spécialisé réalisé par l'entreprise Immergis.

Une gouvernance dédiée a été mise en place afin de suivre et valider les différentes étapes de définition du PDMS. Le suivi est appuyé par une équipe projet constituée d'un référent mobilité par Communauté de communes mobilisable au fil de l'eau pour répondre aux besoins d'avancement et d'efficacité du projet.

Le lancement officiel des travaux a été annoncé lors d'une matinée d'échanges le jeudi 9 mars 2023 à la salle Achille Bex de Bédarieux. Avec l'appui technique de la CEREMA, cette réunion a mobilisé près d'une cinquantaine de personnes et a permis de décliner un temps pédagogique d'appropriation auprès des élus, des partenaires et des techniciens



L'élaboration du diagnostic s'est appuyée sur de nombreux temps de concertation :

► Concertation des communes :

Un questionnaire a été diffusé auprès des élus afin de recueillir des éléments généraux d'appréciation de la mobilité sur leur territoire, d'identifier les aménagements et services existants et les éventuels besoins et difficultés observés. Ce sont 36 retours qui ont été apportés via ce questionnaire papier.

En complément, quatre réunions, réunissant une soixantaine de personnes, ont été mises en place sous la forme de rencontres et d'échanges autour des enjeux locaux de la mobilité.



► Atelier de concertation de la Communauté de communes Les Avants-Monts à Magalas © A. Boisard



► Atelier de concertation de la Communauté de communes Sud Hérault à Puisserguier © Communauté de communes Sud Hérault



► Atelier de concertation de la Communauté de communes Du Minervois au Caroux à Saint-Pons de Thomières © A. Boisard



► Atelier de concertation de la Communauté de communes Grand Orb à Bédarieux © A. Boisard

Concertation de la population

Une enquête mobilité à destination de la population a été diffusée entre le 12 avril et le 26 juillet 2023 afin de faire remonter les habitudes de déplacements, les éventuelles difficultés rencontrées mais également les attentes et les besoins pour améliorer les services existants et en développer de nouveaux. Ce sont 617 participants qui ont notamment fait remonter certains services à prioriser sur le territoire :

- 1. La mise en place d'un service de transport à la demande
- 2. L'aménagement de nouveaux arrêts de bus
- 3. Le déploiement de véhicules en autopartage.

En complément de l'enquête de mobilité auprès de la population et afin de dynamiser la concertation citoyenne lors de cette première phase, des stands lors de plusieurs événements (Lunas, Saint-Pons de Thomières, Capestang, Faugères, Olonzac) sur le territoire ont été mis en place. L'objectif était d'aller à la rencontre de la population mais également des gens de passage comme les touristes pour recueillir leurs habitudes de déplacement.



Participez à notre enquête flash sur la MOBILITÉ !

Le Pays et les communautés de communes du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avants-Monts et Sud-Hérault réalisent une enquête pour comprendre comment vous vous déplacez et identifier vos besoins et vos attentes.

Faites-nous part de votre expérience en scannant le code pour répondre en ligne !

Également disponible en version papier : renseignements au 04 67 38 17 10.



Concertation des partenaires :

Quatre ateliers de concertation ont été menés afin d'alimenter le diagnostic et d'affiner l'état des lieux par les actions, perspectives et stratégies respectives des différents acteurs et partenaires locaux et voisins.

Les quatre ateliers de concertation à destination des acteurs et partenaires du territoire dans le cadre de l'élaboration du plan de mobilité simplifié pour le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, se sont tenus à Bédarieux, à Saint-Chinian, à Murviel-les-Béziers, à Saint-Pons de Thomières les 24 et 25 mai.

Les quatre Communautés de communes, Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts, Sud-Hérault ont ainsi pu accueillir plus d'une soixantaine de participants : des élus communaux, services techniques, services de l'État, les acteurs du tourisme, de la santé, de l'économie d'entreprise, de l'insertion, etc.

Le but était d'identifier les enjeux prioritaires à partir du diagnostic de mobilité présenté lors de ces rencontres. Une étape importante qui a notamment permis d'échanger autour de l'aménagement des lignes régulières d'autocar, le développement des pistes et des aménagements cyclables ou encore la mise en place de service à destination des personnes les plus fragiles.

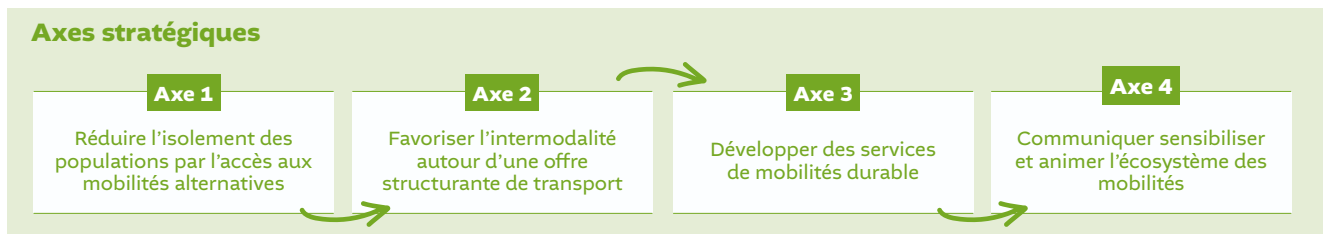


L'état des lieux de la mobilité, l'analyse de la concertation et de l'offre de mobilité ont abouti à l'identification des besoins communs à l'échelle du Pays et des besoins spécifiques au niveau de chaque Communauté de communes.

Ainsi, ce sont quatre axes stratégiques qui ont été retenus par le comité de pilotage du 6 septembre 2023 :



© A. Boisard



Dans ce cadre, une proposition de 27 fiches actions répondant aux besoins identifiés a été portée à la connaissance des acteurs et des élus lors d'un atelier de concertation mené à l'échelle du Pays. Cette réunion a rassemblé plus de 60 participants le 8 novembre 2024 à la salle de la Tuilerie de Bédarieux. L'analyse de cet atelier permettra notamment d'effectuer une hiérarchisation et priorisation des actions lors d'un COTEC en janvier 2024 et d'identifier les sujets pouvant être approfondis pour finaliser le programme d'actions du PDMS en juin 2024.



➤ Réunion de concertation de phase 2 à Bédarieux © G. Souche – M. Huet

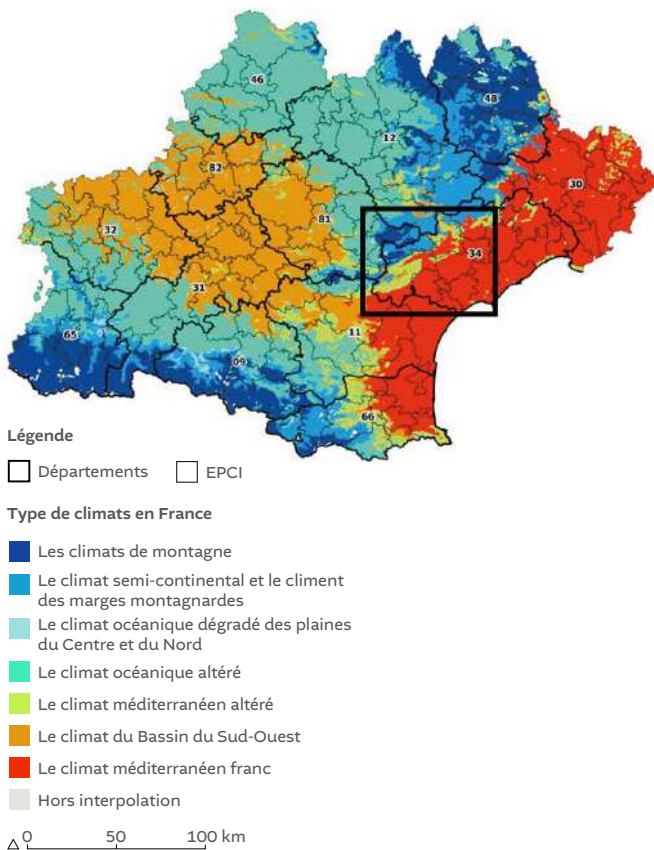
Adaptation au changement climatique



En parallèle de la stratégie d'atténuation au changement climatique dynamisée par la démarche TEPOS, la mission DDTE accompagne également les acteurs du territoire dans leurs projets d'adaptation pour anticiper les impacts du changement climatique.

L'Occitanie est l'une des régions françaises les plus exposées au changement climatique. Tous les départements de la région en ressentent les conséquences : sécheresse, baisse importante du rendement de certaines cultures, canicule, etc...

Cartographie des différents types de climats présents en Occitanie



Localement, les relevés de température de la station météorologique de Lacaune mettent en évidence une augmentation moyenne de + 1.6 °C entre 1961 et 2021. Les impacts du changement climatique sont de plus en plus visibles et affectent notamment la forêt, la ressource en eau, la biodiversité, l'urbanisme/l'habitat, les activités économiques (agriculture, tourisme, construction, etc.) et également le cadre de vie et la santé des habitants.

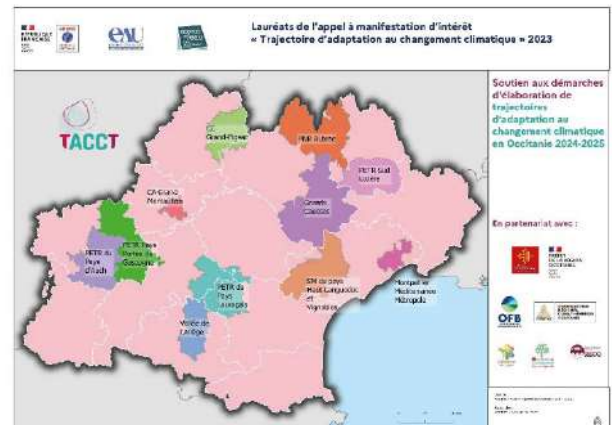
Le périmètre du Pays Haut Languedoc et Vignobles est caractérisé par une diversité de climat traversant le territoire :

- Un climat méditerranéen franc majoritaire notamment dans les plaines viticoles

- Un climat plus varié sur le nord lié à l'altitude plus importante du Haut-Languedoc qui localement lui confère à la fois un climat méditerranéen altéré et un climat des marges montagnardes.

Afin de se doter d'une stratégie globale d'anticipation aux conséquences du changement climatique sur les activités du territoire, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a candidaté à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME et de l'Agence de l'eau Méditerranée-Corse intitulé « Adapter son territoire au changement climatique avec la démarche TACCT (Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires) ».

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles fait partie des 11 territoires lauréats et déploiera dès janvier 2024 les différentes étapes du projet à travers la concertation des acteurs locaux et des partenaires :



La démarche TACCT a pour enjeux de :

- Mobiliser l'ensemble des acteurs et services institutionnels
- Renforcer la démarche transversale auprès des différentes politiques publiques
- Aborder la ressource en eau et les solutions fondées sur la nature comme fils conducteurs des trajectoires d'adaptation
- Projeter un avenir désirable et préserver le cadre de vie local.

Les étapes	Les objectifs prioritaires
1. Diagnostiquer les impacts observés et futurs	Identifier les secteurs les plus sensibles selon les activités du territoire et les compétences des partenaires en lien avec le sujet.
2. Construire des stratégies	Définir les mesures de gestion adaptative et caractériser les différentes trajectoires envisageables notamment pour garantir une opérationnalité des actions d'adaptation
3. Suivre les trajectoires	Restituer les résultats et mobiliser les partenaires pour la mise en œuvre des actions à travers notamment la mise en place d'un comité de suivi des trajectoires.



Développement et attractivité

**Accompagner les acteurs, valoriser,
dynamiser, promouvoir le territoire**

- › **L'entreprise**
- › **L'agriculture**
- › **L'alimentation**
- › **L'œnotourisme**
- › **Le patrimoine**



Site de l'Albine - G. Souche



Agel - G. Souche



Berlou - L. Micola



Pierrerie - K. Cosse



Olargues - K. Cosse



Murviel-OT des Pechs - M. Delcausse



Olargues - K. Cosse



Château de Margon - G. Souche



Celheis - G. Souche



Pierrerie - K. Cosse



Colombières - K. Cosse



Saint-Hippolyte - C. Roger

L'entreprise

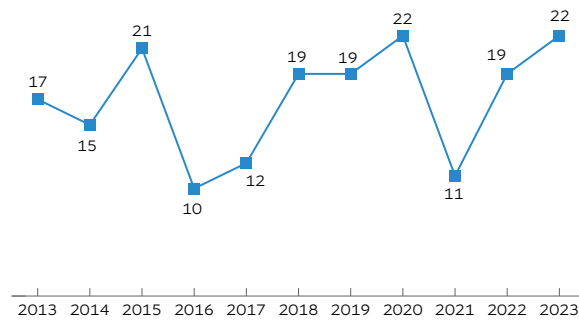
Le Pays Haut Languedoc et Vignobles accompagne les projets d'entreprise en partenariat et en appui auprès des quatre Communautés de communes du territoire, à la demande de ces dernières.

La création ou la reprise d'entreprise

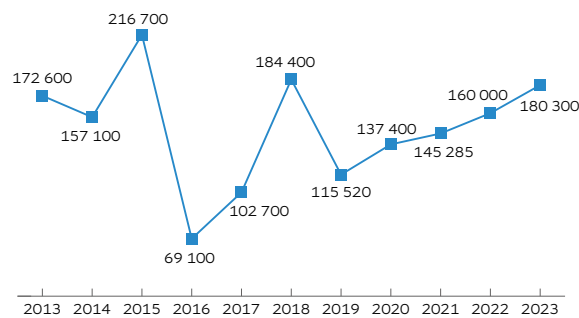
Dans le cadre d'un partenariat avec Initiative Béziers Ouest Hérault (IBOH), une orientation plus systématique du public est engagée, ce qui permet d'avoir une vision plus précise de la création et de la reprise aidée sur le territoire.

22 projets de création ou de reprise ont été aidés sur le territoire du Pays avec un aide financière de 180 300 €, ce qui a permis de créer ou maintenir 33 emplois.

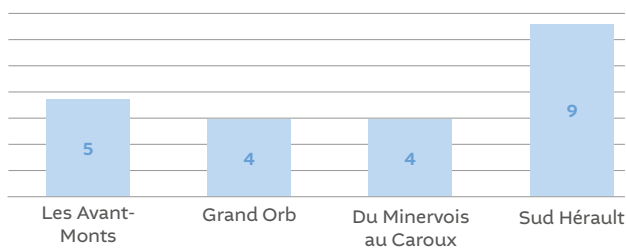
Projets



Financements



Nombre de projets d'entreprises aidées IBOH



© L. Tkaczuk

Le développement des entreprises

Cette action comporte deux volets :

1. Le soutien aux collectivités pour préserver l'économie en milieu rural

Préserver le dernier commerce, soutenir une entreprise en développement, favoriser la transmission tels sont les demandes des communes rurales pour un accompagnement. En 2023, ce sont 17 collectivités qui ont bénéficié du soutien de la Mission du Pays sur 23 dossiers différents.

Les collectivités accompagnées sont :

- ▶ Communauté de communes Les Avant-Monts pour une contribution lors des études ORT, Foncier sols vivants, Tiers lieux
- ▶ Communauté de communes Grand Orb pour le salon de l'emploi, le suivi des entreprises, les actions du PAT
- ▶ Communauté de communes Du Minervois au Caroux pour le soutien aux entreprises, le suivi des projets dans le cadre du PAT, l'immobilier d'entreprise
- ▶ Bédarieux pour le contrat de ville
- ▶ Ceilhes-et-Rocozels pour la transmission du menuisier et les difficultés de l'épicerie



© L. Tkaczuk

- ▶ Courniou-les-Grottes pour le suivi des projets économiques
- ▶ Colombières-sur-Orb pour l'épicerie
- ▶ Graissessac pour un projet de développement économique



© L. Tkaczuk

- ▶ Félines-Minervoises la requalification de la cave coopérative



© L. Tkaczuk

- ▶ Montouliers pour l'immobilier de l'épicerie



© L. Tkaczuk

- ▶ Olargues pour la création / reprise d'entreprises
- ▶ Oupia pour le maintien de l'épicerie
- ▶ Pardailhan pour un projet de Tiers lieux



© L. Tkaczuk

- ▶ Riols pour la reconquête d'une friche industrielle et le suivi des entreprises



© L. Tkaczuk



© L. Tkaczuk

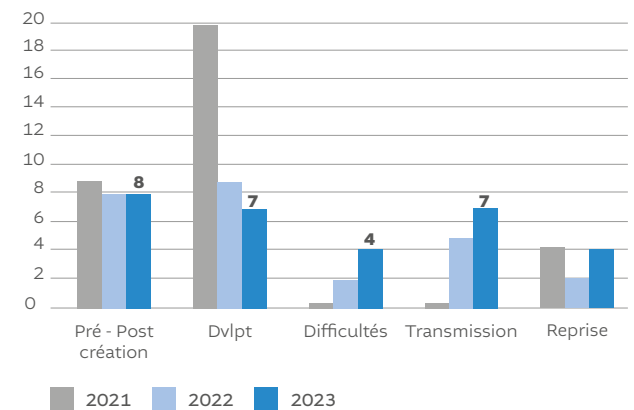
- ▶ Saint-Gervais-sur-Mare pour la sauvegarde de l'épicerie
- ▶ Siran pour l'immobilier commercial
- ▶ Saint-Pons de Thomières pour l'enquête commerciale.

2. Le soutien individuel à l'entrepreneur

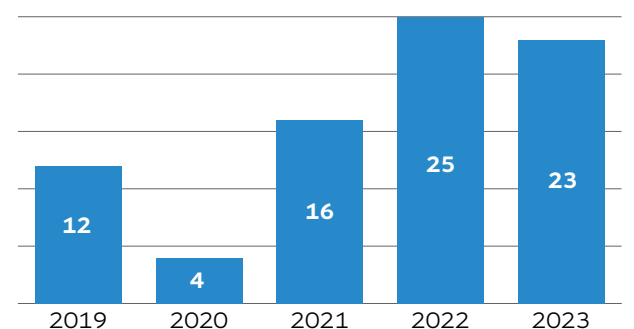
En 2023, ce sont 28 entreprises différentes qui ont été accompagnées sur un ou plusieurs thèmes. Ces chiffres sont complémentaires aux éléments développés dans la rubrique création reprise d'entreprises qui relève du partenariat avec la plateforme IBOH. Toutes ces interventions sont à la demande des élus, des partenaires économiques (consulaires, hub entreprendre et Communautés de communes).

- ▶ 8 en pré ou post création
- ▶ 7 en développement
- ▶ 4 en difficultés
- ▶ 7 en transmission (le cédant)
- ▶ 4 en reprise (le repreneur).

Suivi des entreprises



Suivi des collectivités - dossiers



L'agriculture

Le territoire constitue l'un des derniers territoires ruraux du département de l'Hérault. La Surface Agricole Utile représente 44 798 ha au total, soit 23,3 % du territoire mais elle est en constante diminution (-4% entre 2010 et 2020). En 2019, 1 909 exploitations agricoles ont été recensées sur le Pays ; elles représentent 26 % des exploitations du département de l'Hérault. De même, entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations agricoles a baissé de 15,6 % sur le territoire.

Or, l'agriculture exerce un rôle important non seulement sur le plan économique, pour la production de biens alimentaires et non alimentaires, la création d'emplois localisés mais plus largement, pour l'entretien de l'espace, la gestion de ressources naturelles, le maintien d'un patrimoine rural important et la biodiversité.

Ce cadre privilégié, aux paysages de qualité, diversifiés et préservés, est un atout essentiel pour l'attractivité du territoire. Mais les menaces qui pèsent sur l'agriculture sont

nombreuses (changements climatiques, artificialisation des terres, dégradation des sols, effondrement de la biodiversité, instabilité économique, évolution de la réglementation, difficulté de transmission des exploitations...).

La volonté de relocaliser, au-delà du circuit court, est bien présente dans les territoires. Il est donc aujourd'hui important de structurer, de renforcer et d'animer les filières agricoles de proximité qui représentent une opportunité de création de richesses économiques, de cohésion sociale, de solidarité entre urbains et ruraux. Le développement des spécificités locales de diversification agricole à forte valeur ajoutée et au potentiel prometteur doit être encouragé.

La gouvernance de la thématique s'appuie sur des groupes de travail, des comités techniques et un comité de pilotage présidé par Jean-Noël BADENAS. Le COPIL s'est réuni à Saint-Chinian le 14 mars.



© A. Boisard



© G. Souche



© G. Souche



© G. Souche

L'enjeu de la transmission agricole sur le territoire

Une étude qualitative sur la transmission agricole a été réalisée de mars à septembre 2023 dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays Haut Languedoc et Vignobles, en partenariat avec l'INRAE et la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Cette étude avait pour objectifs de mieux comprendre le problème du renouvellement du monde agricole, les freins à la transmission des exploitations agricoles à une échelle individuelle et les conséquences territoriales de ce non-renouvellement.

16 agriculteurs du territoire en fin de carrière ont été interrogés et une analyse statistique des agriculteurs de plus de 55 ans a été produite.

Sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, **50,5 % des chefs d'exploitation** ont plus de 55 ans, ce qui représente plus de **15 000 ha**.

En Hérault, **33 % des chefs d'exploitations** de plus de 60 ans indiquent **ne pas savoir quel sera le devenir** de l'exploitation dans les trois prochaines années.

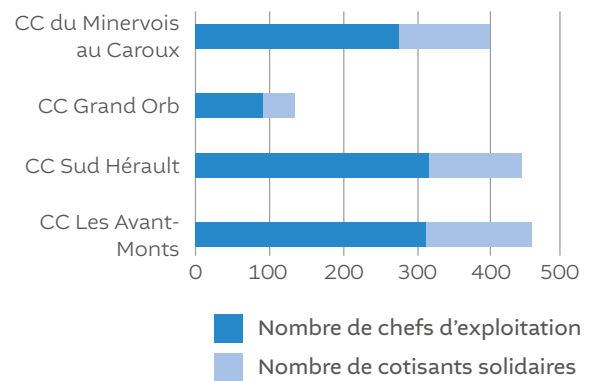


© G. Souche

L'étude a également permis de faire l'état des lieux de l'accompagnement à la transmission par les professionnels du monde agricole présents dans l'Hérault.

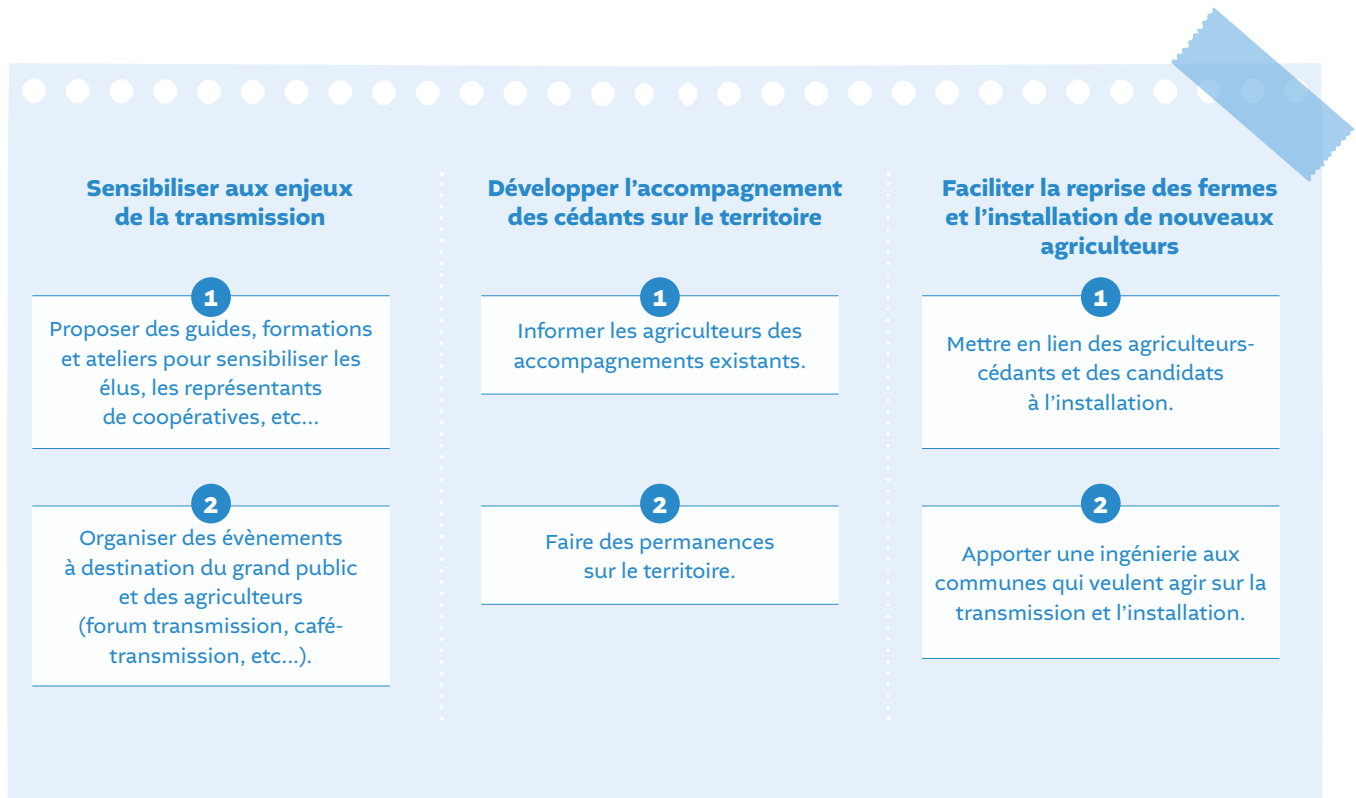
Enfin, des pistes d'action pour le Pays Haut Languedoc et Vignobles et ses partenaires ont été formulées afin de faciliter l'installation et la transmission agricole sur le territoire.

Nombre d'exploitants agricoles de plus de 55 ans par Communautés de communes



© G. Souche





Afin d'informer sur les résultats de l'étude et alerter sur les enjeux du renouvellement du monde agricole, une plaquette a par ailleurs été réalisée.

Enfin, le forum sur la transmission organisé par la Chambre d'agriculture de l'Hérault en partenariat avec le Pays Haut Languedoc et Vignobles, la commune de Cabrerolles et la Communauté de communes Les Avant-Monts, a été l'occasion de présenter les résultats de l'étude et les pistes d'action devant un public concerné et très intéressé par ce travail.



L'enjeu du foncier agricole sur le territoire

Une autre étude menée en partenariat avec l'INRAE a mis en lumière des enjeux liés au foncier agricole : le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, par son histoire (déprise agricole, arrachages massifs de vignes) et sa topographie (pente, morcellement des terres, etc.), est constitué de **nombreuses friches**. L'enfrichement et la fermeture des milieux qui en découle provoquent **une transformation des paysages et un risque accru d'incendies**. Ces terrains sont aussi un manque à gagner d'espaces pour (re)développer l'agriculture (agripastoralisme, etc...). Il s'agit pour le Pays d'identifier les terres en friches et de faciliter la réhabilitation de ces terres pour qu'elles soient prêtes à la production et permettent de lutter contre le risque incendie. Par ailleurs, il a été identifié que les communes du territoire possèdent du foncier mais ce dernier est peu connu et peu utilisé. Le foncier public représente également une opportunité de développement de l'agriculture.

Enfin, il a été identifié que **les élus des communes ont le souhait de développer l'agriculture** et installer de nouveaux agriculteurs mais **manquent de compétences, d'ingénierie**, de moyens humains et financiers pour le faire. Par ailleurs, les communes sont souvent des interlocuteurs de premier plan pour des porteurs de projet en recherche de terres pour s'installer. C'est pourquoi, le Pays identifie un besoin de montée en compétences des élus sur la gestion du foncier et les outils pour favoriser l'installation agricole, et un besoin d'accompagnement des communes dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet agricole communal.

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Pays visant à accompagner les communes pour la mise en œuvre de leur projet agricole, deux communes, Prémian et Saint-Nazaire-de-Ladarez ont bénéficié d'un accompagnement du Pays en partenariat avec Terres de liens..

- ▶ Accompagnement de la commune de Prémian :

Les objectifs sont les suivants :

- ▶ Maintenir voire développer l'activité agricole en aidant les agriculteurs : besoins d'extension et/ou de diversification
- ▶ Favoriser de potentielles installations (reprise...)
- ▶ Analyser les pistes de commercialisation pour ces produits locaux (Prémian et alentours)
- ▶ Réfléchir à la mise en œuvre d'un projet de transformation.



© Terres de liens

Il s'est agi d'intervenir sur le repérage de foncier afin de faciliter l'installation d'agriculteurs. Le programme d'actions mis en œuvre est le suivant :

1. Accompagnement à la recherche de foncier pour un couple de porteurs de projet agricole déjà identifié ;
2. Aide au choix et à la mise en place d'une stratégie foncière communale par la réalisation :
 - ▶ D'une cartographie de la commune : foncier public, foncier privé (selon données disponibles), friches potentielles, biens vacants et sans maître, autres données au besoin ;
 - ▶ D'un diagnostic participatif des friches, des fermes à céder (si le cas se présente), des porteurs de projets disponibles. Ce travail a été réalisé en partenariat avec les élus, bénévoles, habitants, propriétaires, agriculteurs et autres acteurs, selon le potentiel identifié par la cartographie.

Les résultats de ce programme d'actions et les préconisations à mettre en œuvre pour mener les étapes suivantes de l'accompagnement seront remis début 2024.

- ▶ Accompagnement de la commune de Saint-Nazaire-de-Ladarez :

Les objectifs sont les suivants :

- ▶ Installer une activité maraîchère pour favoriser la résilience alimentaire du territoire
- ▶ Finaliser la création d'un jardin partagé sur une propriété de la commune
- ▶ Fournir la restauration collective des communes alentours en produits locaux
- ▶ Pérenniser le pastoralisme sur son territoire.



© Terres de liens



Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales

Le Pôle d'Excellence Rurale BIO-ORB, obtenu en 2012, a permis d'organiser la mise en culture de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM), en culture biologique, sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, de la production, vers la transformation et la commercialisation.

Cette initiative a poursuivi trois objectifs :

- ▶ le développement de l'agriculture biologique, par la diversification dans de nouvelles productions, le maintien d'emplois existants, la création d'emplois nouveaux et la création de valeur ajoutée agricole nouvelle, dans une dynamique collective moderne de long terme
- ▶ la création d'activités nouvelles, artisanales et industrielles sur le territoire, avec la mise en place d'une unité de semi-transformation et de conditionnement
- ▶ le développement durable, par la lutte contre la déprise agricole et le maintien de l'ouverture des paysages vigneron.

Pendant une quinzaine d'année, le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a apporté son concours technique et financier afin de favoriser l'émergence d'une filière de production de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales en agriculture biologique. Ce projet concerne à la fois le soutien à la recherche et à l'expérimentation mais également le maintien et l'accompagnement des professionnels agricoles via la diversification de leurs activités.

Aujourd'hui, la filière se structure et se développe. Cela représente 50 ha de plantations sur plus d'une dizaine de communes, un bâtiment de transformation, du matériel agricole, 30 agricultrices et agriculteurs engagés dans le programme, plusieurs productions contractualisées sur des marchés nationaux et internationaux.

À partir de 2024, l'accompagnement du Pays à la dynamique de développement Bio-Orb sera uniquement de l'ingénierie administrative et technique.



Le Projet Alimentaire Territorial

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont pour ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour des questions de l'alimentation et de la relocalisation de l'agriculture pour permettre le développement d'une alimentation durable et de qualité, accessible à tous.

La reconnaissance d'un Projet Alimentaire Territorial au sens de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 permet au porteur de projet d'utiliser la marque « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL », reconnu par le ministère de l'agriculture et le logo associé.

Le Projet Alimentaire Territorial du Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu le 8 août 2019 la reconnaissance officielle du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, pour une durée de 3 ans. Le renouvellement du label a été octroyé en 2023 pour une durée de 5 ans. Ce nouveau programme s'organise autour de 5 axes stratégiques et 15 objectifs opérationnels.



© A. Boisard

AXES STRATÉGIQUES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

L'accès au foncier et la relocalisation de l'agriculture nourricière

- ▶ Reconquérir et réhabiliter le foncier et les friches agricoles
- ▶ Accompagner à la reprise et contribuer à l'installation pour renforcer les productions locales
- ▶ Soutenir le développement d'une agriculture vivrière en autoproduction
- ▶ Développer l'activité agropastorale

Le développement et renforcement de la logistique et des circuits de proximité collectifs, pour un meilleur fonctionnement du système alimentaire local

- ▶ Développer la logistique de proximité (Soutien à la transformation, au conditionnement, au transport et au stockage à vocation collective)
- ▶ Soutenir les pratiques en restauration collective
- ▶ Développer des lieux collaboratifs et innovants dans le domaine agricole et nourricier

La commercialisation et la promotion des productions locales

- ▶ Soutenir la création, la diversification et le développement des points de vente des produits locaux / Maintenir, créer et développer des commerces alimentaires de proximité
- ▶ Requalifier et animer les marchés de producteurs et de pleins vents
- ▶ Accompagner le développement et/ou la modernisation de lieux de restauration ou cafés valorisant les productions locales
- ▶ Valoriser les productions locales (animer et communiquer)

La sensibilisation et l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous

- ▶ Sensibiliser, éduquer et animer pour une consommation locale et qualitative
- ▶ Lutter contre la précarité alimentaire
- ▶ Manger, bouger et rester en bonne santé

Vers une alimentation respectueuse de nos ressources et adaptée aux changements climatiques

- ▶ Accompagner les changements de pratiques agricoles
- ▶ Contribuer au développement d'une agriculture biologique
- ▶ Accompagner l'adaptation au changement face au dérèglement climatique, en matière d'alimentation

Lancement en 2023 d'un Appel à Manifestation d'Intérêt du Pays pour accompagner le développement des projets agricoles et/ou alimentaires portés par les collectivités

Dans le cadre du projet alimentaire territorial (PAT), le Pays Haut Languedoc et Vignobles a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour identifier les communes et Communautés de communes qui pourraient bénéficier d'un accompagnement spécifique pour la mise en œuvre de leur projet agricole et/ou alimentaire, durant toutes les étapes du projet :

- ▶ Un accompagnement en ingénierie de projet sur l'ensemble des étapes (Assistance à Maitrise d'Ouvrage),
- ▶ La mobilisation d'un réseau d'acteurs et d'experts autour des projets retenus,
- ▶ La mobilisation de missions d'appui & conseil sur les démarches foncières, juridiques, technico-financières...
- ▶ Une aide au montage des dossiers de demande de subventions et/ou à la mobilisation de financements pour les phases nécessitant une expertise spécifique ou pour les travaux et investissements...

Les projets accompagnés par le Pays, avec l'appui des partenaires locaux concernés, sont les suivants :

Communes	Thèmes
Bédarieux	Sensibilisation & Animation Alimentation
Cazedarnes	Jardins partagés
Colombières-sur-Orb	Commerces alimentaires & Foncier installation
Creissan	Jardins partagés
Faugères	Agro-pastoralisme
Félines Minervois	Tiers Lieux Alimentaire & Foncier installation
Fouzilhon	Jardins partagés
Lunas	Marché
Magalas	Agro-pastoralisme
Montouliers	Commerces alimentaires
Pardailhan	Tiers Lieux Alimentaire
Prémian	Foncier installation
Puisserguier	Jardins partagés
Saint-Étienne d'Albagnan	Tiers Lieux Alimentaire & Sensibilisation & Animation Alimentation
Saint-Geniès-de-Fontedit	Jardins partagés
Saint-Nazaire-de-Ladarez	Foncier installation
Siran	Commerces alimentaires
Communauté de communes Les Avant-Monts	Commerces alimentaires & Sensibilisation & Animation Alimentation

Le comité technique s'est réuni pour organiser le suivi technique des projets à accompagner suite à la réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt.

Ce comité technique est constitué du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, de la DDTM, du Conseil départemental de l'Hérault, du Conseil régional Occitanie, des Communautés de communes Grand Orb, Du Minervois au Caroux, Sud Hérault et Les Avant-Monts.

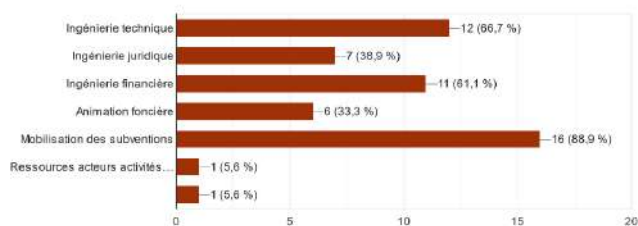
Les services du Pays Haut Languedoc et Vignobles ont ensuite repris contact avec l'ensemble des collectivités ayant répondu.



© L. Tkaczuk

Les attentes spécifiques des collectivités :

De quels besoins ou aides souhaiteriez-vous bénéficier pour mener votre projet?
18 réponses



Le bilan de l'appel à projet France Relance – PNA avec les partenaires bénéficiaires

En partenariat avec les collectivités, associations et autres partenaires concernés, le Pays s'est positionné en 2021 afin de répondre à l'appel à candidatures concernant la consolidation des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), porté par l'État et le Conseil régional Occitanie dans le cadre du Plan de relance (Mesure 13 - volet B) et qui visait à faire de ces territoires des moteurs de la relocalisation de l'agriculture et d'une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous.

Le PAT Haut Languedoc et Vignobles a obtenu une aide de l'État d'un montant de 366 117,66 € sur un montant global prévisionnel retenu par la DRAAF estimé à 636 280,30 € pour la mise en œuvre de ces opérations ; les aides ont été réparties sur l'animation, les actions immatérielles et les actions matérielles.

La convention financière a été signée en décembre 2021, pour une mise en œuvre des actions en 2022 jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Pays a assuré la coordination, le suivi administratif et financier de cette démarche et s'est impliqué avec le portage direct d'actions venues conforter certains axes transversaux spécifiques du projet.

12 maîtres d'ouvrages ont donc proposé des actions, matériels et immatériels, inscrites dans le cadre du PAT Haut Languedoc et Vignobles et répondant aux enjeux identifiés localement :

Association Aphyllante Environnement pour une action d'animation « Manger local, c'est vital » pour une sensibilisation au « Mieux manger » d'un public de collégiens.

L'action comprenait une visite de ferme, du troupeau au pâturage, de l'atelier de transformation avec participation à la fabrication du fromage, réalisation d'une exposition, remise en activité d'un espace dédié au jardinage dans l'établissement. Une subvention de 4 659 € a contribué à sa réalisation.



© Aphyllante Environnement

Association Cebenna pour une action d'animation « Les pieds dans le plat » pour une sensibilisation au « Mieux manger » d'un public scolaire niveau école primaire et centre de loisirs. Une subvention de 3 865 € a contribué à sa réalisation.



© Cebenna

Association Chemin Cueillant pour une action d'animation « Fête paysanne » pour œuvrer au mieux produire pour mieux manger. L'action s'est déroulée en 2 temps 2022-2023 : un week-end chaque année pour un public de plus de 1000 personnes sur chaque évènement. Une subvention de 18 000 € a contribué à sa réalisation.



© L. Tkaczuk

Association Familles rurales, Fédération de l'Hérault pour une action de mise en place de l'itinérance d'une épicerie sociale et solidaire pour favoriser l'accès d'une population fragile à une bonne alimentation. Une subvention de 20 103 € a contribué à sa réalisation.



© L. Tkaczuk

Association FR CIVAM Occitanie pour la création d'un nouveau circuit de ferme en ferme en Minervois pour organiser et promouvoir l'offre local. Une subvention de 7 228 € à contribuer à sa réalisation.



© Association FR CIVAM Occitanie

Association Terres de liens Languedoc Roussillon pour un accompagnement à la mise en œuvre opérationnelle d'actions foncières pour œuvrer au mieux produire pour mieux manger. Une subvention de 11 968 € a contribué à sa réalisation.



© A. Portal

Communauté de communes Les Avant-Monts pour la création d'un jardin pédagogique pour un ensemble scolaire pour l'éducation au mieux produire pour mieux manger. Une subvention de 10 702 € a contribué à sa réalisation.

Communauté de communes / Office de tourisme intercommunal des Avant-Monts pour l'animation de marchés locaux pour promouvoir l'offre locale. Une subvention de 13 215 € a contribué à sa réalisation.



© Communauté de communes et OT Les Avant-Monts

Chambre d'agriculture de l'Hérault pour l'animation d'un forum Installation – transmission et une action sur la professionnalisation des maraichers et arboriculteurs. Le forum s'est déroulé le 29 Novembre 2023, la présence de nombreux partenaires a permis d'accueillir cédants et prospects. Une subvention de 15 794 € a contribué à cette réalisation.



© Chambre d'Agriculture et L. Tkaczuk



Commune de Félines-Minervoises pour l'investissement dans un forage permettant l'installation d'une maraichère sur une parcelle communale mis en œuvre avec une subvention de 6 260,32 €.



© L. Tkaczuk

Commune de Riols pour la création d'un Tiers lieu de producteurs, vente de produits locaux avec une subvention de 43 360 €.



© L. Tkaczuk

Établissement à caractère scientifique INRAE/UMR Innovation pour une recherche étude pour faciliter l'accès à l'alimentation pour tous et nous accompagner sur l'ensemble du programme PAT pour une subvention de 5 270 €.



© C. Néel

SCIC Atelier paysan pour l'investissement dans l'équipement d'un atelier de formation aux techniques agricoles avec un accompagnement financier de 52 241 €.



© L. Tkaczuk

Dans le cadre de l'appel à projet France Relance – PNA, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est aussi bénéficiaire d'une aide de l'État pour les actions suivantes :

- ▶ Le stage concernant les enjeux de la transmission agricole avec l'INRAE (cf. volet agricole)
- ▶ Les ateliers de « prévention en matière d'alimentation, de santé et d'activités physiques et sportives »
- ▶ Le Défi Foyer à Alimentation Positive (Défi FAAP) avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et le CIVAM34
- ▶ L'étude concernant les jardins partagés avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Action de « prévention en matière d'alimentation, de santé et d'activités physiques et sportives »

Dans le cadre du Programme nationale nutrition santé (PNNS), la nutrition s'entend comme l'équilibre entre les apports liés à l'alimentation et les dépenses occasionnées par l'activité physique. L'un des slogans du PNNS est d'ailleurs : « Manger mieux et bouger plus à tout âge ».

L'action de « prévention en matière d'alimentation, de santé et d'activités physiques et sportives » développée par le Pays se situe à la croisée de trois démarches portées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles : le Contrat Local de Santé, le Pôle de pleine nature et le Projet Alimentaire Territorial.

L'objectif est de déployer des habitudes alimentaires et sportives pérennes afin de contribuer au bien-être et à la santé du pratiquant. Quel que soit le public visé, chaque « atelier » comprend environ 12 séances hebdomadaires de sport et 4 séances sur les thèmes liés à l'alimentation animées par des diététiciens ou des associations d'éducation à l'alimentation.

Le programme d'éducation à la santé centré sur l'alimentation et la pratique d'activités sportives, vers les publics ciblés a été testé en 2021 et s'est déployé en 2022 et 2023.

Deux publics différents ont été ciblés :

- ▶ Le jeune public avec 4 ateliers (de 16 séances sport et alimentation chacun) programmés avec les 4 communautés de communes du Pays et en partenariat avec les centres de loisirs des communes afin de permettre aux enfants d'acquérir de bonnes habitudes alimentaires et sportives qu'ils apprendront à préserver tout au long de leur vie.
- ▶ Le public à revenus modestes avec 2 ateliers (de 16 séances sport et alimentation chacun) programmés en partenariat avec la politique de la ville de Bédarieux et la Régie de Développement Local - Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (RDL-PLIE) sur la commune de Capestang. L'objectif de ces ateliers était d'instaurer des habitudes pérennes auprès d'un public précaire et les sensibiliser sur les risques liés à une mauvaise alimentation et un manque d'activité.



© A. Boisard

Ateliers vers le jeune public



© S. Zlicaric – L. Tkaczuk



© A. Khettabi



Défi foyer à Alimentation Positive

Le défi Foyer à alimentation positive (FAAP) est une démarche initiée par la FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique). Ce défi, porté par le Pays Haut Languedoc et Vignobles et le Parc naturel Régional du Haut-Languedoc, était animé par l'association CIVAM Bio 34.

Le principe de cette action était de regrouper une dizaine de foyers par équipe pour relever le défi d'augmenter leurs consommations de produits bio et locaux tout en conservant le même budget et en se faisant plaisir. Des animations conviviales et gratuites ont été proposées : visite de ferme bio, atelier diététique, cuisine, jardinage, découverte de lieux de vente...

Quatre équipes ont été constituées pour relever ce défi avec une quarantaine de foyers mobilisés en 2022 et 2023. Chaque équipe était accompagnée et soutenue par une « structure relais » près de chez elle.

Partie héraultaise :

- ▶ Secteur Grand-Orb : la Maison Jaune
- ▶ Secteur Du Minervois Au Caroux : Cebenna
- ▶ Secteurs Avant-Monts et Sud Hérault : le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Partie tarnaise :

- ▶ Communauté de communes Monts de Lacaune et Montagnes du Haut-Languedoc : l'EVS Arc en Ciel.

93 citoyens ont été impliqués dans le défi sur ces 4 secteurs : **65 adultes et 28 enfants**.

Sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles, 16 ateliers ont été menés avec les équipes mobilisées autour des thèmes suivants :

- ▶ Connaître les besoins et les apports nutritionnels par groupes d'aliments
- ▶ Préparer des plats équilibrés avec des techniques de cuissons différentes
- ▶ Participer à des balades cueillettes de plantes sauvages comestibles, suivies d'ateliers culinaires et de dégustation
- ▶ Cuisiner de manière à réduire le gaspillage et savoir conserver les aliments
- ▶ Découvrir l'agriculture biologique et le jardinage
- ▶ Préparer et cultiver un petit espace potager
- ▶ Savoir composter...

L'événement de clôture

Près de quarante participants se sont rassemblés le samedi 23 septembre 2023 pour partager et échanger leurs expériences au sein de ce défi.

Au cours de cet événement de clôture, les participants ont partagé leurs découvertes, leurs astuces culinaires, leurs moments mémorables et les liens tissés tout au long de cette aventure.

Les changements de pratique alimentaire initiés ou envisagés suite au défi :

- ▶ S'occuper un peu mieux du compost
- ▶ Cuisiner les plantes sauvages
- ▶ Équilibrer les repas et utiliser les recettes originales cuisinées pendant le défi
- ▶ Acheter et utiliser plus de produits locaux
- ▶ Acheter directement aux producteurs
- ▶ Défi anti-gaspi
- ▶ Changer dans la manière de faire les courses et cuisine
- ▶ Utiliser les légumes secs pour cuisiner.

Quelques témoignages

Le défi participe à l'éducation ; les enfants sont témoins de la façon de consommer et de cuisiner.

Entre les deux relevés on s'est rendu compte de la différence : on va plus au marché, ce n'est pas plus cher en allant directement au producteur et ça malgré l'inflation et l'augmentation de produits bio.

On a changé notre façon de consommer, on mangeait de l'ultra transformé et maintenant on mange moins de viande, plus de légumes grâce à la complémentation des protéines végétales.

Le défi ne m'a pas permis d'aller plus loin sur la consommation bio mais a aidé pour sourcer en local.

Le défi m'a permis de faire des rencontres, la dimension humaine est très importante.



Le réseau des jardins partagés

Les bénéfices du jardinage sont bien connus : profiter d'un loisir, se faire plaisir, rester actif, être en plein air, au contact de la nature, manger des aliments frais, être autosuffisant, améliorer l'environnement... chacun y trouve le bienfait qui lui correspond.

Dans ce contexte, les jardins partagés ou collectifs sont devenus des espaces de plus en plus populaires dans nos villages et villes.

Les jardins peuvent être nourriciers, partagés, pédagogiques, thérapeutiques, d'insertion, d'agrément... Mais ils redeviennent un sujet qui mobilise des habitants, des collectifs, des associations, et les collectivités locales des territoires ruraux.

Ces jardins partagés sont donc des lieux de convivialité où les habitants se rencontrent, échangent quelques bons tuyaux, des recettes de cuisine ou d'autres façons de cultiver la terre.

Ils permettent de réinvestir des terrains abandonnés, participent au maintien des trames vertes et contribuent à la continuité des milieux naturels.

Ils sont aussi un prolongement de nos modes d'habiter, en proposant un complément idéal pour les logements sans espaces extérieurs (appartement, maison de village...). Ils sont aussi une forme d'appropriation de l'espace public par les habitants : de consommateurs, ils deviennent acteurs de ces espaces.

Enfin, l'intérêt est économique : en fournissant des légumes tout au long de l'année, ils constituent un apport non négligeable, en particulier pour les personnes à revenus modestes. Ils participent ainsi à la relocalisation de la production alimentaire et l'accès pour tous à une bonne alimentation, enjeux du projet alimentaire territorial du Haut Languedoc et Vignobles qui accompagne les actions engagées dans ce sens.

Depuis quelques années, les jardins partagés se sont multipliés, inspirés entre autres des expériences collaboratives nord-américaines. Ce phénomène s'observe également sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles et ne cesse de s'accroître.

Une étude a été menée en 2023 par le Pays Haut Languedoc et Vignobles en partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Afin de partager les résultats de ce travail et accompagner les nouveaux projets tout au long du processus de création du jardin partagé, un guide des « jardins partagés du Pays Haut Languedoc et Vignobles » a été rédigé. Il est disponible en version numérique.

Le Pays apporte également son soutien à la création de nouveaux jardins partagés : conseils, pistes de financement.

Suite à l'appel à manifestation déployé par le Pays, cinq communes sont actuellement accompagnées pour la création de jardins partagés :

- ▶ Cazédarnes
- ▶ Creissan
- ▶ Fouzilhon
- ▶ Puisserguier
- ▶ Saint-Geniès-de-Fontedit.



Le soutien aux actions de lutte contre la précarité alimentaire : « Agir ensemble pour une alimentation sociale et solidaire »

L'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous est un des cinq axes stratégiques du PAT Haut Languedoc et Vignobles.

L'accès pour tous à une alimentation de qualité constitue aussi un enjeu fort pour le Conseil départemental de l'Hérault qui œuvre dans ce sens au travers de son PAT et de sa politique d'action sociale qui porte l'axe des Solidarités Alimentaires.

Le contexte territorial de la précarité et de l'aide alimentaire en Haut Languedoc et Vignobles est marqué par un taux de pauvreté (20,8%) qui est supérieur de 6 points à la moyenne nationale, or, l'accès à une alimentation de qualité est fortement corrélé avec la précarité socio-économique.

La surreprésentation des populations disposant de faibles ressources constitue un facteur de risque pour l'accès à une alimentation de qualité, en limitant le pouvoir d'achat des individus et donc son budget alimentaire.

L'indice de précarité alimentaire, calculé à partir de données prenant en compte les dimensions monétaires, socioéconomiques, de santé et de mobilité (Claire Néel – INRAE) confirme cette vulnérabilité très élevée sur le Pays.

Une première analyse montre également que l'aide alimentaire existante couvre le territoire Haut Languedoc et Vignobles de manière inégale avec des « zones blanches » qui subsistent et dans lesquelles il n'y a pas de point de distribution. Une part importante de la population du Pays Haut Languedoc et Vignobles rencontre ces difficultés de déplacement et donc d'accès à une alimentation de qualité.

Enfin, la coordination entre les associations d'aide alimentaire est parfois limitée, voire inexistante sur certains secteurs, avec un manque de réflexion globale pour adapter véritablement les services aux besoins alimentaires à l'échelle du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Cette coordination pourrait pourtant permettre de répondre aux inadéquations entre offre et besoins et permettre des gains au niveau logistique, organisationnel, humain... L'objectif étant de tendre vers une meilleure couverture territoriale des services et un accès facilité à l'aide alimentaire.

Ce contexte difficile constitue un véritable frein pour la mise en œuvre efficace et durable d'actions visant à réduire la précarité alimentaire.

Le Département de l'Hérault et le Pays Haut Languedoc et Vignobles, partageant ce constat dans le cadre de leur PAT, souhaitent intervenir sur le territoire avec pour objectifs :

- ▶ agir de façon concrète, sur le territoire, à l'échelon local, au plus près des citoyens
- ▶ améliorer l'accès à l'alimentation et au mieux manger pour tous
- ▶ permettre à notre territoire de ne plus apparaître comme déficitaire avec quelques zones blanches territoriales à combler en matière de lutte contre la précarité alimentaire.

Un projet a donc été élaboré en 2023 afin de permettre :

- ▶ d'identifier les acteurs et dispositifs territoriaux de lutte contre la précarité alimentaire
- ▶ de mettre en place un réseau d'acteurs pour coconstruire, organiser l'offre sur le territoire et l'adapter aux besoins
- ▶ de faire évoluer et renforcer ces dispositifs pour qu'ils gagnent en lisibilité et efficacité.
- ▶ de développer des outils et actions mutualisés (formation, itinérance...)
- ▶ de permettre la diffusion de l'aide alimentaire sur l'ensemble du territoire, au plus près des bénéficiaires.

Pour y parvenir, les actions suivantes seront mises en place en 2024 et 2025 :

- ▶ réalisation d'un état des lieux & analyse de l'offre et des besoins
- ▶ mise en place du réseau des acteurs concernés et réflexion sur un programme d'actions mutualisées et coconstruites
- ▶ formation des acteurs et des bénéficiaires de l'aide alimentaire
- ▶ édition d'outils d'information et outils pédagogiques.

Plusieurs actions devront émerger de ce travail préalable et certaines pistes d'ores et déjà identifiées seront analysées et étudiées (épicerie en itinérance, mise en place de jardins solidaires...).



Suivi du Relais familles rurales - Atelier des solidarités/Épicerie solidaire de Saint-Pons de Thomières :

L'Atelier des Solidarités avait déjà accueilli 211 personnes inscrites sur le premier semestre 2023. Cela représente au total 77 foyers. De nouvelles entrées s'effectuant tout au long de l'année. En termes de fréquentation du lieu. En comparaison en 2022, c'était 254 bénéficiaires différents - soit 90 familles au total. Ces chiffres sont en augmentation de près de 20% par rapport à l'année 2021.

Les familles bénéficiaires habitent sur 12 communes du territoire de la communauté de commune du Minervois au Caroux.

174 paniers avaient été livrés à 12 familles différentes sur le circuit d'itinérance, à mi-2023, ce qui est déjà au-dessus des chiffres 2022.

En 2023, le partenariat a été maintenu et développé avec les associations et les communes pour améliorer le dispositif de livraison des paniers d'itinérance avec : L'association la Loco Motive à Olargues, Le Foyer Rural de Ferrals-les-Montagnes, Lou Bravous Efantous à Rieussec.

Ce projet ne fonctionnerait pas sans l'engagement important des bénévoles : 19 bénévoles impliqués en 2023, soit plus de 3000 heures bénévoles réalisées sur l'année.



© L. Tkaczuk



© L. Tkaczuk

Suivi de l'épicerie solidaire de Capestang :

L'épicerie sociale et solidaire de Capestang a contractualisé avec le département de l'Hérault et bénéficie d'un soutien financier départemental. Elle dispose d'un local de 100m² réparti entre stockage et surface commerciale. Elle a accueilli 39 familles en 2022 ce qui représente 78 personnes dont 16 enfants. 37 personnes ont moins de 30 ans. Les chiffres 2023 ne sont pas encore connus. L'épicerie a aussi à disposition un jardin de 150m² qui permet de récolter 500 kgs de légumes par an. Les plants sont offerts par l'horticulteur de Capestang. Des animations sont organisées : atelier couture, soutien scolaire, ...

CLIKETIK

Imaginé et conçu avec le réseau des consom'acteurs du Pays (producteurs, commerçants, transformateurs, consommateurs...), le site internet « www.Cliketik.fr » est totalement développé, partagé et animé avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.



Ce site répond :

- ▶ aux besoins des producteurs et commerçants pour la commercialisation des produits sur le territoire ;
- ▶ aux attentes des consommateurs qui souhaitent avoir plus de visibilité sur les produits locaux disponibles et surtout les lieux où les acheter.

La carte interactive du site propose donc toutes les informations pour manger local : aperçu des **productions** locales (fruits, légumes, viandes, poissons, fromages, yaourts, boissons, gourmandises, etc.) et repérage des points de ventes et marchés pour les acheter.

Le site référence, pour la partie Pays Haut Languedoc et Vignobles :

- ▶ 90 Points de vente
- ▶ 450 Producteurs
- ▶ 42 Marchés de plein vent.

Un sac cabas « Consommer local, c'est l'idéal ! » produit par le Pays en liaison avec l'opération Vignobles et Découvertes est en cours de distribution dans une vingtaine de points de vente du réseau cliketik.



Afin d'accompagner le déploiement de l'outil Cliketik et conforter les informations transmises, deux études de terrain ont été menées en 2023 auprès des points de vente et des marchés inscrits dans la base de données :

- ▶ Le suivi des points de vente :

Au cours de l'année 2023, 90 visites de points de vente ont été effectuées.

Elles ont permis :

- ▶ le repérage des producteurs qui commercialisent une partie de leur production en boutique,
- ▶ l'identification des besoins, des difficultés,
- ▶ une photographie du fonctionnement commercial du territoire,
- ▶ la proposition de réponses aux demandes exprimées par les partenaires concernés.

- ▶ Résultats de l'étude de terrain :

Les difficultés des points de vente sont essentiellement économiques : Les consommateurs post-covid ont repris leurs habitudes d'achat dans les grandes enseignes dans un contexte d'inflation galopante pour tous.

Beaucoup de petites épiceries de village (souvent aidées par la commune pour l'immobilier commercial) ont du mal à vivre, certaines ferment et d'autres ont des difficultés à trouver un repreneur quand se profile le départ à la retraite. Le contexte professionnel est parfois difficile avec de grandes amplitudes horaires pour des gains minimes ...

Les points de ventes qui se développent ou se maintiennent, proposent la plupart du temps des « services plus » à la population : livraisons à domicile pour les personnes âgées, point relais (colis), service bancaire, paniers raclette l'hiver, paniers grillades l'été... formule drive.

Ils se diversifient pour l'offre alimentaire en jouant le jeu des productions et de l'artisanat local... en multipliant les activités : restauration-bar-épicerie, épicerie-bar-tabac (avec des animations hiver, comme été), la pluriactivité permettant de soutenir l'activité épicerie...

Le profil du commerçant est important, les points de vente tenus par des « enfants du Pays » sont plus fréquentés que les autres, notamment par les personnes âgées et les touristes (qui apprécient le côté « typique » et les produits du terroir).

- ▶ Le suivi des marchés de plein vent :

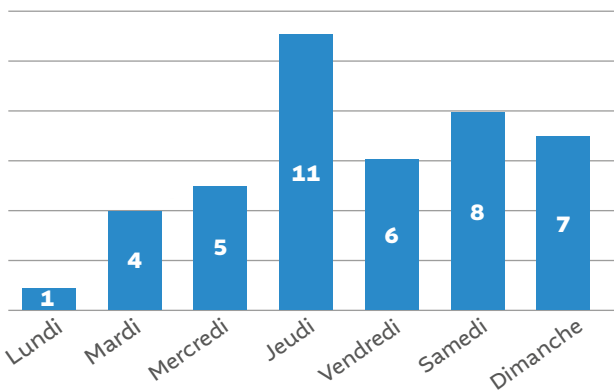
Une action de repérage des producteurs sur les 43 marchés de plein-vent a généré un nouvel état des lieux en 2023, le dernier datant de 2011.

Cette action a permis d'identifier les producteurs locaux présents et l'évolution des marchés du Pays.



► Les marchés de plein vent du Pays Agel, Bédarieux, Capestang, Cessenon-sur-Orb, Cruzy, Félines-Minervois, Gabian, Graissessac, Hérépian, Lamalou-les-Bains, La Tour-sur-Orb, Laurens, Le Bousquet d'Orb, Le Poujol-sur-Orb, Magalas, Mons-la-Trivalle, Murviel-les-Béziers, Neffès, Olargues, Olonzac, Oupia, Pouzolles, Puisserguier, Quarante, Roquebrun, Roujan, Saint-Chinian, Saint-Geniès-de-Fontedit, Saint-Julien, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Pons de Thomières, Thézan-les-Béziers.

Nombre de marchés par jour



► Résultats de l'étude de terrain : Les marchés sont, pour certains, en voie de disparition ; la volonté des petites communes permet de maintenir un ambulant en général boucher/charcutier ou fruits & légumes qui n'est pas forcément un producteur local et faisant parfois concurrence à l'épicerie locale.

Les « grands marchés du territoire se maintiennent » (Olonzac, Lamalou-les-Bains, Saint-Chinian, Bédarieux, Saint-Pons de Thomières, Puisserguier...). Ils ne sont pas toujours adaptés à une clientèle en activité quand ils ont lieu « en semaine, le matin » et qu'ils ne sont pas doublés le week-end.

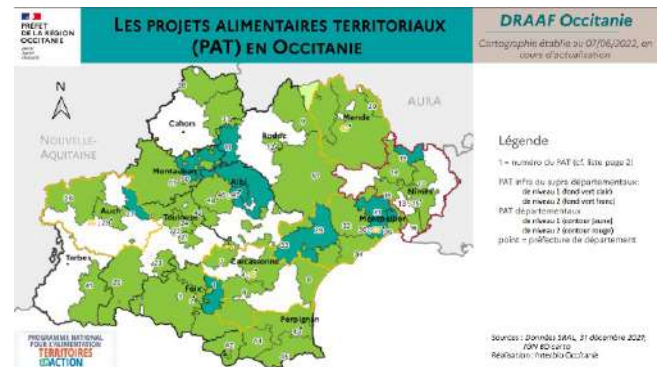
De nombreuses communes organisent l'été des marchés de producteurs et/ou paysans avec des animations musicales ou des spectacles... Avec leurs multiplications en 2023, certains marchés se sont renforcés et d'autres se sont affaiblis en termes de fréquentation.



Le réseau des Projets Alimentaires Territoriaux aux échelles départementale et régionale

Les réseaux des PAT se structurent et le Pays participe aux dynamiques régional et départemental.

- À l'échelle départementale : Le réseau des PAT s'est structuré au niveau départemental, deux réunions inter PAT du département se sont déroulées le 21 mars et le 4 juillet 2023.
- À l'échelle de la région Occitanie : Le réseau régional PAT s'est rencontré le 8 juin 2023 à Narbonne avec une participation des élus en matinée sur un atelier spécifiquement dédié.



L'oenotourisme et le label Vignobles et Découvertes

La marque nationale est une véritable reconnaissance mais c'est surtout un outil de structuration et développement pour notre territoire sur la thématique oenotouristique.



L'objectif est de promouvoir un tourisme sur le thème de la vigne et du vin et de garantir aux visiteurs des prestations de qualité et une offre de produits touristiques multiples et complémentaires.

En 2022, la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » a obtenu pour 3 ans le renouvellement de la marque pour trois nouvelles années. Avec 7 destinations labellisées Vignobles et Découvertes, le département de l'Hérault est à ce jour le seul département étant entièrement couvert Vignobles & Découvertes. Au niveau de la région, l'Occitanie compte à ce jour 21 destinations labellisées.

Les chiffres clés

102
communes

6
AOP

6
IGP

158
ambassadeurs V&D sont
présents sur la destination.

Un comité de pilotage se réunit à raison de une à deux fois par an pour élaborer la stratégie et le plan d'actions de la démarche sur l'année à venir.



▼ COPIL du 16 mars à Murviel-les-Béziers © A. Boisard

L'animation du Réseau Vignobles et Découvertes

Les outils toujours disponibles pour l'animation du réseau

Le guide « Mode d'emploi » : guide permettant de donner les bonnes informations et contacts aux ambassadeurs potentiels. Il présente également les référents œnotourisme de chaque Office de Tourisme.

Site internet - la « boîte à outils oeno » : outil digital réalisé et animé en interne par la mission œnotourisme afin de regrouper l'ensemble des documents réalisés dans le cadre de la destination « Minervoises, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » (animation, communication et promotion) et présentant l'ensemble de la démarche locale.

Mailing : informations adressées au réseau des ambassadeurs V&D concernant les formations des partenaires, les aides potentielles, les recherches de partenariat, etc...



La consommation responsable

La consommation responsable est une thématique que chaque destination Vignobles & Découvertes se doit de promouvoir.

Pour les événements, les organisateurs ont la possibilité de distribuer gratuitement des éthylotests personnalisés au nom de la destination et du logo Vignobles et Découvertes. Dans ce cadre différents outils ont été élaborés : un flyer avec le respect des quantités mises en avant par l'Organisation Mondiale de la Santé, des bouchons et sacs mis à disposition des restaurateurs, des éthylotests (distribués notamment lors du Fascinant Week end Vignobles & Découvertes), des dropstop (anti-goutte).

Un réassort de ces matériels a été effectué en 2023.

À ce jour, une vingtaine de restaurants de la destination utilise le kit permettant au client d'emporter sa bouteille si cette dernière n'est pas terminée.



Formation

Oenotournée du numérique

Hérault Tourisme, la Chambre d'Agriculture, la CCI et Google Ateliers Numériques se sont associés et ont organisé une tournée de formations.

Du 6 au 17 février 2023, un programme gratuit de formations aux outils du numérique a été proposé à tous les viticulteurs du département et en particulier aux acteurs labellisés Vignobles & Découvertes soit près de 200 domaines sur tout le département.

L'objectif était d'accompagner la montée en compétences numériques des professionnels de la filière viticole de l'Hérault.

Sur le territoire, la formation s'est déroulée le mardi 7 février à la Salle Communale de Pierrerue.

Trois ateliers ont été proposés pour booster son activité :

- ▶ Comment créer sa fiche d'établissement en 30 minutes ?
- ▶ SEO, comment référencer son site internet ?
- ▶ Performer grâce aux réseaux sociaux.



Formation Vin

En partenariat avec l'Office de Tourisme du Canal du Midi au Saint-Chinian, un atelier dégustation découverte des vins de la destination a été proposé lors de la journée dédiée aux professionnels de l'office de tourisme le 30 mars 2023. Par la suite, deux nouvelles sessions ont été organisées : l'une dédiée aux IGP le 14 novembre et l'autre à l'AOP Saint-Chinian le 1^{er} décembre à la Maison des vins. De belles occasions pour les professionnels de la destination (hébergeurs, restaurateurs, activités...) de se former sur les appellations.

Les événements

Fascinant Week-end 2023

Cet événement oenotouristique national est porté depuis 4 ans par la Fédération nationale Vignobles et Découvertes avec le soutien d'Atout France.

Cette manifestation a été créée en Rhône-Alpes en 2013, puis c'est étendu en 2020 à l'Alsace et à la Champagne puis à toutes les destinations labellisées :

- ▶ 62 destinations V&D participantes en 2022
- ▶ 65 destinations V&D en 2023 (9 régions, 17 bassins viticoles, + de 700 activités sur 4 jours).

L'objectif de cet événement est de toucher un public local et touristique de fin de saison, en mettant en lumière la destination à travers un panel d'activités.

Cette manifestation se déroule le 3^{ème} week-end d'octobre, soit du 19 au 22 octobre 2023.

C'était la 4^{ème} année de participation pour la région Occitanie et notre destination.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles avec les Offices de tourisme ont valorisé les oenorandos® :

- ▶ l'oenorando® Notre Dame de Nazareth à Saint-Chinian
- ▶ l'oenorando® La Thongue et ses coteaux à Abeilhan
- ▶ l'oenorando® Les Mourels à Azillanet
- ▶ l'oenorando® la vallée des arômes à Hérépian.

Un beau spectacle « Notes Aromatique... une dégustation unique ! » s'est déroulé dans le cadre enchanteur du Château Saint Pierre de Serjac, ambassadeur Vignobles & Découvertes.

Des initiatives locales, organisées par les ambassadeurs et partenaires Vignobles & Découvertes, ont été proposées dans le programme des festivités : Vin orange et papilles en folies, dégustation dans une grotte, atelier assemblage, repas accords mets & vins, Balade gourmande, Balade dans les vignes en moto électrique, en VTAE... Chaque animation rassemblait au moins 2 ambassadeurs Vignobles & Découvertes, spécialement associés afin de proposer une animation unique pour l'occasion !

Le public et les participants V&D ont été satisfaits de cet événement.





© A. Bacabe – G.Payen CRTL Occitanie

Sur l'ensemble du Fascinant week-end 2023

17

animations ont été proposées

24

ambassadeurs V&D ont participé à cet événement

400

visiteurs ont été accueillis

Les outils de communication proposés autour de l'événement :

De nombreuses actions de communication ont été mises en place au niveau départemental, régional et national : podcast et campagne radio, communication et campagne sur les réseaux sociaux, newsletters ciblées, communiqués de presse, agenda en ligne, Oenotour de l'Hérault...

Guillaume Payen, le « corporate blogueur » du CRTL a été accueilli sur deux des animations de la destination : « Vin orange et papille en folies » à la cave à Siran ; et « Vins gourmands, vins vivants » au restaurant Les Meulières avec le Château Sainte Eulalie.



© G. Payen CRTL Occitanie

À l'échelon local, d'autres actions de communication ont été mises en place :

- ▶ communiqué de presse envoyé à la presse locale
- ▶ réalisation d'affiches et flyers distribués sur le territoire
- ▶ une page de pub dans le « Olé magazine » et bannière sur leur site internet
- ▶ une campagne « sac à pain » dans les boulangeries des communes où se déroulaient des animations (30 000 sacs sur 30 points de diffusion).



Des outils spécifiques ont été remis aux ambassadeurs participants :

- ▶ pancarte « Fascinant week-end Vignobles & Découvertes »
- ▶ des verres et portes verres aux couleurs de l'événement.



Un verre « Fascinant Week end - Vignobles & Découvertes en Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » a été offert aux participants, un souvenir de leur belle expérience sur la destination.



Les rendez-vous au Pays 2023

Ce petit agenda des animations locales est devenu au fil des années, un véritable outil attendu par les producteurs et par les visiteurs pour découvrir le territoire.

Depuis 22 ans, ces rendez-vous sont conçus pour apporter des témoignages sur la vie économique de ce Pays. À travers des manifestations plurielles, ces rencontres invitent à découvrir dans la plus grande convivialité, les éléments constitutifs de notre histoire : nos patrimoines bâtis et naturels et nos productions.

Cinq thèmes sont proposés :

- ▶ Les marchés éphémères : marchés à thèmes et/ou occasionnels valorisant les productions locales du Pays
- ▶ Les immanquables : fêtes traditionnelles et identitaires, valorisant une production ou les grandes fêtes des appellations
- ▶ Les balades des saveurs : balades vigneronnes ou non-viticoles, ou visites patrimoniales, dégustations et/ou repas
- ▶ Les Cafés de Pays : événements culturels dans un Café de Pays
- ▶ Les Cafés vigneronnes : visites de caves ou de propriétés, dégustations de produits du terroir, animations musicales.

En 2023, 426 rendez-vous ont été programmés : (220 en 2022)

- ▶ 255 Balades des saveurs (135 en 2022)
- ▶ 7 Cafés de pays (2 en 2022)
- ▶ 62 Cafés vigneronnes (27 en 2022)
- ▶ 10 Immanquables (4 en 2022)
- ▶ 92 marchés éphémères (55 en 2022).

Un acte d'achat général de 75 078 €. Soit un panier moyen de 21,5 €. (20 € en 2022).

Un total de
426
rendez-vous

45
organiseurs

44
communes

16 000
participants environ





Les outils de communication

Les fiches techniques des appellations de la destination

En partenariat avec les appellations de la destination, des « fiches techniques » ont été élaborées et seront remises aux restaurateurs afin de les ajouter dans leur carte des vins. Ces fiches pourront également servir aux caveaux et au personnel sommelier.

Ces fiches sont simples, ludiques afin d'avoir, en un coup d'œil, l'essentiel de l'appellation.



Les documentations

Plusieurs brochures sont toujours disponibles sur demande ou auprès des offices de tourisme :

- ▶ la carte oenotouristique « sur la route des vins »
- ▶ la brochure « l'invitation au voyage »
- ▶ et pour la clientèle famille : « Histoire de vigne à colorier » et « Diplôme du Petit Vigneron ».



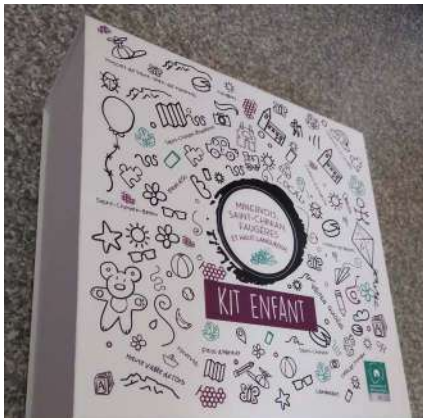
Le sac cabas « consommer local »

En partenariat avec le Projet Alimentaire Territorial, création de sacs cabas « consommer local, c'est l'idéal », qui sont diffusés dans les boutiques de produits locaux référencés sur « cliketik.fr » et dans le réseau des ambassadeurs Vignobles & Découvertes.



Clientèle famille « Boîte kit enfant »

Une boîte « kit enfant » est disponible afin d'y rassembler tous les différents outils V&D à destination des enfants : « le carnet des petits curieux », « Histoire de vigne à colorier », crayons de couleurs... D'autres outils sont en cours d'élaboration et pourront au fur et à mesure être ajoutés dans cette boîte.



Les réseaux V & D départemental, régional et national

La destination participe également à plusieurs réseaux V&D à l'échelle départementale, régionale et nationale :

- ▶ Atelier « Vignobles & Découvertes » qui réunit les destinations labellisées, sous la coordination d'Hérault Tourisme (échanges de pratiques, projets de promotion et de communication communs...).
- ▶ Commission « Agri-Oenotourisme » du Conseil régional Occitanie.
- ▶ Groupe de travail Régional « Fascinants Week-end » du Comité Régional du Tourisme et des Loisirs Occitanie.
- ▶ Réunions des commissions de la Fédération Nationale Vignobles & Découvertes.
 - ▶ Commission Promotion : Réflexion autour des actions de promotion du label Vignobles et Découvertes et de l'événement Fascinant Week-End. Animations des réseaux sociaux Vignobles & Découvertes. Deux ambassadeurs de notre destination ont été mis à l'honneur cette année, le Domaine du Météore à Cabrerolles avec la reconnaissance officielle du 2^{ème} cratère en France et le Château Maris à Félines-Minervoises pour sa démarche en biodynamie.
 - ▶ Commission Animation du réseau : Réflexion et organisation des actions et temps d'échange entre les membres de la fédération : Réalisation cette année du 1er séminaire national Vignobles & Découvertes le 8 novembre à Sète sur la destination « Thau en Méditerranée ». La thématique était « vers un œnotourisme durable et responsable ». Des tables rondes : « œnotourisme et itinérance douce ou comment prendre le temps de se reconnecter avec la nature » et « Performance environnementale et sociétale : Quels outils pour nos destinations œnotouristiques ? » puis un atelier participatif et collaboratif sur « l'œnotourisme durable en action ». De riches échanges, des pistes d'actions à venir pour la fédération.



- ▶ Commission Label :
Réflexion et propositions de piste d'amélioration du label Vignobles et Découvertes pour proposition à Atout France. Demande à ce que le renouvellement se fasse tous les 5 ans au lieu de tous les 3 ans.
- ▶ L'assemblée générale de la Fédération Nationale Vignobles et Découvertes s'est déroulée le 28 juin à Paris.

Les actions V & D menées avec le Département de l'Hérault et Hérault Tourisme

- ▶ Podcast Vignobles & Découvertes « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc »

Dans le cadre d'une campagne automne « Oenotour de l'Hérault » sur le site de « Terre de Vins », un podcast pour chaque destination Vignobles & Découvertes de l'Hérault a été réalisé.

Le site du magazine « Terre de vins » a donc présenté :

- ▶ un encart dans la rubrique « dégustation »
- ▶ une page dédiée au jeu concours
- ▶ un publi-rédactionnel
- ▶ et la diffusion d'un nouveau podcast tous les 15 jours.



Le podcast de la destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères a été diffusé à partir du 6 novembre 2023. Il est toujours actuellement diffusé sur le site d'Hérault Tourisme.

Un podcast à 3 voix autour de l'histoire, les activités et la gastronomie !



© A. Bacabe

Au micro, le Président de l'association des Richesses du Saint-Chinianais ainsi que nos ambassadeurs Vignobles & Découvertes Aygo Trekking guide randonnée dans le Minervois et le restaurant le relais des Oliviers à Faugères.

- ▶ Deux nouvelles oenorandos® sur le territoire
Le 11 juin s'est déroulée l'inauguration de l'oenorando « La Livinière ». L'inauguration est à venir pour l'oenorando « La Vallée des arômes » à Hérépian. Dans le cadre de la campagne de communication Oenotour pilotée par le Conseil Départemental de l'Hérault, un feuillet a été développé en partenariat avec le magazine « Terre de Vins » pour valoriser ces nouvelles Oenorandos® d'Hérépian et de La Livinière. Le feuillet renvoie le public vers le site herault-tourisme.com et vers l'application gratuite de la FFRandonnée MaRando® (à retrouver sur vos stores).



- ▶ Les Oenovélos®

Dans le cadre de l'Oenotour de l'Hérault, le Département souhaite développer le concept des Oenovélos.

Ces boucles cyclables sont destinées à mettre en valeur des paysages, des professionnels de la vigne et du vin et des professionnels du tourisme, tout en proposant un accueil adapté aux cyclotouristes.

À l'instar des Oenorandos qui rencontrent un vif succès, les Oenovélos seront un nouvel outil de promotion des territoires et des mobilités douces. Les oenovélos vont se décliner sur les 7 destinations Vignobles & Découvertes de l'Hérault.

La première « oenovélo » va voir le jour sur la destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc.

Les actions V & D menées avec le Comité régional du tourisme et des loisirs Occitanie

- ▶ Carte Saveurs et Découvertes en Occitanie
- La mission œnotourisme a travaillé avec le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs (CRTL) et les offices de tourisme pour l'élaboration d'une nouvelle carte :
- ▶ Au recto la carte de l'Occitanie Rail Tour
 - ▶ Au verso, des circuits (à pied, à vélo...) à la découverte des vignobles : présentation du GRP « Tours en Minervois, Saint-Chinian, Faugères ».

Cette carte est diffusée sur toute les actions « BtoC » auxquelles le CRTL participe (Salon International de l'Agriculture à Paris, Salon Occ'Ygène à Toulouse...).



- ▶ Une nouvelle rubrique « Hébergement au cœur des vignes » sur le site du CRTL

Les hébergements labellisés « Vignobles & Découvertes » y sont référencés.



La coopération entre destinations Vignobles et Découvertes

Le sac à dos du vigneron « Le Comporte » : Dans le cadre du programme Leader, notre destination œnotouristique s'est associée à trois autres destinations V&D : « Languedoc, cœur d'Hérault » (chef de file), « Camargue Vidourle », « Entre deux mers » (en Gironde).



L'idée était de développer des sacs disponibles gratuitement, en prêt, chez les domaines, prestataires d'activités, hébergeurs labellisés Vignobles & Découvertes, avec à l'intérieur tout le matériel pour découvrir le vignoble, en famille et de façon ludique.

À ce jour, 20 ambassadeurs Vignobles & Découvertes sur notre destination proposent le sac à dos dans leurs établissements.

Une carte interactive en ligne permet de connaître les ambassadeurs proposant Le Comporte.

10 sacs sont stockés dans les locaux du Pays Haut Languedoc et Vignobles, ils sont mis à disposition des ambassadeurs pour des événements de groupe ponctuel. Les sacs ont, par exemple, été prêtés lors de la randonnée organisée par l'office de Tourisme des Avant-Monts en avril 2023 ou à l'occasion du Fascinant Week end Vignobles & Découvertes 2023.



© A. Allières

La coopération continue et un travail est en cours concernant la suite du projet autour du sac et son évolution. La destination « Entre deux mers » devient chef de file.

Le projet « Le comporte » a d'ailleurs été mis à l'honneur cette année par Leader France dans son premier recueil national.

3.2 LE TOURISME MOTEUR AU CŒUR DES RURALITÉS

Le sac à dos de l'œnotouriste

Le projet de coopération vise à dynamiser la fréquentation œnotouristique des territoires partenaires, tout en apportant une valorisation par renvoi de clientèle. La communication commune autour de ce projet sera portée sur des relais économiques, mais également de reconnaissance en matière d'innovation et d'exemplarité. Les territoires partenaires sont le PETR Vidourle-Camargue, le Pays Haut Languedoc et Vignobles et l'association Entre Deux Mers Tourisme, sur le territoire du PETR Cœur Entre Deux Mers.



Trophée de l'œnotourisme

Le 7 juin 2023 s'est déroulée la cérémonie des Trophées de l'œnotourisme à Lyon.

Le GR de Pays Tours en Minervois, Saint-Chinian, Faugères, créé avec les Communautés de communes du Minervois au Caroux, Sud Hérault et Les Avant-Monts, faisait partie des finalistes dans la catégorie « Promotion d'un terroir » et a donc été inscrit dans le top 100 !

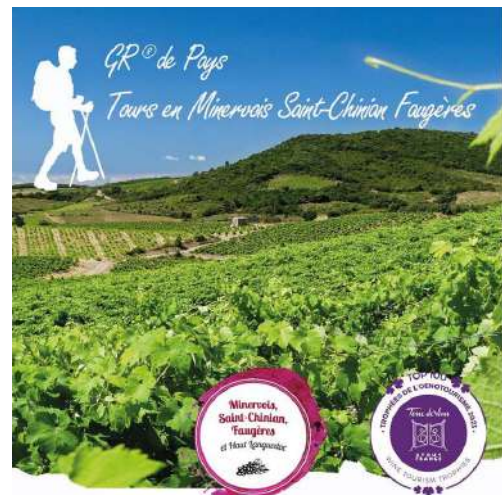
LE GR® Minervois, Saint-Chinian, Faugères est un itinéraire de Grande Randonnée qui se compose de 5 boucles ayant chacune une identité viticole qui lui est propre :

- ▶ Tour en Faugères
- ▶ Tour Du Saint-Chinian au Faugères
- ▶ Tour en Minervois
- ▶ Tour en Saint-Chinian
- ▶ Tour en Saint-Jean-de-Minervois.

Ce GRP® est le seul en France entièrement thématisé « oeno » à ce jour.

À noter également deux autres finalistes Vignobles & Découvertes : Château Maris dans la catégorie « séjour à la propriété » et Château Castigno dans la catégorie « Restauration dans le vignoble ».

Le magazine de « Terre de vins » de juin 2023 était consacré aux trophées de l'œnotourisme avec trois pages dédiées à la destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères. Une belle visibilité !



Le Pays d'art et d'histoire



Fort d'une politique patrimoniale riche et dynamique, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu, en 2016, le label Pays d'art et d'histoire. Cet engagement s'inscrit dans une perspective de développement culturel, social et économique et répond à l'objectif suivant : assurer la transmission aux générations futures des témoins de l'histoire et contribuer à la qualité du cadre de vie par une démarche de responsabilisation collective.

Attribuée par le ministère de la Culture pour dix ans, cette labellisation constitue l'occasion de conforter l'art de vivre au pays, de concilier l'héritage du passé et la modernité.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles, porteur du label, développe une politique culturelle et touristique en faveur des patrimoines et de la qualité du cadre de vie à travers :

- ▶ la sensibilisation des habitants et des professionnels à leur environnement et à la qualité architecturale, urbaine et paysagère
- ▶ l'accompagnement d'actions de sauvegarde, de valorisation et de promotion
- ▶ l'initiation du jeune public avec des ateliers de découverte et de pratique artistique
- ▶ la formation des guides-conférenciers, des médiateurs et des acteurs du patrimoine
- ▶ l'animation culturelle avec l'élaboration d'un programme de visites, d'événements, de conférences présentant le patrimoine dans toutes ses composantes
- ▶ la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP).

Le label offre un cadre d'intervention qui permet aux acteurs locaux de travailler ensemble, de donner une résonance à leur action patrimoniale et de pérenniser leur politique qualitative d'aménagement et de développement du territoire.

La connaissance : l'inventaire du patrimoine

Dans le cadre de son label Pays d'art et d'histoire, le Pays Haut Languedoc et Vignobles réalise depuis mars 2020 l'inventaire du patrimoine de son territoire. Cette opération, menée en partenariat avec la Région Occitanie, vise au recensement et à l'étude du patrimoine immobilier et/ou mobilier du Pays d'art et d'histoire. Elle aboutit à la production de dossiers informatisés respectant les normes de l'Inventaire général du patrimoine culturel définies par le ministère chargé de la culture. La documentation scientifique ainsi rassemblée constitue un outil d'aide à la gestion de l'espace du territoire et fait l'objet d'actions de valorisation et de sensibilisation.

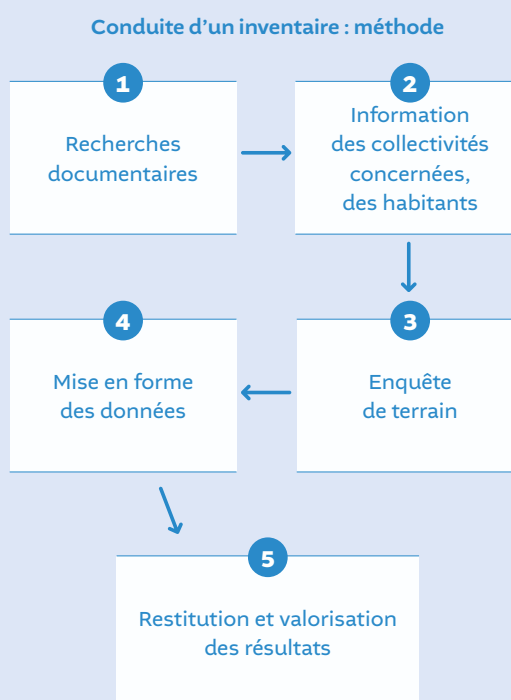
Les objectifs de la mission :

- ▶ approfondir la connaissance scientifique à l'échelle du Pays
- ▶ constituer une documentation scientifique
- ▶ élaborer un outil d'aide à la gestion de l'espace du territoire
- ▶ diffuser le plus largement possible la connaissance auprès du public.

Qu'est ce que l'inventaire ?

Créé en 1964 par André Malraux, ministre des Affaires culturelles, l'inventaire du patrimoine est une démarche scientifique qui a pour ambition d'enrichir la connaissance du patrimoine à l'échelle du territoire national. Il s'agit d'une recherche de terrain qui observe, analyse et décrit les oeuvres in situ en s'appuyant sur les sources d'archives et la bibliographie disponible. Il concerne le patrimoine, public comme privé, l'architecture comme le mobilier, les grands monuments comme le petit patrimoine.

Un inventaire se déroule en plusieurs phases :



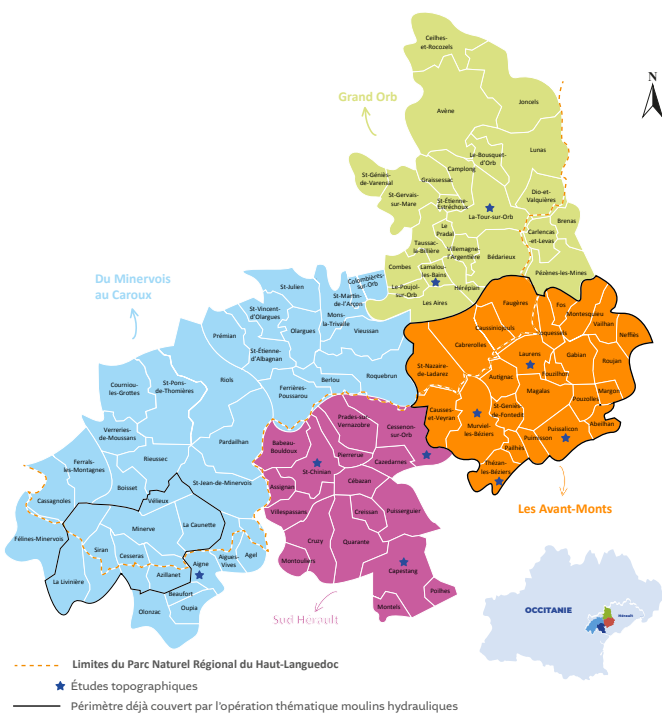
L'inventaire des patrimoines du Pays Haut Languedoc et Vignobles

L'inventaire du Pays se décline en deux volets : des enquêtes topographiques par commune, qui ont pour objectifs d'identifier les caractéristiques architecturales du patrimoine bâti et de mieux comprendre la genèse et l'évolution des villages, et une enquête thématique menée sur les quatre Communautés de communes, qui répond à des enjeux stratégiques de gestion du patrimoine à l'échelle du Pays d'art et d'histoire. Durant l'année 2023, l'enquête topographique a été menée sur la commune de Puissalicon (Communauté de communes Les Avant-Monts). L'enquête thématique sur les moulins hydrauliques s'est poursuivie sur la Communauté de communes Les Avant-Monts.

Ces enquêtes complètent et enrichissent les études précédemment menées dans le cadre d'opérations nationales, régionales ou locales :

- ▶ enquêtes thématiques sur le patrimoine industriel, les caves coopératives, la statuaire publique, le thermalisme, le canal du Midi et les textiles anciens, les moulins hydrauliques des sept communes du périmètre Opération Grand Site de France « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »
- ▶ enquêtes topographiques des communes d'Aigne, Capestang, Cessenon-sur-Orb, Cruzy, Murviel-lès-Béziers, Saint-Chinian, Laurens, Thézan-lès-Béziers, Lamalou-les-Bains et La Tour-sur-Orb.

Carte des opérations d'inventaire menées sur le périmètre du Pays Haut Languedoc et Vignobles, 2023



Inventaire topographique

L'inventaire topographique s'intéresse à toutes les composantes du patrimoine, bâti et mobilier, de manière exhaustive. L'enquête topographique s'est poursuivie sur la commune de Puissalicon. Les recherches documentaires ont complété la documentation préalable à l'enquête :

- ▶ archives (dépouillement des inventaires des Archives départementales de l'Hérault, des archives communales, de la Société Archéologique Scientifique et Littéraire de Béziers)
- ▶ bibliographie (ouvrages historiques généraux, monographies communales, bulletins des sociétés savantes)
- ▶ documents iconographiques (collections de cartes postales, gravures et photographies anciennes, plans et relevés d'architecture)
- ▶ outils cartographiques (carte de Cassini, plan par masse de cultures, plans cadastraux napoléoniens et actuels, cartes IGN).

▶ Puissalicon, vue générale, 2023 © D. Maugendre, Inventaire général Région Occitanie



Une attention particulière a été portée à la « Salle des évêques » de Puissalicon, qui fait l'objet d'une étude monographique. Cet édifice cossu, dont l'organisation médiévale est exceptionnellement bien conservée, date principalement de la seconde moitié du XIV^e siècle et du XV^e siècle. Un diagnostic archéologique de l'édifice a été réalisé par l'INRAP en février 2023, en lien avec le Service Régional de l'Archéologie. Des prélèvements dendrochronologiques, destinés à dater plus précisément la charpente et le plancher, sont programmés en janvier 2024 avec l'aide du service Connaissance et Inventaire des patrimoines de la Région.



▶ Salle des évêques, vue générale, 2023 © D. Maugendre, Inventaire général Région Occitanie

La forme urbaine



Une campagne photographique a été réalisée avec le photographe du service Connaissance et Inventaire des patrimoines de la Région Occitanie. Les clichés serviront à illustrer les dossiers documentaires de la commune, en cours de création, et seront utilisés sur les supports de médiation. La sélection des sites à photographier a été effectuée dans l'optique de valoriser plusieurs facettes du patrimoine puissaliconnais :



Le noyau castral



Les fortifications



La salle des évêques



Le patrimoine religieux



Le patrimoine bâti villageois



Les œuvres de Paul Harant (début XX^e siècle)



Le patrimoine agricole

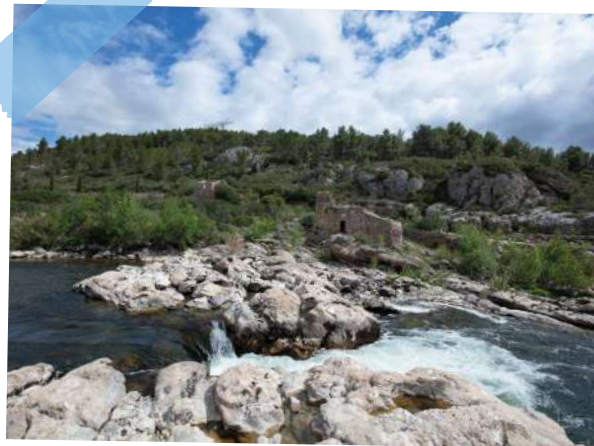


Inventaire thématique

L'inventaire thématique offre l'opportunité d'approfondir un domaine particulier et d'obtenir un niveau de connaissance bien réparti à l'échelle du territoire. L'enquête, qui a débuté en mars 2020, concerne les moulins hydrauliques non pas seulement en tant que site de production, mais aussi comme l'un des composants d'un environnement global. Elle prend en compte les aménagements hydrauliques (chaussée, bief de dérivation, réservoir, cuve de charge...), les ouvrages d'art (ponts, aqueducs...), le réseau d'irrigation connecté au moulin ainsi que les carrières de meules.

Le recensement exhaustif de ces équipements permettra de dresser une cartographie des sites existants sur le territoire, afin de mieux appréhender leur répartition géographique et les caractéristiques de leur implantation. Ces éléments pourront servir à la structuration d'une politique concertée de sauvegarde et de mise en valeur de ces sites, souvent situés dans des environnements naturels fragiles et dénaturés par les changements de destination successifs.

L'enquête sur le périmètre de l'actuelle Communauté de communes Les Avant-Monts (25 communes) a été terminée durant l'année. Les dossiers documentaires électroniques sont en cours de saisie. Une campagne photographique a été réalisée par David Maugendre, photographe de la Région Occitanie, sur une sélection de moulins du territoire. Ces images permettront d'illustrer les dossiers d'inventaire ainsi que les futures publications.



© D. Maugendre, Inventaire général Région Occitanie

Restitution et valorisation des résultats

Bases de données régionales et nationales

Les données recueillies sont saisies sur l'application Gertrude mise à disposition par la Région Occitanie. Les dossiers numériques des enquêtes sont consultables sur le site internet de diffusion <https://gertrude-diffusion.laregion.fr/>. Ils sont progressivement versés sur les trois bases de données nationales du ministère de la Culture et consultables sur le site <https://www.pop.culture.gouv.fr/> :

- ▶ Mérimée, dédiée à l'architecture
- ▶ Palissy, dédiée au mobilier
- ▶ Mémoire, dédiée aux illustrations.

Publications scientifiques

L'inventaire des moulins hydrauliques des vingt-cinq communes de la Communauté de communes des Avant-Monts a été mis en lumière par le biais d'une publication scientifique. L'article a été édité en mars 2023 dans un numéro dédié au patrimoine de l'eau douce en Région Occitanie de la revue *Patrimoines du Sud*. Il est accessible en ligne à l'adresse suivante :

<https://journals.openedition.org/pds/11376>.

L'inventaire topographique de la commune d'Aigne a également été en partie publié dans la revue *Histoire et généalogie en Minervois* : « Aigne, inventaire du patrimoine », *Histoire et généalogie en Minervois*, n° 130, juin 2023.



© Affiche de l'exposition

Exposition

Réalisée en partenariat entre la mission Inventaire du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles et l'association Menerbés, l'exposition « Au fil de l'eau, moulins hydrauliques du haut bassin de la Cesse » a été présentée au musée d'archéologie et de paléontologie de Minerve du 1^{er} juillet au 31 octobre.

Au travers de huit panneaux illustrés, l'exposition invitait les visiteurs à découvrir l'histoire de la meunerie en Minervoise, des premières meules préhistoriques conservées au musée de Minerve jusqu'à l'abandon des moulins à la période contemporaine, mais aussi le fonctionnement de ces petites unités de production et leur interdépendance avec le milieu naturel. L'exposition s'accompagnait d'un volet numérique (<https://www.haut-languedoc-vignobles.com/explorer/patrimoine/des-patrimoines-et-des-paysages/moulins-a-eau-des-gorges-de-la-cesse-et-du-brian>), des QR codes permettant de découvrir l'ambiance sonore du moulin, des photographies anciennes, des extraits du témoignage de M. Galy (fils du dernier meunier du moulin de Tredos à Vélioux) ainsi que trois sentiers de découverte, donnant accès à ces sites dans leur écrin naturel (Les meulière à La Livinière, Font Galine à Cessero, le moulin à vent de Félines-Minervoise).

À l'occasion de l'inauguration de cette exposition, le samedi 1^{er} juillet, plusieurs animations ont été proposées : démonstrations de maquettes de moulins à eau et à vent prêtées par le Centre de Ressources et d'Éducation au Développement Durable de Vailhan, mouture de grains avec une meule à bras... Ces animations ont été à nouveau proposées à l'occasion des Journées européennes du patrimoine au mois de septembre.



› Inauguration de l'exposition le 1^{er} juillet 2023.
© A. Pech-Lafitte / C. Jacquet, PHLV

Cette exposition pourra être prêtée gratuitement aux communes qui en feront la demande.

Conférences, visites guidées

Les résultats de l'enquête thématique sur les moulins hydrauliques de la Communauté de commune Les Avant-Monts ont été restitués aux habitants par le biais d'une conférence proposée dans le cadre de la programmation culturelle 2023 du Pays d'art et d'histoire, présentée le 29 septembre à Gabian en partenariat avec la Communauté de communes.



› Restitution de l'opération d'inventaire, Gabian, 29 septembre 2023.
© S. Herpson, PHLV

Une animation à destination de la classe de CM1-CM2 de l'école de Gabian a été organisée le même jour en partenariat avec le Centre de Ressources et d'Éducation au Développement Durable de Vailhan et la Communauté de communes Les Avant-Monts. Les élèves ont pu découvrir la richesse du patrimoine meunier de leur commune au gré d'une randonnée pédestre.



© M. Aleu - CREDD

Partenariats et échanges avec la communauté scientifique

La mise en œuvre de l'opération d'inventaire du patrimoine permet de stimuler les échanges avec la communauté scientifique, participant à une meilleure connaissance du territoire et à son rayonnement. Les études d'inventaire sont continuellement enrichies des échanges avec les érudits locaux, les sociétés savantes, les universitaires, les acteurs culturels du Département, les chercheurs Inventaire de la Région Occitanie, du Service Régional de l'archéologie et de l'INRAP.

Une communication scientifique a été présentée le 17 février 2023 dans le cadre du séminaire *Terrae* consacré aux « Environnements littoraux, palustres et fluviaux au Moyen Âge en région Occitanie », organisé par l'Université Toulouse Jean-Jaurès.



➤ Affiche du séminaire

L'opération d'inventaire du patrimoine d'Aigne a également été mise en valeur par le biais d'une intervention donnée dans le cadre des Journées Scientifiques du Minervois,

organisée par la Communauté de communes Du Minervois au Caroux en partenariat avec l'association *Menerbes* en novembre 2023.



➤ Intervention à l'occasion des Journées Scientifiques du Minervois le 12 novembre 2023. © A. Pech-Lafitte / C. Jacquet, PHLV.

Une étude historique des moulins de la Resclause à Gabian, réalisée en association avec l'historien Serge Sotos, a également été annexée au rapport final d'opération de diagnostic archéologique dirigé par Serge Bonnaud (INRAP), en septembre 2023, dans le cadre d'une étude préalable à la construction d'une zone d'aménagements concertés sur le secteur de la Resclauze.



© D. Maugeudre

Enfin, la conférence « Les moulins hydrauliques du piémont biterrois » a été donnée le 14 décembre 2023 à Béziers à l'invitation de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers dans le cadre de leur cycle de conférences annuel.

La préservation et la valorisation des sites patrimoniaux

Le soutien aux porteurs de Projet

Le patrimoine naturel et culturel du territoire est dense et diversifié, mais diffus. Confidentiel, ce patrimoine est trop souvent méconnu et mésestimé... Pour le Pays Haut Languedoc et Vignobles, il s'agit de répondre à un enjeu fort de sauvegarde, de valorisation et de promotion de l'architecture et du patrimoine, naturel et culturel. Les programmes FEADER-Leader et FEDER-ATI offrent un cadre d'intervention répondant à un maillage territorial, supra communautaire, et à une logique de sites en réseau, qui donnent aux acteurs locaux l'opportunité de travailler ensemble, d'apporter une résonance à leur action patrimoniale et d'accompagner les politiques qualitatives d'aménagement du territoire.



› Table numérique à Capestang © C. Bunoz



› Maison cévenole des arts et traditions populaires © Pays, C. Jacquet

Le Pays accompagne plusieurs projets à visée patrimoniale

- › Salle d'archéologie de la Maison cévenole des arts et traditions populaires, Saint-Gervais-sur-Mare
- › Espace muséographique, Capestang
- › Réhabilitation du Château, Creissan
- › Les sources du Jaur et ses abords, Saint-Pons de Thomières
- › Restauration de l'Abbatiale Sainte-Marie de Quarante
- › Réhabilitation de l'église Saint-Majan de Villemagne l'Argentière
- › Restauration de la chapelle Saint-Jean de Dieuville.



› Château de Creissan © Mairie de Creissan



› Abbaye de Quarante © G. Souche



› Source du Jaur à Saint-Pons de Thomières © CAUE

Le soutien à la politique muséale

Depuis juillet 2018, la mission « musées » vient renforcer l'action du label Pays d'art et d'histoire notamment au travers de deux axes : l'accompagnement à la gestion des collections des trois musées de France et l'animation du réseau des 27 musées et espaces muséographiques du territoire.

Accompagnement des musées de France

Trois des musées du Pays d'art et d'histoire conservent des collections bénéficiant de l'appellation « musée de France » depuis 2002 :

- ▶ le musée de Préhistoire régionale de Saint-Pons de Thomières (gestionnaire : Communauté de communes Du Minervois au Caroux)
- ▶ le musée de la Cloche et de la Sonnaile d'Hérépian (gestionnaire : Communauté de communes Grand Orb)
- ▶ le musée archéologique et paléontologique de Minerve (gestionnaire : Commune de Minerve).

Cette appellation implique un soutien des services de l'État (DRAC Occitanie) dans la gestion des collections (subventions pour l'acquisition et la restauration des collections ou aides à l'investissement dans le cadre d'une rénovation par exemple). En contrepartie, la conservation des collections doit être assurée par un personnel scientifique, conservateur ou attaché de conservation ; les collections doivent faire l'objet d'un récolement décennal ; la gestion des musées doit s'appuyer sur un projet scientifique et culturel (PSC) ; les musées doivent être dotés d'un service des publics, qui peut être mutualisé (loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France).

Le Projet Scientifique et Culturel (PSC) : un document d'orientation indispensable à la gestion d'un musée de France

La réglementation relative à l'appellation Musée de France rend obligatoire l'élaboration d'un Projet scientifique et culturel, document d'orientation stratégique pour les 10 ans à venir. De ce fait, les trois musées de France présents sur le territoire du Pays d'art et d'histoire se sont engagés dans cette démarche, l'élaboration de chacun des PSC étant coordonnée par la chargée de mission musées du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Le Projet Scientifique et Culturel du musée d'archéologie et de paléontologie de Minerve

Créé à la fin des années 1960 par des érudits et des habitants du village de Minerve, ce musée municipal rassemble des collections d'archéologie locale et de paléontologie (collection de Jean Miquel) encore présentées au rez-de-chaussée dans la scénographie d'origine. Par ailleurs, si le

village de Minerve représente un véritable attrait touristique et est visité en moyenne par 150 000 personnes par an, le musée souffre d'une faible fréquentation. L'objectif du PSC est donc de donner plus de visibilité à ce musée, en passant par un projet de rénovation mais aussi d'améliorer son fonctionnement. L'ambition de l'équipe municipale en charge de ce musée est aussi de faire de cet équipement une porte d'entrée sur le territoire, permettant aux visiteurs de mieux appréhender l'environnement naturel et culturel de Minerve.

Les axes principaux développés dans le PSC du musée de Minerve visent à aboutir à :

- ▶ une requalification du musée (avec une rénovation architecturale et un nouveau parcours muséographique)
- ▶ une optimisation de la gestion des collections
- ▶ une meilleure valorisation des collections auprès de tous les publics
- ▶ un nouveau positionnement du musée comme médiateur de la recherche archéologique et historique du Minervois
- ▶ un modèle économique pérenne permettant à la collectivité d'assurer sur le long terme le fonctionnement du seul équipement culturel de la commune.



▶ Musée de Minerve © F. Renerre

Plusieurs réunions du comité scientifique et technique ont permis durant l'année 2023 de finaliser le diagnostic (phase 1 du Projet Scientifique et Culturel) et de poser les bases du projet. Parallèlement aux travaux du comité scientifique et technique, une étude économique permettant d'envisager un fonctionnement pérenne du futur musée a été confiée à un prestataire (Agence PIM) et suivie par la chargée de mission musées ainsi que par le chargé de mission OGS. Il est à noter que la rédaction de ce PSC, tout comme l'accompagnement des activités du musée de Minerve par la chargée de mission musées, sont intégrés à l'ensemble des actions déployées dans le cadre de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » (OGS).

Le Projet Scientifique et Culturel du musée de Préhistoire régionale de Saint-Pons de Thomières

Le musée de Saint-Pons de Thomières, géré par la Communauté de communes du Minervois au Caroux, a été créé en 1985 par Gabriel Rodriguez et le Groupe Archéologique Saint-Ponais (GASP). Déménagé en 2008 dans le bâtiment qu'il occupe actuellement, il présente l'occupation du territoire et les modes de vie des populations installées dans le Saint-Ponais durant le Néolithique.

Ce musée souffre d'un manque de visibilité, d'une faible fréquentation et d'une amplitude d'ouverture réduite à 4 mois dans l'année.

Partant de ce constat, le Projet Scientifique et Culturel sera axé sur la mise en place d'actions destinées à renforcer l'attractivité du musée (signalétique, requalification des façades, ajustement de la muséographie pour rendre les contenus plus accessibles à tous les publics), des actions menées en direction des touristes mais aussi des habitants vivant sur le territoire de la Communauté de communes (musée hors les murs et projets transversaux avec les équipements culturels de la Communauté de communes).

Plusieurs réunions avec le comité scientifique et technique ont permis de faire un état des lieux du musée en 2023 au travers de 6 thèmes (environnement, bâtiment, collections, publics, fonctionnement, concept du musée) permettant d'amorcer la rédaction de la phase de diagnostic ainsi que la réflexion sur les axes du projet (notamment sur le thème du musée hors les murs).

Le Projet Scientifique et Culturel du musée de la Cloche et de la Sonnaïlle d'Hérépian

Inauguré en 1998 sur le site de l'ancienne gare d'Hérépian, le musée de la Cloche et de la Sonnaïlle est consacré à l'activité industrielle de la fonderie Granier qui a produit cloches, clochettes, grelots et sonnaïlles entre les années 1970 et 2010. Conçu dès sa création pour être accessible à tous les publics, avec un parcours dédié au public

non ou mal voyant, ce musée, géré par la Communauté de communes Grand Orb, bénéficie d'une bonne fréquentation et d'une dynamique insufflée par l'équipe du service culture et patrimoine de Grand Orb.

Au moment de la création du musée, en 1998, la fonderie Granier était toujours en activité. Ce musée avait été conçu comme un établissement tout à fait original, présentant des objets tout juste sortis de leurs moules, objets sonores manipulables par le public. La fonderie ayant fermé ses portes en 2011, les collections ont acquis une dimension patrimoniale qu'elles n'avaient pas forcément à l'origine et le concept du musée d'Hérépian s'en est trouvé de fait modifié.

Les orientations du Projet Scientifique et Culturel visent à redéfinir un nouveau concept pour ce musée des savoir-faire et des techniques, mais aussi à renforcer les actions de médiation déjà engagées, à mener une réflexion sur une partie du parcours muséographique qui ne semble plus adaptée aux pratiques ni aux attentes des visiteurs et à déterminer une politique d'acquisition claire et en cohérence avec le propos du musée.

Les différentes réunions organisées en 2023 avec le comité scientifique et technique ont permis de poser le diagnostic et d'amorcer la réflexion sur le projet à développer.



↳ Ensemble de clochettes issues de la fonderie Granier © F. Renerre



↳ Musée de Saint-Pons de Thomières © F. Renerre



↳ Musée d'Hérépian © F. Renerre

Accompagnement des musées de France dans la valorisation des collections

La mission « musées » du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles, au-delà des tâches quotidiennes liées à la conservation des objets, a aussi pour vocation de favoriser la connaissance et la valorisation des collections. La chargée de mission musées est intervenue en 2023 dans trois projets très divers :

Au musée de Minerve : l'informatisation des collections paléontologiques

La commune de Minerve a répondu à l'appel à projet « Informatisation des collections scientifiques patrimoniales » lancé en 2022 par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). Suite à l'avis favorable rendu par le MESR, un prestataire paléontologue a été recruté pour mener à bien l'inventaire et l'informatisation des 5000 spécimens qui constituent la collection paléontologique du musée de Minerve. Cette collection, rassemblée par Jean Miquel à la fin du XIX^e siècle et au début du siècle suivant, est très peu connue de la communauté scientifique et mérite d'être valorisée. Cette informatisation permettra d'une part d'actualiser les données et de clarifier les classifications des espèces présentes dans la collection mais aussi, par la suite, de mieux faire connaître la collection Miquel. La chargée de mission musées a réalisé le suivi de ce projet, de la préparation du dossier de réponse à l'appel à projet au recrutement du prestataire et à la réalisation de la mission.



› Ensemble de coquillages de la collection Miquel, musée de Minerve. © C. Jacquet



› Flyer de la manifestation Sur la route des statues-menhirs à Saint-Pons de Thomières © PETR Hautes Terres d'Oc

Au musée de Saint-Pons : participation à la manifestation « Sur la route des statues-menhirs »

La région Occitanie réunit la plus grande concentration de mégalithes, monuments préhistoriques comme les dolmens, les menhirs mais aussi les statues-menhirs, façonnées durant le Néolithique et dont deux ensembles exceptionnels sont conservés dans les départements du Tarn, de l'Hérault, de l'Aveyron et du Gard. Afin de protéger mais aussi valoriser ce patrimoine fragile et mal connu, le PETR Hautes Terres d'Oc s'est adjoint de nombreux partenaires, dont la Communauté de communes du Minervoise au Caroux et le musée de Préhistoire régionale de Saint-Pons de Thomières, afin de créer un réseau de professionnels et d'amateurs éclairés autour des statues-menhirs. Ce réseau a donné naissance à une première manifestation de grande ampleur : Sur la route des statues-menhirs, qui a eu lieu à Saint-Pons de Thomières le 23 avril 2023. La mission « musées » a accompagné ce projet notamment par la mise en place de visites du musée dédiées au jeune public et au public adulte.

Au musée d'Hérépien : commissariat de l'exposition « Des Monts d'Aubrac à Hérépien »

Dans le cadre du Projet scientifique et culturel en cours d'écriture, la politique d'expositions temporaires se dessine avec une alternance, une année sur l'autre, de manifestations valorisant les artistes et collectionneurs locaux et d'expositions en lien avec les thématiques du musée (agropastoralisme et histoire des techniques). L'exposition de 2023, intitulée *Des Monts d'Aubrac à Hérépien* et présentée du 13 mai au 5 novembre, avait une double vocation : présenter au public la dernière acquisition du musée (un lot de cloches et sonnailles donnés par les fils de monsieur Caron, collectionneur) et valoriser le travail photographique de Richard Salles, ancien employé de la fonderie Granier qui a réalisé un reportage photographique en Aubrac, lors de la transhumance. La chargée de

mission musées du Pays d'art et d'histoire a participé à la préparation de cette exposition (choix des objets, mise en exposition, écriture des textes) en collaboration avec l'équipe du musée et Richard Salles. Dans le cadre de cette exposition, une Nuit du pastoralisme a également été proposée par la Communauté de communes Grand Orb, le 15 août 2023, en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles.



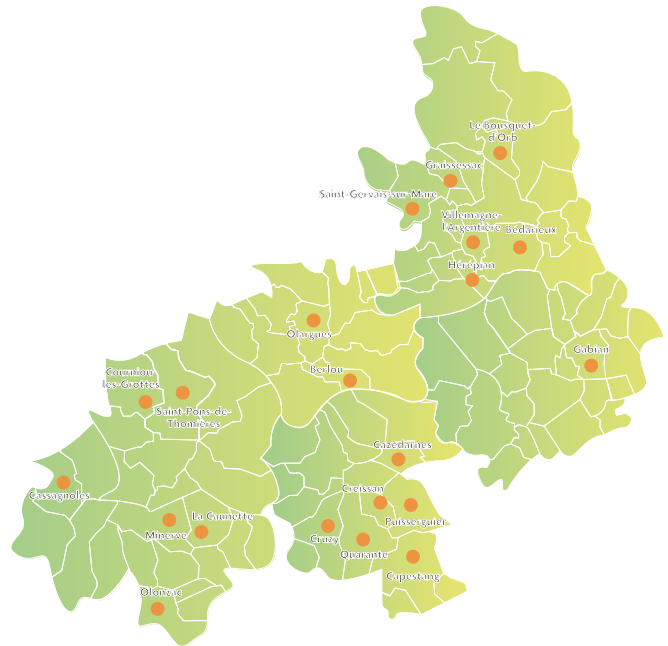
➤ Mise en exposition des cloches de la collection Caron et des photographies de Richard Salles, musée d'Hérépian © C. Jacquet

Tout au long de l'année 2023, la mission « Musée » a accompagné d'autres projets des « Musées de France » :

- ▶ Inventaire et informatisation des collections aux musées d'Hérépian (formation de l'agent du musée à l'utilisation du logiciel Micromusée) et de Saint-Pons de Thomières (recrutement d'une stagiaire et formation à l'utilisation du logiciel Micromusée et à la saisie de fiches d'inventaire).
- ▶ Participation au recrutement, formation à la médiation et encadrement des saisonniers du musée de Minerve, en poste de début juin à fin octobre 2023.
- ▶ Participation à la réalisation de l'exposition 2023 du musée d'archéologie et de paléontologie de Minerve, *Au fil de l'eau, moulins hydrauliques du haut bassin de la Cesse*, en collaboration avec Karyn Orengo, chargée de mission inventaire du Pays d'art et d'histoire et l'association *Menerbés*. Participation aux animations sur les moulins pour l'inauguration de l'exposition et lors des Journées Européennes du Patrimoine.

Animation du réseau des musées sur le territoire du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles

En plus des trois musées de France, le réseau des musées du Pays d'art et d'histoire regroupe à ce jour 27 musées. Certains d'entre eux sont intégrés à un réseau de musées de Communautés de communes (Grand-Orb, Sud-Hérault) ou au Réseau des Musées de Territoire (RMT) du département de l'Hérault (service patrimoine du CD34). De ce fait, la chargée de mission musées travaille en synergie avec les animatrices de ces autres réseaux de musées.



Les actions engagées auprès du réseau des musées bénéficient de financements Leader dans le cadre du dossier « Préservation et valorisation de l'offre muséale des musées du Pays d'art et d'histoire ». Ces financements ont permis de réaliser plusieurs projets :

- ▶ Élaboration, en collaboration avec *Les Arts Vailhan*, d'un catalogue numérique présentant les collections des musées : Focus sur les collections.



- ▶ Publication, en collaboration avec l'association Cebenna, d'un livret-jeu de 16 pages sur les musées dans la gamme des Petits curieux : J'explore les musées.



- ▶ La mission « musées » s'est aussi donnée pour objectif d'organiser des sessions de formations destinées à professionnaliser les pratiques des gestionnaires des musées. Trois formations ont été proposées en 2023 :

- ▶ Conserver, conditionner et exposer les textiles, à l'espace d'art contemporain de Bédarieux. Cette formation, délivrée le 16 mars par Frédérique Nicot (laboratoire de restauration Moira Conservation), a réuni 16 participants
- ▶ L'accueil des personnes en situation de handicap, au musée de la Cloche et de la Sonnaillie d'Hérépien. Cette formation, délivrée par Sandrine Ramery (Accesens), les 9 et 10 novembre, a réuni 10 participants
- ▶ L'inventaire des collections archéologiques, au musée de Cruzy. Cette formation délivrée par Manon Albert et Sylvie Chauvain, les 28 et 29 novembre, a réuni 15 participants.



› Formation Conserver, conditionner et exposer les textiles donnés par Frédérique Nicot (Moira Conservation) © C. Jacquet

- ▶ En octobre 2023, la chargée de mission musées du Pays d'art et d'histoire a organisé, en collaboration avec l'animatrice du réseau des musées du Département de l'Hérault et la conseillère pour les musées de la DRAC deux journées d'étude sur le statut des collections :

- ▶ 5 octobre 2023 : journée consacrée aux collections archéologiques et aux archives dans les musées, organisée à Saint-Pons de Thomières, suivie d'une visite du musée de Préhistoire régionale.

- ▶ 19 octobre 2023 : journée consacrée aux collections d'histoire naturelle et d'ethnologie et présentation du statut des collections par une juriste, organisée à Lodève, suivie d'une visite du musée de Lodève.



› Journée d'étude sur le statut des collections de musées, le 5 octobre 2023, au cinéma de Saint-Pons de Thomières © A. Boisard

- ▶ Enfin, la chargée de mission musées vient également en appui de projets initiés par les gestionnaires des musées :

- ▶ Elle a notamment contribué à la préparation du dossier d'obtention de l'agrément Service Civique pour le musée d'Olargues et assuré, avec le tuteur du musée, le suivi de la jeune volontaire en service civique, du 1^{er} juin au 30 novembre 2023.
- ▶ La chargée de mission musée est intervenue à la mairie de Creissan afin de conditionner une dague en fer pour qu'elle puisse être manipulée sans risque de perte de matière (réalisation d'un écrin de mousse).
- ▶ Elle a été associée à plusieurs réunions du réseau des musées de la Communauté de communes Sud Hérault. Ces visites, organisées par la responsable du patrimoine de la Communauté de communes, ont notamment permis de réunir des professionnels de la conservation et de la gestion du patrimoine (les conservateurs du Service régional de l'archéologie, l'animatrice du réseau des musées du Département de l'Hérault et la chargée de mission « musées » du Pays d'art et d'histoire), pour une prise de contacts et l'apport de conseils auprès des gestionnaires de ces musées.



› Dague en fer du XIV^e siècle reconditionnée dans une vitrine de la mairie de Creissan © C. Jacquet

La dynamisation : la médiation et la promotion au profit d'un territoire d'excellence patrimoniale

La sensibilisation

Les Temps du patrimoine

Le patrimoine représente un enjeu fort pour l'identité, l'attractivité et la cohésion du territoire. Connaissance, valorisation et médiation sont au cœur de la mission du label Pays d'art et d'histoire. **Pour la septième année consécutive**, le Pays d'art et d'histoire a lancé son invitation au voyage, Rendez-vous - Les Temps du Patrimoine.

Cette action de valorisation, de promotion de l'architecture et les patrimoines, inscrite dans le cadre du programme d'actions du Pays d'art et d'histoire, s'appuie essentiellement sur un calendrier d'**animations culturelles dédiées aux patrimoines**. Le projet concerne l'ensemble du territoire, tant en termes de représentativité géographique, de diversité des thématiques et de liens avec l'actualité patrimoniale.

La **programmation est diversifiée** : expositions, visites patrimoniales, visites contées,... Elle tient compte de la saisonnalité et des différents publics visés : animation en saison/hors saison, visiteurs/population locale, grand public/publics spécifiques.

Cette programmation culturelle déploie un éventail d'animations afin de favoriser la connaissance du patrimoine par le grand public :

- ▶ Des visites guidées et visites en itinérance
- ▶ Des visites contées
- ▶ Des expositions
- ▶ Des événements
- ▶ Des conférences
- ▶ L'actualité du réseau des musées.

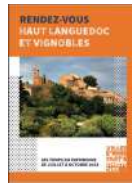
À ce jour, il existe deux niveaux d'intervention :

- ▶ Les actions portées en direct par le Pays d'art et d'histoire
- ▶ Les actions construites en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire.

Afin d'asseoir son projet culturel, le Pays d'art et d'histoire participe, pour partie, aux dispositifs coordonnés par le ministère de la Culture et les Directions de l'Architecture et du Patrimoine notamment les Journées Européennes du Patrimoine : les Journées nationales de l'Architecture.

Visites guidées, visites en itinérance, sorties en famille, événements et expositions, cycle de conférences, cette programmation a réuni près de 40 animations sur le territoire, **de juillet à novembre 2023**.

Cette programmation culturelle est proposée en partenariat avec la DRAC Occitanie, le Département de l'Hérault et les collectivités locales, communes et Communautés de communes.



DES VISITES GUIDÉES

COLOMBIÈRES-SUR-ORB

Randonnée littéraire guidée... sur les pas de Jean-Claude Carrière.

FAUGÈRES

De la pierre et du vin... Un voyage autour de la pierre, de la géologie à l'œnologie...

CREISSAN

À la lanterne... Visite guidée nocturne.

MONTOLIERS

Au détour des calades... Visite guidée.

QUARANTE

À l'ombre de l'abbatiale... Visite guidée.



▶ Montouliers © Pays, C. Bunoz

ROUJAN

Cassan : retour au Moyen Âge ! Visite guidée thématique.

CAPESTANG

Patrimoine mémoriel... Visite guidée thématique.

LAMALOU-LES-BAINS

Patrimoine mémoriel... Visite guidée thématique.

DES VISITES CONTÉES

ROQUEBRUN

Laissez-vous conter Roquebrun... Balade à deux voix, guide et conteur.

CAMPLONG

Au charbon ! Balade à deux voix, guide et conteuse.



▶ Roquebrun © C. Bunoz

Saint-Pons de Thomières

Laissez-vous conter Saint-Pons... Balade à deux voix, guide et conteuse

DES ÉVÉNEMENTS

VILLEMAGNE-L'ARGENTIÈRE

Patrimoine et création : « Les suspendues : et si les pierres étaient vivantes » de la plasticienne Tatiana Rozenblat.

- ▶ Inauguration de l'installation de Tatiana Rozenblat à l'Hôtel des Monnaies à Villemagne-l'Argentière © Pays, C. Bunoz



HERÉPIAN

Dans le cadre de la Journée du pastoralisme, « Transhumance » ... Conte musical franco-occitan.

ASSIGNAN

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, "Essentiel".... Installation de l'artiste Isao.

VILLEMAGNE-L'ARGENTIÈRE

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, performance sonore de Yaël, musicien acoustique, autour de l'installation « Les suspendues : et si les pierres étaient vivantes » de la plasticienne Paper'Art Tatiana Rozenblat.

OLARGUES

Dans le cadre Du Jour de la nuit
En avant-première du Jour de la Nuit, découverte du village, contée par Grégoire.

LA CAUNETTE

Dans le cadre du Fascinant Week-end, visite guidée du village et ateliers découvertes de la mallette Vigne et vin du Pays d'art et d'histoire animés par le centre Cébenna.



La Caunette © C. Bunoz

FOUZILHON

Dans le cadre du Festival des vendanges, atelier "Le dimanche où tout le monde raconte" avec Virginie Largarde, conteuse.

Saint-Pons de Thomières

Exploration...
En amont du cycle culturel animé par le Groupe archéologique du Saint-Ponais, projection du film "Marcou, montagne de la nuit", en présence du réalisateur, Anthony Allières.

GABIAN

Tournez moulins ! Conférence de Karine Orengo, présentée dans le cadre de la mission Inventaire.



Gabian © S. Herpson

PUISSALICON

Les châteaux « pinardiers » ... Conférence de Natacha Abriat, présentée dans le cadre de la mission Inventaire.

Ce qui a changé cette année....

Afin d'ancrer les visites contées, des ateliers de collecte de la mémoire locale ont été proposés en partenariat avec l'Espace de Vie Social de Saint-Pons de Thomières. Ce dispositif expérimental a permis, à travers un cycle de séances conviviales, d'enrichir le contenu de la médiation patrimoniale par des anecdotes et le ressenti des habitants. Cette approche sensible a pour objectif d'élaborer un format de visite où l'habitant se fait ambassadeur de son territoire et, ainsi, de favoriser l'appropriation du patrimoine par des publics dits « éloignés de la culture ».



Atelier conte Saint Pons © EVS St Pons

ATELIERS EXPOSITION ET CONFÉRENCES

OLARGUES

Atelier jeune public, mallette pédagogique Vigne et vin, animé par le centre Cébenna.

MINERVE

De l'eau au moulin. Réalisée dans le cadre de la mission Inventaire et en partenariat avec l'association Menerbés, exposition thématique.



Inauguration-expo-Minerve © Anne-Pech-Lafitte

Les chiffres clés

21
visites guidées

2
conférences

3
événements

2
ateliers

7
visites contées

1
exposition

L'interprétation du territoire

Le label vise à maintenir la qualité du cadre de vie et à renforcer l'attractivité du Pays Haut Languedoc et Vignobles. En préalable, l'accent doit être mis sur la médiation : le patrimoine doit être expliqué, interprété, mis en valeur. L'appropriation du territoire, de ses richesses et de son identité, par ses habitants suppose des actions en profondeur autour du patrimoine, remarquable ou plus modeste, notamment en termes de sauvegarde, de valorisation et de promotion de la qualité architecturale et paysagère.

Le Pays apporte une assistance à maîtrise d'ouvrage sur des projets de médiation :

- ▶ Création d'un circuit d'interprétation patrimoniale, Hérépian
- ▶ Refonte et requalification de l'itinéraire patrimonial de Roujan
- ▶ Étude pour la création d'un circuit d'interprétation patrimoniale dédié à Jean-Claude Carrière, Colombières-sur-Orb.



- › 1 : Panneau d'interprétation à Hérépian, à proximité du musée de la Cloche et de la Sonnaïlle et de la Voie verte © Alliance Consultant
- › 2 : Panneau d'interprétation à Roujan © Alliance Consultant
- › 3 : Panneau d'interprétation à Hérépian, devant l'église paroissiale et l'ancien château © Alliance Consultant

Des outils de médiation spécifiques

Les pionniers du Caroux

Ce projet, à la croisée des missions du Pays d'art et d'histoire et du Pôle de Pleine Nature, s'est donné pour objectif de faire connaître et de valoriser le patrimoine naturel remarquable, parfois méconnu, du territoire :

- ▶ d'un côté, les richesses géologiques exceptionnelles que la spéléologie a largement contribué à faire connaître.
- ▶ de l'autre, le massif du Caroux et sa place prépondérante dans l'histoire de l'alpinisme.

Élaboré avec les acteurs de ces disciplines, ce projet de valorisation et de mise en récit a donné lieu à :

- ▶ la création, par Anthony Alliès, d'une exposition photographique « L'envers du décor » sur la richesse du monde souterrain et la co-production d'un film documentaire retraçant l'aventure de la découverte et de l'exploration de l'aven du Mont Marcou
- ▶ la création d'une exposition de Sam Bié, « Encordés » autour de la pratique de l'escalade dans le massif du Caroux.

Bénéficiant d'un partenariat avec les Archives départementales, ces outils ont intégré le programme culturel de Pierres Vives, qui a accueilli les expositions « L'envers du décor » et « Encordés », du 7 février au 15 avril 2023.

Dans le cadre d'un partenariat avec Hérault Sport, l'exposition « Encordés » a également été accrochée lors de l'événement Occitechnick, à Mons-la-Trivalle, du 18 au 22 mai.

Enfin, la cave coopérative de Saint-Geniès-de-Fontedit a sollicité le prêt de l'exposition « Cave coopérative du Pays d'art et d'histoire » du 26 mai au 23 juin, en complément de la conférence de Lionel Rodriguez sur le mouvement coopératif, organisée le 8 juin.

Les livrets FALC

Rendre le patrimoine accessible au plus grand nombre...

Le Pays d'art et d'histoire, partenaire de l'association *Accesens*, s'inscrit dans le programme « Massif

Central pour tous » en proposant d'intégrer au réseau des sites adaptés quatre sites présents sur son territoire, à savoir :

- ▶ La Grotte de la Dèvèze,
- ▶ Le Musée de la Préhistoire régionale
- ▶ Le Musée de la Cloche et de la Sonnaïlle
- ▶ Les Gorges d'Héric.

Le projet, défini en concertation avec les acteurs du territoire, a pour objet l'adaptation des visites des sites partenaires aux publics en situation de handicap mental. Ce projet se concrétise par la création, sur chacun des sites partenaires, de livrets de visite « Faciles à Lire et à Comprendre » que l'association *Accesens* réalise et dont elle cède les droits d'utilisation, d'exploitation et de reproduction au Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Au terme de cette action, une formation commune aux quatre sites a été mise en œuvre pour permettre aux personnels des sites partenaires de se familiariser avec les techniques d'accueil des publics en situation de handicap mental.

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

Dans le cadre de la convention signée avec le ministère de la Culture, le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé à créer un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) afin d'offrir une vue globale du territoire, une synthèse du Pays d'art et d'histoire.

Ce type d'équipement participe à la politique menée au travers du réseau Villes et Pays d'art et d'histoire par les collectivités territoriales et vise à « donner à nos concitoyens les outils de connaissance de leur environnement architectural, patrimonial et paysager et plus largement de leur cadre de vie. » La réalisation d'un CIAP s'inscrit dans la convention signée entre l'État et le Pays Haut Languedoc et Vignobles.



En tant qu'outil d'interprétation, le CIAP doit renvoyer le visiteur vers le territoire et lui offrir des clefs de lecture sur les domaines concernés. Le CIAP est un espace de référence pour comprendre le Pays d'art et d'histoire en étant à la fois :

- ▶ un outil de lecture tant du point de vue de l'architecture, de l'histoire que de l'urbanisme
- ▶ un outil qui rend compte de l'actualité de la recherche en la matière
- ▶ un point de renvoi permanent au territoire et vice-versa.

UN CIAP, c'est un lieu et des contenus.

Pour donner les clés de compréhension du territoire, cela passe par :

- ▶ une exposition permanente
- ▶ des expositions temporaires
- ▶ des outils de médiations pour différents publics (maquettes, supports multimédias, ateliers pédagogiques)
- ▶ la programmation culturelle annuelle et les éditions (*Parcours, Focus*) du Pays d'art et d'histoire.

Un programme muséographique pour un CIAP multisites

Pour mener ce travail, une « étude de définition et de programmation du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine en réseau du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles » a été réalisée en 2022 et 2023 (étude menée par AVE Culture). Ce travail a abouti à une proposition et une estimation des coûts de l'opération ; les résultats de cette étude doivent permettre de mener la conception scénographique du programme muséographique.

Pour s'adapter aux caractéristiques du territoire - ruralité, étendue, bassins de vie multiples - et afin de prendre en considération l'ensemble des équipements déjà présents - économie d'échelle et mutualisation de moyens, le CIAP est envisagé comme un **dispositif territorial en réseau**, formé d'une tête de réseau, de pôles patrimoniaux thématiques complémentaires, et d'itinéraires d'interprétation :

- ▶ la tête de réseau, matérialisée par un aménagement scénographique d'environ 135 m², sera située au domaine de Roueïre.
- ▶ des aménagements de type « îlots » ou « modules » scénographiques seront mis en place dans les antennes que sont les musées de France du territoire.
- ▶ enfin, des panneaux muraux ou des totems (avec une qualité particulière, une matérialité identitaire) seront placés dans les sites partenaires.

L'exposition permanente créée sur la tête de réseau donnera les clés de compréhension du territoire, à travers une muséographie. La tête de réseau devra impérativement renvoyer sur le réseau de sites et d'espaces muséographiques du territoire. Les thèmes présentés au domaine de Roueïre s'articuleront avec ceux des antennes, et des sites partenaires, dans une logique de renvoi de sites à sites.



▼ Comité de pilotage du 26 septembre © A. Boisard

Les paysages comme fil conducteur

Demeuré à l'écart de la périurbanisation, le territoire est l'un des derniers territoires ruraux du département. Il apparaît comme un conservatoire de ses paysages ruraux et de leur histoire. Comme il recoupe les différents gradins de l'amphithéâtre languedocien à l'endroit où ils se distinguent très bien et se succèdent sur la plus courte distance, il en est un véritable condensé.

Dès lors, un fil conducteur s'est imposé à l'échelle de ce Pays d'art et d'histoire et sera décliné dans le cadre de ce CIAP : « Les paysages, révélateurs de l'histoire du territoire ».

La réflexion concernant ce fil conducteur a été menée avec un comité scientifique formés de chercheurs, historiens, archéologues, géographes... qui s'est réuni à plusieurs reprises en 2023 pour affiner le thème retenu et échanger sur les actions d'accompagnement envisagées autour du futur CIAP.

Le Projet scientifique culturel

Avec l'appui de la DRAC Occitanie, de l'équipe Patrimoine du Pays, de différentes instances (comité scientifique, comité technique) la chargée de projet du Pays d'art et d'histoire a rédigé le Projet scientifique et culturel (PSC) du futur CIAP, qui constitue la feuille de route du projet déterminant à la fois les principes, les grandes orientations et les modalités de fonctionnement de l'équipement.

Ce PSC, adossé au projet muséographique, a été validé par les partenaires associés en comité de pilotage le 26 septembre 2023 et présenté au comité syndical du Pays le 17 novembre 2023.

L'année 2024 sera consacrée à la recherche de financement pour la mise en œuvre opérationnelle de ce projet.

Le réseau du label VPAH

► L'association régionale des Animateurs de l'architecture et du patrimoine-Occitanie

Lors du séminaire « Raconter le patrimoine culturel immatériel », organisé à Béziers par l'association régionale des Animateurs de l'architecture et du patrimoine-Occitanie, le Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles a invité l'ensemble des participants à une excursion sur la commune de Saint-Chinian. La cave coopérative a accueilli plus d'une soixantaine de guides conférenciers exerçant dans les 29 villes et pays d'art et d'histoire d'Occitanie.



► Séminaire © Pays, A.Boisard

La thématique du séminaire, le patrimoine culturel immatériel, a été abordée à travers la notion de savoir-faire et d'une étude, « Variations vigneronnes, grappillage ethno-photographique », conduite en 2019 auprès des acteurs de la filière viticole.

► Le réseau national Sites & Cités remarquables de France (Réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Sites Patrimoniaux Remarquables)

Un atelier avec Sites & Cités remarquables de France a été organisé le jeudi 7 décembre à Saint-Chinian.

Une vingtaine de partenaires se sont retrouvés pour travailler sur des outils de planification en prenant l'exemple de Saint-Chinian :

- Comment valoriser le patrimoine, marqueur fort du territoire, la qualité urbanistique et paysagère apparaissant comme un point central du projet de territoire de Saint-Chinian ?
- Quels sont les outils actuels, leurs limites, les possibilités d'évolution afin de construire un outil de valorisation servant les perspectives du territoire dans un projet global ?

- Et comment sensibiliser les habitants autour du patrimoine ?
- Focus sur les conditions d'attractivité du centre ancien à partir des questions d'habitat, d'accessibilité, de stationnement, de parcours marchand, d'aménagement urbain, de nature en ville...

Les Petites Villes de Demain (PVD) étaient ciblées prioritairement dans ce premier partenariat avec l'association Sites et Cités mais d'autres ateliers pourront être organisés sur le territoire.



► Atelier Sites et Cités à Saint-Chinian © S. Herpson



La démarche Grand Site de France

**Préserver, gérer et mettre en valeur
le Grand Site**



La démarche Grand Site de France

« Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »

La démarche **Opération Grand Site** (ou de Grand Site de France) vise à mettre en œuvre un projet et un programme d'actions de préservation, de gestion et de mise en valeur d'un territoire (le Grand Site), remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, reconnu nationalement par la présence d'un site classé, qui accueille un large public, et qui est engagé dans une démarche globale de développement durable.

La démarche **Opération Grand Site** a notamment pour finalités d'obtenir (et ensuite de conserver) le label Grand Site de France (GSF). C'est après évaluation de la mise en œuvre du programme d'actions actuel de l'Opération Grand Site, et en concertation avec tous les partenaires, qu'une candidature au label Grand Site de France peut être envisagée. L'attribution de ce label Grand Site de France distinguera une gestion du territoire qui garantit sa préservation à long terme.

Les trois objectifs de toutes les Opérations Grands Sites :

- ▶ RESTAURER ET PROTÉGER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE, NATURELLE ET CULTURELLE du site classé et de ses abords ;
- ▶ AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA VISITE (accueil, stationnement, circuits, information, animations) dans le respect du site ;
- ▶ FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE local.

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est la structure porteuse/gestionnaire de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » dans le cadre d'une gouvernance dédiée, pour le compte et avec le soutien des sept communes concernées (Azillanet, Cesseras, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélioux), de la Communauté de communes du Minervois au Caroux, et du Conseil départemental de l'Hérault.



Minerve © G. Souche

Périmètre du Grand Site



Données clés

Un site classé de

2 848

hectares

Un Grand Site d'environ

14 000

hectares

2 600

habitants

200 000

visiteurs

7 communesAzillanet, Cesseroas,
La Caunette, La Livinière,
Minerve, Siran et Vélieux**1** Communauté
de Communes du
Minervois au Caroux**1** Parc naturel régional
du Haut-Languedoc

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles, en tant que **structure gestionnaire de l'OGS**, a notamment pour missions d'assurer :

- ▶ la planification du calendrier de l'OGS et le phasage des étapes jusqu'à l'obtention du label GSF,
- ▶ la production des documents techniques et de communication nécessaires au bon déroulement de la démarche GSF,
- ▶ l'animation, la coordination et le suivi de la mise en œuvre du programme d'actions de l'OGS,
- ▶ l'accompagnement à la réalisation des opérations prioritaires dans le Grand Site.

L'Opération Grand Site a été officiellement lancée par l'État en juillet 2015. Depuis, le projet et le territoire bénéficient d'une reconnaissance nationale (sur la liste et la carte des Grands Sites de France qu'ils soient en projet ou déjà labellisés).

Le document cadre de l'OGS (projet et programme d'actions 2019-2023) ont été validés en Comité de pilotage local en décembre 2018. Depuis, le territoire et les acteurs de l'OGS disposent d'un document de gestion qui comprend notamment :

Une ambition collective : « RÉVÉLER LE GRAND SITE »

Au travers d'orientations... :

Axe 1 :

Révéler les paysages et favoriser la préservation dynamique des équilibres paysagers

Axe 2 :

Connaître, protéger et valoriser le patrimoine culturel, architectural et urbain

Axe 3 :

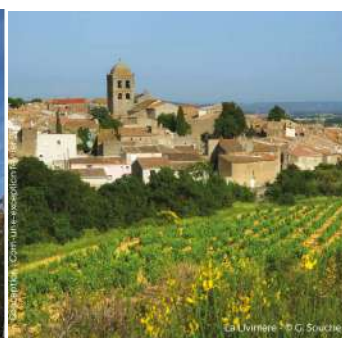
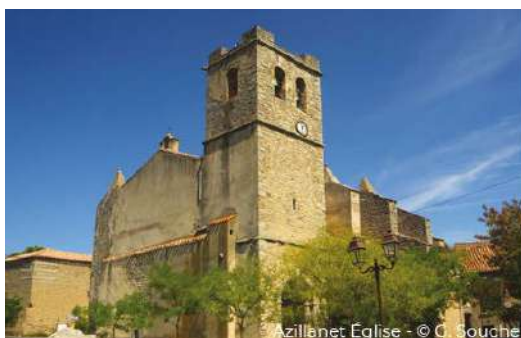
Améliorer l'accueil, organiser la visite et enrichir son contenu

Axe 4 :

Mettre en place une gestion pérenne du Grand Site et des outils d'évaluation

... et d'un programme d'actions sur 5 ans de 45 actions pour un montant de 3 862 740,00 €

Ce document cadre de l'Opération Grand Site a été présenté et approuvé par la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages (CSSPP) en décembre 2020 avec avis favorable à l'unanimité assorti de recommandations.



Préparation de la future candidature au label Grand Site de France (GSF) :

Suite à la réunion du Comité de pilotage de l'OGS de juillet 2022, durant lequel il avait été retenu de commencer à travailler sur la candidature au label GSF dès la fin du programme d'actions 2019-2023, soit dès l'automne 2023, **une journée technique d'échanges avec Mme Isabelle POULET, Chargée de mission Grands Sites de France du Ministère de la Transition Écologique s'est tenue le 30 mars sur le territoire.**

En amont de cette journée : réunion technique préparatoire avec la DREAL et le Ministère en janvier, rendez-vous préparatoire avec M. le Maire de Minerve.

Cette journée co-organisée par la DREAL et le Pays s'est déroulée en plusieurs temps :

- ▶ durant la matinée : des visites sur le terrain avec les acteurs concernés (point sur certaines opérations en cours),
- ▶ durant l'après-midi : une réunion à Minerve avec les élus du Grand Site et les principaux partenaires de l'OGS (Sous-préfecture, DREAL, DDTM, Conseil départemental de l'Hérault, Parc naturel régional du Haut-Languedoc...) à laquelle ont notamment participé Jean ARCAS, Président du Pays, Marie-Pierre PONS, Vice-présidente du Département, Josian CABROL, Président de la Communauté de communes du Minervois au Caroux, tous les maires et élus.



» Visite du 30 mars sur le Grand Site à Minerve © A. Boisard

Durant toute une journée, de nombreux temps d'échanges sur le terrain et en salle, ont permis à la représentante du Ministère, de mesurer la dynamique locale engagée, les nombreuses opérations réalisées et/ou en cours, et l'engagement de tous les acteurs sur le Grand Site à préserver, bien gérer et mettre en valeur leur territoire.

Lors de la réunion d'échanges, la méthode et le calendrier souhaités par le territoire jusqu'au dépôt du dossier de candidature au label, ont été partagés avec la référente technique du Ministère.

Un compte rendu de cette visite a ensuite été rédigé par le Ministère. M. le Ministre de la Transition Ecologique a transmis ce compte rendu à M. le Préfet de l'Hérault le 30 juin. M. le Sous-préfet de Béziers a transmis ce compte rendu au Président du Pays le 2 août. Le Pays a ensuite rediffusé ce document aux membres du Comité des élus du Grand Site ainsi qu'aux autres élus et techniciens partenaires de l'OGS invités à la réunion d'échanges, le 31 août. Depuis, les éléments de ce compte rendu de visite ont été partagés au sein du Comité des élus du Grand Site le 19 octobre.



➤ Réunion du 30 mars à Minerve © A. Boisard

Une mission d'appui par un consultant pour accompagner l'élaboration du dossier de candidature au label GSF a démarré le 3 juillet.

Cahier des charges élaboré en lien avec la DREAL, puis débattu en comité élus, puis lancement d'un appel d'offres en avril, dépôt d'un dossier de pré-demande de subvention LEADER en mai, analyse des offres puis présentation et décision prise en CAO du Pays en juin de confier la mission à l'agence ELZEARD (paysagistes), réunion technique de démarrage avec le prestataire et la DREAL puis présentation devant le Comité des élus du Grand Site en juillet à Azillanet, arpentage du terrain, exploitation des documents déjà disponibles, conception d'un questionnaire à l'attention des habitants, puis lancement d'une consultation auprès des habitants du 30 octobre au 3 décembre, organisation d'un 1^{er} atelier de travail élus/techniciens sur les valeurs patrimoniales du Grand Site en novembre à Siran, nombreux échanges techniques entre septembre et décembre avec le prestataire.



➤ Atelier GSF du 22 novembre à Siran © C. Roger

Animation et coordination générale de la démarche Opération Grand Site

Types de réunions	Dates de réunions
Comité des élus du Grand Site	
Olargues	5 janvier
La Caunette	23 mars
Siran	14 avril
Vélieux	30 mai
Azillanet	12 juillet
La Caunette	19 octobre
Réunion technique annuelle de programmation avec tous les financeurs à la DREAL	
Montpellier	21 juin
Réunion du Comité technique de l'OGS	
Domaine de Bayssan	6 décembre
Présentation de l'OGS avec la DREAL à Monsieur le Sous-préfet	
Béziers	6 décembre



➤ Comité des élus du 5 janvier à Olargues © A. Boisard



Comité des élus du 30 mai à Vélioux © A. Boisard



Comité des élus du 12 juillet à Azillanet © C. Roger



» Comité des élus du 19 octobre à La Caunette © A. Boisard

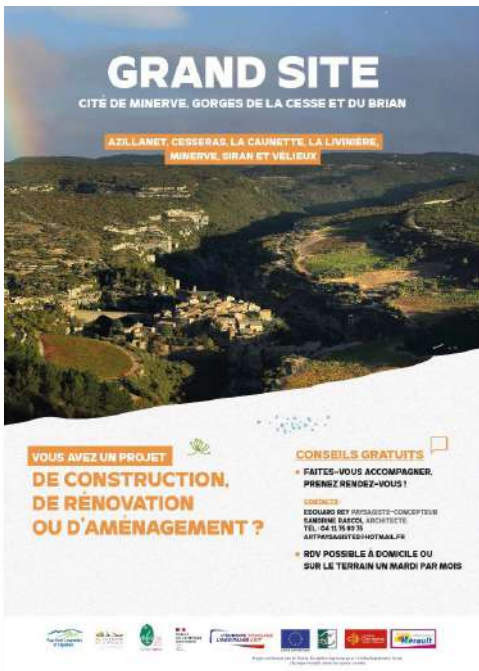


» Comité technique de l'OGS du 6 décembre à Bayssan © C. Roger

Accompagnement et suivi de différentes opérations inscrites au programme de l'Opération Grand Site :

Axe 1 : Révéler les paysages et favoriser la préservation dynamique des équilibres paysagers

► **Assistance architecturale et paysagère :** lancement de la mission (année 1) en janvier avec campagne de communication (article de presse, post FB, conception et diffusion d'une affiche dans les mairies...), réunion d'évaluation à mi-parcours en juillet avec les principaux partenaires (DREAL, CAUE, Parc naturel régional du Haut-Languedoc...), suivi de la mission. Durant l'année : 9 journées pleines de présence terrain chez les porteurs de projets / 20 projets différents accompagnés, dont trois projets soutenus dans le cadre de OENOMED



► Journée assistance architecturale et paysagère du 14 novembre à Cesseroas © S. Brisa

► **Schéma de restauration paysagère des points noirs :** concernant les points de collecte Ordures Ménagères : réunion technique en visio sur les points de collecte Ordures Ménagères avec la Communauté de communes du Minervois au Caroux et la DREAL en mars, puis avec les élus sur le terrain sur La Caunette, Minerve et Azillanet en novembre : finalisation des avant-projets de requalification et d'intégration paysagère sur 3 points retenus comme sensibles. Concernant les entrées de villages et les abords routiers : réunion technique avec tous les services concernés du Département et les principaux partenaires (DREAL, CAUE, Pnr HL) à Béziers en février. Projet de plan d'actions touchant à la fois la mise en valeur des entrées de villages et des centres anciens, la mise en discrétion des réseaux aériens et des équipements d'énergie, l'intégration paysagère des bâtiments agricoles et des points de collecte des déchets ménagers, avec des actions de type cahier des charges commun, protocole de travail et travaux sur certains sites identifiés comme sensibles... présenté aux élus des communes et aux services du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, du Département de l'Hérault (agences techniques départementales d'Olonzac et de Saint-Pons, mission paysage,...), de Hérault Énergies, et de l'État (DREAL, UDAP, DDTM) en comité de pilotage de l'étude à La Caunette en décembre.



► Journée assistance architecturale et paysagère du 21 mars à La Caunette et Siran © S. Brisa



► Visites points de collecte OM du 14 novembre à La Caunette et Minerve © S. Brisa



➤ Comité de pilotage du schéma de restauration paysagère de points noirs du 20 décembre à La Caunette © A. Boisard

- **Schéma de développement agricole** : en appui au Département, entretiens complémentaires avec certains acteurs en février, suivi de la rédaction et de la finalisation des rapports diagnostic et orientations stratégiques, réunion technique de calage avec le Département et le prestataire avant finalisation de la mission en visio en avril, échanges préalables sur les orientations stratégiques en Comité des élus du Grand Site en mai, réunion de restitution finale du schéma devant les élus des communes, des agriculteurs locaux et les représentants de plusieurs collectivités et organismes (Syndicat de l'AOP Minervois, Communauté de communes du Minervois au Caroux, Parc naturel régional du Haut-Languedoc,...) à Siran en juin.



➤ Réunion de restitution du schéma agricole du 15 juin à Siran © A. Boisard

Axe 2 : Connaître, protéger et valoriser le patrimoine culturel, architectural et urbain

- ▶ **Inventaire du patrimoine hydraulique lié à l'activité meunière** : suivi de ce volet de la mission de la chargée d'inventaire du Pays d'art et d'histoire, suivi de la conception et de l'inauguration en juillet de l'exposition temporaire mise en place et visible au musée de Minerve durant l'été.
- ▶ **Accompagnement du musée de Minerve** : en appui à la commune, suivi de l'élaboration du projet scientifique et culturel (PSC) par la chargée de mission musées du Pays d'art et d'histoire. Echanges avec le Comité scientifique en mai et juillet. Dans ce cadre et à la demande de la commune, suivi de l'étude d'aide à la décision pour la gestion du futur nouveau musée, portée par le Pays. Plusieurs réunions techniques toute l'année avec la DGS et la chargée de mission musées du Pays et le prestataire (En visio : deux en février, mars, juin, septembre ; en présentiel : en juillet et septembre à Saint-Chinian, en novembre à Saint Pons), réunion d'échanges avec les services de la Communauté de communes du Minervois au Caroux et le prestataire à Minerve en janvier, présentation du diagnostic devant les élus en mairie de Minerve en mai, mobilisation de l'architecte-conseil de l'OGS auprès du musée en septembre puis octobre, réunion de restitution finale du projet global envisageable aux élus de Minerve en novembre (avec le volet PSC, le volet Investissement basé sur une 1ère estimation du coût des travaux, et le volet Fonctionnement avec les éléments issus de l'étude réalisée par le prestataire).



▶ Réunion d'échanges avec la Communauté de communes Du Minervois au Caroux du 6 janvier à Minerve © S. Brisa



▶ Réunion de restitution du projet musée du 20 novembre à Minerve © S. Brisa

- ▶ **Restauration de l'église Saint Laurent à Azillanet** : en appui à la commune, obtention des financements État et Département pour la 5^{ème} tranche de travaux (réhabilitation du porche et du clocher), réunion avec les élus et l'architecte du patrimoine prestataire préalable à la phase du PRO DCE en juillet, suivi de l'opération jusqu'au lancement des travaux à venir.



▶ Clocher de l'église d'Azillanet © S. Brisa



▶ Réunion sur l'église du 11 juillet à Azillanet © S. Brisa

- ▶ **Restauration de l'église ND de l'Assomption et de la Tour porte à La Caunette** : en appui à la commune. Concernant la Tour porte : réunion de présentation du diagnostic sanitaire, structurel et historique en février, puis de l'avant-projet détaillé et chiffré de restauration en mai, avec les élus, le service patrimoine du Département et l'architecte du patrimoine prestataire. Concernant l'église : réunion de présentation de l'avant-projet détaillé et chiffré de restauration en décembre, avec les élus, la DRAC, le service patrimoine du Département et l'architecte du patrimoine prestataire.



▶ Église ND de l'Assomption à La Caunette © M. Ginot

- **Requalification et mise en valeur des espaces publics à La Livinière** : en appui à la commune, obtention du dernier financement attendu celui de l'Etat pour la 1^{ère} tranche de travaux (aire de stationnement des aires hautes et abords du foyer municipal), RDV avec la secrétaire de mairie en juillet, puis réunions avec les élus, l'agence technique départementale, et les paysagistes prestataires préalable à la phase du PRO DCE en septembre puis en novembre, suivi de l'opération jusqu'au lancement des travaux à venir.

Axe 3 : Améliorer l'accueil, organiser la visite et enrichir son contenu

- **Schéma d'accueil et de découverte** : action suggérée comme prioritaire par le Ministère lors de sa visite en mars et décision prise de regrouper quatre fiches actions du programme OGS (schéma d'interprétation, plan de circulation et stationnement, accueil et information, et observatoire de la fréquentation) en un seul schéma. Réunion de travail sur le projet de cahier des charges avec la Communauté de communes et l'Office de Tourisme du Minervois au Caroux en avril, cahier des charges élaboré en lien avec la Communauté de communes du Minervois au Caroux, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, le Département et la DREAL, puis débattu en comité élus, puis lancement d'un appel d'offres en avril, dépôt d'un dossier de pré-demande de subvention LEADER en mai, analyse des offres puis présentation et **décision prise en CAO du Pays en juin de confier la mission au groupement d'agences (TEMAH Etudes, AVRIL EN MAI Paysagiste et SERRA Architecture)**, réunion technique de démarrage avec le prestataire en juin puis présentation devant le Comité des élus du Grand Site en juillet à Azillanet, 1^{ère} journée sur le terrain avec le prestataire en juillet, réalisation des 1^{er} entretiens avec les campings caristes dans l'été et à l'automne, suite à une réunion technique en visio en juillet : sollicitation des données de fréquentation auprès de plusieurs organismes en septembre, réunion du comité technique de l'étude en visio en septembre, exploitation des documents déjà disponibles, organisation de 1^{er} RDV en visio avec certains acteurs en novembre et décembre, nombreux échanges techniques entre juillet et décembre avec le prestataire.
- **Aménagement de l'aire d'accueil et d'information avec mise en discrétion des réseaux aériens à Vélioux** : en appui à la commune, obtention des derniers financements attendus tous venant du Département tant pour l'aménagement de l'aire en tant que telle, que pour la mise en discrétion des réseaux aériens, RDV préparatoire en mairie puis présentation de la méthode suivie de l'idée au projet par Mme le Maire et



► Présentation du projet d'aire d'accueil devant le Comité des élus le 30 mai à Vélioux © A. Boisard

le paysagiste prestataire devant le Comité des élus du Grand Site sur le terrain à Vélioux en mai, réunions avec les élus et le paysagiste prestataire, puis avec Hérault Energies, préalables à la phase du PRO DCE en juin en juillet, travaux d'effacement des réseaux lancés en novembre, suivi de l'opération jusqu'au lancement de tous les travaux à venir.

- **Reconstruction de la passerelle de Coupiac entre Minerve et La Caunette** : en appui à la commune de Minerve (maître d'ouvrage pour le compte des deux communes), modification du cahier des charges de la mission d'élaboration d'un avant-projet chiffré par M. le Maire de Minerve, puis relance d'une consultation en juin, réception des offres en septembre, analyse des offres puis décision prise par les élus de Minerve et La Caunette de confier la mission à l'agence FIORE en novembre.



► Passerelle de Coupiac entre Minerve et La Caunette © S. Brisa

- **Projet Escapade Nature Sans Voiture interdépartemental entre les trois Grands Sites de France en projet de Béziers, Minerve et Carcassonne** : en appui à Hérault Tourisme, et en lien avec le Réseau des Grands Sites de France (RGSF), et les trois autres organismes partenaires, suivi de la finalisation du carnet de voyage (Road book), suivi de l'organisation d'une campagne de communication avec comité technique du projet en février et en mars en visio, et conférence de presse de

lancement du projet en avril au Domaine de Roueire à Quarante, promotion et diffusion du produit assurée depuis par l'Office du Tourisme du Minervois au Caroux.



- **Réseau des ambassadeurs du Grand Site** : en appui à l'Office de Tourisme du Minervois au Caroux, suite aux deux premières journées tenues en 2022, échanges préparatoires et organisation d'une journée de sensibilisation des acteurs touristiques (commerçants, restaurateurs, hébergeurs, caveaux, guides accompagnateurs, guides conférenciers, agents de l'Office de Tourisme,...) sur la biodiversité du Grand Site en avril avec intervention du chargé de l'animation des Sites Natura 2000 du Minervois du Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Axe 4 : Mettre en place une gestion pérenne du Grand Site et des outils d'évaluation

- **Plan de communication de l'OGS (élus, habitants)** : poursuite de la diffusion de communiqués de presse et de posts facebook, réunion d'échanges avec le RGSF et le prestataire en janvier pour établir des outils cohérents avec ceux développés sur d'autres Grands Sites de France en projet et à l'échelle nationale. Logo et dépliant pédagogique à l'attention des habitants conçus, débattus en Comité des élus du Grand Site en mars, puis validés en Comité des élus en juillet, puis diffusés en septembre. Prises de vues photos et drone réalisées en juillet, septembre et octobre. Nombreux échanges techniques entre juillet et novembre avec le prestataire.



► Conférence de presse du 19 avril au Domaine de Roueire à Quarante © S. Brisa



Au 31 décembre 2023

Nombre total d'actions prévues	Actions terminées	Actions en cours	Actions à lancer	Actions abandonnées
45	13	24	6	2

Suivi d'autres opérations :

- ▶ **Travaux de DFCI le long de la RD147 à Minerve, portés par le Département :** réunion après réalisation des travaux légaux de débroussaillage avec tous les acteurs sur le terrain en janvier.



➤ Visite terrain après travaux DFCI du 17 janvier à Minerve © S. Brisa

- ▶ **Plans d'interprétation paysagère des domaines départementaux de Vieulac (Minerve) et de la Forêt (Siran) portés par le Département :** atelier technique à Saint-Pons de Thomières en novembre.
- ▶ **Étude de sensibilité du territoire du Plan de paysage à l'énergie photovoltaïque en toiture, portée par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc :** en appui au Parc, réunion de démarrage de la mission avec mise en place d'un groupe projet en janvier, comité technique du projet à Saint-Pons en mars, réunion de relance de la mission en visioconférence en octobre, réunion du groupe projet en visioconférence en novembre, comité technique du projet en visioconférence en décembre.
- ▶ **Démarche Natura 2000 portée par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc :** comité de suivi annuel à Cruzy en novembre.
- ▶ **Aménagement forestier sur Minerve, porté par l'ONF :** réunion de présentation du schéma avec la DREAL sur le terrain en mai.



➤ Visite terrain aménagement forestier du 10 mai à Minerve © S. Brisa



➤ Visite terrain aménagement forestier du 10 mai à Minerve © S. Brisa

- ▶ **Requalification et mise en valeur des espaces publics de la cité de Minerve :** réunion sur le projet de cahier des charges de la mission d'élaboration de l'avant-projet avec les élus, le CAUE, la DREAL et l'UDAP en juillet, suivi du lancement d'une consultation en octobre puis de la réception des offres en novembre, participation à l'analyse des offres en réunion avec les élus, le CAUE et la DREAL en décembre.
- ▶ **Sauvegarde et mise en valeur de l'ancien castrum à La Livinière (1ère tranche) :** en appui à la commune, réunion avec les élus, l'architecte du patrimoine du Département et le prestataire en juin.
- ▶ **Sauvegarde et mise en valeur de la chapelle de Centeilles à Siran :** en appui à l'association gestionnaire, organisation d'une réunion d'échanges avec les responsables de l'association, les élus de la commune, la DRAC, les services patrimoine de la Région et du Département et l'architecte du patrimoine prestataire en juin.



➤ Chapelle de Centeilles à Siran © G. Souche

- ▶ **Projet de liaison douce à Cesseroas :** réunion sur l'étude de faisabilité avec les élus, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, l'agence technique départementale et le prestataire en octobre.

- ▶ **Projet d'itinéraire patrimonial à La Caunette** : réunion d'étapes avec les élus, la Communauté de communes du Minervois au Caroux, le Pays d'art et d'histoire et l'UDAP en octobre.
- ▶ **Amélioration de la couverture en téléphonie mobile sur Azillanet et Cesseras** : en appui aux deux communes, réunion avec les élus et l'opérateur, en vue d'alerter sur la nécessité d'une bonne intégration paysagère en mairie de Cesseras en mars.
- ▶ **Amélioration de la couverture en téléphonie mobile sur La Livinière** : en appui à la commune, réunion avec les élus, la DREAL et l'opérateur, sur le terrain au-dessus de Saint Julien des Meulières, en mai.



- › Visite terrain avant implantation d'une antenne de téléphonie mobile le 22 mai à La Livinière © S. Brisa
- ▶ **Déploiement de la fibre optique à Cesseras** : en appui à la commune, réunion après réalisation des travaux avec les élus et l'opérateur sur le terrain en avril.



- › Visite terrain après travaux déploiement de la fibre optique du 13 avril à Cesseras © S. Brisa
- ▶ **Projet de nouvelle artère aérienne entre La Livinière et Siran sur la RD168** : en appui aux deux communes, réunion avec les élus, l'agence technique départementale et les responsables d'ORANGE sur le terrain en juillet.

- ▶ **Faisabilité d'un outil de protection de type Site Patrimonial Remarquable (SPR) à l'échelle du Grand Site** : à la demande du Comité des élus, organisation d'une réunion technique d'échanges préalables avec les services de l'Etat (DREAL, UDAP, DDTM) à Béziers en octobre.
- ▶ **Plan de mobilité à l'échelle du Pays Haut Languedoc et Vignobles** : participation à deux ateliers, à Saint Pons en mai, et à Bédarieux en novembre.

Implication dans les différents réseaux :

- ▶ **Conseil départemental de l'Hérault** : atelier élus/techniciens inter OGS/GSF organisé par le Département à Montpellier en avril.
- ▶ **Démarche Grand Site de France Salagou Cirque de Mourèze portée par le Syndicat mixte du Grand Site** : comité de pilotage de validation du dossier de candidature au label GSF avec le Sous-préfet de Lodève en septembre.
- ▶ **Réseau des Grands Sites de France (RGSF)** : séminaire technique annuel fin janvier en visio, rencontres annuelles au Havre pour le Grand Site de France Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre (Seine-Maritime) en octobre.



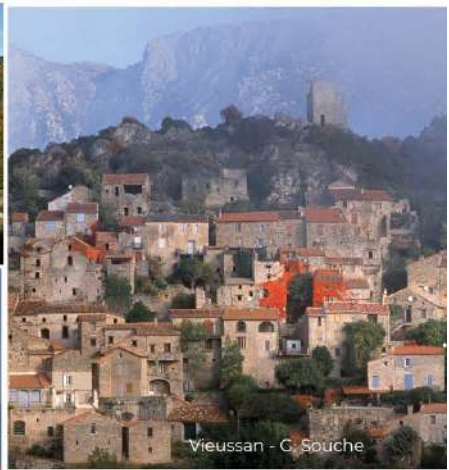
- › Rencontres des Grands Sites de France des 5 et 6 octobre au Havre © S. Brisa



Politiques et programmes contractuels

S'appuyer sur des cadres stratégiques, mobiliser des financements pour accompagner les projets du territoire

- › **Le Contrat de Relance et de Transition Écologique**
- › **Le Contrat territorial Occitanie / Pays**
- › **Le programme européen FEDER / ATI**
- › **Le programme européen FEADER / LEADER**



- Depuis sa création, le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles privilégie les approches contractuelles.
- Elles permettent de travailler dans des logiques d'emboîtement, ce qui donne cohérence et efficacité. Qu'il s'agisse du Département, de la Région, de l'État ou de l'Europe, c'est toujours l'esprit de croisement et de renforcement des politiques publiques qui prévaut.
- Le contrat, véritable projet de territoire, est une vision large, stratégique, à moyen terme. Il détermine ce qui est souhaité et souhaitable pour le territoire, quelle que soit la maîtrise d'ouvrage associée. Tous les contrats sont élaborés en partenariat avec les Communautés de communes : Sud Hérault, Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.
- Dans le cadre des contrats, le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure une ingénierie territoriale auprès des porteurs de projets qui pourront bénéficier de fonds croisés des différents financeurs.
- Actuellement, le territoire porte quatre démarches contractuelles : le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) avec l'État, le Contrat Territorial Occitanie (CTO) avec la Région et deux programmes européens dont la Région Occitanie est Autorité de Gestion : le programme LEADER/FEADER et le programme Approches Territoriales Intégrées (ATI/FEDER).

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique

Depuis le 10 décembre 2021, le Contrat de Relance et de Transition Écologique « Pour un territoire durable, rural, attractif, dynamique et inclusif » le territoire s'appuie sur les quatre orientations suivantes :

- ▶ **ORIENTATION 1 : Améliorer et développer la cohésion sociale du territoire ;**
- ▶ **ORIENTATION 2 : Valoriser les ressources économiques locales et favoriser l'innovation rurale ;**
- ▶ **ORIENTATION 3 : Maintenir et renforcer un cadre de vie durable ;**
- ▶ **ORIENTATION 4 : Consolider l'attractivité territoriale.**

Objectif stratégique 1.1	Bâtir un cadre de vie durable
Objectif stratégique 1.2	Assurer la qualité et l'accessibilité de l'offre de services aux populations
Objectif stratégique 1.3	Créer du lien social, faire société
Objectif stratégique 1.4	Vivre en bonne santé
Objectif stratégique 1.5	Renforcer les politiques contractuelles à destination des quartiers prioritaires (politique de la ville)
Objectif stratégique 2.1	Faire émerger et soutenir des projets économiques impactant
Objectif stratégique 2.2	Accompagner la transition du monde agricole
Objectif stratégique 2.3	Valoriser les richesses patrimoniales et culturelles
Objectif stratégique 2.4	Consolider le tourisme et les loisirs
Objectif stratégique 3.1	Être exemplaire en matière de politique énergétique
Objectif stratégique 3.2	Diversifier les solutions de mobilité, s'adapter aux besoins et décarboner une partie des déplacements sur le territoire
Objectif stratégique 3.3	Anticiper la gestion de l'eau
Objectif stratégique 3.4	Anticiper la gestion des déchets
Objectif stratégique 4.1	Favoriser l'attractivité de nouveaux arrivants par des services dédiés
Objectif stratégique 4.2	Consolider l'attractivité territoriale pour les entreprises, pour les salariés
Objectif stratégique 4.3	Mener une démarche d'attractivité globale autour des thèmes forts et services du territoire



Accompagnement des communes Petites Villes de Demain

Cinq communes sur le territoire du Pays ont été élues Petites Villes de Demain par l'État. Les conventions ont été finalisées avant le mois de juillet. Des chefs de projet accompagnent ces communes pour la définition d'un projet de territoire.

Les communes concernées sont : Bédarieux, Magalas, Saint-Chinian, Olonzac, Saint-Pons de Thomières.

Certaines de ces communes sont également labellisées Bourg-Centre Occitanie ou en cours de le devenir. Le Pays aux travers de différentes missions est associé à cette démarche notamment au travers de l'habitat qui porte le volet habitat de Petites Villes de Demain.



➤ Bédarieux © R. Troisi



➤ Saint-Chinian © A. Boisard



➤ Olonzac © K. Cosse



➤ Magalas © A. Boisard



➤ Saint-Pons de Thomières © A. Boisard

Villages d'avenir

Cette initiative est intégrée au dispositif France ruralités. La démarche vise à repositionner les territoires ruraux au cœur des politiques publiques. Deux communes du territoire sont concernées : Ceilhes-et-Rocozels et La Tour-sur-Orb.



➤ Boussagues à La Tour-sur-Orb © G. Souche



➤ Ceilhes-et-Rocozels © G. Souche

L'année 2023 a permis d'élaborer la maquette financière dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique permettant l'accompagnement des projets, ci-dessous :

Localisation	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Budget de l'action HT	DETR / DSIL / CRTE / Fonds Vert ACQUIS
ORIENTATION 1 - AMÉLIORER ET DÉVELOPPER LA COHÉSION SOCIALE DU TERRITOIRE				
Objectif 1 - Bâtir un cadre de vie durable				
Actions - Proposer un habitat et des aménagements urbains adaptés et attractifs				
Margon	Requalification des espaces publics - Tranche 1	Margon	750 000,00 €	102 335,00 €
Colombières-sur-Orb	Aménagement de la traversée du village (RD 908) avec mise aux normes d'accessibilité des trottoirs)	Colombières-sur-Orb	335 000,00 €	120 307,64 €
Saint-Pons de Thomières	Aménagement de la traversée de St Pons - Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement	Saint-Pons de Thomières	94 099,00 €	37 858,00 €
Prades-sur-Vernazobre	Requalification urbaine du centre ancien	Prades-sur-Vernazobre	348 636,78 €	104 591,03 €
Cesseroas	Requalification et mise en valeur du centre ancien - Phase 2	Cesseroas	254 347,00 €	76 303,50 €
La Livinière	Requalification des espaces publics du centre ancien	La Livinière	453 322,68 €	109 976,08 €
Mons-la-Trivalle	Réfection du soutènement et de la chaussée, chemin des gorges d'Héric	Mons-la-Trivalle	146 224,00 €	73 112,00 €
Objectif 2 - Assurer la qualité et l'accessibilité de l'offre de services aux populations				
Actions - Améliorer et renforcer les services de proximité pour tous les publics				
Lamalou-les-Bains	Modernisation et de réhabilitation du Centre Ulysse - Tranches 1 et 2	Lamalou-les-Bains	2 039 985,03 €	408 531,61 €
Cruzy	Création d'un espace d'accueil pour les enfants ou garderie scolaire	Cruzy	140 710,00 €	54 257,00 €
Cruzy	Extension du restaurant scolaire	Cruzy	92 990,00 €	46 495,00 €
Prémian	Réhabilitation d'un bâtiment communal en salles multi-activités : médiathèque, salle d'évolution, locaux associatifs	Prémian	604 880,00 €	120 976,00 €
Olargues	Réfection du toit central partie droite du bâtiment de la mairie	Olargues	27 691,00 €	16 614,60 €
Quarante	Création d'un bâtiment pour l'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP)	Quarante	269 465,00 €	80 839,50 €
Objectif 3 - Créer du lien social, faire société				
Actions - Structurer l'offre en équipements culturels et sportifs				
Graissessac	Création d'un bâtiment communal pour restitution aux associations d'un ancien boulodrome	Graissessac	101 187,90 €	55 653,35 €
ORIENTATION 2 - VALORISER LES RESSOURCES ÉCONOMIQUES LOCALES ET FAVORISER L'INNOVATION RURALE				
Objectif 1 - Faire émerger et soutenir des projets économiques impactant				
Actions - Accompagner les projets économiques structurants et les projets collectifs, notamment les projets publics/privés				
Riols	Création d'un lieu économique et touristique au cœur du village	Riols	847 500,00 €	220 000,00 €

Objectif 3-Valoriser les richesses patrimoniales et culturelles**Actions- Sauvegarder, restaurer et promouvoir les patrimoines**

Faugères	Restauration complète de l'Église Ste Marie de Soumartre	Faugères	104 709,88 €	32 000,00 €
Azillanet	Restauration de l'Église St Laurent - 5è tranche	Azillanet	112 500,00 €	33 750,00 €
Cabrerolles	Restauration et mise en valeur des Moulins de Lenthéric - phase 2	CC Les Avant-Monts	199 300,00 €	79 720,00 €
Bédarieux	Rénovation du Château BALDY - Tranche 2	CC Grand Orb	550 000,00 €	137 500,00 €

ORIENTATION 3 - MAINTENIR ET RENFORCER UN CADRE DE VIE DURABLE**Objectif 1 - Etre exemplaire en matière de politique énergétique****Actions - Réduire la facture énergétique territoriale et lutter contre la précarité énergétique en favorisant la sobriété et l'efficacité énergétique**

Saint-Pons de Thomières	Travaux d'isolation des bâtiments communaux	Saint-Pons de Thomières	52 455,00 €	41 964,00 €
La Tour-sur-Orb	Travaux d'amélioration des performances énergétiques à l'école communale	La Tour-sur-Orb	86 346,00 €	51 807,60 €
Puissalicon	Rénovation énergétique de l'école	Puissalicon	49 287,54 €	39 430,03 €
Cessenon-sur-Orb	Travaux de rénovation thermique dans les bâtiments communaux de l'espace Léo Lagrange	Cessenon-sur-Orb	9 904,34 €	6 900,00 €
Le Bousquet d'Orb	Programme de rénovation énergétique du bâtiment de la Mairie	Le Bousquet d'Orb	488 350,00 €	106 460,20 €
Saint-Julien	Rénovation énergétique de 14 logements communaux	Saint-Julien	327 633,13 €	229 343,19 €
Gabian	Installation d'une pompe à chaleur et remplacement de portes aux écoles	Gabian	66 578,32 €	16 639,68 €
Lamalou-les-Bains	Réhabilitation et transition énergétique du groupe scolaire	Lamalou-les-Bains	189 755,09 €	113 853,05 €
Graissessac	Rénovation énergétique de bâtiments communaux	Graissessac	89 595,72 €	58 318,84 €
Puimisson	Installation de panneaux photovoltaïques à l'école	Puimisson	29 765,72 €	17 859,44 €
Les Aires	Travaux de rénovation du groupe scolaire	Les Aires	249 117,54 €	124 558,77 €
Puisserguier	Rénovation thermique et énergétique de la MJC	Puisserguier	57 851,25 €	40 495,88 €
Olonzac	Rénovation énergétique du groupe scolaire	Olonzac	441 479,43 €	273 716,38 €
Neffès	Rénovation énergétique de la salle polyvalente	Neffès	150 064,10 €	120 051,28 €
Murviel-les-Béziers	Rénovation de l'éclairage public et diminution des puissances des transformateurs	Murviel-les-Béziers	39 810,50 €	31 848,40 €
Murviel-les-Béziers	Isolation de l'école maternelle	Murviel-les-Béziers	137 654,00 €	55 061,60 €
Faugères	Réhabilitation du logement des Moulins de Faugères	CC Les Avant-Monts	58 529,46 €	29 264,73 €
SM du Pays HLV	Conseil en Énergie Partagé	SM du Pays HLV	135 000,00 €	67 500,00 €

Objectif 2 - Diversifier les solutions de mobilité, s'adapter aux besoins et décarboner une partie des déplacements sur le territoire**Actions - Favoriser les mobilités douces, partagées et collectives**

Magalas	Étude de faisabilité du Pôle d'Échange Multimodal de Magalas	CC Les Avant-Monts	25 940,00 €	7 782,00 €
		TOTAUX	10 157 665,41 €	3 343 675,38 €

Le Contrat Territorial Occitanie / Pays Haut Languedoc et Vignobles

Sur la période 2018-2021, la première génération des politiques territoriales de la Région Occitanie a permis de structurer des Territoires de Projet sur l'ensemble de la Région à travers 56 Contrats Territoriaux Occitanie.

Le premier contrat cadre du territoire Haut Languedoc et Vignobles 2018-2021 a été signé en juillet 2019 et a permis d'établir quatre enjeux de développement croisant la stratégie régionale avec la stratégie territoriale proposant sur quatre enjeux :

- ▶ Enjeu 1 – Conforter l'attractivité et améliorer la cohésion sociale du territoire ;
- ▶ Enjeu 2 – Construire et renforcer les équilibres intra et extra territoriaux du Pays ;
- ▶ Enjeu 3 – Valoriser les ressources locales ;
- ▶ Enjeu 4 – Accompagner durablement la transition énergétique.

En termes de gouvernance, c'est un comité de pilotage co-présidé par Florence Brutus et Jean Arcas qui permet de suivre le contrat.

Contrat 2022 - 2028

Sur la base de l'expérience acquise lors de la première génération des Contrats Territoriaux Occitanie, lors de ses Assemblées Plénières des 25 mars et 16 décembre 2021, la Région a adopté les principes d'une politique territoriale 2022-2028 visant à accompagner chaque territoire organisé au regard de sa spécificité pour que chacun d'eux participe aux dynamiques régionales et s'inscrive dans la mise en œuvre des transitions et de la transformation du modèle de développement impulsé par le PACTE VERT.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a élaboré comme lors de la première génération, le contrat en partenariat avec les Communautés de communes : Grand Orb, Avant-Monts, Sud Hérault, Du Minervois au Caroux et du Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Ce contrat porte sur trois enjeux territoriaux et onze objectifs stratégiques :

- ▶ Enjeu 1 – Un cadre de vie durable ;
- ▶ Enjeu 2 – Un territoire dynamique et attractif ;
- ▶ Enjeu 3 – Un territoire résilient.

<p>ENJEU 1 Un cadre de vie durable</p>	<p>Objectif Stratégique 1 : développer un habitat contribuant au bien-être des habitants</p> <p>Objectif Stratégique 2 : faire société, créer du lien social</p> <p>Objectif Stratégique 3 : vivre en bonne santé</p> <p>Objectif Stratégique 4 : favoriser l'inclusion et l'insertion sociale</p>	<p>Mesure Opérationnelle 1.1 : amélioration de l'habitat privé</p> <p>Mesure Opérationnelle 1.2 : valorisation des centres anciens</p> <p>Mesure Opérationnelle 2.1 : déployer une stratégie d'offre et de prise en charge en direction de la jeunesse</p> <p>Mesure Opérationnelle 2.2 : renforcer la médiation sociale, culturelle avec les citoyens</p> <p>Mesure Opérationnelle 3.1 : améliorer la prise en charge médicale tout public, tout parcours</p> <p>Mesure Opérationnelle 3.2 : développer des comportements et des environnements favorables à la santé</p> <p>Mesure Opérationnelle 4 : renforcer les politiques contractuelles à destination des quartiers prioritaires ou en difficultés</p>
<p>Enjeu 2 Un territoire dynamique et attractif</p>	<p>Objectif Stratégique 5 : faire émerger et soutenir des projets économiques structurants</p> <p>Objectif Stratégique 6 : accompagner les filières agricoles et l'organisation d'un système alimentaire plus local et durable</p> <p>Objectif Stratégique 7 : valoriser les patrimoines culturels et naturels</p> <p>Objectif Stratégique 8 : mener une démarche d'attractivité globale autour des services et thèmes forts du territoire</p>	<p>Mesure Opérationnelle 5.1 : soutenir les filières économiques locales</p> <p>Mesure Opérationnelle 5.2 : construire les conditions d'un développement économique durable tout en accompagnant le maintien des entreprises locales</p> <p>Mesure Opérationnelle 6.1 : accompagner la transition du monde agricole</p> <p>Mesure Opérationnelle 6.2 : contribuer au développement d'une alimentation saine, de qualité et locale</p> <p>Mesure Opérationnelle 7 : connaître, sauvegarder, promouvoir et animer les patrimoines</p> <p>Mesure Opérationnelle 8.1 : favoriser l'attractivité du territoire par des outils et services dédiés</p> <p>Mesure Opérationnelle 8.2 : consolider, développer et promouvoir le thermalisme, l'offre touristique, sportive et de loisirs</p>
<p>Enjeu 3 Un territoire résilient</p>	<p>Objectif Stratégique 9 : développer la connaissance des enjeux environnementaux et climatiques</p> <p>Objectif Stratégique 10 : atténuer le changement climatique</p> <p>Objectif Stratégique 11 : réduire la vulnérabilité du territoire</p>	<p>Mesure Opérationnelle 9 : informer, sensibiliser et mobiliser sur les enjeux environnementaux et climatiques</p> <p>Mesure Opérationnelle 10.1 : être exemplaire en matière de politique énergétique</p> <p>Mesure Opérationnelle 10.2 : diversifier les solutions de mobilité et décarboner une partie des déplacements sur le territoire</p> <p>Mesure Opérationnelle 11.1 : anticiper la gestion de l'eau et la préservation des ressources naturelles</p> <p>Mesure Opérationnelle 11.2 : anticiper la gestion des déchets et l'impact environnemental des pollutions</p>

Dans le cadre du partenariat avec la Région pour l'ingénierie territoriale, le Pays s'engage pour la mise en œuvre des Politiques Territoriales Régionales en assurant les missions suivantes :

- ▶ Le Pays, s'engage notamment à préparer, convoquer et réunir le Comité de Pilotage du Contrat Territorial Occitanie a minima 1 fois par an en début d'année. Il s'engage également à accompagner les communes bourgs centres dans la priorisation de leurs projets et leur contractualisation Bourg Centre (du dossier de pré-candidature à la finalisation du contrat) ainsi que l'organisation des COPILS des Contrats Bourgs-Centres nécessaires. Sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, vingt et une communes (Bédarieux, Hérépian, Lamalou-les-Bains, Le Bousquet d'Orb, Lunas, Saint-Gervais-sur-Mare, Abeilhan, Laurens, Magalas, Murviel-les-Béziers, Roujan, Saint-Geniès-de-Fontedit, Thézan-les-Béziers, Olargues, Olonzac, Saint-Pons de Thomières, Capestang, Cessenon-sur-Orb, Puisserguier, Quarante, Saint-Chinian) peuvent prétendre au dispositif Bourg-centre Occitanie : six contrats ont été votés, cinq contrats sont en cours.
- ▶ Le Pays s'engage à établir le projet de Programme Opérationnel annuel en amont du Comité de Pilotage en recensant l'ensemble des projets du territoire pour lesquels les communes ou intercommunalités maîtres d'ouvrage souhaitent solliciter le soutien de la Région et des autres partenaires du Contrat au cours de l'année, y compris les fonds européens dont la Région est autorité de gestion.
- ▶ Le Pays s'engage à réunir au moins une fois par an une conférence des Maires à l'échelle du territoire pour les informer de l'avancement du Contrat Territorial Occitanie et les associer à la préparation du Programme Opérationnel.
- ▶ Le Pays s'engage à se tenir à disposition de l'ensemble des communes du territoire pour les accompagner le plus en amont possible dans la concrétisation de leurs projets si elles ne disposent pas des ressources nécessaires.
- ▶ Le Pays propose au Comité de Pilotage du Contrat les thématiques retenues au titre de la Dotation Innovation Expérimentation du Contrat Territorial Occitanie.
- ▶ Le Pays s'engage à être le relais de proximité auprès des collectivités locales de leur territoire pour les directions et agences de la Région qui les sollicitent, que ce soit pour des missions générales d'information ou pour accompagner un projet particulier.

- ▶ La gouvernance s'appuie sur ces Comités de pilotage co-présidés par Jean Arcas et Florence Brutus. Deux Comités se sont tenus en 2023 :
 - ▶ le 17 février à la salle Léo Ferré de Bédarieux
 - ▶ le 5 juillet à la Communauté de communes Les Avant-Monts à Magalas.

Comité de pilotage du 17 février 2023 à Bédarieux

Le Comité de pilotage a porté uniquement sur la politique Bourg-Centre. Cette politique s'inscrit dans le Contrat avec pour objectif d'accompagner les Bourgs-Centres dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet global de valorisation et de développement.



Le Pays apporte son appui en ingénierie et a accompagné les six contrats qui ont déjà été votés sur le territoire et qui ont fait l'objet d'un avenant : Bédarieux, Olonzac, Magalas, Murviel-lès-Béziers, Capestang, Roujan.

La réunion s'est terminée par la présentation du Bourg-centre de Lamalou-les-Bains pour s'insérer dans cette démarche Bourg-centre.



› COPIL du 17 février à Bédarieux © A. Boisard

Comité de pilotage du 5 juillet 2023 à Magalas

Le second Comité de pilotage s'est tenu à la Communauté de communes Les Avant-Monts, co-présidé par Jean Arcas et Florence Brutus. À cette occasion Le Contrat Territorial Occitanie / Territoire 2022–2028 a été officiellement signé !

La maquette financière 2022–2023 a été aussi présentée et validée : ce seront 74 projets qui seront accompagnés par la Région sur l'exercice 2022–2023. Ce contrat est élaboré avec les Communautés de communes Grand Orb, du Minervois au Caroux, Sud Hérault, Les Avant-Monts.

Par ailleurs, les avenants de six Bourgs-Centres : Olonzac, Murviel-les-Béziers, Roujan, Magalas, Bédarieux, Lamalou-les-Bains et Capestang ont officiellement été signés par les maires, les présidents de Communautés de communes, la Région Occitanie et le Pays.

Trois nouveaux Bourgs-Centres « entrant » de Cessenon-sur-Orb, Saint-Chinian et Saint-Pons de Thomières ont été présentés et validés lors du Comité de pilotage.



› COPIL du 5 juillet à Magalas © Communauté de communes Les Avant-Monts, Commune de Bédarieux et A. Boisard

Dix contrats Bourgs-Centres validés sur le territoire :

- ▶ Bédarieux en octobre 2018 – avenant 2023
- ▶ Olonzac en décembre 2019 – avenant 2023
- ▶ Capestang en mars 2021 – avenant 2023
- ▶ Roujan en mars 2021 – avenant 2023
- ▶ Murviel-les-Béziers en janvier 2021 – avenant 2023
- ▶ Magalas en janvier 2021 – avenant 2023
- ▶ Lamalou-les-Bains
- ▶ Cessenon-sur-Orb
- ▶ Saint-Chinian
- ▶ Saint-Pons de Thomières.

Une démarche Bourg-Centre en cours :

- ▶ Puisserguier.



○ Bourgs-centres démarche en cours ○ Bourgs-centres validés

----- Limite du Parc naturel régional du Haut-Languedoc



▶ Bédarieux © G. Souche



▶ Capestang © G. Souche



▶ Roujan © G. Souche



▶ Murviel-les-Béziers © G. Souche



▶ Saint-Pons de Thomières © G. Souche



▶ Puisserguier © G. Souche



▶ Olonzac © K. Cosse



▶ Lamalou-les-Bains © A. Boisard



▶ Magalas © A. Boisard



▶ Saint-Chinian © C. Roger



▶ Cessenon-sur-Orb © L. Micola

Cette maquette rassemble les projets 2022 et 2023 financés par la Région dans le cadre du Contrat Territorial Occitanie.

ANNÉES 2022 - 2023	INTITUÉ DE L'OPÉRATION	LOCALISATION	MONTANT OBTENU
2022	Mise en valeur des espaces publics du village - Tranche 1	Commune de La Livinière	70 000,00 €
2022	Aménagement des bureaux de la mairie	Commune de Cazedarnes	20 000,00 €
2022	Création d'un pumptrack	Commune de Lamalou-les-Bains	8 000,00 €
2022	Requalification des accès aux équipements publics	Commune de Prades-sur-Vernazobre	10 608,00 €
2022	Travaux - Création city stade	Commune d'Avène	15 000,00 €
2022	Aménagement cœur de village : aménagement de la placette devant l'épicerie	Commune de Félines-Minervois	7 877,00 €
2022	Création d'un espace public paysager rue Jules Griffé	Commune de Thézan-les-Béziers	25 890,00 €
2022	Rénovation énergétique du groupe scolaire L. Wallon	Commune de Bédarieux	41 666,00 €
2022	Travaux création d'un plateau sportif et ludique	Commune de Berlou	1 955,00 €
2022	Aménagement du Hameau de Mauroul	Commune de Saint-Julien	19 447,00 €
2022	Valorisation touristique de la voie verte Capestang	Commune de Cruzy	69 487,00 €
2022	Inventaire PAH Languedoc	SM du Pays Haut Languedoc et Vignobles	20 000,00 €
2022	Étude de faisabilité pour la création d'un tiers lieu à St Pons	Commune de Saint-Pons de Thomières	5 950,00 €
2022	Réaménagement du jardin public	Commune de Saint-Pons de Thomières	10 565,00 €
2022	Modernisation de deux terrains de tennis (Intérêt local)	Commune de Bédarieux	10 000,00 €
2022	Travaux urgents de sécurisation de la croix en haut du clocher	Commune de Fos	10 000,00 €
2022	Aménagement de l'intérieur de la maison de la Montagne du Caroux - Accueil du pôle de pleine nature	Commune de Mons-la-Trivalle	11 122,00 €
2022	Travaux création d'un pumptrack	Commune de La Tour-sur-Orb	21 000,00 €
2022	Travaux fresque murale du bâtiment communal	Commune de Creissan	5 280,00 €
2022	Restauration de l'ancienne Abbatale de Saint-Pierre-aux-Liens	Commune de Joncels	4 496,00 €
2022	Réhabilitation de la friche du pontil	Commune de Riols	110 000,00 €
2022	Restauration de la toiture de l'église Saint-Majan	Commune de Villemagne l'Argentière	59 889,00 €
2022	Travaux de rénovation du terrain de foot	Commune de Neffiès	10 000,00 €
2022	Création d'un dojo (Intérêt local)	Commune de Murviel-les-Béziers	19 000,00 €
2022	Création de l'espace culturel Baldy	Commune de Bédarieux	220 000,00 €
2022	PVD/BDT-BC - Réalisation d'une étude urbaine stratégique et pré-opérationnelle pour le territoire	Commune de Saint-Chinian	25 000,00 €
2022	Aménagement d'un point d'arrêt routier	Commune de Saint-Pons de Thomières	8 484,75 €
2022	Cave coopérative de Magalas	Commune de Magalas	67 175,62 €
2022	Travaux d'extension du restaurant scolaire	Commune de Cruzy	20 000,00 €
2022	Bourg-Centre - Étude pour l'élaboration du projet de valorisation et de développement du Bourg-Centre	Commune de Cessenon-sur-Orb	15 000,00 €
2022	Travaux d'aménagement du plateau sportif de Sainte-Barbe	Commune de Graissessac	10 000,00 €
2022	Étude de faisabilité - réseau chaleur	Commune de Lunas	3 143,00 €
2022	Pass commerce de proximité - Investissements matériels - Travaux de modernisation de l'épicerie	Commune de Saint-Gervais-sur-Mare	18 272,40 €
2022	Travaux création d'un city stade	Commune de La Caunette	10 000,00 €
2022	Travaux d'aménagement des abords de la Chapelle et création d'un lieu de rencontres	Commune de Roquessels	21 000,00 €
2022	Étude de faisabilité - Géothermie	Commune de Saint-Geniès-de-Fontedit	1 575,00 €
2022	FRAR 2022 - Musée archéologique de Minerve	Commune de Minerve	2 750,00 €
2022	Restauration Paysage dégradé	Commune de Cessero	2 840,00 €
2022	Reconversion de la friche Bourgès - Lamalou-les-Bains	Commune de Lamalou-les-Bains	130 500,00 €
2022	Diffusion de proximité - Théâtre - Cie La Marotte	Commune de Bédarieux	1 000,00 €

ANNÉES 2022 - 2023	INTITUÉ DE L'OPÉRATION	LOCALISATION	MONTANT OBTENU
2023	Rénovation énergétique de la salle polyvalente	Commune d'Hérépian	40 000,00 €
2023	Rénovation énergétique du groupe scolaire	Commune d'Olonzac	30 000,00 €
2023	Restauration et mise en valeur des Moulins de Lenthéric - phase 2	Commune de Cabrerolles	En cours
2023	Rénovation du Château BALDY - Tranche 2	Bédarieux	137 500,00 €
2023	Reconversion de l'espace Bourgès à Lamalou-les-Bains - Études de maîtrise d'oeuvre et les études géotechniques	Communauté de communes Grand Orb	En cours
2023	Étude BC - Élaboration du projet de valorisation et de développement du Bourg Centre de la commune de Puisserguier dans le cadre du dispositif de l'étude pour le développement et la valorisation des Bourgs Centres au titre du contrat Territorial Pays Haut Languedoc et Vignobles	Commune de Puisserguier	14 700,00 €
2023	Construction de salles d'exposition	Commune de Magalas	En cours
2023	Chaufferie bois à Saint-Gervais-sur-Mare	Communauté de communes Grand Orb	En cours
2023	Création d'un terrain multisports	Commune d'Abeilhan	En cours
2023	Étude préalable : restauration de la façade ouest de l'ancienne cathédrale	Commune de Saint-Pons de Thomières	En cours
2023	Création d'un boulo-drome couvert (Intérêt territorial)	Commune de Cessenon-sur-Orb	En cours
2023	DIE - Opération 2 «Colorons le Pays» - année 2022	SM du Pays Haut Languedoc et Vignobles	50 000,00 €
2023	Requalification, modernisation et mise en accessibilité du bureau d'information touristique	Commune de Lamalou-les-Bains	En cours
2023	Base de loisirs de Lunas - Aménagement touristique et accueil pleine nature	Commune de Lunas	En cours
2023	Mise en accessibilité PMR de la piscine municipale	Commune de Creissan	9 540,00 €
2023	Etude sur la réalisation d'un complexe sportif mutualisé	Commune de Saint-Étienne d'Albagnan	20 000,00 €
2023	Rénovation énergétique de la salle du peuple	Commune de Puissalicon	20 027,00 €
2023	Requalification des espaces publics du centre ville - Aménagement et gestion des flux (Tranche 1)	Commune de Mons-la-Trivalle	En cours
2023	Création d'un centre de loisirs	Commune de Bédarieux	En cours
2023	Construction d'une salle pour événements familiaux	Commune de Bédarieux	275 000,00 €
2023	Modernisation et réhabilitation du Centre Ulysse (Tranche 1)	Commune de Lamalou-les-Bains	En cours
2023	Travaux de construction d'un espace accueil enfants - Garderie scolaire	Commune de Cruzy	20 000,00 €
2023	Revitalisation du centre ancien - Tranche 2	Commune du Pujol-sur-Orb	56 024,00 €
2023	Travaux de construction d'un atelier municipal	Commune de Graissessac	10 000,00 €
2023	Rénovation thermique du groupe scolaire Louis Prunet	Commune de Thézan-les-Béziers	En cours
2023	Réhabilitation d'un bâtiment communal en salles multi-activités : médiathèque, salle d'évolution, locaux associatifs	Commune de Prémian	En cours
2023	AMI SECURITE - Véhicule opérationnel spécialisé adapté au territoire	Commune du Bousquet d'Orb	En cours
2023	Programme de rénovation énergétique de l'ensemble du bâtiment de la Mairie	Commune du Bousquet d'Orb	40 000,00 €
2022	Ingénierie contractuelle région / territoire	SM du Pays Haut Languedoc et Vignobles	67 175,62 €
2023	Ingénierie contractuelle région / territoire	SM du Pays Haut Languedoc et Vignobles	64 533,00 €
2023	Inventaire du patrimoine	SM du Pays Haut Languedoc et Vignobles	20 000,00 €
2023	Travaux d'amélioration des performances énergétiques à l'école communale	Commune de La Tour-sur-Orb	17 269,00 €
2023	Rénovation énergétique des bâtiments communaux	Commune de Graissessac	13 439,00 €
2023	Rénovation énergétique de la salle du peuple	Commune de Puissalicon	20 027,00 €
TOTAL CTO DU TERRITOIRE DE PROJET			2 069 207,39 €

Le programme FEDER / ATI 2021-2027

Le Programme Régional (PR) FEDER-FSE+ Occitanie répond aux objectifs suivants :

- ▶ Favoriser un nouveau modèle de développement
- ▶ Promouvoir un rééquilibrage territorial.

Les Approches Territoriales Intégrées (ATI), prévues dans le programme FEDER-FSE+, constituent l'outil de mise en œuvre de la démarche territoriale de ce programme et répondent aux objectifs de rééquilibrage territorial.

Ce choix de mettre en œuvre une approche territoriale vise à garantir l'accès aux financements européens pour des territoires structurés sur un périmètre défini, qui montrent leur capacité de construire et de mettre en œuvre une stratégie multithématique rassemblant les acteurs locaux et disposant d'une gouvernance dédiée à la mise en œuvre de l'ATI.

La programmation FEDER-FSE+ 2021-2027 est constituée de cinq priorités qui répondent à la stratégie de l'Union européenne, et notamment à l'objectif stratégique 5 « Une Europe plus proche des citoyens ». La cinquième priorité du programme, intitulée « Promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en valorisant les ressources », a pour objectif de soutenir les stratégies de développement pilotées au niveau local, le développement urbain durable, et de promouvoir le rééquilibrage territorial avec les zones rurales.

Dans le cadre des ATI, cette priorité 5 se décline en deux volets : un volet urbain (OS 5i) et un volet rural (OS 5ii), chacun comprenant une action dédiée au Massif des Pyrénées. Chaque ATI pourra mobiliser des financements sur le volet rural ou sur le volet urbain en fonction de la localisation des projets.

Le programme FEDER-FSE+ 2021-2027 prévoit :

- ▶ 95,5 M€ pour le développement des territoires urbains dont 32 M€ seront affectés à la politique de la ville et 16 M€ pourront être mobilisés par les deux Métropoles
- ▶ 38,4 M€ pour le développement des territoires ruraux
- ▶ Sur les deux volets urbain et rural, 17 M€ sont réservés au développement des actions en faveur du territoire pyrénéen.

Le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles porte le programme européen des Approches Territoriales Intégrées (ATI) qui permet de mettre en œuvre la démarche territoriale du programme FEDER (priorité 5) du programme régional 2021-2027. Les thématiques fléchées mettent en exergue l'amélioration du cadre de vie des habitants, la lutte contre la désertification médicale et le développement des équipements culturels, touristiques et de loisirs pour tous.

Deux comités de pilotage ont permis de valider des actions territoriales sollicitant des fonds FEDER dans ce cadre-là.

Le comité de pilotage de l'ATI-FEDER réunissant les élus, les directeurs des Communautés de communes, l'équipe du Pays, la Région et le service FEDER de la Région s'est tenu en présence de Jean Arcas, Président du Pays.

C'est une force pour le territoire de bénéficier de contractualisations avec les différents financeurs.

Comité de pilotage du mercredi 5 juillet 2023 à Magalas

Le programme européen ATI FEDER a été présenté notamment sur la partie gouvernance et le règlement intérieur.

Le comité de pilotage ATI présidé par le Président du COFIL CTO, Jean ARCAS, assurera la mise en œuvre de la stratégie du territoire à l'échelle de l'ATI, présélectionnera les opérations de l'ATI, veillera à la communication et à l'information des fonds européens, assurera un suivi de l'état d'avancement de la démarche et de son bilan.

Les avis de présélection pourront être :

- ▶ Positif : le dossier répond en opportunité à la stratégie ;
- ▶ Négatif : le dossier est proposé au rejet sur avis motivé ;
- ▶ Ajournement : les modifications motivées sont demandées par le comité de pilotage.

Un dossier a été présenté lors de ce Comité de pilotage :

Projet « Pôle culturel et jeunesse BALDY » porté par la Communauté de communes Grand Orb. Pierre MATHIEU, Président de la Communauté de communes Grand Orb, a présenté le projet.



➤ COFIL du 5 juillet à Magalas © Communauté de communes Les Avant-Monts

Dans le cadre de son projet de territoire 2021-2026, la Communauté de communes Grand Orb a inscrit dans les axes prioritaires la valorisation culturelle et patrimoniale par la structuration d'un pôle dédié à la culture et à la jeunesse du territoire.

Depuis plus d'un an déjà, la Communauté de communes a développé ses interventions en direction de la jeunesse, en proposant des actions culturelles dans les écoles du territoire, en soutenant la création artistique et en travaillant avec les acteurs culturels locaux. Le Pôle culture et jeunesse permettra de renforcer et de structurer ces actions.

Le site dit « Château Baldy » situé sur la commune de Bédarieux comprend un bâtiment de 850 m² sur 4 niveaux, sur un terrain arboré de 4 103 m².

Le bâtiment patrimonial a été construit au début du XX^e siècle. Internat et collège de 1936 à 1948. Il deviendra ensuite un lieu d'accueil pour les vacances à destination des pupilles de la nation. En 1958, il est acheté par la commune de Bédarieux pour y installer le centre des impôts. Ce lieu patrimonial, qui a marqué l'histoire de la commune, se trouve en marge du Quartier prioritaire de la ville, au carrefour des lignes de transports en commun et proche des établissements scolaires. Cette proximité favorise les liens avec les publics cibles et la jeunesse.

Sa superficie permettra d'organiser des espaces de travail, de répétition, de création et d'accueil du public, dans un lieu qui continuera d'écrire son histoire avec la jeunesse du territoire.

Ce Pôle aura vocation à développer l'offre culturelle et à rayonner sur les 24 communes de Grand Orb par ses propositions de programmation, d'ateliers, ses échanges et ses moments de rencontres.

Il accueillera :

- ▶ Au rez-de-jardin :
 - ▶ Le Musée virtuel « Micro-Folie »
 - ▶ Un FabLab culturel : lieu de création et de fabrication numérique.
- ▶ Au rez-de-chaussée :
 - ▶ Espace d'accueil et d'exposition
 - ▶ Le service culturel et le service enfance/jeunesse de Grand Orb
 - ▶ Des salles d'animations et d'ateliers artistiques.
- ▶ Au 1^{er} étage :
 - ▶ L'école de musique intercommunale : salle de cours et de répétition.

Plan de financement prévisionnel

Intitulé dossier	M.O	Volet Rural/ Urbain	FEDER	ETAT-DETR	REGION	CD34	Auto financement	Montant total du dossier
Pôle culturel et jeunesse BALDY	Communauté de communes Grand Orb	Urbain	329 574.72 €	273 500 €	220 000 €	160 000 €	245 768.68 €	1 228 843.40 €

Le comité de pilotage a présélectionné ce dossier en donnant un avis positif.



» « Château Baldy » © CC Grand Orb

Comité de pilotage du mardi 17 octobre 2023 à Cessenon-sur-Orb

Pierre MATHIEU, premier adjoint de la mairie de Bédarieux a présenté le dossier de réhabilitation du centre de loisirs de la commune de Bédarieux qui permettra d'améliorer la qualité et la sécurité de l'accueil des enfants de Bédarieux et de Grand Orb.



» COPIL du 17 octobre à la salle du Conseil de la Mairie de Cessenon-sur-Orb © A. Boisard

Ce projet de rénovation du centre de loisirs permettra d'améliorer la qualité et la sécurité de l'accueil des enfants de Bédarieux et de Grand Orb. « C'est essentiel de maintenir ce service public dans notre milieu rural tout en agissant en faveur du développement durable, notamment en choisissant des énergies renouvelables à travers la pose de panneaux photovoltaïques qui permettront l'autoconsommation et en diminuant l'emprise sur les espaces naturels avec des revêtements perméables ».

Il s'agit de garder un équipement structurant qui assure un service public à destination des enfants et familles de Bédarieux, de Grand Orb ainsi que de communes de proximité.

Dans cette zone classée en Zone de Revitalisation Rurale, bénéficiant d'un contrat de ville sur tout le centre urbain de Bédarieux, et accueillant une population au potentiel financier moyen parmi les plus faibles du département de l'Hérault, la ville a choisi de porter son intervention sur les écoles, le périscolaire, l'extrascolaire, la réussite éducative, tout ce qui permettra de promouvoir l'égalité des chances et la mixité sociale.

Le Président Pierre MATHIEU a souligné que cet établissement accueille largement des enfants issus de milieux sociaux en difficulté (QPV) et ces derniers pourront eux aussi bénéficier de conditions d'accueil de loisirs et d'apprentissages optimales.

En 2022, 235 enfants ont fréquenté le centre de loisirs :

- ▶ 154 de Bédarieux : 66 % dont 94 du QPV, soit 61 %
- ▶ 66 de Grand Orb : 28 %
- ▶ 15 hors Grand Orb : 6 %.

Par ce projet, le confort des enfants et les conditions de travail des adultes au sein de l'établissement seront considérablement améliorés, et les dépenses de la commune seront diminuées

Ces efforts ne pourront que sensibiliser les enfants utilisant le centre. Ces futurs citoyens toucheront du doigt la nécessité de préserver environnement et ressources.

Le projet qui respecte bien les critères de sélection demandés par l'ATI-FEDER a été ensuite présélectionné à l'unanimité par les membres présents.

L'instruction par la Région va pouvoir démarrer et se finalisera par le passage du dossier en Commission Régionale des Fonds Européens FEDER.



» Centre de loisirs © Mairie de Bédarieux

Plan de financement prévisionnel

Intitulé dossier	M.O	Volet Rural/Urban	FEDER	ETAT-DETR	REGION	CD34	Auto financement	Montant total du dossier
Rénovation du centre de loisirs	Commune de Bédarieux	Urbain	484 470 €	142 530 €	100 000 €	225 000 €	238 000 €	1 190 000 €

Le programme européen Leader

Le développement rural est soutenu par l'Europe à travers le « Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural » (FEADER) sur lequel le programme LEADER est intégré. Pour le programme LEADER de 2014 à 2023, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a été retenu pour développer un projet structuré autour de quatre axes stratégiques « Sites en valeur, sites en marchés » :

- ▶ Reconstituer les sites paysagers via un programme de diversification agricole
- ▶ Encourager et accompagner la mise en scène des sites patrimoniaux
- ▶ Développer une offre de loisirs thématiques autour des sites
- ▶ Favoriser l'ouverture du territoire à de nouveaux marchés, à d'autres cultures et à d'autres modèles de développement.

La programmation des dernières opérations relevant des mesures 19-2 et 19-3 fut réalisée dans les temps impartis au 15 décembre 2022.

Compte tenu des reliquats de crédits disponibles en 2023, le GAL a procédé à la programmation de deux dossiers sur la mesure 19-4 (animation) pour couvrir les frais de gestion du GAL pour les années 2023 et, en partie, 2024.

Au cours de l'année 2023, l'activité du GAL a été focalisée sur la gestion des opérations qui étaient encore en cours jusqu'au 31/12/2023 et sur la mise en paiement de celles réalisées. Il s'agissait de mettre le GAL dans les meilleures conditions pour aborder sereinement le nouveau programme Leader 2023-2027.

Depuis l'attribution d'une dotation de transition allouée à la fin juillet 2021, la maquette financière du GAL a été répartie comme suit à compter du 15 décembre 2022 :

TOTAL DES PAIEMENTS PRÉVUS SUR 2014-2023			
Fiche action	FEADER LEADER	Contrepartie publique nationale (à titre indicatif)	Total du cofinancement FEADER et contrepartie nationale
1 – sites paysagers	426 315,60 €	106 578,90 €	532 894,50 €
2 – sites patrimoniaux	1 104 544,35 €	276 136,09 €	1 380 680,44 €
3 – sites touristiques	365 020,81 €	91 255,20 €	456 276,01 €
4 – sites en marchés	446 937,06 €	111 734,27 €	558 671,33 €
5 – coopération	28 030,12 €	7 007,53 €	35 037,65 €
6 – animation	636 882,60 €	159 220,65 €	796 103,25 €
Totaux	3 007 730,54 €	751 932,64 €	3 759 663,18 €

Programmation et paiements du GAL en 2023

Seule la programmation de dossiers sur la mesure 19-4 (animation) était possible jusqu'au 31 décembre 2023. La programmation sur les autres mesures ayant été fixée au 31 décembre 2022.

Les crédits programmés en 2023

Le GAL a procédé à la programmation, via une consultation écrite clôturée le 26 décembre 2023, de deux dossiers relevant de la mesure 19-4 (animation) pour utiliser un maximum de crédits restants.

Il s'agit des dossiers « Gestion GAL 2023 » (84 702,68 €) et « Fin de gestion GAL 2024 » (32 315,73 €), pour un montant total de FEADER LEADER de 117 018,41 €. Le dossier « Fin de gestion GAL 2024 » couvrant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 octobre 2024 (maximum 50 % de temps de travail des agents LEADER sur la période)

Les crédits payés en 2023

23 opérations ont été payées au cours de l'année 2023, représentant 470 565,34 €, soit 15,65 % de la maquette financière.

Récapitulatif des programmations et paiements annuels du GAL

FICHE ACTION	Programmation 2016	Programmation 2017	Programmation 2018	Programmation 2019	Programmation 2020	Programmation 2021	Programmation 2022	Programmation 2023	Réinjection de crédits cumulée	Total cumulé
1 – Sites paysagers	11 371,72 €	234 177,28 €	0,00 €	0,00 €	78 054,36 €	0,00 €	107 363,48 €	0,00 €	- 6 819,41 €	424 147,43 €
2 – Sites patrimoniaux	132 720,41 €	187 327,43 €	41 543,56 €	247 038,28 €	36 896,00 €	201 849,12 €	273 569,82 €	0,00 €	- 46 822,68 €	1 074 121,94 €
3 – Sites touristiques	30 370,80 €	142 233,16 €	39 533,36 €	67 383,24 €	0,00 €	0,00 €	95 076,21 €	0,00 €	- 11 989,12 €	362 607,65 €
4 – Sites en marchés	66 193,96 €	113 229,37 €	118 765,80 €	83 887,80 €	33 392,00 €	0,00 €	31 468,14 €	0,00 €	- 5 871,76 €	441 065,31 €
Sous-total 19-2	240 656,89 €	676 967,24 €	199 842,72 €	398 309,32 €	148 342,36 €	201 849,12 €	507 477,65 €	0,00 €	- 71 502,97 €	2 301 942,33 €
5 – Coopération (19-3)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 211,52 €	0,00 €	15 034,56 €	17 512,04 €	0,00 €	- 6 728,00 €	28 030,12 €
6 – Animation (19-4)	88 610,12 €	134 212,48 €	7 434,00 €	71 438,16 €	73 404,48 €	74 953,76 €	110 686,72 €	117 018,41 €	- 0,04 €	677 758,09 €
Totaux	329 267,01 €	811 179,72 €	207 276,72 €	471 959,00 €	221 746,84 €	291 837,44 €	635 676,41 €	117 018,41 €	- 78 231,01 €	3 007 730,54 €
Prog. cumulée	329 267,01 €	1 140 446,73 €	1 347 723,45 €	1 819 682,45 €	2 041 429,29 €	2 333 266,73 €	2 968 943,14 €	3 085 961,55 €	- 78 231,01 €	3 007 730,54 €
Paiements annuels	0,00 €	70 888,08 €	128 405,76 €	131 758,79 €	380 649,46 €	577 906,05 €	286 625,24 €	444 942,42 €		
Paiements cumulés	0,00 €	70 888,08 €	199 293,84 €	331 052,63 €	711 702,09 €	1 289 608,14 €	1 576 233,38 €	2 021 175,80 €		

Rappel des crédits programmés sur la période 2016-2023

Depuis 2016, le GAL a engagé 100 % de ses crédits sur l'ensemble de ses mesures. Les reliquats de crédits enregistrés dans le courant de l'année 2023 ainsi que les crédits disponibles sur la mesure 19-4 ont été investis sur deux dossiers « Gestion GAL 2023 » et « Fin de gestion GAL 2024 » pour un montant total de FEADER LEADER de 117 018,41 €. Le GAL a investi 3 007 730,54 € depuis le début du programme à travers 111 opérations dont 10 sur la mesure 19-4.

Conclusion

Au 31 décembre 2023, le GAL a programmé 100 % de ses crédits dont 67,20% ont été payés aux porteurs de projets; soit 2 021 409,48 €.

Ainsi, 3 007 730,54 € de FEADER LEADER ont été engagés, représentant un volume d'opérations de 5 587 403,45 € de montant total.

Sur l'ensemble du programme, le taux de cofinancement LEADER s'établit à 53,83 %, financés principalement par le Conseil départemental de l'Hérault (967 975,47 €). 77,44 % des crédits FEADER LEADER ont été levés par ces fonds.

L'année 2023 a exclusivement été consacrée à la mise en paiement de dossiers. Ce sera, en partie, la mission du GAL pour l'année 2024 qui devra accompagner le dépôt des demandes de paiement de 33 opérations.

Bilan du programme

Ce programme européen a permis la réalisation d'une centaine de projets sur le territoire. Il s'agit maintenant de donner à voir aux acteurs (élus, structures publiques, acteurs associatifs, entreprises...) une partie des résultats obtenus autrement que par un bilan d'activités, qui ne sera sans doute pas lu par tous.

Ainsi, le GAL du Pays Haut Languedoc et Vignobles a choisi d'utiliser des vidéos comme outil de valorisation de ce programme européen.

Leader 2014-2023



Une vidéo de présentation générale a été réalisée. Elle donne à voir une sélection de 26 projets parmi la centaine soutenue par Leader.



17 vidéos, plus courtes, permettent de présenter chacune un projet représentatif.

- ▶ Aménagement de l'office du tourisme de Saint-Chinian
- ▶ Balisage et signalétique de l'Espace trail Montagnes du Caroux
- ▶ Conception et création du Comporte, sac à dos vigneron
- ▶ Création d'outils de promotion pour la maison des vins de Saint-Chinian
- ▶ Création d'un itinéraire patrimonial à Villemagne l'Argentière
- ▶ Développement d'une filière de plantes à parfums, aromatiques et médicinales
- ▶ Étude et mise en sécurité de la tour castrale de Colombières-sur-Orb
- ▶ Étude et promotion du GR de Pays Tours en Minervois, Saint-Chinian, Faugères
- ▶ Étude muséographique du sentier Jean-Claude Carrière à Colombières-sur-Orb
- ▶ Inventaire du musée archéologique de Minerve
- ▶ Inventaire du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles
- ▶ Mise en valeur des plafonds peints de Puisserguier
- ▶ Protection et valorisation du patrimoine archéologique des Avant-Monts et du Caroux
- ▶ Réhabilitation et valorisation du site castral de Roquessels
- ▶ Sécurisation et mise en tourisme du site castral de Neyran
- ▶ Valorisation du moulin de Félines Minervois
- ▶ Valorisation et promotion du château de Dio-et-Valquières.

L'ensemble des vidéos sont visionnables sur la chaîne YouTube du Pays Haut Languedoc et Vignobles et à la disposition des collectivités qui souhaiteraient valoriser les projets qu'elles ont portés.

Aménagement de l'Office de tourisme de Saint-Chinian



Balisage et signalétique de l'Espace trail Montagnes du Caroux



Création d'outils de promotion pour la Maison des vins de Saint-Chinian



Création d'outils de promotion pour la Maison des vins de Saint-Chinian



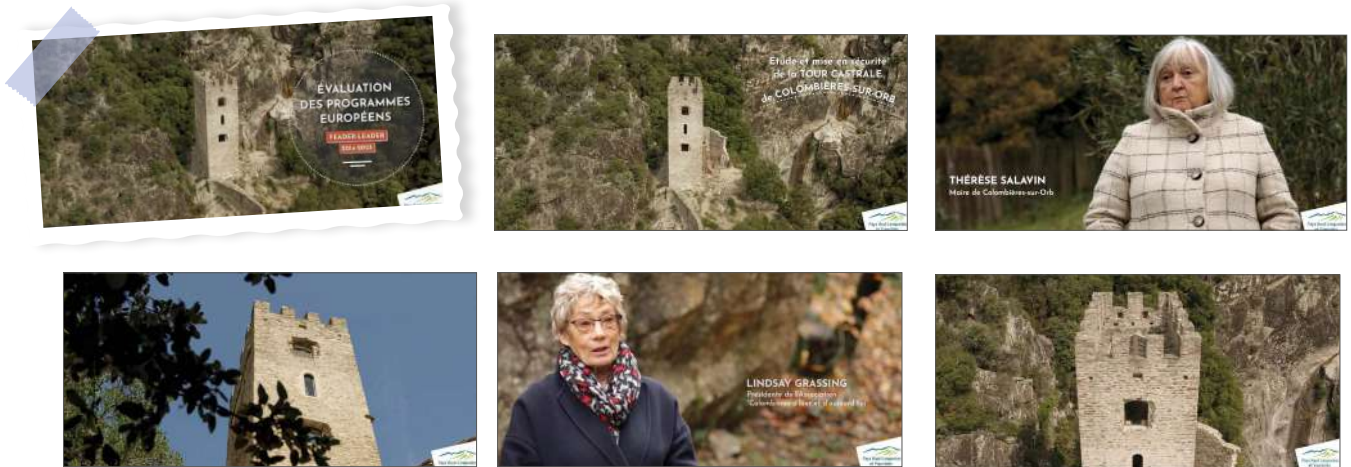
Création d'un itinéraire patrimonial à Villemagne l'Argentière



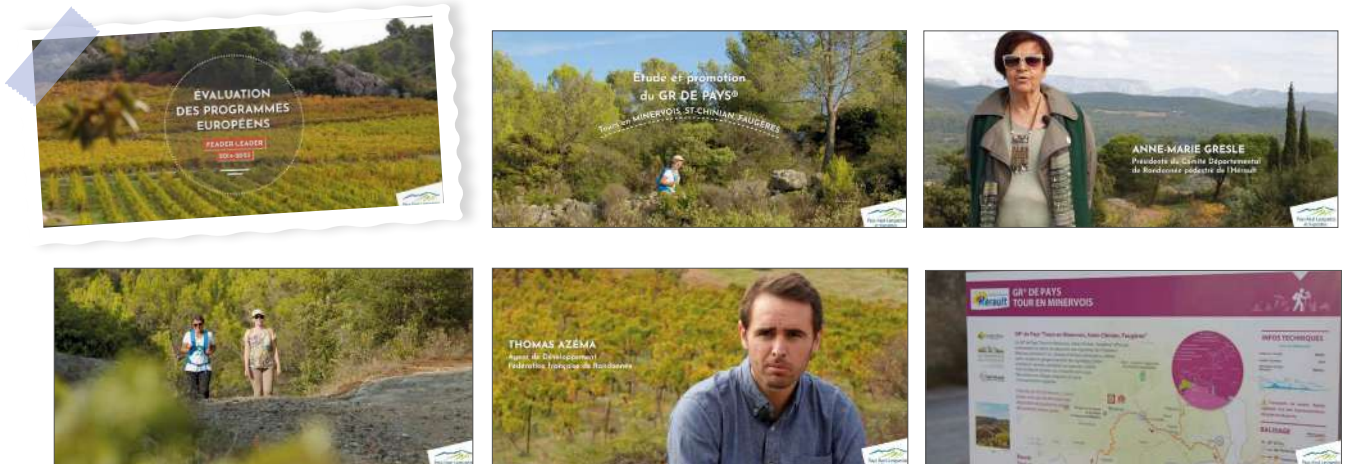
Développement d'une filière de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales



Étude et mise en sécurité de la tour castrale de Colombières-sur-Orb



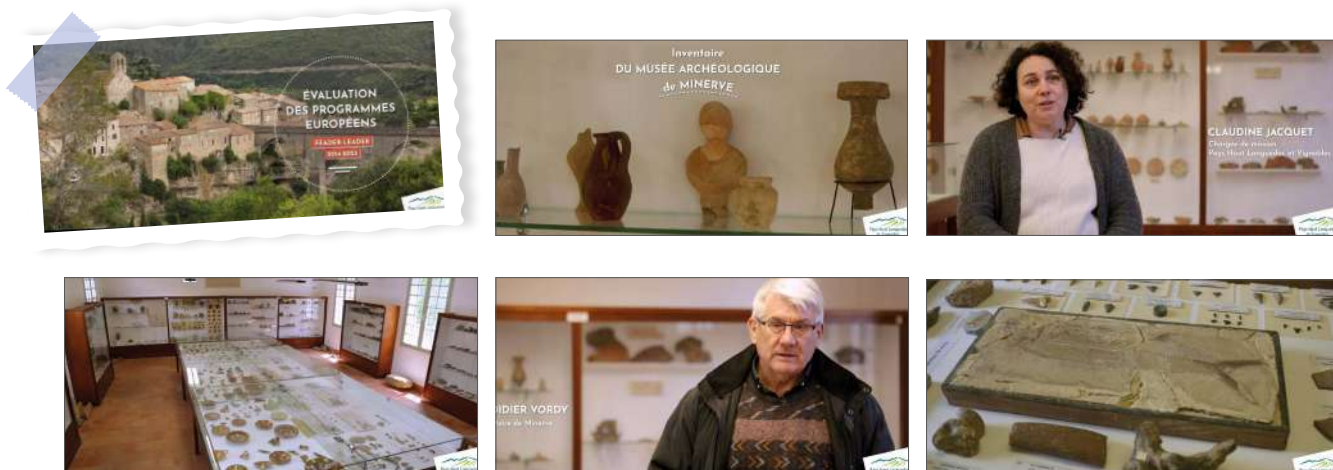
Étude et promotion du GR de Pays Tours en Minervois Saint-Chinian Faugères



Étude muséographique du sentier Jean-Claude Carrière



Inventaire du musée archéologique de Minerve



Mise en valeur des plafonds peints de Puisserguier



Protection et valorisation du patrimoine archéologique des Avant-Monts et du Caroux



Réhabilitation et valorisation du site castral de Roquesseles



Sécurisation et mise en tourisme du site castral de Neyran



Valorisation du moulin de Félines-Minervois



Valorisation et promotion du château de Dio et Valquières



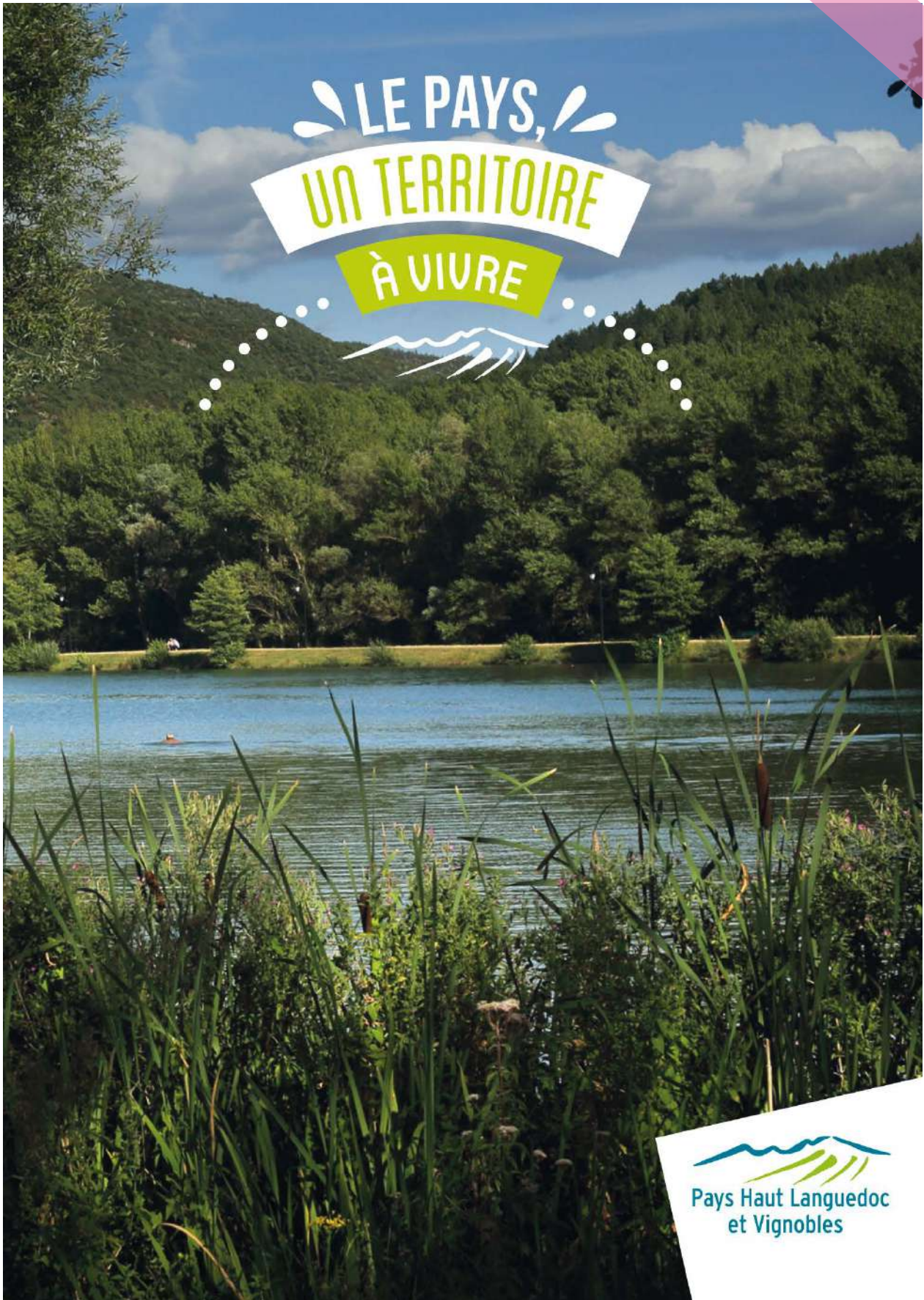
Inventaire du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles





Communiquer au Pays

**Transmettre de manière lisible ce que l'on est,
ce que l'on fait**




Pays Haut Languedoc
et Vignobles

La communication au Pays joue un rôle essentiel dans l'information des habitants, usagers et élus du territoire.

Elle se partage en deux axes majeurs :

- ▶ la communication institutionnelle s'adresse à tous : elle offre une vision transversale du projet de territoire
- ▶ la communication thématique s'adresse à un public d'initiés ou d'usagers.

Tout au long du bilan d'activités, diverses publications et documentations ont rythmé le document pour illustrer au mieux les missions qui sont déployées sur le territoire du Pays.

Bien évidemment, les deux communications se croisent pour offrir de manière claire et transparente, à tous les habitants une information sur des enjeux et actions portant sur des événements, des projets, des décisions politiques ...

En étant un lieu de concertation avec des temps d'échanges réguliers, le Pays propose une communication orientée vers une contribution active de tous les partenaires intéressés par le projet de territoire. Les rencontres peuvent être vives et enjouées mais toutes contribuent à renforcer nos actions, nos projets en favorisant un sentiment d'appartenance.

En résumé, notre communication doit transmettre de manière lisible ce que l'on est et ce que l'on fait...

La carte de vœux 2023



Parution : 1^{er} janvier 2023 à 7 h
 Format : rectangle
 Page : 1
 Envois : mis sur Facebook (36 j'aime et j'adore) 1 commentaire et 1 partage
 par courriel aux 102 communes, 4 Communautés de communes, aux salariés et aux partenaires
 Diffusion : sous format numérique (courriel)

Le rapport d'activités 2022



Parution : Avril 2023
 Format : A4
 Pages : 188 pages
 Diffusion : sur le site internet, sur la plateforme Calameo, sur la page Facebook Pays HLV

Les cartes de visites



Mise à jour : 2023
 Quatre modèles imprimés à 300 exemplaires et création de nouvelles cartes de visite pour Adeline BACABE, Andrei GOLOBOV
 Format : 8.5 x 5.5

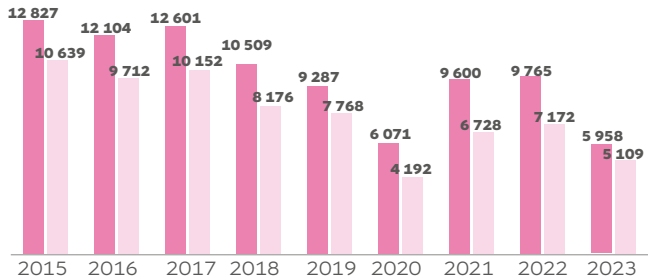
Les fiches de présentation du Pays



Site internet institutionnel

Année 2022

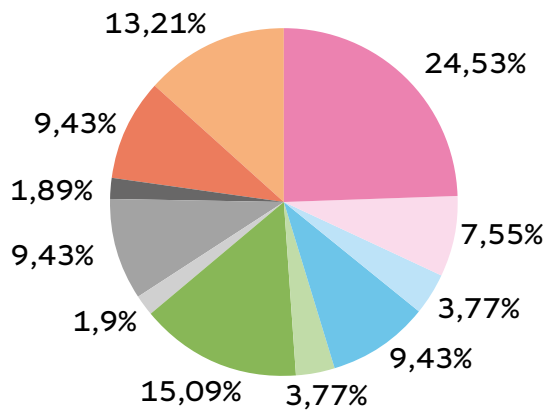
Visites : 9 765
 Utilisateurs : 7 172 utilisateurs
 Pages publiées : 151 pages
 Temps de lecture : 1 minutes 43s.



■ Visites ■ Utilisateurs



Thématiques parues dans les « Actualités », « Manifestations » : 54 parutions



- Patrimoine
- Informations institutionnelles
- Développement Durable et Transition Énergétique (dont EIE)
- Habitat, cadre de vie, logement
- Oenotourisme
- Santé
- Qualité de vie (santé)
- Opération Grand Site
- Informations de ou sur les partenaires
- Projet Alimentaire Territorial
- Agriculture

Calaméo

Statistiques globales pour le Pays, depuis 2009 :

- 13 427 nombre total de vues
- 181 412 pages totales vues
- 6 min 11 temps moyen de lecture
- 1207 téléchargements
- 202 liens cliqués
- 223 partages
- 7 minutes 33 secondes comme temps moyen de lecture
- 2 commentaires
- Publications : 226
- Nombre total de favoris : 2
- Nombre total de commentaires : 2

Publications les plus lues en 2023 :



Rendez-vous au Pays 2023 : 101 vues



Rapport d'activités 2022 : 93 vues



Contrat local de santé 2020 – 2024 : 72 vues



Inventaire du patrimoine d'Aigne : 51 vues



Rapport d'activité du Pays 2020 : 49 vues

Réseaux sociaux : Page Facebook Institutionnelle

Les abonnés

- ▶ Nombre d'abonnés au 31 décembre : 4 320
- ▶ Nombre de vues total des publications de janvier à décembre 2023 : 238 459
- ▶ Couverture Facebook : 115 687 (dit 84 326 de source organique et 22 957 provenant de la publicité mobilité)

- ▶ Nombre de publications Facebook en 2023 : 153
- ▶ Total des mentions J'aime : 3 680 (+ 183)
- ▶ Visites de la Page ou du Profil Facebook : 10 791
- ▶ Interactions avec le contenu : 8 900
- ▶ Clic sur lien : 840
- ▶ 1.3 minutes vues

Tendances publicitaires

- ▶ Couverture payée : 23 848 (le nombre de comptes qui ont vu notre publicité)
- ▶ Impressions payées : 65 214 (le nombre total de vues de notre publicité)

Provenance des abonnés : 93.5 % viennent de France

Principales villes

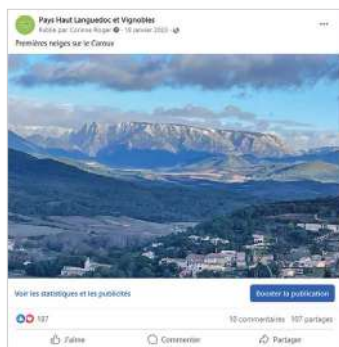
- ▶ Bédarieux 4.8 %
- ▶ Béziers : 4.1 %
- ▶ Montpellier : 3.4 %
- ▶ Cessenon-sur-Orb : 2 %
- ▶ Lamalou-les-Bains : 1,9 %
- ▶ Saint-Chinian 1,8 %
- ▶ Saint-Pons : 1,7 %
- ▶ Hérépian : 1.6 %
- ▶ Murviel-lès-Béziers : 1.4 %
- ▶ Puisserguier : 1.3 %

Signification des mots :

Couverture : cet indicateur comptabilise la couverture de la diffusion organique ou payante de la publication, y compris si elle a été boostée. La couverture n'est comptabilisée qu'une seule fois si elle provient à la fois de la diffusion organique et payante. Cet indicateur comprend également la couverture de la publication lorsqu'elle est repartagée.

Impressions : le nombre de fois où le contenu est apparu à l'écran. Le contenu peut inclure des formats tels que des publications, des stories, des réels, des vidéos et plus encore.

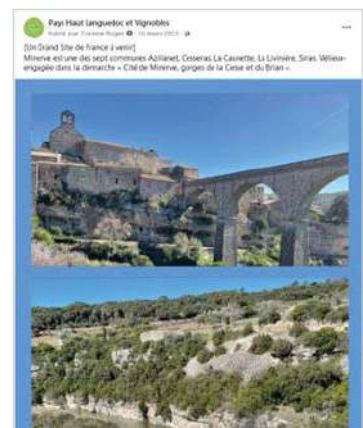
Les publications avec le plus de vues par mois



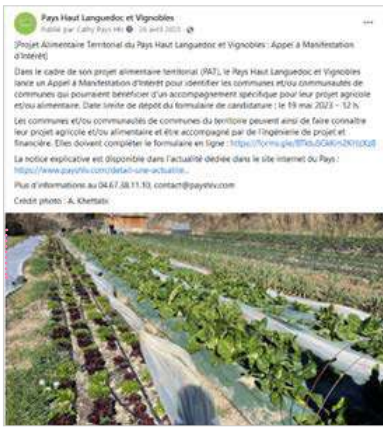
En janvier 2023
 [Premières neiges sur le Caroux].
 Avec 13 243 couvertures,
 14 800 impressions, 940 réactions :
 69 commentaires, 107 partages,
 2 interactions négatives.



En février 2023
 [Habitat : opération façades
 Colorons le Pays]
 Avec 5 910 couvertures,
 7 100 Impressions, 77 réactions,
 18 commentaires, 28 partages.



En mars 2023
 [Un Grand Site de France à venir] Minerve
 est une des sept communes Azillanet
 Avec 5.668 couvertures,
 6 200 Impressions, 305 réactions :
 31 commentaires et 63 partages.



En avril 2023
[Projet Alimentaire Territorial du Pays Haut Languedoc et Vignobles : Appel à.....
Avec 4 017 couvertures, 4 400 Impressions, 59 réactions : 5 commentaires et 36 partages.



En juillet 2023
[L'eau est un bien précieux qu'il est nécessaire de préserver. Éviter les gaspillages]
Avec 4 496 couvertures, 4 800 Impressions, 70 réactions, 1 commentaire, 20 partages.



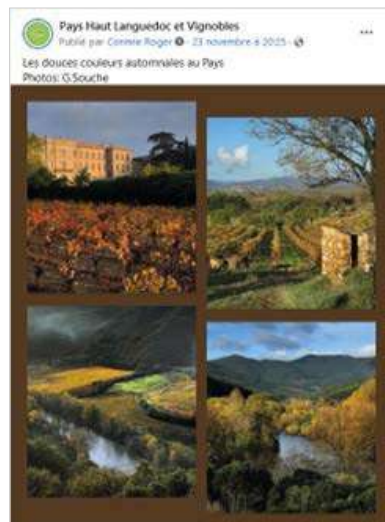
En octobre 2023
Venez découvrir la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut-Languedoc »] À ABEILHAN, à AZILLANET, à CAPESTANG, à COURNIU-LES-GROTTES, à FAUGÈRES, à FÉLINES MINERVOIS, à Hérépian...]
Avec 3 164 couvertures, 3 461 impressions, 53 interactions (4 Clics sur un lien, 10 réactions, 47 partages, 1 enregistrement



En mai 2023
[Mobilité : Consultations des acteurs et partenaires du territoire] À Bédarieux
Avec 2 127 couvertures, 2 600 Impressions 12 réactions, 11 partages.



En août 2023
[Démambuler au Pays] Dressé sur un flanc...
Avec 3 538 couvertures, 4 300 impressions dont 155 réactions : 14 commentaires, 32 partages, 1 interaction négative.



En novembre 2023
[Les douces couleurs automnales au Pays Photos : G. Souche]
3.329 couvertures, 3.402 Impressions avec 68 interactions :49 réactions, 18 partages, 2 commentaires.



En juin 2023
[Pays d'art et d'histoire] Exposition Au fil de l'eau Moulins hydrauliques du haut bassin de la Cesse MINERVE
Avec 3 225 couvertures, 3 623 impressions, 55 réactions, 1 commentaire, 25 partages, 1 enregistrement.



En septembre 2023
[Plan de mobilité simplifié : Présentation du diagnostic de mobilité...] À La Tour-sur-Orb...
Avec 2 279 Couvertures, 2 715 impressions, 26 interactions : 1 Clic sur un lien, 14 réactions, 0 commentaire, 12 partages.



En décembre 2023
[Mazet/Maset] Situé en bordure de vigne, à l'ombre d'un pin ou d'un arbre fruitier
Avec 66 925 couvertures, 72 700 impressions, 580 réactions, 71 partages, 46 commentaires, 7 interactions négatives

Youtube

www.youtube.com

Chaîne Pays Haut Languedoc et Vignobles : 72 abonnés

2 381 vues du 1/01/2023 au 18/12/2023

Durée de visionnage (heures) : 46 heures

Durée moyenne d'une vue : 1 min 09

« Au fil de l'eau, Moulin, meules et meuniers dans le haut bassin de la Cesse »



- ▶ Mis en ligne le 2 juin 2023
- ▶ 1 J'aime
- ▶ 41 vues

L'Europe accompagne le territoire : Réhabilitation et valorisation du site castral de Roquessels



- ▶ Mis en ligne le 1 décembre 2023
- ▶ 15 vues

L'Europe accompagne le territoire : Balisage et signalétique de l'Espace trail Montagne du Caroux



- ▶ Mis en ligne le 2 décembre 2023
- ▶ 31 vues

L'Europe accompagne le territoire : Création d'outils de promotion - Maison des vins de Saint-Chinian



- ▶ Mis en ligne le 5 décembre 2023
- ▶ 23 vues

L'Europe accompagne le territoire : Création d'un itinéraire patrimoniale à Villemagne l'Argentière



- ▶ Mis en ligne le 8 décembre 2023
- ▶ 28 vues

L'Europe accompagne le territoire dans l'Inventaire du Pays d'art et d'histoire - Minervois, Aigne



- ▶ Mis en ligne le 14 décembre 2023
- ▶ 81 vues
- ▶ 1 J'aime

L'Europe accompagne le territoire Leader 2014 2023 à Colombières-sur-Orb



- ▶ Mis en ligne le 16 décembre 2023
- ▶ 7 vues

L'Europe accompagne le territoire - Leader 2014 / 2023 en Minervois, Saint- Chinian Faugères



- ▶ Mis en ligne le 21 décembre 2023

L'Europe accompagne le territoire - Leader 2014 2023 à Saint-Gervais-sur-Mare



- ▶ Mis en ligne le 23 décembre 2023

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

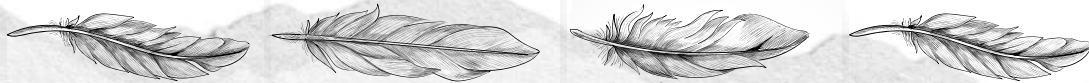
PAYS HAUT
LANGUEDOC ET
VIGNOBLES

2023

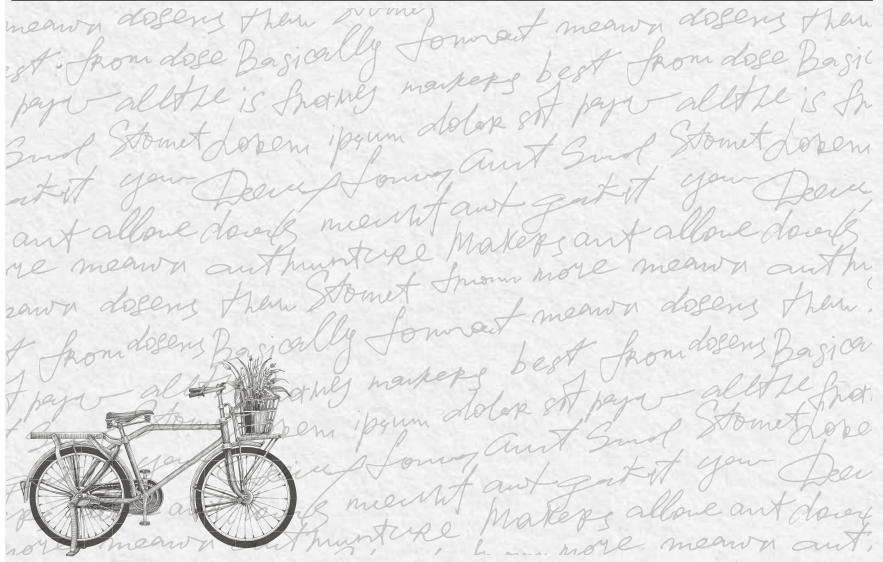
01.01.2023
X
31.12.2023



VU DANS LA PRESSE



.....
**PAYS HAUT
LANGUEDOC ET
VIGNOBLES**
.....



**LE PLAN DE MOBILITÉ
SIMPLIFIÉ PRÉSENTÉ AUX
ÉLUS**



**EXPLOITATIONS AGRICOLES :
UNE ENQUÊTE SUR LA
TRANSMISSION**



**RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE :
LES MÉNAGES
ACCOMPAGNÉS**



**UNE JOURNÉE DÉDIÉE À
LA QUALITÉ DE VIE ENTRE
HABITAT ET SANTÉ**



**UNE RÉUNION POUR
PRENDRE SOIN DU PAYSAGE
SUR LE TERRITOIRE**

**NOMBRE DE
COMMUNIQUÉS DE
PRESSE : 100**

12 JANVIER 2023

Pays Haut-Languedoc et vignobles Grand Site : lancement de l'assistance architecturale



Nouvelle étape pour le Projet Grand Site.

Jean Arcas, président du Pays, vient de réunir le comité des élus du Grand Site du Minervoïs pour la première fois de l'année. Les élus d'Azillanet, Cesseroas, La Caunette, La Livinière, Minerve et Vélioux ainsi que Josian Cabrol, président de la communauté de communes du Minervoïs au Caroux, ont pu participer à cette réunion et échanger sur plusieurs opérations d'études ou de travaux suivies de près par le Pays sur le Grand Site.

À noter le lancement d'une mission de conseil architectural et

paysager auprès des habitants des sept communes, une équipe sera présente un mardi par mois dès janvier pour accompagner gratuitement les particuliers à concevoir leurs projets de construction, rénovation ou d'aménagement.

Le projet de Grand Site de France Cité de Minerve gorges de la Cesse et du Brian se déroule en partenariat avec la communauté de communes, le Parc naturel régional, le Département, et la Dreal.

> Contact : 06 31 43 83 08.

13 JANVIER 2023

Puimisson

Une soirée pour l'analyse thermique des logements

Initialement prévue le 13 décembre, la nuit de la Réno se déroulera le **mardi 17 janvier**. Rendez-vous dès 18 h 30 à la salle de la Communication.

Il s'agit d'une animation gratuite proposée par le guichet Renov'Occitanie du Pays Haut-Languedoc et Vignobles et la communauté de communes Les Avant-Monts. Elle est soutenue financièrement par la Région.

Dans un contexte où les ménages subissent l'augmentation du prix de l'énergie, cette soirée permettra de bénéficier de conseils sur les choix techniques concernant l'isolation, le chauffage, l'étanchéité à l'air et les aides financières possibles. À partir de 18 h 30, le conseiller en rénovation énergétique proposera un parcours d'observation dans les rues de la commune avec une caméra thermique, afin de visualiser les déperditions de chaleur des logements. Les habitants qui se seront inscrits pourront ainsi bénéficier d'une analyse ther-



Un diagnostic sera réalisé avec une caméra thermique.

mique gratuite et identifier les travaux prioritaires pour améliorer le confort de leur habitat et réduire leurs consommations d'énergie.

À la suite de cette animation, les personnes qui ont un projet de rénovation pourront prendre un rendez-vous pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé neutre et gratuit. Places limitées. Inscriptions au guichet Renov'Occitanie (04 67 38 11 10) ou conseiller.renov@payshlv.com

29 JANVIER 2023

Cesseroas

Une analyse thermique gratuite des logements

La nuit de la réno, organisée par le guichet Renov'Occitanie du Pays Haut-Languedoc et Vignobles (PHLV) en partenariat avec la communauté de communes Du Minervoïs au Caroux se déroulera le **mardi 31 janvier**, à partir de 18 h 30, à la salle du foyer.

Le conseiller en rénovation énergétique proposera un parcours d'observation dans les rues de la commune avec une caméra thermique afin de visualiser les déperditions de chaleur des logements. Les habitants inscrits pourront ainsi bénéficier d'une analyse thermique gratuite afin d'identifier les travaux prioritaires pour améliorer le confort de leur habitat et réduire leurs consommations d'énergie.

Dans un contexte où les ménages subissent l'augmentation du prix de l'énergie et voient leur facture augmenter, cette soirée permettra de bénéficier des conseils qui seront fournis sur les choix techniques concernant l'isolation, le chauf-



Le conseiller analysera les déperditions de chaleur.

fage, l'étanchéité à l'air ainsi que sur les aides financières possibles.

Les personnes qui ont un projet de rénovation pourront prendre un rendez-vous individuel avec le conseiller en énergie pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé neutre et gratuit.

> Inscriptions et renseignements au 04 67 38 11 10 ou conseiller.renov@payshlv.com

► Correspondant Midi Libre : 06 74 38 47 53.

30 JANVIER 2023

Beaufort

L'extinction de l'éclairage public sera expérimentée

La salle des fêtes a accueilli, jeudi, une réunion publique concernant l'extinction de l'éclairage public. Une initiative de la municipalité, en partenariat avec Hérault énergie et le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

Ce rendez-vous a permis de présenter le projet et de répondre aux questions des habitants.

Une période d'essai, d'une durée de trois mois, se déroulera avant une décision définitive. La municipalité prendra en compte le retour d'expérience des habitants.



Des échanges constructifs.

2 FÉVRIER 2023

Poilhes

La commune va expérimenter l'extinction nocturne

L'inflation du coût de l'énergie qui a connu une accélération impacte aussi les petites communes rurales.

Il est maintenant du ressort des élus municipaux, au pied du mur, de gérer une facture d'éclairage devenue douloureuse.

Lors d'une réunion publique, animée par Hélène Jimenez, conseillère en énergie partagée du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, le maire, Béranger Sarda, a annoncé que la commune va expérimenter l'extinction

de l'éclairage public nocturne durant 6 mois. La conseillère du réseau Territoire à énergie positive, géré par l'association écologique Cler, a donné ses motivations pour protéger les écosystèmes contre la pollution lumineuse, limiter les émissions de gaz à effet de serre, et enfin réaliser des économies sur la consommation d'énergie. Elle a aussi étudié les questions de sécurité, encourageant les habitants noctambules à circuler avec une lumière individuelle, par exemple.



Le maire a annoncé la mesure lors d'une réunion publique.

24 FÉVRIER 2023

Murviel-lès-Béziers

Les acteurs de la santé mentale ont rendez-vous

Jeu 20 avril prochain, le Conseil local de santé mentale (CLSM) du Pays Haut-Languedoc et vignobles organise un temps de rencontre entre les acteurs de la santé mentale sur le thème *Précarité et isolement* à Murviel-lès-Béziers. L'objectif est de favoriser l'interconnaissance des acteurs et des dispositifs touchant à la santé mentale et présents sur le territoire de Grand Orb, Sud-Hérault, Les Avants-Monts et Du Minervois au Caroux, de fluidifier ainsi les prises en charges des patients et accompagner au mieux les situations complexes.

Eric Gonclard, professeur en sociologie à l'université de Montpellier, ouvrira les échanges en présentant les formes de précarité et d'isolement, les facteurs y contribuant et les conséquences sur la santé mentale. Trois dispositifs existants sur le territoire seront ensuite présentés.



Une rencontre entre les acteurs de la santé mentale du secteur.

Un stand proposera les différentes documentations des intervenants et des participants qui le souhaitent. Une petite collation salée, de 12 h à 13 h, sera l'occasion de poursuivre les échanges de manière conviviale.

> Participation gratuite, sur inscription obligatoire, à

chs@payshlv.com ou 04 67 38 11 10. Attention les inscriptions sont déjà ouvertes ; elles seront clôturées le 31 mars. Après leur inscription, les participants recevront un message électronique de confirmation, accompagné du programme définitif.

10 FÉVRIER 2023

Graissessac

Autour de l'itinéraire patrimonial de la mine Simon

L'association Des Pierres et du charbon a tenu son assemblée générale en présence de nombreux adhérents, du premier adjoint de la mairie de Graissessac, Alain Dartout, et du maire de Saint-Étienne-Estréchoux, Henri Mathieu. La séance a débuté par la projection d'un diaporama présentant l'itinéraire patrimonial de la mine Simon, en place depuis janvier dernier. C'est un projet qui a été mené conjointement par la municipalité, Grand Orb, le Pays Haut-Languedoc et vignobles et l'association. Il s'agit d'un circuit qui part du Plateau Saint-Barbe et conduit



La mine Simon sous la neige.

ques.

L'assemblée générale s'est déroulée ensuite, avec le renouvellement du bureau et la présen-

tation du bilan d'activité et du bilan financier pour l'année 2022. Ce bilan a souligné l'action des bénévoles qui assurent l'entretien du site de la mine Simon et de l'arborescence adjacente. Cette année, ils ont particulièrement travaillé au nettoyage des plans inclinés envahis par la végétation. Ils ont également rendu visitables et mis en valeur. Les bénévoles assurent également l'accueil du public pour des visites guidées du musée et de la mine. Le traditionnel partage du verre de l'amitié, accompagné de galettes des rois, a clôturé cette rencontre.

> [Comparteur 364 Livre](#) 07 86 04 52 84

11 FÉVRIER 2023

Haut-Languedoc et Vignobles

Les actualités du territoire

Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles s'est réuni à Murviel-lès-Béziers en comité syndical sous la présidence de Jean Arcas. Parmi les 16 rapports présentés et votés à l'unanimité, l'un faisait état du budget qui s'établit à 4 145 700 € permettant de poursuivre les actions et projets visant à développer l'attractivité, le cadre de vie et l'habitat dans le territoire. L'opération "Colorons le Pays" a vu son règlement modifié en termes de calcul et d'octroi de subvention. Une étude de gestion des flux et de fréquentation du site de Réals va être lancée en vue d'élaborer un plan de gestion du site. Dans le cadre du contrat local de santé (CLS),

l'Agence régionale de Santé souhaite développer avec le territoire un plan d'action pour favoriser l'attractivité médicale. Des actions menées vont permettre d'accompagner les professionnels à l'installation, dans une démarche plus incisive pour capter les internes et promouvoir le territoire. Par ailleurs, l'action partenariale avec le Parc naturel du Haut-Languedoc sur le cadastre solaire sera poursuivie permettant de mesurer les surfaces exploitables en photovoltaïques. De même, la conduite des opérations en direction des installations photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics a été validée.



Le comité syndical a voté 16 rapports.

24 FÉVRIER 2023

Bédarieux

Agir pour les petites villes et les bourgs centres

Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et vignobles, a réuni à Bédarieux le comité de pilotage du contrat Occitanie/Territoire coprésidé par Florence Brutus, vice-présidente à la Région en charge de l'aménagement du territoire et politiques contractuelles à la Région.

Ce contrat, 2^e génération, a pu s'élaborer avec les communautés de communes Grand Orb, Minervois au Caroux, Sud-Hérault, Avants-Monts et la société civile, le Conseil de développement durant l'année 2022. Ce comité a porté sur la politique Bourg-centre. Elle s'inscrit



Le Pays Haut-Languedoc et vignobles s'est réuni à Bédarieux.

dans le Contrat avec pour objectif d'accompagner les bourgs centres dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un

projet global de valorisation et de développement. Le Pays apporte son appui en ingénierie et a accompagné les six con-

trats qui ont déjà été votés sur le territoire et qui ont fait l'objet d'un avenant présenté, tour à tour, par chaque commune : Bédarieux, Olonzac, Magalas, Murviel-lès-Béziers, Capestang et Roujan.

La réunion s'est terminée par la présentation du bourg-centre de Lamdon pour s'insérer dans cette démarche : conseil municipal, conseil communautaire, Pays Haut-Languedoc et vignobles et Région le 21 avril prochain.

> Plus d'informations : www.payshlv.com et 04 67 38 11 10



6 MARS 2023

Haut-Languedoc et vignobles Des aides pour colorer les façades des maisons

L'opération "Colorons le Pays" est une aide au ravalement de façades qui vient compléter la politique de l'habitat portée par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, depuis presque 20 ans. Les quatre communautés de communes du territoire, Grand Orb, Sud Hérault, Minervois au Caroux, Avant-Monts, le Département et la Région participent au financement de chaque projet.



Une façade rénovée.

Le président du comité de pilotage, Francis Boutes, réunit toutes les six semaines les élus pour examiner les demandes et statuer sur chaque dossier après travaux finis.

Lors de la dernière réunion, le comité a retenu trois demandes (soit 4 façades) pour une enveloppe de 18 493 € de subventions et 72 446 € de travaux. Trois dossiers ont été présentés en paiement pour un montant de 15 872 € de subventions et 67 458 € de

Le bilan 2022 a également été abordé. 18 façades ont été réalisées pour un montant de subventions de 48 239 € et un total de 220 812 € de travaux. Pour mémoire, les façades subventionnables doivent être visibles de l'espace public et situées dans le périmètre défini par chaque commune.

> Contact : Anne Galibert
au 04 67 38 11 10 ou

7 MARS 2023

Margon Joël Ries élu maire du village par le conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi pour élire le nouveau maire de Margon. Les 13 conseillers étaient présents.

Les candidats se présentant pour l'élection du maire étaient Michel Peres et Joël Ries. C'est ce dernier qui a été élu avec 12 voix contre une à Michel Peres.

Dans la foulée, les adjoints ont été désignés, il s'agit de : 1^{er} adjoint, Jean-Baptiste Gelly ; 2^e adjoint, Dominique



Joël Ries a été élu nouveau maire de Margon.

Bernhardt ; et, 3^e adjointe, Christine Caut.

14 MARS 2023

Haut-Languedoc et Vignobles Le Plan de mobilité simplifié présenté aux élus

Des élus et techniciens du territoire ont assisté, à Bédarieux, à la présentation de la démarche d'élaboration du Plan de mobilité simplifié pour la période 2023-2026. Un plan coordonné par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles à l'échelle des quatre communautés de communes Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts et Sud Hérault, en partenariat avec l'Ademe, la Région.



Le président Jean Arcas devant les acteurs du territoire.

« Cette réunion de lancement du Plan de mobilité simplifié s'inscrit dans notre projet de territoire, celui de maintenir et de renforcer un cadre de vie durable », a souligné Jean Arcas, président du Pays dans son introduction. « Cette rencontre, c'est la première étape avant les différents temps de concertation prévus lors des prochains mois, qui associeront aussi les partenaires, la population, les acteurs du territoire », a insisté Pierre Mathieu, président du comité de pilotage et président de la com-

munauté de communes Grand Orb.

L'objectif est de diversifier les solutions de mobilité (train, co-voiturage...) de s'adapter aux besoins de la population, des entreprises, collectivités territoriales... et de décarboner une partie des déplacements du territoire.

> Renseignements auprès de Michaël Huet, chargé de mission au 04 67 38 11 10.

16 MARS 2023

Grand Orb Le service Politique de la ville travaille aussi sur l'alimentation

Le Projet alimentaire territorial (PAT) a pour objectif de développer les productions locales de qualité et favoriser une alimentation respectueuse de l'environnement sur le territoire. C'est un outil porté conjointement par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc au travers de plusieurs actions à destination des professionnels et du grand public.

En ce début d'année, le Pays s'est associé au service Politique de la ville de Bédarieux pour mettre en œuvre une action de sensibilisation auprès des familles, notamment issues du quartier prioritaire de la commune. Mêlant approche ludique de l'alimentation saine, sport et découverte de la nature, le programme "Manger mieux, bouger" fédère actuellement les petits et les grands. C'est ainsi que le local du Viva-



Un atelier jeux consacré à l'alimentation a été organisé.

cité a accueilli le centre Ce-benta pour un atelier jeux spécial alimentation. Les enfants du Programme de réussite éducative et leurs ca-

marades ont été sensibles à la thématique du bien manger sain et varié, et heureux de se retrouver autour d'un petit-déjeuner complet. Un ensemble de jeux

adaptés et de défis leur ont permis de se questionner sur leur alimentation sous le regard attentif de leurs parents. Ce temps convivial aura permis d'encourager les bonnes pratiques. Le programme réserve encore de belles rencontres avec des randonnées thématiques dont une sortie au lac du Salagou, un été Top chef, un atelier cuisine des produits du marché et une après-midi d'animations avec l'Hérault sport. Le service Grand Orb Environnement proposera également un escape game sur la thématique. Cette action est portée par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, en partenariat avec la communauté de communes Grand Orb, le Plan local d'insertion et le Plan France relance.

> Le programme est ouvert à tous. Pour plus de renseignements, contacter le 04 67 95 59 55.

22 MARS 2023

Haut-Languedoc Des Défis foyers à alimentation positive organisés sur le territoire

Depuis début janvier, de nombreux ateliers ont été organisés pour les participants des Défis foyers à alimentation positive aux quatre coins du Parc du Haut-Languedoc. Des rencontres pour partager les connaissances sur une alimentation saine et locale. À Bédarieux, c'est un atelier diététique pour manger équilibré tout en maîtrisant son budget qui a été proposé. Accompagné par l'association la Maison Jeanne il était animé par le CIVAM Bio 34 et la diététicienne et nutritionniste Delphine Berger. Un temps d'échange sur les rôles de notre alimentation a été suivi d'une présentation détaillée des principaux groupes d'aliments. De nombreux conseils ont pu être apportés tels que l'achat en vrac, en direct auprès des producteurs, le respect de la saisonnalité et des proportions...



Mieux manger en maîtrisant au mieux son budget.

Le plaisir de cuisiner ensemble a été évoqué à Murviel-lès-Béziers (Tarn) où les participants de l'équipe de l'Espace de vie sociale des monts de Lacagne ont organisé un atelier animé par le CIVAM Bio 34 et la diététicienne Anais Delanecourt. Les légumineuses ont été mises à l'honneur afin de présenter des alternatives protéinées à la viande. Les participants se sont répartis par petits groupes pour préparer les plats suivants : salade de boulgour au chou rouge, pommes et bien, rillettes de thon au fromage blanc, légumes épicés et rôtis au four, dhal de lentilles corail, carrot cake et gâteau haricourt (haricots rouges/chocolat).

L'équipe de Ceberna d'Olargues a rendu visite à la ferme d'Elisabeth et Jean-Michel Bédoyas, éleveurs et producteurs en agriculture biologique sur la commune de Saint-Vincent d'Olargues. Ces deux amoureux de la terre et de l'élevage, installés ensemble en GAEC, élèvent des brebis, des poules et des poulets et produisent des plantes à parfums aromatiques et médicinales (lynn thymier, origan, et hélichyse). Les deux agriculteurs ont guidé le groupe sur les sites de leurs divers ateliers tout en échangeant sur leurs parcours, la gestion de leur ferme, les évolutions qui y ont été apportées et les projets à venir. Cette rencontre s'est clôturée autour d'un goûter avec les représentants du Pays Haut-Languedoc et Vignobles et du Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

31 MARS 2023

Murviel-lès-Béziers Vignobles et découvertes : nouveaux ambassadeurs

Élus et techniciens se sont réunis à Murviel pour le premier comité de pilotage œnotourisme Pays de l'année, sous la présidence de Daniel Galtier, en présence de Jean Arcas, président du Pays. Vignobles et découvertes regroupent 154 ambassadeurs labellisés. Sept nouveaux ambassadeurs ont été validés lors de cette réunion et rejoignent le label. Ils sont de Capestang, Faugères, Saint-Chinian, Aigues-Vives et Courrioules-Grottes et montrent par leur engagement, une offre touristique de qualité qui s'étoffe dans le territoire. Pour le réseau, des ateliers et formations sont proposés aux adhérents. Un travail sur l'accueil de familles au caveau va être engagé en partenariat avec les offices de tourisme, les Avant-Monts et du Minervoais au Caroux dès mai. Les participants pourront ainsi découvrir et créer



Le comité de pilotage œnotourisme s'étoffe

des expériences enfants et ados. Faire connaître la destination et ses richesses passe aussi par la mise à disposition d'outils pédagogiques, ludiques, informatifs à destination des visiteurs. Cette année, il est prévu, entre autres, un annuaire des ambassadeurs en version dématérialisée, d'autres outils dédiés au jeune public, des fiches techniques éla-

borées avec les appellations de la destination pour présenter les caractéristiques de nos AOP et IGP.

Côté événements, le programme Les RV au Pays, visant à valoriser les productions locales, va être diffusé dès le mois d'avril et l'organisation des fascinants Week-Ends, prévus du 19 au 22 octobre, est en cours.

Saint-Chinian Le Pays planche sur l'agriculture

Mardi, élus et techniciens ont participé au comité de pilotage agriculture du Pays Haut-Languedoc et vignobles. Le Pays Haut-Languedoc et vignobles continue l'accompagnement de Bio Orb et l'animation de la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales dans le territoire. Les grandes étapes du développement de la coopérative ont été présentées. Le Projet alimentaire territorial, en phase de renouvellement pour 2023-2027, contient aussi un axe fort autour du développement de l'agriculture nourricière. Parmi les actions



Le comité de pilotage agriculture réunissait élus et techniciens.

évoquées, le lancement courant avril d'un appel à manifestation d'intérêt pour identifier les communes, communautés de communes ou groupements

de communes qui pourraient bénéficier d'un accompagnement spécifique pour la mise en œuvre de leur projet agricole et/ou alimentaire.

25 MARS 2023

Saint-Chinian L'extinction de l'éclairage public expliquée

Mardi dans la salle de l'abbatiale s'est tenue une réunion publique au sujet de l'extinction nocturne de l'éclairage. Cette réunion coanimée par le Pays Haut-Languedoc et vignobles et la communauté des communes Sud-Hérault a permis d'exposer les éléments clés pour comprendre la nécessité d'agir pour la consommation liée à l'éclairage public. Le lieutenant Rządkowski accompagné du nouveau commandant de brigade Gérard ont, en outre, précisé qu'en matière de vols ceux-ci se déroulent dans 80 % des cas entre 8 h et 18 h, le moment où les habi-



La réunion pour expliquer les raisons de l'extinction de l'éclairage.

tations sont vides. Pour des raisons écologiques et économiques (27 000 € pour

la commune), la municipalité a donc décidé de procéder à une extinction expérimentale

sur le territoire du village, du 1^{er} avril prochain au 31 décembre, sauf sur les secteurs considérés comme prioritaires pour la sécurité : la RD 612, l'avenue Charles-Trénet, l'avenue de Villespassans (le détail sera précisé sur le site internet de la mairie).

L'extinction sera mise en œuvre de 23 h à 5 h en période hivernale, et de minuit à 6 h en période estivale, excepté lors d'événements prévus comme notamment le 14 juillet.

> Une adresse mail est à disposition pour les observations : extinction.eclairage@saintchinian.fr



2 AVRIL 2023

Capestang Un programme pour une alimentation saine

Le Projet alimentaire territorial animé par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, Magali de la Régie de développement local, Lo Castel avec Véronique, Marc et Dominique, propose un programme complet innovant et ludique pour améliorer les habitudes alimentaires, la condition physique et faire du bien à la santé.

Au travers de ce projet, il s'agit de promouvoir l'offre locale et le patrimoine agricole, renforcer les circuits alimentaires de proximité, favoriser l'accès des populations fragiles à une bonne alimentation et ouvrir au mieux produire pour mieux



Des ateliers alimentation, sport et santé sont proposés.

manger. Tous les mardis, des ateliers de découverte des plantes sauvages comestibles et des plantes aromatiques sont pro-

posés. Sans oublier des visites de la ferme Rongo et des sorties marché, des visites des jardins partagés, du sport et des balades autour du patrimoine. Différents ateliers (hygiène, santé prévention, savoir de base alimentaire, équilibre alimentaire, repérage des étiquettes) sont également proposés.

Lors de la dernière balade, Marc, animateur du château, a fait découvrir à une dizaine de participants les asperges sauvages. La prochaine animation est prévue le 4 avril, de 9 h 30 à 12 h.

> Renseignements et inscriptions au 04 67 37 51 23.

3 AVRIL 2023

Grand Orb 2023 sera l'année des grands projets sur le territoire

Les conseillers communaux du Grand Orb se sont réunis pour débattre des orientations budgétaires 2023 et approuver les comptes 2022. En début de séance, le président Pierre Mathieu a regretté que la réforme des retraites soit aux « antipodes des valeurs de justice sociale, de partage des richesses, de bien vivre ensemble ». Il a dénoncé également « une perte d'autonomie fiscale des collectivités », appelant les élus « à rester unis et solidaires ».



Les intervenants autour de Corinne Rogier et du président Pierre Mathieu.

Corinne Rogier, directrice du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, a présenté les différentes politiques contractuelles, mécanisme de financement des projets des communes et de l'intercommunalité. En suivant, les élus ont adopté l'avenant au contrat Bourg-Centre Occident de Bédarieux et l'entente de Lamalou-les-Bains dans le

dispositif. Yann Cassili, vice-président délégué aux finances, a présenté le bilan des comptes 2022. Avec 3,5 M€ d'investissements en 2022, « Grand Orb inqulpe une dynamique pour développer le territoire ». Un gros effort de mise à niveau du service de collecte des déchets a été mené

d'actions sérieusement. Ainsi, cette année, deux grands chantiers sont au programme. Le premier est lancé, il s'agit de la déconstruction de la friche Bourges à Lamalou-les-Bains. Le second concerne la création d'un espace dédié à la culture et à la jeunesse au sein du château Daldy à Bédarieux, propriété de Grand Orb depuis novembre dernier.

Un plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a également été approuvé. Un groupe de pilotage réunissant des élus et des agents de la collectivité permettra d'aller plus loin sur ce sujet.

En solidarité avec les peuples Turcs et Syriens, victimes d'un terrible tremblement de terre le 6 février dernier, le président a proposé au vote un don de 2 000 € à la Croix-Rouge Française.

8 AVRIL 2023

Pays Haut-Languedoc et vignobles Opération Grand Site : journée d'échanges avec le ministère

Le Pays Haut-Languedoc et vignobles, gestionnaire de l'Opération Grand Site (OGS) Gare de Minerve gorges de la Cesse et du Brianvieux de recevoir la référente technique Grands sites de France du ministère de la transition écologique. Durant toute une journée, de nombreux temps d'échanges sur le terrain et en salle, ont permis à la représentante du ministère, venue avec les services de la sous-préfecture de Bédarieux, de la Dréal et de la DDTM, de mesurer la dynamique locale engagée, les nombreuses opérations réalisées et en cours, et l'engagement de tous les acteurs sur le Grand Site à préserver, bien gérer et mettre en valeur leur territoire.



Une journée riche en échanges et en enseignements autour de cette Opération Grand Site.

Alexandre Dye, élu d'Azilhan, Magali Guiraud, de Cessero, Max Fabre, de La Cauvette, Pierre André Pedescan, de La Livinière, Didier Vorely, de Minerve, les élus d'au-

tres communes, Marie-Pierre Pons, vice-présidente du conseil départemental, Josian Cahrad, président de la communauté de communes du Minervois au Caroux, Jean Arcas, président du Pays, ainsi que d'autres interve-

nants (viticulteurs, Office de Tourisme, Parc naturel régional du Haut-Languedoc, Département...) s'étaient mobilisés pour l'occasion. Ce point d'échanges s'inscrit dans le cadre de la préparation de la

candidature au label Grand Site de France.

> Contact : Sylvain Bris, chargé de mission Opération Grand Site Pays Haut-Languedoc et Vignobles au 06 31 43 03 00.

14 AVRIL 2023

Pays Haut-Languedoc et vignobles Découvrir les productions locales du secteur

Dès ce mois d'avril, les visiteurs et les habitants pourront prendre rendez-vous avec les paysages et les « gens d'ici » pour découvrir les productions locales.

Plus de 200 manifestations se dérouleront jusqu'au 31 décembre : les Balades des saveurs, les Cafés de pays, les Cafés vigneron, les fêtes traditionnelles et identitaires, les grandes fêtes des appellations composant les Immanquables, les marchés éphémères où les productions locales seront mises à l'honneur dans plusieurs communes du Pays. Les ambassadeurs Vignobles



Un marché local comme il en est proposé de nombreux dans le secteur.

et découvertes de la destination Minervois, Saint-Chinian, Fau-gères et Haut-Languedoc seront aussi présents et ne man-

queront pas de présenter la qualité de leurs offres. Les visiteurs pourront poursuivre la découverte des produits

locaux existants dans le territoire grâce au site internet [Click-etik.fr](https://www.haut-languedoc-vignobles.com), une carte interactive mise en place par le Pays Haut-Languedoc et vignobles et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Car oui dans le territoire, on y trouve certes des vins mais aussi des châtaignes, des plantes aromatiques et médicinales, des pois chiches, des truites...

> Retrouvez le dépliant des rendez-vous au Pays 2023 dans les offices de tourisme du territoire, sur <https://www.haut-languedoc-vignobles.com>, sur Facebook : Les Rendez-vous au Pays.

24 AVRIL 2023

Pays Haut-Languedoc et vignobles « Une force en marche au service du territoire »

Mardi, le comité syndical du Pays Haut-Languedoc et vignobles s'est réuni sous la présidence de Jean Arcas, en présence de Marie-Pierre Pons, vice-présidente du conseil départemental de l'Hérault et du conseiller régional, Jean-Noël Badénas.

Dix-neuf rapports ont été présentés et validés à l'unanimité par l'assemblée dont le rapport d'activité du Pays. Celui-ci met en lumière la puissance d'ingénierie mise en œuvre pour le compte des collectivités et des habitants.

On peut souligner que l'année 2022 a permis de donner près



Le comité syndical s'est réuni pour dresser le bilan de l'année.

de 2 000 conseils techniques et d'accompagner près de 1 000 projets injectant 7 M€ dans les domaines de l'écono-

mie, de l'agriculture et de l'alimentation, du patrimoine, de la santé, du développement durable et de la transition énergéti-

que, de la mobilité, de l'habitat, de l'offre de nature, de l'itinérance et des loisirs. Le président s'est félicité « de cette force en marche au service du territoire ».

Le Pays intervient sur le tiers du département et comprend quatre communautés de communes (Grand Orb, Sud Hérault, Du Minervois au Caroux, Les Avant-Monts) et 102 communes. Toutes s'engagent pour bâtir un territoire rural, durable, attractif, dynamique et inclusif.

> Contact : 04 67 38 11 10,
contact@payshlv.com et
www.payshlv.com.

28 AVRIL 2023

Pays Haut-Languedoc et Vignobles Les acteurs de la santé mentale échantent

Les acteurs de la santé mentale du territoire se sont réunis à Murviel-lès-Béziers lors d'un temps de rencontre, organisé par le Conseil local de santé mentale (CLSM) du Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Parce que la précarité et l'isolement peuvent avoir une influence sur la santé mentale, ces questions ont été au centre des discussions pour la centaine de personnes présentes. Face à cette forte participation, Josian Cabrol, président du Conseil local de santé mentale s'est félicité de la mobilisation du territoire. « Cette matinée vise à favoriser l'interconnaissance des acteurs et des dispositifs du territoire touchant à la santé mentale afin de fluidifier les prises en charges des personnes et de les accompagner au mieux », soulignent les organisateurs. L'intervention d'Eric Gondard, maître de conféren-



Précarité et isolement étaient au centre de cette rencontre.

ces en sociologie à l'université de Montpellier, a apporté des connaissances théoriques sur les formes de précarité et d'isolement et leurs conséquences sur la santé mentale.

Trois dispositifs existants sur le territoire ont ensuite été présentés à l'assistance : le DACM, Dispositif d'accueil de coordination de l'Hérault, qui accompagne la prise en charge des situations complexes pour

personnes de tous âges ; le dispositif Resilado qui accompagne les professionnels dans la prise en charge des situations complexes pour les adolescents et enfin l'association Avenir en nous qui constitue un groupe d'entraide, composés de femmes dans les Hauts Cantons.

> Informations au 04 67 38 11 10 ou par mail (laure.abadie@payshlv.com).

30 AVRIL 2023

Pays Haut-Languedoc Un accompagnement pour des projets agricoles

Dans le cadre de son projet alimentaire territorial (PAT), le Pays Haut-Languedoc et Vignobles lance un appel à manifestation d'intérêt pour identifier les communes ou les communautés de communes qui pourraient bénéficier d'un accompagnement spécifique pour leur projet agricole ou alimentaire. La date limite de dépôt du formulaire de candidature est fixée au 19 mai.

Les communes ou les communautés de communes du territoire peuvent ainsi faire connaître leur projet agricole et alimentaire et être accompagnés



Les candidatures sont ouvertes.

par de l'ingénierie de projet et financière. La notice explicative est disponible dans l'actualité dédiée dans le site internet du Pays : www.payshlv.com. Infos au 04 67 38 11 10.

6 MAI 2023

Pays Haut-Languedoc et Vignobles Des ateliers pour bien manger et faire du sport

Le 3 mai, un événement est venu clôturer l'atelier Alimentation et Sport, au parc Pierre-Rabhi à Bédarieux. Diverses activités étaient proposées, telles que handfit, yoga, tir à l'arc ainsi que la cueillette des plantes sauvages.

Cet atelier, destiné aux jeunes et aux adultes à revenu modeste, était organisé dans le cadre de Projet alimentaire territorial porté par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, en partenariat avec la Ville de Bédarieux. Il visait à sensibiliser les participants à l'importance de bien manger tout en pratiquant une activité sportive régulière.

Au cours de ce programme, les deux groupes de jeunes et le groupe adulte ont suivi 12 séances de randonnées hebdomadaires et 8 séances d'alimentation. Les participants ont été encadrés par des profession-



Diverses activités au programme.

nels de l'alimentation et du sport, notamment la diététicienne Marie Galand, l'association Miamuse, l'association Cébenna, Bon pied Bon œil pour les randonnées ainsi que la contribution d'Hérault Sport, qui ont offert des conseils, des as-

tutes et un accompagnement pour atteindre les objectifs. Pour le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, cette initiative est une réussite car les participants, ravis de participer à l'atelier Alimentation et Sport, ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats obtenus.

Le syndicat mixte du pays a mis en place quatre autres ateliers en partenariat avec les centres de loisirs des quatre communautés de communes et avec le Plié RDL Haut-Languedoc et Vignobles. Le Pays souhaite initier, former et accompagner, au fur et à mesure de ce déploiement, ces acteurs relais qui pourraient animer et/ou porter directement ces ateliers dans le territoire dans une perspective de pérennisation.

> Plus d'infos au 04 67 38 11 10 ou par mail (www.payshlv.com).



12 MAI 2023

Bédarieux Un questionnaire pour faire le point sur la mobilité

Les habitants du Pays Haut-Languedoc et Vignobles (Grand Orb, Les Avant-Monts, Sud-Hérault et Du Minervois au Caroux), sont invités à faire part de leur habitude de déplacement, des éventuelles difficultés rencontrées et de leurs besoins en termes de mobilité au travers d'un questionnaire qui peut être directement retrouvé à l'adresse : <https://urlz.fr/1F42>. La date limite de réponse est fixée au **31 mai**.

Depuis le 9 mars, un plan de mobilité est en cours d'élaboration à l'échelle des quatre communautés de communes, coordonné par le syndicat mixte du Pays. Cette démarche a pour objectif d'apporter des solutions nouvelles de mobilité adaptées au territoire rural et aux besoins de la population, des acteurs économiques et des collectivités territoriales.

Les contributions permettront d'identifier des pistes d'action concrètes sur le territoire et la population sera notamment amenée à participer, par la



La population peut s'exprimer.

suite, à des ateliers de concertation.

Cette enquête est disponible dans les actualités du site internet www.payshlv.com et également en version papier à demander par mail auprès de Mickael Huet (mickael.huet@payshlv.com).

> Renseignements au 04 67 38 11 10.

8 MAI 2023

Cessenon-sur-Orb Partage d'expériences autour d'une rénovation

Les propriétaires d'une maison ont ouvert leurs portes aux visiteurs afin de partager leur parcours de rénovation énergétique de leur logement.

Animée par le guichet Rénov'Occitanie du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, cette rencontre a permis de présenter les différentes étapes d'accompagnement dont peuvent bénéficier tous les particuliers à travers le service public France Rénov'.

Durant cet après-midi, les propriétaires sont revenus sur la genèse du projet, les caractéristiques de la maison, l'accompagnement aux travaux et les



L'expérience de uns peut profiter aux autres.

aides dont ils ont pu bénéficier. Suite à la réalisation d'un audit énergétique par la Région, le choix d'un scénario performant a permis d'engager un bouquet de travaux permettant un gain énergétique de 60%.

Les retours des visiteurs sont très positifs comme le témoigne un habitant de Cazezarnes qui a souligné l'intérêt de profiter de l'expérience d'autres particuliers.

> Plus d'informations auprès du guichet Rénov'Occitanie du Pays Haut-Languedoc et Vignobles au 04 67 38 11 10 ou conseiller.renov@payshlv.com

28 MAI 2023

Participez à notre enquête flash sur la MOBILITÉ !

Faites-nous part de votre expérience !

Le Pays et les communautés de communes du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts et Sud-Hérault réalisent une enquête pour comprendre comment vous vous déplacez et identifier vos besoins et vos attentes.

Scannez le code pour répondre !

Également disponible sur www.payshlv.com et en format papier au 04 67 38 11 10.

Crédits photos : Olivier Chabane (CC) Les Avant-Monts et Lydie Lacombe

8 JUIN 2023

Grand Orb Une journée pour que les femmes prennent soin de leur santé

Sur le territoire de Grand Orb, environ 3 000 femmes ne sont pas à jour d'un ou plusieurs dépistages du cancer. Pour y remédier, la CPAM, la MSA, le Centre régional de coordination des dépistages des cancers, la communauté de communes, la Ville de Bédarieux, la polyclinique des Trois Vallées et la CPTS Hauts Cantons et vignobles se mobilisent, dans le cadre du Contrat local de santé du Pays, pour organiser, le jeudi 18 juin, la dixième édition de la Journée santé des femmes en Grand Orb.

De 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, à la polyclinique des Trois Vallées, des stands permettront d'obtenir des informations et d'échanger avec des acteurs engagés dans la prévention et le dépistage du cancer. Le même jour, les patientes pourront réaliser une consultation gynécologique avec une des



120 dépistages ont été réalisés grâce à l'édition 2022.

quatre sages-femmes libérales mobilisées ainsi qu'un centre-ten sur le dépistage du cancer colorectal avec remise d'un kit. Des consultations auront été programmées, en amont, par la CPAM et la MSA, afin de cibler en priorité les femmes avec une complémentaire santé solidaire ou sans complémentaire santé, qui ne sont pas à jour de leurs dépistages. Cette année, pour ouvrir la journée à toutes les femmes, des cré-

neaux de consultation sans rendez-vous seront proposés dans la limite des places disponibles et sous réserve d'éligibilité au forfait. Et, pour que chaque femme reparte avec une solution, même s'il n'y a plus de créneau disponible, d'autres dates seront proposées. La Journée santé des femmes sera aussi un lieu d'information grâce à la présence de stands de la CPAM, du Centre régional de coordination des dépistages des cancers et de la Ligue contre le cancer de l'Hérault. Ces organismes dispenseront des informations sur les dépistages, la présentation de l'autopalpation du sein, l'aide administrative pour l'ouverture de droits et l'accès aux soins avec la CPAM. La journée est ouverte à toutes et gratuite. La part complémentaire et ses consultations sera prise en charge par la CPTS.

13 JUIN 2023

Minerve Le musée d'archéologie et de paléontologie vient de rouvrir



Claudine Jacquet (dte) accompagne Marie dans sa formation.

Le musée d'archéologie sera ouvert jusqu'au 30 septembre. La nouveauté est que l'entrée et les visites sont gratuites. En juin et en septembre, il sera ouvert du mercredi au dimanche les après-midi de 14 h à 17 h, avec une possible visite de l'église et du village à 17 h dès le 14 juin. En juillet et août, le musée sera ouvert de 14 h à 18 h tous les après-midi sauf le lundi. Du jeudi au dimanche il sera possible de visiter l'église à 14 h, le village à 16 h, l'église avec le village à 17 h. Une exposition temporaire, *Les moulins au fil de l'eau* sera présentée du 1^{er} juillet au 30 sep-

tembre, en collaboration avec l'association Menerbès. Claudine Jacquet, chargée de mission pour les musées du Pays Haut-Languedoc et vignobles, précise : « *La ceinture d'époque wisigothique est un des objets d'un grand intérêt parce qu'il témoigne d'une époque importante dans l'histoire de Minerve* ». C'est Marie, étudiante, qui recevra les visiteurs en ces mois de juin et de septembre, accompagnée d'un autre étudiant en juillet et en août.

> Contact : 04 68 91 22 92.
Correspondant Midi Libre : 06 74 98 47 53.

9 JUIN 2023

Pays Haut-Languedoc et vignobles Opération grand site : une méthode à suivre

La démarche Grand Site de France cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian se déroule. Cette démarche implique à la fois une méthode à suivre pour toute opération, et des objectifs communs à atteindre : la préservation et la mise en valeur d'un territoire déjà reconnu comme d'exception au niveau national. ...

Lors du dernier comité des élus que préside Jean Arcas, Marie-Françoise Franc-Rouanet, maire de Vélieux, a été invitée à témoigner pour présenter le projet d'aire d'accueil et d'infor-

mation que porte la commune et qui va rentrer désormais dans une phase de concrétisation. ... Elle a pu faire partager aux autres élus présents la façon dont la commune avait travaillé jusqu'à l'obtention des financements de l'État et du Département. Volonté partagée des élus, continuité de l'action, méthode, concertation avec dialogue et appui des partenaires dès le début et à chaque étape du projet sont des facteurs de réussite. ...

> Contact : 06 31 43 83 08



La préservation et la r 6 ARTICLES ire.

24 JUIN 2023

Pays Haut-Languedoc et vignobles Opération Grand Site : anticiper l'avenir

Dans le cadre du programme de coopération européenne Oenomed, le Département vient de réaliser une étude (diagnostic et orientations...) sur le Grand Site Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian.

Le rendu de cette étude, lancée en mars 2022 et conduite à un cabinet, vient de se tenir à Siran devant les élus des communes d'Azillanet, Cesserois, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran, Vélieux, des agriculteurs locaux et des représentants de plusieurs collectivités et organismes dont le syndicat de l'ACOP Mi-



Le rendu de cette étude, lancée en mars 2022, vient de se tenir à Siran. Dans le cadre du programme de coopération européenne Oenomed, le Département vient de réaliser une étude (diagnostic et orientations...) sur le Grand Site Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian.

temps d'échanges locaux, a permis de poser un diagnostic complet de l'agriculture sur le Grand Site et proposer des grandes orientations pour accompagner son développement dans les années qui viennent : maintenir une activité agricole dynamique et diversifiée sur le territoire ; identifier le foncier agricole disponible et plaider sa reconquête ; promouvoir une agriculture durable et qui valorise le patrimoine bâti et paysager. ... Le conseil départemental de l'Hérault accompagne depuis le début le projet de label Grand Site de France. ...



6 JUILLET 2023

Capestang Un atelier des écogestes pour les agents communaux et les élus

Ce mardi 4 juillet, plus d'une dizaine de personnes ont participé au premier atelier des écogestes, proposé à l'ensemble des élus et agents des communes et de la communauté de communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Il s'agit de les informer et les sensibiliser aux différents postes de consommation d'énergie dans les bâtiments publics. Ces ateliers, dont un autre est prévu à La Tour-sur-Orb, **vendredi 7 juillet**, ainsi que deux autres à la rentrée, sont proposés par le service de Conseil en énergie partagé, porté par le syndicat mixte du Pays. Un partage des expériences et des pratiques a permis à tous de repartir avec des solutions concrètes et opérationnelles pour économiser dès cet été. Éclairage, chauffage, usage du matériel informatique, autant de thèmes abordés pour expli-



Au cours de la réunion, de précieux conseils ont été donnés.

quer les gestes simples pour limiter les consommations d'énergie. La conseillère en énergie du Pays Haut-Languedoc et Vignobles a présenté les fondamentaux de l'énergie, depuis la ressource jusqu'à l'usage dans les bâtiments, afin de comprendre ce qui peut alléger les factures de la collectivité tout en conservant un confort optimal pour les usagers (sc-

laire, associations, citoyens).
> Plus d'informations auprès d'Hélène Jirvenez, conseillère en énergie partagée au 06 31 01 07 66.

11 JUILLET 2023

Pays Haut-Languedoc et vignobles Le contrat entre la Région et le territoire officiellement signé

Mercredi, Jean Arcas, président du Pays, a réuni le comité de pilotage du contrat Occitanie/Territoire à Magalas, coprésidé par Florence Brutus, vice-présidente de la Région en charge de l'aménagement du territoire et des politiques contractuelles en présence des élus et des techniciens du territoire. Le contrat territorial Occitanie/Territoire 2022-2028 est officiellement signé ! La maquette financière 2022-2023 a été aussi présentée et validée. Ce seront 76 projets qui seront accompagnés par la Région sur l'exer-

cice 2022-2023. Ce contrat est élaboré avec les communautés de communes Grand Orb, du Minervois au Caroux, Sud Hérault, Les Avant-Monts. Par ailleurs, les avenants de sept bourgs centres ont officiellement été signés. Trois nouveaux bourgs centres entrant : Cessenon-sur-Orb, Saint-Chinian et Saint-Pons-de-Thomières ont été présentés et validés lors du comité de pilotage.

> Renseignements : contact@paysshlv.com et 04 67 38 11 10.



La signature du contrat territorial Occitanie/territoire. 2022-2028.

8 JUILLET 2023

Pays Haut-Languedoc et vignobles L'opération "Colorons le Pays" se poursuit

L'opération *Colorons le Pays* est une aide au ravalement de façades qui vient compléter la politique de l'habitat portée par le Pays Haut-Languedoc et vignobles depuis 15 ans. Les quatre communautés de communes du territoire (Grand Orb, Sud Hérault, Du Minervois au Caroux, les Avant-Monts), le conseil départemental et la région Occitanie participent au financement de chaque projet. Le président du comité de pilotage, Francis Boutes, réunit toutes les six semaines les élus pour examiner les demandes et statuer sur chaque dossier après travaux finis



Le comité a soutenu sept demandes soit dix façades.

Lors de la dernière réunion du 29 juin, le comité a retenu sept demandes (soit dix façades) pour une enveloppe de 32 170 €

de subventions et 116 873 € de travaux. Pour mémoire, les façades subventionnables doivent être visibles de l'espace public et situées dans le périmètre défini par chaque commune. Vigilance ! Tout propriétaire faisant l'objet d'un démarchage doit le signaler à la mairie ainsi qu'à la gendarmerie la plus proche de son domicile. Aucun démarchage n'est lié à ces dispositifs.

> Contact : Anne Galibert, 04 67 38 11 10 ou anne.galibert@paysshlv.com

12 JUILLET 2023

Pays Haut-Languedoc et Vignobles Le territoire lutte contre le changement climatique



Pierre Mathieu a présidé la réunion en présence de Jean Arcas.

Le comité de pilotage Développement durable et transition énergétique du Pays, présidé par Pierre Mathieu, s'est réuni dans les locaux de la communauté de communes Grand Orb, en présence de Jean Arcas, président du Pays, d'élus et de l'équipe du Pays. L'ordre du jour comprenait le suivi des actions en cours et les perspectives. Parmi les points abordés, l'observatoire de l'énergie, établi à partir des données de l'Observatoire régional de l'énergie d'Occitanie, relève que le secteur des transports reste toujours le

domaine le plus énergivore, suivi par le résidentiel. Avec une diminution de la consommation d'énergie totale de - 8 % et une augmentation de + 24 % de la production d'énergie renouvelable locale par rapport à 2015, le territoire s'inscrit dans la trajectoire de transition énergétique souhaitée. L'enjeu est maintenant d'accélérer cette dynamique contribuant à atténuer l'impact sur le changement climatique mais également d'impulser les politiques d'adaptation pour limiter l'impact sur les activités locales.



24 JUILLET 2023

Camplong

Une balade sur les traces de l'exploitation du charbon



Rendez-vous le jeudi 27 juillet au Grand Café Joucla.

Jeudi 27 juillet, à 18 h, le Pays d'Art et d'Histoire Haut-Languedoc et Vignobles propose une visite en famille. Cette balade à deux voix, d'une durée de 2 h 30, proposée par Ronan, guide conférencier, et Virginie, conteuse, est idéale pour les enfants à partir de 6 ans et pour tous ceux qui s'intéressent au patrimoine.

Le village de Camplong se trouve dans le vallon de l'Espaze, là où les premières mines de charbon du bassin de l'Hérault ont été creusées à la

fin du XVIII^e siècle. L'exploitation a duré plus de deux cents ans, grâce au travail des mineurs, des locaux renforcés par l'immigration venue des départements voisins mais aussi d'Italie, Espagne ou de Pologne. Cette balade qui alterne contes et explications historiques, évoquera la mémoire des lieux, de ceux qui y ont vécu et de leur dur labeur.

> *Gratuit. Réservation obligatoire au 06 09 70 28 69. Rendez-vous sur la place, devant le café historique Joucla.*

25 JUILLET 2023

Quarante

L'abbatiale du village va livrer tous ses secrets



L'abbatiale domine le village de Quarante.

Sur le thème de *À l'ombre de l'abbatiale*, le Pays d'art et histoire Haut-Languedoc et vignobles propose, **mercredi 26 juillet** à 18 h, une visite guidée sur les lieux de pouvoir avec Dominique, guide conférencier (gratuit mais le nombre de places est limité). Le rendez-vous est donné devant la mairie.

Quarante, ce village de plaine s'est développé autour d'une abbaye fondée au X^e siècle.

En parcourant le vieux village fortifié, les visiteurs découvriront cet édifice d'origine préromane orné d'une frise lombarde et contempleront les trésors abrités dans ses murs... Cet ensemble remarquable est protégé au titre des Monuments historiques.

> *Durée de 1 h 30 à 2 h. Réservations obligatoires : 06 52 42 67 37.*

26 JUILLET 2023

Roquebrun

Le village va livrer tous ses secrets

Vendredi 28 juillet à 20 h 30, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles propose une balade à deux voix avec Jean, l'historien, et Grégoire, le conteur. Une balade idéale pour les enfants, à partir de 6 ans, et pour tous ceux qui s'intéressent au patrimoine, qui aiment les beaux sites et les belles histoires !

Rendez-vous à l'ombre de la tour carolingienne qui domine le Jardin méditerranéen, site remarquable où chaque terrasse ornée de flore locale ou exotique offre un magnifique panorama sur les reliefs et l'Orb... Les visiteurs parcourront, avec



Roquebrun surnommé le petit Nice se révélera aux visiteurs.

leurs hôtes, les ruelles de ce joli village, et découvriront, à travers leurs récits, l'histoire et l'esprit des lieux...

> *Gratuit. Le nombre de places étant limité, il est demandé de réserver au 06 09 70 28 69.*

► *Correspondant Midi Libre : 04 67 80 60 06.*

27 JUILLET 2023

Bédarieux

La commune signe un contrat "Bourg-centre" avec la Région

La communauté de communes des Avant-Monts a accueilli, dans ses locaux, le comité de pilotage du Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Cette réunion, co-préside par Florence Brusius, vice-présidente de la Région en charge de l'aménagement du territoire et des politiques contractuelles et le président du Pays, Jean Arcaea, s'est déroulée en présence d'élus et techniciens du territoire.

À l'ordre du jour, les contrats "Bourg-centre" avec la présentation des grands principes de la politique contractuelle régionale et la signature officielle des avenants au contrat territorial Occitanie/Territoire 2022-2028 pour sept bourgs-centres. Les services de la Région ont pris la parole pour faire une présentation des principes des politiques contractuelles territoriales 2022-2028 et les objectifs régionaux de cette dernière



Le comité de pilotage a validé plusieurs mesures.

génération de contrat, avant de faire part du programme opérationnel annuel pour lequel 70 projets seront accompagnés par la Région sur l'exercice 2022-2023, en partenariat avec les communautés de communes Grand Orb, du Minervois au Caroux, Sud Hérault et les

Avant-Monts. Puis, la réunion a permis de présenter et valider trois nouveaux bourgs-centres : Cessenon-sur-Orb, Saint-Chinian et Saint-Pons-de-Thomières. Les avenants de 7 bourgs-centres : Bédarieux, Capestang, Larnalou-les-Bains, Magalas, Murviel-lès-Bédarieux et Olonzac

ont officiellement été signés par les maires, les présidents de communautés de communes, la Région et le Pays. La Ville de Bédarieux s'est inscrite dans la politique "Bourg-centre" de l'Occitanie en 2018 avec l'objectif d'accompagner les bourgs-centres dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet global de valorisation et développement. Des aides sont fléchées pour les projets du centre de loisirs, la salle familiale et la future place du centre du quartier Saint-Louis.

Concernant Grand Orb le projet de pôle culturel au château Bally fait l'objet d'un fort soutien régional. Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles apporte son appui en ingénierie et accompagne les contrats qui ont déjà été votés sur le territoire et qui font l'objet aujourd'hui d'un avenant.

15 AOÛT 2023

Pays Haut-Languedoc et Vignobles Exploitations agricoles : une enquête sur la transmission

Dans le cadre de son projet alimentaire territorial, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles a engagé une étude sur la transmission des exploitations agricoles dans le territoire jusqu'en septembre. En France, près de la moitié des agriculteurs ont plus de 55 ans, et le constat est similaire en Hérault.

Ce sont autant de fermes qui devraient changer de main dans les prochaines années. Mais le fameux renouvellement des générations du monde agricole semble en suspens. Selon le Guide de la propriété foncière de Terre de liens, dans seule-



Le Pays interroge les agriculteurs.

9 SEPTEMBRE 2023

Pays Haut-Languedoc et Vignobles Rénovation énergétique : les ménages accompagnés

Le guichet Renov'Occitanie accompagne tous les particuliers dans leur parcours de rénovation énergétique de l'habitat. Des conseils neutres, gratuits et indépendants sont délivrés afin d'orienter et d'aider les ménages.

Pierre Mathieu, président de la commission développement durable et transition énergétique et président de la communauté de communes Grand Orb rappelle que « l'enjeu de la rénovation énergétique des logements est important aussi bien dans le cadre de la lutte contre le changement climatique que pour améliorer le confort de vie des ménages et leur permettre de réaliser des économies sur la facture d'énergie ».

Un technicien spécialisé en énergie et en rénovation répond à toutes les questions des ménages qui contactent ce service : identifier les travaux prioritaires, trouver un



Pierre Mathieu, président commission et de Grand Orb.

artisan Reconnu garant de l'environnement (RGE), évaluer les aides financières, vérifier les devis, éviter les fraudes ou encore réaliser un audit énergétique.

> Plus d'information sur renovoccitanie.laregion.fr et contact sur le Pays Haut-Languedoc et Vignobles au 04 67 38 11 10 (tapez 1).

La Tour-sur-Orb

La mobilité dans les hauts cantons à l'ordre du jour



Les élus ont travaillé sur la présentation du diagnostic de mobilité.

Le comité de pilotage Plan de mobilité simplifié du Pays, présidé par Pierre Mathieu, président du comité de pilotage DDTE, s'est réuni dans les locaux de la communauté de communes Grand Orb à La Tour-sur-Orb, en présence des élus et des présidents des quatre communautés de communes : Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts et Sud-Hérault. La mobilité était à l'ordre du jour. Depuis plusieurs mois, le syndicat mixte du Pays travaille avec le bureau d'études Immergis sur l'élaboration du plan de mobilité simplifié, outil qui vise à améliorer les déplacements sur le territoire. Cette réunion a permis de

présenter le diagnostic de mobilité qui clôture la première phase permettant de définir 4 axes stratégiques : réduire l'isolement des populations par l'accès aux mobilités alternatives ; favoriser l'intermodalité autour d'une offre structurante de transports ; développer des services attenants à la mobilité durable ; communiquer, sensibiliser et animer l'écosystème des mobilités. La consultation citoyenne menée à l'échelle des quatre communautés de communes va se poursuivre à travers de futurs ateliers qui seront menés en octobre.

> Plus d'informations : 04 67 38 11 10

20 SEPTEMBRE 2023

Colombières-sur-Orb Dans les pas de Jean-Claude Carrière

Samedi 23 septembre à 18 h, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et vignobles propose une randonnée littéraire guidée sur les pas de Jean-Claude Carrière.

L'homme de lettres se présentait comme un conteur. Suivant ses pas, les participants découvriront en compagnie du guide conférencier, Ronan, le village de Colombières-sur-Orb et ses magnifiques paysages. Ils plongeront aussi dans les souvenirs d'enfance livrés par cet enfant du pays dans son récit autobiographique, *Le Vin bourru*.

Durée de la randonnée : 2 h. Équipement adéquat et eau con-



Marcher dans les pas de Jean-Claude Carrière sur ce sentier.

seillés. 3,5 km, 100 m de dénivelé. Public famille. Gratuit, nombre de places limité. Réservation obli-

gatoire : 06 09 70 28 09. Rendez-vous devant la mairie. Gratuit.

► Correspondant Moli Litté : 06 79 47 17 33.



22 SEPTEMBRE 2023

Midi Libre - VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023 **BÉDARIEUX / C**

Pays Haut-Languedoc et Vignobles Une journée d'échanges sur la qualité de vie dans les villages



Une journée dédiée à la qualité de vie dans les villages sera organisée à Saint-Pons-de-Thomières, le mardi 10 octobre, par les communautés de communes Du Minervois au Caroux, Les Avant-Monts, Sud Hérault et Grand Orb. Mais aussi les communes de Saint-Pons-de-Thomières et d'Olonzac avec le concours du Comité d'éducation pour la santé de l'Hérault et de l'Agence départementale d'information sur le logement et le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

L'objectif recherché est de sensibiliser aux enjeux de l'aménagement favorable à la santé, au repérage de logements non déconfortés et aux procédures s'y rapportant.

Un accueil café croissant est prévu dès 9 heures d'entrée, à 9 h 30, dans le village du sujet. Au programme, une conférence "Évolutions en cours et à venir dans les facettes d'aménager les villages et dans les façons d'habiter en milieu rural" par Romano Ladjorge, professeur d'aménagement du territoire à l'école d'architecture de Grenoble et membre du conseil scientifique France Ruralité. Mais aussi des ateliers sur "Quels liens entre aménagement, qualité de vie et santé" et "L'habitat indigne" ainsi que des retours d'expériences des collectivités sur le permis de louer avec Francis Boutin, président de l'intercommunalité Les Avant-Monts et Bruno Ortiz, maire adjoint à Olonzac. La clôture des travaux est prévue à 16 h 45 avec Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Quelles évolutions actuelles et futures dans les façons d'aménager et d'habiter les villages en milieu rural ? Quels liens entre aménagements et santé ? Quels impacts des changements climatiques sur la qualité de vie dans nos villages ? Autant de questions qui seront posées par plusieurs intervenants.

Enus, techniciens de collectivités territoriales, intervenants à domicile, bénévoles et professionnels des secteurs de la santé, du social, du médico-social et de l'environnement, professionnels de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'immobilier sont invités à participer à cette journée.

Les places sont limitées et les inscriptions gratuites prises jusqu'au vendredi 29 septembre avec le formulaire en ligne (<https://artiz.fr/nr/K>).

Saint-Pons-de-Thomières accueillera cette journée d'échanges.



29 SEPTEMBRE 2023

27 SEPTEMBRE 2023

Gabian Les moulins des Avant-Monts



Les Temps du patrimoine du Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et vignobles et Les Avant-Monts organisent une conférence sur les moulins hydrauliques ce **vendredi 29 septembre** à 18 h à la salle des fêtes. La présentation sera faite par Karyn Orengo, chercheur à l'Inventaire du patrimoine. De sources ou de rivières, à roue horizontale ou verticale, à une ou deux meules... Depuis plusieurs mois, les moulins à eau des vingt-cinq communes des Avant-Monts ont été répertoriés, étudiés, photographiés par la mission Inventaire du Pays d'art et d'histoire en partenariat avec la Région Occitanie.

Le moulin à Lenthéric dévoilera ses secrets.

> Afin de garantir les meilleures conditions d'accueil, il est conseillé de réserver gratuitement. Plus d'informations au 04 67 36 67 13 ou auprès de l'office de tourisme Les Avant-Monts.

Olargues Un défi pour encourager des choix plus responsables



Les participants se sont réunis pour partager leurs expériences.

Le rideau est tombé sur le Défi foyers à Alimentation positive. Les participants issus des équipes de Cebenna à Olargues, du Pays sur les vignobles, de la maison Jaune à Bédarieux et de l'Espace de vie Sociale de la communauté de communes des Monts de Lacagne et du Haut-Languedoc, se sont rassemblés pour échanger leurs expériences. Ce défi était organisé par le Pays Haut-Languedoc et vignobles et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Le Défi foyers à alimentation positive a encouragé les foyers à adopter des choix alimentaires plus responsables (bio et locale). Cette action s'inscrit dans le cadre de Projets alimentaires territoriaux et illustre l'engagement continu du Pays Haut-Languedoc et vignobles et du Parc naturel régional du Haut-Languedoc pour promouvoir une alimentation durable et respectueuse de l'environnement.

28 SEPTEMBRE 2023

Prades-sur-Vernazobre Interpréter l'architecture et le patrimoine



Ce mardi 26 septembre, sous la présidence de Marie-Pierre Pons et de Jean Arcas, un comité de pilotage s'est réuni afin d'évoquer le projet de création de Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) du Pays d'art et d'histoire. Après les discours de bienvenue de Jean-Marie Milliau, maire de la commune, les participants ont assisté à la présentation d'un projet d'envergure pour le territoire. Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), qui devrait voir le jour en 2025, a pour but de donner les clés de compréhension du territoire labellisé Pays d'art et d'histoire, de sensibiliser les publics aux patrimoines et à la qualité du cadre de vie, à travers Matériellement, ce CIAP s'appuiera sur un réseau de sites, avec une fête de réseau au domaine de Roure (commune de Quarante), des auteunes (Musées de France d'Héricpian, Minerve et Saint-Pons-de-Thomières) et des sites particuliers (sites patrimoniaux et espaces muséographiques).

Actuellement, l'état d'avancement du projet a permis d'élaborer un programme muséographique et d'envisager les axes de l'action culturelle, actuellement en cocreation.

> Renseignements : comite@paysart.com et 04 67 36 71 10.

4 OCTOBRE 2023

Murviel-lès-Béziers Le conseil local de santé mentale s'est réuni

L'assemblée plénière du conseil local de santé mentale s'est tenue à Murviel-lès-Béziers avec des propos introductifs de Jean Arvas, président du Pays Haut-Languedoc et vignobles et Martine Gil, directrice de l'action gérontologique et de la psychiatrie du centre hospitalier de Béziers. Cette seconde rencontre a réuni plus de 50 participants. Professionnels et bénévoles du sanitaire, du médico-social, du social et de la Fédération, tous ont pu partager le bilan des actions menées depuis un an et demi et échanger sur les actions à venir. Parmi les actions présentées,



Cette seconde rencontre a réuni plus de 50 participants.

les participants ont souligné l'intérêt des formations sur les premiers secours en santé mentale, la ressource et l'aide que représente le répertoire pédagogique ViaPsy, porté par la Fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale Occi-

tanie. Cet outil s'adresse aussi bien aux professionnels, aux CCAS et aux familles. Ils ont également souligné l'importance des temps de rencontre tels que l'assemblée plénière ou les groupes de travail, pour mieux se connaître et ainsi mieux aider les personnes. Martine Gil, présidente du conseil local de santé mentale a conclu cette après-midi attendue en remerciant les participants et membres qui sont intervenus pour présenter ce bilan, qui illustre l'investissement et le dynamisme des acteurs du territoire en faveur de la santé mentale.



7 OCTOBRE 2023

La santé mentale mise en avant à Béziers pour les SISM

SANTÉ

Ce lundi 9 octobre, les Semaines nationales d'information sur la santé mentale (SISM) démarrent dans le Biterrois. Les membres du Conseil local de santé mentale du Pays Haut-Languedoc et Vignobles ont prévu plusieurs actions sur les communes de Murviel-lès-Béziers et Béziers.

Le jeudi 12 octobre, à 18 h 30, à la salle multi-activités de Murviel-lès-Béziers, l'association France Dépression Occitanie propose une représentation de la pièce de théâtre « Sans Maux Dire » qui sera suivie d'un débat. L'entrée est gratuite et sans inscription. Le lendemain, vendredi 13 octobre, de 9 h à 16 h 30, au domaine de Bayssan à Béziers, Santé Mentale France Occitanie organise une journée d'échanges sur le thème : « La souffrance des métiers du soin et de l'accompagnement : comment le pouvoir agir des professionnels permet de résister et de créer ». L'entrée est gratuite mais il faudra s'inscrire au préalable¹.

La suite aura lieu la semaine qui suit, plus précisément le mardi 17 octobre, avec une brocante, à l'attention des professionnels et des personnes accompagnées, organisée par l'Établissement d'accueil



Le bien-être en maître mot des SISM à Béziers.

médicalisé Montflourès. Une inscription est nécessaire². Enfin, le mercredi 18 octobre, de 14 h à 16 h, à Murviel-lès-Béziers, un atelier « Laisse-moi être moi-même » à destination des adolescents est proposé par le Point accueil écoute jeunes à la maison France services. L'entrée est libre et sans inscription. Pour plus d'informations, tout le programme est en ligne sur le site www.paysshlv.com

> * Inscriptions au 04 99 13 34 20 ou par mail à mentorsgh@gmail.com

> ** Inscriptions au 05 29 12 49 27 ou par mail à eam.montfloures@apeaouestherault.fr

7 OCTOBRE 2023

Saint-Pons-de-Thomières Laissez-vous conter Saint-Pons avec Ronan et Virginie



Les deux clochers de l'ancienne cathédrale au-dessus des toits.

Dimanche 8 octobre, à 15 h, depuis l'office de tourisme du Haut-Languedoc, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles propose une balade contée à deux voix en compagnie de Ronan, le guide, et Virginie, la conteuse, pour découvrir l'histoire de la ville à travers la mémoire de ses habitants. Dans les ruelles de la commune, de la source du Jaur à la tour de la Gascagne en passant par la Portanelle et l'ancienne cathédrale, qui dans un temps a aussi été une église abbatiale, le public pourra par-

courir la ville mage et la ville moindré, et découvrir la prospérité de l'activité drapière d'autrefois, l'extraction et le travail du marbre, mais aussi des légendes et des anecdotes vécues...

Cette balade est idéale pour les enfants, à partir de 6 ans, et pour tous ceux qui s'intéressent au patrimoine, qui aiment découvrir de beaux sites et entendre de belles histoires.

> Réservation obligatoire au 06 09 70 28 69. Attention, le nombre de places est limité. Gratuit.

11 OCTOBRE 2023



Des randonnées ouvertes à toute la famille. IC ALLIÉS

Des journées au cœur des vignobles avec le "Fascinant week-end"

LOISIRS

Le "Fascinant week-end" revient dans nos contrées déployer ses trésors pour une nouvelle édition, **du jeudi 19 au dimanche 22 octobre**. Et promet des rendez-vous hauts en couleurs (de l'automne) et riche en nouveautés et découvertes singulières. Piloté localement par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, « qui lance chaque année un appel à candidatures », l'événement fédère les trouvailles et bonnes idées pour bâtir son programme en Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut-Languedoc. « Le but est de proposer quelque chose de différent des traditionnelles dégustations que les gens peuvent faire dans les caves ou les domaines viticoles, poursuit le Noméie Médard, dévolue à la

promotion touristique à l'OT Les Avant-Monts. Avec des rendez-vous qui s'adressent aussi bien aux familles qu'aux couples ou aux curieux ». Restaurants, domaines et viticulteurs ont concocté de jolies choses comme les Balades des saveurs, des ceno-randos ludiques ou sportives, des soirées vigneronnes, une conférence sur "Les châteaux pinardiers", des ateliers pour créer son propre assemblage... Et une soirée unique avec Notes aromatiques, au domaine Saint-Pierre-de-Serjac pour une dégustation artistique.

> La plupart des rendez-vous du Fascinant week-end sont gratuits mais sur réservation. Programme complet sur www.haut-languedoc-vignobles.com.



12 OCTOBRE 2023

Haut-Languedoc et Vignobles Le territoire a rendez-vous avec Le Jour de la Nuit

Samedi 14 octobre, dès le début de soirée, 63 communes du territoire participeront au Jour de la Nuit, un rendez-vous national pour sensibiliser à la pollution lumineuse. Les manifestations programmées iront de la simple extinction nocturne de l'éclairage public à la mise en place d'animations grand public : observation du ciel, veillée, découverte de la biodiversité nocturne... Depuis plusieurs années, le syndicat mixte, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et Hérault Énergies accompagnent les communes dans la mise en place de l'ex-



Rendez-vous samedi 14 octobre.

inction nocturne. Aujourd'hui, plus de 80 communes éteignent l'éclairage public en cœur de nuit.

> Plus d'infos et programme sur www.jourdelanuit.fr

18 OCTOBRE 2023

Pays Haut-Languedoc et vignobles Une journée dédiée à la qualité de vie entre habitat et santé

Une journée dédiée à la qualité de vie dans les villages du territoire a rassemblé une soixantaine de personnes dans la salle du cinéma Star de Saint-Pons-de-Thomières en réunion plénière puis en divers lieux pour des ateliers. Notamment des acteurs politiques, représentants des collectivités, professionnels en lien avec l'environnement, l'urbanisme, le logement, le secteur social, médico-social et de la santé issus des quatre communautés de communes du Pays Haut-Languedoc et vignobles ainsi que des communes voisines. L'objet de cette journée était de démontrer le lien entre aménagement, habitat et santé. « Les questions de santé ne se résument pas, en effet, à l'effet de soins mais sont aussi impactées par les conditions de vie des habitants », soulignait un des intervenants.



Divers intervenants ont échangé sur la qualité de vie.

La conférence sur les *Évolutions en cours et à venir dans les figures d'aménagement rural*, proposée par Romain Lajarge, professeur Aménagement et responsable de la chaire Territorialisation à l'université Grenoble-Alpes, a mis clairement l'accent sur le be-

soin de la population « d'habiter mieux » à la place « d'habiter plus ». Une vision qui se concentre sur le relationnel, l'interdépendance entre tous et tout et le concept de « one health ». Cette réflexion s'est ensuite poursuivie dans plusieurs ateliers participatifs. La journée a été consacrée à l'identification, avec l'aide du Codes, des déterminants de santé : habitudes de vie, hébergement, environnement... L'après-midi, les participants ont échangé plus particulièrement sur les notions d'habitat indigne et les outils à disposition des collectivités pour lutter efficacement contre cette problématique. En particulier les permis de louer dont l'application commence à porter ses fruits. Deux retours d'expérience de la commune d'Olevezac et de la communauté de communes des Avant-Monts ont d'ailleurs permis de mettre en avant des fonctionnements différents et d'en mesurer les effets après deux ans de fonctionnement. La journée a permis des échanges et des partages d'expériences et offre l'occasion de s'accrocher sur le fait qu'en bon cadre de vie impacte favorablement sur la santé de ses habitants.

18 OCTOBRE 2023

La Caunette Opération Grand Site : un point précis sur l'avancement

Le comité des élus du Grand Site de France, cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian a été accueilli ce jeudi à l'Ostal de la Cesse par le maire de La Caunette. Les élus des communes concernées (Azillanet, Cessero, La Caunette, La Livinière, Minerve et Vélieux) ont participé. Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et vignobles (PHLV) a rappelé que lors de l'élaboration du dossier un bilan qualitatif et quantitatif des actions allait devoir être produit. « Toutes les actions en cours, schémas de référence, d'études d'avant-projets, travaux, ac-



Les élus de l'Opération Grand Site étaient réunis à La Caunette.

tions de communication ou ingénierie d'accompagnement ont été passées au crible », dit un représentant du PHLV.

► Correspondant Midi Libre : 06 74 38 47 53.

22 OCTOBRE 2023

Saint-Pons-de-Thomières Une journée d'étude sur les musées du territoire



Plusieurs intervenants ont abordés divers sujets.

Les réseaux des musées de l'Hérault viennent de se réunir pour une journée d'étude sur *Les statuts juridiques des biens acquis et conservés par les musées* proposée par le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et vignobles, le Département et la Drac Occitanie, en collaboration avec la communauté de communes du Minervois au Caroux. Le but : accompagner la réflexion et apporter des réponses claires et complètes aux acteurs du territoire sur la propriété des collections muséales et sur les obligations liées au sta-

tut des protections particulières. Une quarantaine de personnes se sont ainsi réunies pour bénéficier d'interventions spécifiques : présentation des musées du territoire ; cadre réglementaire des collections bénéficiant de l'appellation *Musée de France* ; les collections archéologiques conservées dans des dépôts conventionnés et par des musées ; le récolement des dépôts archéologiques dans les musées ; les collections d'archives. La journée s'est terminée par la visite du musée de préhistoire régionale.

19 OCTOBRE 2023

Les "Châteaux pinardiers", des folies qui en mettaient plein la vue

LOISIRS
Natacha Abriat, conservateur du patrimoine, propose une conférence ce vendredi.

Diane Pettimangin
dpetimangin@midilibre.com



Des campagnes, ici Saint-Pierre-de-Serjac, construites sur l'ar rouge à la fin du XIX^e siècle.

« L'expression "Château pinardier" a la vie dure. C'est un terme qui peut paraître péjoratif mais qui interpelle et réveille une forte valeur sentimentale », sourit Natacha Abriat, conservateur du patrimoine à la direction de la culture et du patrimoine de la Région Occitanie. Celle-ci présentera l'histoire de ces domaines « construits aux bords de la Cesse » à la fin du XIX^e siècle, vendredi 20 octobre, à 18h, à la salle du Puy de Puisseilhon, dans le cadre du "Fascinant week-end", organisé par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

« La monoculture de la vigne autour de Béziers et de Narbonne » à cette époque permet, en effet, à des propriétaires ruraux et autres négociants de s'enrichir avantageusement. Et

une cinquantaine de "petits" châteaux fleurissent et font éblouir de cette main-pécuniaire. Lesdits châteaux sont destinés à en mettre plein la vue et on ne lésine pas sur les détails tapés à l'osil ou les fioritures. « Il y a plein de demeures construites sur le modèle des châteaux de la Loire », des Azay-le-Rideau ou Chenonceau miniatures en quelque sorte. Délaissant l'architecture locale, « certains propriétaires "cosmopolites" leur demeure ou l'agrandissent en y rajoutant des bols peints en ardoise, des mansardes ou des tours en poteries. D'autres optent pour des constructions ex nihilo.

souvent agrémentées d'immenses jardins formant également des campagnes. « On y construit principalement pour les vendanges. Sinon, on vivait dans son hôtel particulier, ailleurs en France. En fait, c'était surtout des lieux de production dédiés au vin, avec des chais, des métraires, des espaces de stockage... »

La crise de 1929 met un coup d'arrêt

Après la Première Guerre mondiale, l'architecture redevient plus régionaliste et plus simple mais la crise de 1929 stoppe tout. Certaines propriétés se voient soumises aux outrages du temps quand d'autres se réinvestissent dans l'hôtellerie de luxe, à l'image de Saint-Pierre-de-Serjac, racheté par des Irlandais francophiles. « Béziers est une des rares villes de France à avoir encore préservé ce qui montre le dynamisme de la cité qui a fait fortune sur le vin... »

► "Les châteaux pinardiers", une conférence de Natacha Abriat, vendredi 20 octobre à 18h, à la salle du Puy de Puisseilhon. Ou 6722 89 34.

9 NOVEMBRE 2023

Pays Haut-Languedoc et vignobles Vers le label Grand Site de France

Le dossier de candidature au label Grand Site de France Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian s'élabore petit à petit. Il doit prouver que les élus des communes d'Azillanet, Cessero, La Caunette, La Livinière, Minerve, Sirau et Vélieux travaillent à améliorer les conditions de protection, de réhabilitation et de gestion active du paysage, à mieux accueillir les visiteurs, à générer un développement économique local durable et bénéficiant aux habitants. Ce dossier va s'appuyer également sur le bilan du programme d'actions mis en ce-



Un dossier déterminant pour l'avenir du territoire.

Un dossier déterminant pour l'avenir du territoire, ce dossier va s'appuyer sur une consultation auprès des habi-

tants des sept communes jusqu'au 30 novembre. Grâce à un questionnaire accessible en ligne sur le site in-

termet du Pays, par boîte aux lettres, par mail. Habitant, acteur essentiel sera contacté et pourra se mobiliser dans cette démarche collective. Le projet de label Grand Site de France est porté par le Pays avec le soutien de la Dreal Occitanie et des fonds européens du programme Leader 2023-2027, et en partenariat avec la communauté de communes du Minervois au Caroux, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, et le conseil départemental de l'Hérault.

► Le questionnaire est accessible sur www.paysphlv.com



15 NOVEMBRE 2023

Marseillan Vignobles et découvertes en séminaire national



Les participants du séminaire ont posé sur le port de Marseillan.

Le premier séminaire national de Vignobles et découvertes s'est tenu à Marseillan les 8 et 9 novembre derniers. Les 74 destinations labellisées par Atout France étaient présentes pour ce premier rendez-vous riche d'échanges. Thau en Méditerranée a été le premier territoire de l'Hérault à être labellisé en 2011. Michel Garcia, vice-président de l'Agglo, en charge de l'agriculture, a accueilli cette manifestation dans la grande salle de la cave coopérative de Marseillan-plage en compagnie du président de Vignobles et découvertes, Michel Chapouteau. Une centaine de représentants de l'œnotourisme français se sont retrouvés afin de partager leurs expériences et échanger sur les attentes de leurs clientèles dans leurs

territoires respectifs. Une conférence, des tables rondes autour de la thématique de l'œnotourisme durable et responsable et un atelier dans l'après-midi précèdent des visites de de territoire : l'une au Mas Novi et la seconde à l'abbaye de Valmagne dans la soirée. Thau en Méditerranée est la seule destination à associer les deux atouts que sont les vins et les coquillages sur un même territoire. Sandrine Saliva en charge du développement économique de Sète Agglopolie a proposé aux participants une visite du port et de la lagune de Thau à bord de L'Étoile de Thau IV, le bateau de Claudia Azais, avant de déguster quelques produits de l'étang au mas conchylicole des ostréiculteurs marseillanais de Coqui Thau.

19 NOVEMBRE 2023

Cessenon-sur-Orb Les projets du territoire se poursuivent



Le comité syndical du Pays a examiné plusieurs dossiers.

Le comité syndical du Pays s'est réuni ce vendredi 17 novembre, sous la présidence de Jean Arcas, en présence de Kléber Mesquida, président du Département, pour délibérer sur les projets du territoire. Dix rapports ont été présentés et validés par les membres. Parmi ces derniers, la création d'une exposition photographique itinérante visant à lever les représentations en santé mentale et l'organisation d'une rencontre interprofessionnelle pour favoriser l'inter connaissance des acteurs impliqués dans le champ de la santé mentale. Ce dossier s'inscrit dans le cadre du Conseil local de santé mentale.

Un dossier a été acté également sur la mise en scène du Pays d'art et d'histoire à travers un lieu dédié qui se trouverait sur la commune

Quarante, au domaine de Roueire. Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) s'appuierait sur la dynamique communautaire Sud-Hérault autour du service éducatif. Ces deux forces combinées seraient, en effet, un véritable vecteur d'animation, de médiation et de cohésion territoriale. Pour l'opération Grand Site "Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian", l'assemblée a voté à l'unanimité la mise en place d'un Observatoire photographique des paysages (OPP). Il s'agira, en plus d'assurer le suivi de l'évolution des paysages, de sensibiliser les élus et la population à ce site, d'aider à la décision des acteurs en matière d'aménagement et d'urbanisme mais aussi de se doter d'un outil d'observation, de suivi et d'évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre de l'OGS.

15 NOVEMBRE 2023

Bédarieux L'élaboration du Plan de mobilité simplifié se prépare



Les acteurs et partenaires ont travaillé sur l'élaboration du plan.

Les acteurs et partenaires du territoire se sont réunis à Bédarieux pour contribuer à l'élaboration du plan de mobilité simplifié. Ce plan permet de construire ensemble le projet de mobilité de demain, de définir la stratégie en collaboration avec la Région et d'identifier les freins pour améliorer et développer l'offre locale. Élus communaux, services techniques, services de l'État, les acteurs du tourisme, de la santé, de l'économie d'entreprise, de l'insertion ont pu

échanger lors d'ateliers sur des thématiques prioritaires identifiées par le Pays et les quatre communautés de communes, du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts et Sud-Hérault. Les participants ont ainsi pu donner leurs avis sur les actions jugées prioritaires qui pourront être mises en œuvre afin d'améliorer l'offre de mobilité sur le territoire. La population sera quant à elle concertée en 2024 lors de réunions publiques.

25 NOVEMBRE 2023

Saint-Chinian

La cave a ouvert ses portes pour dévoiler son savoir-faire



La cave a accueilli plus d'une soixantaine de guides conférenciers.

Lors du séminaire *Raconter le patrimoine culturel immatériel*, organisé à Béziers par l'association régionale des Animateurs de l'architecture et du patrimoine, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et vignobles a invité l'ensemble des participants à une excursion à Saint-Chinian. Ainsi, les portes de la cave coopérative se sont ouvertes pour accueillir plus d'une soixantaine de guides conférenciers. La thématique du séminaire a été abordée à travers la notion de savoir-faire et d'une

étude, *Variations vigneronnes, grappillage ethno-photographique*, conduite en 2019 auprès des acteurs de la filière viticole. Avec l'introduction de Céline Bunoz, animatrice du Pays d'art et d'histoire, suivie de l'intervention de Zoé Valat, ethnographe, et de Colas Valat, metteur en scène, les guides conférenciers ont découvert les coulisses de ce projet transversal conjuguant patrimoine et écotourisme, mené à l'échelle du territoire du Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

17 DÉCEMBRE 2023

Pays Haut Languedoc et Vignobles Le territoire face au changement climatique

Le comité de pilotage Développement durable et transition énergétique du Pays, présidé par Pierre Mathieu, s'est réuni dans les locaux de la communauté de communes Grand Orb.

Les objectifs et les réalisations effectuées durant l'année 2023 ont été rappelés et la programmation de l'année 2024 a été annoncée.

L'observatoire de l'énergie relève qu'en 2021 la consommation totale d'énergie a augmenté de 4,9 % du fait des déplacements plus importants que sur l'année 2020 qui fut marquée par la crise du Covid (données ORCEO). La production des énergies renouvelables du territoire a aussi augmenté de 2,0 % et permet d'atteindre 45 % des besoins énergétiques locaux. Le territoire poursuit sa transition énergétique notamment à travers les services du Guichet



Pierre Mathieu avec à ses côtés Jean Arcas et Marie-Pierre Pons.

Rénov'Occitanie, du Conseil en énergie auprès des collectivités et des travaux sur la mobilité. Sur la thématique du changement climatique, les participants ont pu aussi prendre connaissance des prévisions et projections de la hausse des températures selon le scénario intermédiaire du GIEC : à Saint-

Pons de Thomières, + 5,49° ; à Bédarieux, + 7,26° ; à Magalas, + 8,32° ; à Capestang, + 8,83°. La nécessité de renforcer les actions et agir dès aujourd'hui pour anticiper les conséquences sera une priorité de travail menée en 2024 à travers la mobilisation et la concertation des acteurs locaux.

12 DÉCEMBRE 2023

Tout sur les moulins hydrauliques du Biterrois

CONFÉRENCE La société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers propose, **jeudi 14 décembre**, à 18 h, au réfectoire des Abbés de Saint-Aphrodise, une conférence sur les moulins hydrauliques du Piémont biterrois. Karyn Orenge, chargée de mission Inventaire du patrimoine au Pays Haut-Languedoc et vignobles présentera son étude sur les moulins en question. Notamment l'enquête menée sur les ouvrages, implantés sur des cours d'eau secs en été, parfois torrentiels au printemps et à l'automne, qui témoignent de la grande faculté des sociétés traditionnelles méditerranéennes à s'adapter au milieu naturel. À l'issue de cette conférence, à 19 h, se tiendra l'assemblée générale de la Société archéologique.

Pays Haut-Languedoc et Vignobles "Colorons le Pays" : des aides pour le ravalement de façades

L'opération *Colorons le Pays* est une aide au ravalement de façades qui vient compléter la politique de l'habitat portée par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles (PHLV) depuis presque 20 ans. Les quatre communes de communes du territoire (Grand Orb, Sud Hérault, Du Minervois au Caroux, Les Avant-Monts), le conseil départemental et la région participent au financement de chaque projet. Toutes les six semaines, le président du comité de pilotage, Francis Bouttes, réunit les élus pour examiner les demandes et statuer sur chaque dossier après travaux finis. Lors de la dernière réunion, le comité a retenu quatre engagements (soit quatre fa-



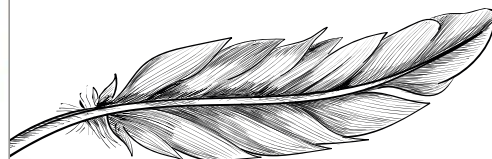
L'opération *Colorons le Pays* est une aide au ravalement de façades sur le territoire.

çades) pour une enveloppe de 11 715 € de subventions et 51 803 € de travaux. À ce jour, le bilan 2023 fait état de vingt-cinq façades acceptées pour un montant de 85 944 sub-

ventions de 323 219 € de travaux. **» Pour information, les façades subventionnables doivent être visibles de l'espace public et situées dans le périmètre défini par chaque commune, contoi-**

gné au PHLV. Attention à la règlementation de l'eau : Tout propriétaire faisant l'objet d'un démantèlement doit le signaler à la mairie ainsi qu'à la gendarmerie la plus proche de son domi-

» Contact : Anne Galbert ou 06 57 38 11 30 ou anne.galbert@pays-hlv.com



16 DÉCEMBRE 2023

Pays Haut-Languedoc et vignobles Anticiper et s'adapter au changement climatique

Le Pays Haut-Languedoc et vignobles a été retenu par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) parmi les onze territoires d'Occitanie lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt *Trajectoire d'adaptation au changement climatique*. Grâce à cette reconnaissance, les quatre communautés de communes Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts et Sud-Hérault vont pouvoir élaborer leur stratégie d'adaptation au changement climatique.

L'Occitanie est l'une des régions françaises les plus exposées au changement climatique. Tous les



L'Occitanie est une région très exposée au changement climatique.

départements de la région en ressentent les conséquences : sécheresse, baisse importante du rendement de certaines cultures,

canicule... L'objectif de la démarche qui sera menée est d'anticiper les effets du changement climatique à ve-

nir et de définir des actions préventives pour réduire les impacts sur les activités quotidiennes de la population, les activités touristiques ou encore agricoles. La gestion de la ressource en eau sera l'enjeu majeur et transversal pour répondre aux aléas climatiques que subit notre territoire : sécheresse, inondation, coupure d'eau... Le Pays accueillera en 2024 des temps de rencontres avec les acteurs locaux.

> Contact : Mickaël Huet, chargé de mission développement durable et transition énergétique ; mickaehlhuet@paysshlv.com, 06 31 43 97 10.

22 DÉCEMBRE 2023

Pays Haut-Languedoc et vignobles Un débat d'orientation budgétaire riche en projets

Vendredi, le comité syndical du Pays Haut-Languedoc et vignobles s'est réuni à Cessenon-sur-Orb sous la présidence de Jean Arcas, en présence de Kléber Mesquida, président du conseil départemental de l'Hérault. Treize rapports présentés ont été approuvés à l'unanimité, dont celui du débat d'orientation budgétaire 2024. Il porte sur trois volets : la politique de l'habitat, contre la précarité énergétique et l'habitat indigne ; le cadre de vie durable, visant à la fois l'attractivité territoriale et la préservation des sites ; et le développement territorial. Pour les habitants, des initiati-



Le comité syndical s'est réuni le vendredi à Cessenon-sur-Orb.

ves à venir incluent un renforcement des maisons de santé pluriprofessionnelles, l'animation du Conseil local de santé mentale et le plan de mobilité

adapté à chaque territoire. Le Pays accompagnera les collectivités dans la réduction des consommations d'énergie, la lutte contre la pollution lumi-

neuse, et le montage de projets d'investissement.

Le Pays jouera un rôle dans le réseau Vignobles et découvertes Minervois, Saint-Chinian, Faugères, ainsi que dans le Projet alimentaire territorial axé sur l'accès au foncier et la relocalisation de l'agriculture nourricière. Une action contre la précarité alimentaire sera lancée en partenariat avec le Département. En 2024, sera élaboré le dossier de candidature au label Grand Site de France Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian. La prochaine réunion du comité est prévue en janvier pour le vote du budget.

29 DÉCEMBRE 2023

Pays Haut-Languedoc et Vignobles Une réunion pour prendre soin du paysage sur le territoire

Les élus et le Pays Haut-Languedoc et Vignobles (PHLV) se sont réunis à La Canette pour décider de quelle façon prendre soin du paysage et du cadre de vie dans le contexte de l'opération Grand site de France, cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian. Un projet de plan d'actions, proposé par le cabinet missionné par le PHLV, a été présenté aux élus des communes d'Azillanet, Cessenon, La Canette, La Lièpvrière, Minerve, Siran et Vèzeux et aux services du Parc naturel régional du Haut-Languedoc (agences techniques départementales d'Ozonnac et de Saint-Pons, mission paysage), d'Hérault énergies, de l'État, la DREAL, l'UDAP, la DDTM.

Des actions concrètes ont été proposées, touchant à la fois la mise en valeur des entrées de villages et des centres anciens, la mise en discussion des ré-



Plusieurs actions ont été présentées aux participants de cette réunion.

seaux aériens et des équipements d'énergie, l'intégration paysagère des bâtiments agricoles et des points de collecte des déchets ménagers.

Des actions de type cahier des charges commun, protocole de travail et travaux sur certains sites identifiés comme sensibles ont été débattues.

Certains vont faire l'objet de fiches qui permettront d'alimenter le dossier de candidature au label Grand site de France.

► Correspondant RSE : H. J. 11



L'année 2023, en résumé





5
comités syndicaux

15
comités de pilotages

3
bureaux

6
temps de concertation

311 logements réhabilités



549 animations



413 conseils techniques



1 822
interventions en ingénierie



74
opérations inscrites au
contrat Région/Territoire

38
opérations inscrites au
contrat État/Territoire

2
opérations sur les
nouveaux fonds
européens FEDER



10
bourgs-centres signés
avec avenants

1
nouveau bourg-centre



100
communiqués de presse

153
publications Facebook



© G. Souche

**Syndicat mixte du
Pays Haut Languedoc et Vignobles**
1 rue de la Voie Ferrée
34360 Saint-Chinian
Tél : 04 67 38 11 10
contact@payshlv.com
www.payshlv.com
www.haut-languedoc-vignobles.com
f SyndicatMixteduPaysHLV